

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Ferhat Abbas Sétif

Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre

Département d'Architecture

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de Magistère

Intitulé :

L'Habiter : harmonie entre pratiques sociales et configurations spatiales (cas du logement collectif à Sétif)

Réalisé par :

Adimi Imene

Sous la Direction du : Pr. BELLAL Tahar

Jury composé de :

Président	M.C. "A"	A. CHOUGUI	Université de Sétif
Rapporteur	Professeur	T.BELLAL	Université de Sétif
Examineur	M.C. "A"	H.LAGHOUAG	Université de Sétif
Examinatrice	M.C. "A"	S.SASSI	Université de Constantine

Année 2011-2012

Remerciement

- Je voudrais d'abord remercier « Allah » que DIEU nous bénisse.
- Je tiens à féliciter ma famille pour son soutien moral, et pour l'encouragement qu'elle m'a apporté tout au long de mes études.
- Je voudrais témoigner de la reconnaissance à tous ceux qui m'ont permis de mener à terme ce travail.



- Je tiens particulièrement à exprimer ma gratitude à mon encadreur, le professeur **BELLAL TAHAR** pour son apport substantiel dans la réalisation de ce modeste travail.
- Je remercie également les membres de jury, qui ont accepté d'évaluer ce travail.
- Je remercie aussi tous les enseignants dont j'ai eu l'honneur d'être l'étudiante.
- Tous mes remerciements à mes amis et collègues.

SOMMAIRE

Liste des figures:.....	VIII
Liste des tableaux :.....	IX
Liste des photos :.....	X
Liste des graphes :.....	XI
Liste des Schémas:	XI
Liste des cartes comportementales:.....	XII
INTRODUCTION :	1
1. ARGUMENTS DE RECHERCHE :	3
2. PROBLEMATIQUE :	4
3. HYPOTHESES :	5
4. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE :	5
5. METHODOLOGIE DE RECHERCHE :	6
5.1. La recherche comportementale :	7
5.2. La démarche méthodologique:	8
5.3. Echantillon et échantillonnage :	9
5.4. Les outils d’investigation:	10
5.4.1. Le questionnaire :.....	10
5.4.2. Le relevé :.....	11
5.4.3. La cartographie comportementale (behavioral mapping):	11
6. STRUCTURE DU MEMOIRE :	12
Références :.....	14

CHAPITRE I : Concepts et définitions : l’habiter, l’habitat, l’habitation

Introduction :.....	15
1. L’habiter:.....	15

1.1. Etymologie du verbe habiter :.....	15
1.2. Contextes sémantiques et théoriques de l’habiter :	16
1.2.1. La notion d’habiter chez les philosophes:	16
1.2.2. Habiter en géographie :	18
1.2.3. L’habiter en architecture :.....	20
1.2.3.1. L’approche fonctionnelle de le Corbusier (la vision utilitariste de l’habiter):	20
1.2.3.2. L’approche existentielle de Norberg Schulz (la vision poétique de l’habiter) :.....	21
1.2.3.3. L’habiter en sociologie :.....	22
1.2.3.4. L’habiter en anthropologie :.....	23
2. L’habitat :	25
2.1. Etymologie du terme:.....	25
2.2. Notions contemporaines de l’habitat:	25
2.3. L’habitat, un milieu de vie des hommes:	26
3. L’habitation :	27
3.1. Etymologie du terme :.....	27
3.2. Définitions :	27
3.3. L’habitation « un chez soi » :.....	28
3.4. L’habitabilité des espaces :.....	29
Conclusion :	32

CHAPITRE II : Espace et pratiques habitantes

Introduction :	36
1. L’espace :	36
1.1. L’espace architectural :.....	37
1.2. L’espace vécu :	39
2. Pratiques et usages de l’espace habité :.....	40
2.1. Le triplet : besoin, usage et pratique:	40
2.1.1. Les besoins :.....	40
2.1.2. L’usage :	42
2.1.3. La pratique :.....	45
2.2. Habitat et pratiques habitantes :.....	45
2.2.1. Les pratiques sociales :.....	45
2.2.2. Les pratiques de l’espace:.....	48
2.2.2.1. L’appropriation :	49
Conclusion :	55
Références :.....	56

CHAPITRE III : Habitat collectif : Standardisation et typification

Introduction :	58
1. Définition de l'habitat collectif :	60
2. Genèse de l'habitation collective :	60
3. Typification et standardisation du logement collectif du XX eme siècle :	62
3.1. Les notions de type et de standardisation :	62
3.2. Le mouvement moderne et l'avènement du logement du plus grand nombre :	63
3.3. La production en série du logement :	65
3.3.1. La charte d'Athènes (1933) : zonage et verticalité :	68
3.3.2. Les grands ensembles :	70
4. Aperçu sur l'habitat collectif en Algérie :	74
4.1. La période coloniale :	74
4.2. A partir de 1962.....	75
4.2.1. Le logement social et la politique de l'habitat :	76
4.2.1.1. Les années 70 et la politique des ZHUN:	76
4.2.1.2. La politique décentralisée à partir de 1996 jusqu'à nos jours:	79
Références :	84

CHAPITRE IV : Introduction au cas d'étude

Introduction :	85
1. Présentation de la ville de Sétif :	85
2. Rétrospectif sur l'habitat collectif dans la ville de Sétif :	86
2.1. La période coloniale :	87
2.2. Après l'indépendance :	89
2.2.1. De 1962-1970 :	89
3. Présentation du cas d'étude :	92
3.1. Choix du cas d'étude :	92
3.2. principes généraux de composition :	93
3.2.1. Situation et limites:	93
3.2.2. L'accessibilité:	94
3.2.3. Genèse du projet.....	95
3.2.3.1. Le facteur historique :	95
3.2.3.2. Le facteur socio-économique :	95
3.2.4. Fiche technique du projet.....	95
3.2.5. Répartition du programme.....	96
3.2.6. Configuration spatiale des appartements.....	99

4. Présentation de l'échantillon :	100
4.1. Les traits caractéristiques de la population d'enquête (de l'échantillon) :	101
4.1.1. La morphologie spatiale des appartements :	101
4.1.1.1. Schéma d'organisation spatiale :	101
4.1.1.2. Les surfaces.....	102
4.1.2. Caractéristiques des ménages (morphologie sociale).....	103
4.1.2.1. Caractéristiques démographiques :	103
4.1.2.2. Caractéristiques économiques :	107
4.1.2.3. Ancienneté de l'installation des ménages :	107
Conclusion :	110
Références :	111

CHAPITRE V : Analyse e interprétation des résultats

Introduction :	112
1. L'impact de la structure spatiale sur la structure sociale :	112
1.1. La satisfaction envers le logement :	112
1.1.1. Les caractéristiques conceptuelles du logement en rapport avec les besoins des habitants: ..	113
1.1.1.1. La satisfaction des besoins :	113
1.1.1.2. La satisfaction par rapport aux paramètres conceptuels :	114
1.1.2. Le coté émotionnel de l'habitant envers son logement :	116
1.1.2.1. Le ressenti d'aise au niveau du logement :	116
1.1.2.2. Intentions et aspirations :	117
1.2. Les inconvénients d'usage :	118
2. L'impact des différents types de ménages sur la structure physico spatiale des logements (comportements socio spatiaux) :	120
2.1. Pratiques et usages de l'espace domestique (habité):	120
2.1.1. L'usage des espaces de l'habitation :	121
2.1.2. La division socio-spatiale :	121
2.1.3. Comportement de personnalisation de l'espace :	121
2.1.3.1. Le marquage spatial / social: objets, meubles et décoration selon les espaces :	127
2.1.3.2. La distribution spatiale induite par les objets,:	127
2.2. les épreuves d'adaptation et d'ajustement de l'espace:	137
2.2.1. Les pratiques adaptatives (à travers l'occupation et l'aménagement de l'espace) :	137
2.2.1.1. L'entrée :	137
2.2.1.2. La salle de séjour :	137
2.2.1.3. La cuisine :	142
2.2.1.4. Les chambres :	142
2.2.1.5. séchoirs et loggias :	142

2.2.1.6. Les salles d’eaux :	142
2.2.2. Les pratiques transformatrices (transformation physique de l’espace) :	137
2.2.2.1. Identification et causes des transformations :	149
Conclusion :	175
Références:.....	177
CONCLUSION GENERALE :	178
ANNEXE 01 : LE QUESTIONNAIRE	183
ANNEXE 02 : La charte nationale 1976	189
ANNEXE 03 : Liste et situation des logements enquêtes.....	192
ANNEXE 04 : Positions sociales des ménages enquêtes.....	194
ANNEXE 05: Les caractéristiques démographiques des ménages.....	195
ANNEXE 06: Comparaison entre les plans des logements et les catégories comportementales.....	196
BIBLIOGRAPHIE	204

Table des Illustrations

Liste des figures :

Figure 1: Plan d'une "insula" de quatre logements.....	59
Figure 2: Plan du Phalanstère.....	59
Figure 3 : Plan du Familistère	59
Figure 4: Plan et façade d'une petite maison de rapport à Clamart, A.Monod, architecte 1908	61
Figure 5: Plan et façade d'un immeuble de rapport du boulevard Maillot à Neuilly-sur-seine.....	61
Figure 6: HBM de l'Office de la Ville de Paris, dans le 13e arrondissement de Paris.....	62
Figure 7: Lyon ; quartier des Etats Unis (T.Garnier, 1920-1928).....	62
Figure 8 : Stuttgart, le Weissenhof, 1926 : Mies van der Rohe et ses collaborateurs.....	67
Figure 9: Stuttgart L'immeuble linéaire de Mies van der Rohe au Weissenhof.....	67
Figure 10: W.Gropuis, logements rationalisés.....	67
Figure 11 :W.Gropuis l'immeuble en hauteur	67
Figure 12 : E.May: Siedlungen	68
Figure 13: Le Corbusier, Unité d'habitation Marseille (1947-1952).....	70
Figure 14: Schéma de base de la distribution avant/arrière	73
Figure 15: La transformation du schéma moyen telle qu'elle aboutit autour de 1960	73
Figure 16: situation de Sétif	85
Figure 17: Plan de la ville de Sétif vers la fin des années vingt	86
Figure 18: L'extension de la ville de Sétif.....	87
Figure 19: Plans et photo d'une Harat à Sétif	88
Figure 20: Immeubles de rapport	88
Figure 21: Situation et photos de cités d'habitat collectif réalisées dans le cadre du plan de Constantine.....	89
Figure 22: situation et photos de cités d'habitat collectif réalisées entre 1970 et 1986.....	90
Figure 23: Exemple de logements promotionnels dans la ville de Sétif.....	91
Figure 24: Programmes LSP et LPA Sétif	92
Figure 25: Situation des 600 logements par rapport à la ville	93
Figure 26: Limites de la cité des 600 logements.....	94
Figure 27: Les différents accès à la cité.....	94
Figure 28: Répartition des bâtiments dans la cité des 600 logements	97
Figure 29: Equipements et commerces au niveau de la cité	99

Figure 30: Différents plans des bâtiments de la cité des 600 logements (deux appartements par palier)	100
Figure 31: Subdivision de l'espace jour/nuit	101
Figure 32: disposition de la cuisine et du WC	114
Figure 33 :l'impact de l'espace sur le comportement des habitants	124
Figure 34 : Répartition des membres du ménage sur les espaces de l'appartement	126
Figure 35 : L'aménagement traditionnel du séjour multifonctionnel	129
Figure 36 : Utilisation du mobilier moderne dans l'aménagement du séjour multifonctionnel	130
Figure 37 : Chambre utilisée pendant la journée comme séjour familial	133
Figure 38 : Chambre d'enfants utilisée que pendant la nuit pour les activités nocturnes.....	134
Figure 39: Aménagement de la salle de séjour en coins selon le type du mobilier	136
Figure 40: L'alternance jour/nuit caractérisant la salle de séjour	140
Figure 41 : Les fonctions attribuées à la cuisine par le concepteur	142
Figure 42: amélioration de la consistance spatiale de l'appartement.....	150
Figure 43 : Agrandissement de la salle de séjour au détriment de la loggia	151
Figure 44 : Utilisation du séchoir comme espace de travail pour la cuisine.....	153
Figure 45 : Agrandissement de la cuisine à travers l'incorporation du séchoir	154
Figure 46 : Agrandissement de la cuisine au détriment du séchoir et la salle de bain.....	155
Figure 47: Transformation ayant pour but l'extension de la chambre.....	156
Figure 48 : transformations visant la préservation de l'intimité au niveau des espaces domestiques	166
Figure 49 : Traitement proposé par l'architecte du séchoir et loggia	168
Figure 50 : Création d'un espace tampon entre deux loggias	169

Liste des tableaux :

Tableau 1: Normes relatives à l'espace résidentiel en Algérie (à partir de 1970)	78
Tableau 2: Tableau des surfaces habitables minimales (en m ²) des espaces fonctionnels prévus après le 2eme plan quadriennal (1974 –1977).....	78
Tableau 3 : Les principales réalisations de 1999 à 2008 par segment d'offre	80
Tableau 4: Données géographiques et démographiques de la ville de Sétif	87
Tableau 5:Fiche technique de la cité des 600 logements	95
Tableau 6: Répartition du programme de la cité des 600 logements	96
Tableau 7: Composition de l'échantillon	100
Tableau 8: Différentes surfaces des différents espaces.....	103

Tableau 9: Répartition de la population enquêtée par rapport aux logements	104
Tableau 10: Age et sexe de la population d'enquête	106
Tableau 11: Catégorie socioprofessionnelles de la population d'enquête	107
Tableau 12 : intentions et aspirations des habitants	117
Tableau 13: l'usage des espaces de l'habitation	121

Liste des photos :

Photo 1 : La cité HLM Diar el Mahçoul à Alger : 1953-1954 Fernand Pouillon	75
Photo 2 : Alger Climat de France : 1954-1957,	75
Photo 3 : Alger Immeuble Aéro-Habitat (1955)	75
Photo 4 : Personnalisation de l'espace entrée	128
Photo 5 : La salle de séjour comme espace de représentation chargé d'éléments relevant de la tradition et d'autres à l'européenne.....	132
Photo 6: Aménagement de la chambre conjugale	133
Photo 7 : Exemples d'occupation et d'aménagement de la cuisine	135
Photo 8 : Utilisation simultanée de l'espace séjour	139
Photo 9: Exemple de la spécialisation de la salle de séjour	141
Photo 10: Spécialisation de la chambre des parents.	144
Photo 11 : Les loggias comme espace de rangement et de plantation	148
Photo 12 : Prolongement du mur porteur et création d'un espace de rangement	152
Photo 13 : Suppression de la porte du séjour	152
Photo 14 : incorporation de la loggia dans.....	152
Photo 15 : Exemples d'intervention sur l'espace WC dans le but d'élargir le couloir	157
Photo 16 : Transformation ayant pour but l'élargissement du couloir à travers.....	158
Photo 17 : Changement de peinture et dalle de sol	159
Photo 18 : Installation d'un placard	160
Photo 19: Remplacement de l'ouverture par une niche	160
Photo 20: travaux d'embellissement au niveau de la cuisine.....	160
Photo 21 : Le marquage de l'accès à la cuisine	161
Photo 22 : La cuisine comme espace de représentation (montré).....	161
Photo 23 : Travaux de plâtre, de peinture et faïence à mi-hauteur	162
Photo 24 : Travaux d'embellissement de la chambre des enfants	162
Photo 25: Changement de faïence et d'appareils sanitaires	163
Photo 26 : le WC et SDB forment un seul espace	164

Photo 27: la SDB divisée en deux sous espaces	164
Photo 28 : Installation d'une porte coulissante pour séparer le WC de la salle de bain	165
Photo 29 : Changement de la position des portes des salles d'eau	166
Photo 30 : La cuisine comme espace caché	167
Photo 31 : Fermeture des loggias et séchoirs pour des raisons d'intimité	168
Photo 32: Renforcement de la porte d'entrée.....	169
Photo 33 : la mise en place des barreaux en fer forgé.....	170

Liste des graphes :

Graphe 1: Répartition des logements par taille	96
Graphe 2: Répartition de la population d'enquête selon le TOP et le TOL.....	105
Graphe 3: Répartition de la population d'enquête selon l'âge et le sexe.....	106
Graphe 4: Niveau économiques des ménages	107
Graphe 5: Répartition des ménages selon la durée d'occupation du logement	108
Graphe 6: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement.....	109
Graphe 7: Satisfaction des besoins par le logement.....	113
Graphe 8 : Les besoins qui ne sont pas satisfaits par le logement	113
Graphe 9: Evaluation du logement selon le degré de satisfaction des habitants.....	114
Graphe 10: Appréciation de la présence des loggias	116
Graphe 11: Le ressenti d'aise au niveau du logement	116
Graphe 12 : Installation définitive dans le logement	117
Graphe 13: Activités non prévues par le concepteur	118
Graphe 14: Causes des transformations	119
Graphe 15: Répartition des pratiques dans la salle de séjour.....	138
Graphe 16: Répartition des pratiques dans la cuisine	142
Graphe 17: Répartition des pratiques dans l'espace chambre.....	144
Graphe 18: Répartition des pratiques dans le séchoir et loggias.....	147
Graphe 19 : Transformations physiques de l'espace domestique	149

Liste des Schémas:

Schéma 1 : Composantes du comportement	7
Schéma 2: La relation Individu/Environnement selon G.Moser et K.Weiss	8
Schéma 3: Champ d'étude	13
Schéma 4: Significations de la notion d'habiter	19

Schéma 5: Les différentes sphères constituant l'habiter	31
Schéma 6: Modes de perception de l'espace selon Fisher.G.N	38
Schéma 7: Classification des besoins selon Chambart.De.Law.....	41
Schéma 8: Les principaux besoins que le logement doit satisfaire selon Jacqueline Palmade.....	42
Schéma 9: Evolution de la notion d'usage en architecture	45
Schéma 10 : Les critères de définition des grands ensembles selon Vieillard-Baron.H.....	71
Schéma 11: l'habitat collectif en Algérie.....	82
Schéma 12: Schéma d'organisation spatiale des appartements	102
Schéma 13: le rapport habitant/logement.....	119
Schéma 14 : Schéma représentant la polyvalence de la salle de séjour	140
Schéma 15: Schéma représentant la spécialisation de la salle de séjour	141
Schéma 16: pratiques adaptatives de l'espace chambre.....	146
Schéma 17: Schéma explicatif de l'impact des pratiques habitantes sur les configurations spatiales	174

Liste des cartes comportementale :

Carte comportementale 1: Répartition des espaces et mobilier selon l'appartenance (logt n°04).....	123
Carte comportementale 2: Répartition des espaces et mobilier selon l'appartenance (logt n°13).....	123
Carte comportementale 3 : Répartition des espaces et mobilier selon l'appartenance (logt n°26)....	124
Carte comportementale 4 : Répartition des espaces et mobilier selon l'appartenance (logt n°06)....	125

RÉSUMÉ

Les villes algériennes, notamment Sétif, ont connu une généralisation d'un modèle de logement collectif de type social ; le modèle des grands ensembles basé sur la production massive de logements à plans types.

Ce modèle de logement-type proposé à la population algérienne, obéit à un mode de production qui exclue l'habitant, et suit une logique de conception dominée par la rationalisation et la standardisation de ces espaces, qui lui est culturellement étrangère. Il présente ainsi des insuffisances et des carences dans la satisfaction de ses besoins, d'où son inadéquation avec la population qui l'occupe.

Afin de surmonter cet encadrement et d'assurer un minimum de cohérence entre ses pratiques sociales et les configurations spatiales de son logement, l'habitant s'engage dans la fabrication de son espace de vie à sa convenance et en fonction de ses besoins, à travers un processus d'appropriation de l'espace. D'une part, l'espace conçu influe sur les usagers à travers les valeurs qu'il véhicule. D'autre part, l'usager agit sur l'espace à travers un ensemble de pratiques adaptatives et d'autres transformatrices.

Ce travail est un essai de déterminer la façon dont l'espace domestique est vécu, pratiqué et approprié par ses habitants à travers l'étude des interactions susceptibles d'exister entre deux éléments principaux : les pratiques sociales des habitants et les configurations spatiales du logement.

A partir d'une enquête menée auprès d'un échantillon de 30 logements de type social à Sétif, on a pu déceler le modèle d'habiter propre à l'habitant et son rôle important dans la fabrication de son espace.

Mots clés : l'habiter, les pratiques sociales, les configurations spatiales, le logement collectif, l'appropriation de l'espace

Introduction :

La finalité de l'architecture « *se rapporte à une pratique d'une densité considérable, celle de l'habiter, qui accueille autant les pratiques domestiques que les autres activités de la société, et forme une chaîne de lieux solidaires, allant du logis à notre terre maison, en passant par ce lieu de vie sociale essentielle que constitue la ville.* » [Pinson. D, 1996, p272]

Cependant, l'habitat est le trait fondamental de la vie humaine et le point de départ autour duquel s'organise la vie sociale.

Depuis l'aube de l'histoire, l'habitat était l'expression des premiers traits des civilisations de l'existence humaine ; et a pris de multiples formes suivant la variété des facteurs naturels, sociaux ou culturels, depuis la cabane primitive jusqu'à l'habitat contemporain.

Le premier souci de l'homme a été la recherche d'un abri lui assurant la sécurité et la protection contre les forces hostiles .A travers le temps, et avec l'accumulation d'expériences ainsi que l'évolution des besoins de l'homme, cet espace est devenu un lieu significatif, ayant une identité spécifique et à travers lequel s'exprime un mode d'habiter et des pratiques socioculturelles.

L'étude des pratiques sociales et spatiales nous renseigne sur la complexité des relations liant l'homme à son espace ; cela se manifeste à travers l'acte d'habiter.

Philippe L.Wagner souligne que : « *Les habitations des peuples du monde reflètent les conditions physiques propres à leur environnement ainsi que les préférences et les aptitudes culturelles.* » En fait, les productions populaires sont considérées comme le meilleur exemple, car elles représentaient la projection d'un ordre culturel et social sur l'espace. Toute cité traditionnelle est le produit de conditions locales (culture, société, mode de vie, climat, site, matériaux...). Une parfaite harmonie entre pratiques sociales et configurations spatiales. [Rapoport. A, 1972]

Cette harmonie semble disparaître dans la pratique de la production urbaine et architecturale avec l'avènement de la révolution industrielle du 19^{ème} siècle qui a engendré de profondes mutations économiques, démographiques et socio spatiales.

Au lendemain de la 2eme guerre mondiale, l'Europe s'est retrouvée face à une problématique d'habitat d'ordre quantitatif. Comme réponse à cette crise du logement importante et dramatique, il fallait reconstruire le plus vite les milliers de logements détruits par la guerre. Cependant, beaucoup d'architectes s'engagent dans la reconstruction des villes d'après-guerre, suivant un esprit nouveau tout en adoptant des techniques nouvelles.

Cette époque va être animée par une nouvelle doctrine qui apparaît au début du XX^{ème} siècle, c'est **le mouvement moderne** qui va entamer une série de transformations sur l'espace traditionnel de la ville et qui va instaurer une réforme de l'habitat suivant des concepts nouveaux fondés sur l'idée du progrès et reflétant « une esthétique de l'ingénieur », à travers l'adoption des procédés de l'industrie et des systèmes de préfabrication afin d'apporter une solution au logement du plus grand nombre.

Cependant, industrialisation, rationalisation et standardisation sont devenus les éléments de base dans la production du bâtiment. Des nouvelles typologies ont vu le jour tel que : les unités d'habitation, unités de voisinages et les grands ensembles constitués de barres et tours qui symboliseront ce monde moderne.

Du fait de cette standardisation, le logement s'est vu réduit à un simple produit de consommation, un phénomène éminemment biologique et statique, comme le décrit le Corbusier, chef de file de ce mouvement, « **une machine à habiter** » qui doit simplement satisfaire les besoins fonctionnels de l'homme tout en niant la dimension historique et culturelle.

Ce modèle d'aménagement de l'espace machiniste conforme aux besoins types de l'homme moderne, devient universel et se propage dans des contextes culturels et économiques différents et notamment en Algérie, tout en effaçant la diversité constitutive de la population et en réduisant l'habitant à un simple usager de son espace habité dominé par la rationalité. Ainsi, « *la norme technique s'institue ici sur la base de considérations biologique à l'exclusion de tout autre critère anthropologique et culturel.* » rappelle [Pinson. D, 1996, p24]

Quoique ce modèle fût un moyen d'accession à la modernité, très vite des problèmes liés à l'intégration sociale et l'adaptabilité se sont apparus.

Dans le contexte algérien, l'habitant usager parvient à surmonter cet encadrement qui lui est culturellement étranger, à travers l'expression de son autonomie dans la maîtrise de son espace de vie, tout en le mettant en correspondance avec ses pratiques sociales. (Constat tiré des observations de notre environnement quotidien.)

A cet effet, cette recherche s'est portée sur la question des effets réciproques entre configurations spatiales du logement et pratiques sociales des habitants dans le logement collectif social. Nous nous intéressons à l'espace domestique en tant qu'espace de la pratique et d'investissement par les habitants.

A travers ce qui suit, nous allons cerner le cadre et les contours de cette étude ; en présentant en premier lieu les arguments du choix du thème, les objectifs assignés à la recherche, la problématique, les hypothèses ainsi que la méthode et la démarche suivies.

1. Arguments de recherche :

L'habitat comme « *élément essentiel du cadre de vie et besoin social fondamental* » [Benmatti .N.A, 1982, p.15] reste toujours un sujet d'actualité, qui par son importance à tous les niveaux : économique, spatiale et sociale suscite l'intérêt de plusieurs chercheurs de diverses disciplines. Cependant, depuis la Seconde Guerre mondiale, les recherches sur l'habitat se sont multipliées. Notre objet de recherche s'insère dans la thématique du rapport **Habitat / Société** qui sera une préoccupation majeure à partir des années 40, des architectes et des spécialistes en sociologie urbaine tel que : Daniel Pinson, Navez Bouchanine, Nicole Haumont, Henri Raymond... (Ces idées sont développées dans les chapitres théoriques).

D'une part, la question du rapport entre **le social** et le **spatial**, présente un intérêt particulier parce qu'elle surgit dans notre quotidien et désigne les relations des individus avec les espaces qu'ils occupent.

D'autre part, l'Algérie avec une démographie galopante, se trouve face à d'énormes problèmes d'habitat d'ordre quantitatif et qualitatif, soulevant ainsi des questionnements pertinents à propos de ce rapport.

Partant des observations de l'univers quotidien caractérisant le logement collectif social en Algérie, qualifié par un grand nombre de chercheurs comme un modèle de logement standard étranger, inadapté au mode de vie de la population algérienne et « *inapte à répondre qualitativement aux besoins des habitants* » [Mebirouk .H, Zeghiche .A et Boukhemis. K, 2005, p4], nous avons jugé l'importance de s'intéresser aux divers comportements et attitudes de ces habitants à l'égard de leur espace domestique imposé, afin de l'adapter à leurs pratiques socioculturelles. C'est cette problématique qui est au centre de notre préoccupation.

Par la présente recherche nous tenterons d'éclairer les effets réciproques entre le social et le spatial dans l'habitat collectif social à Sétif.

2. Problématique :

Pour répondre à un besoin énorme et urgent en matière de logements, l'Etat algérien a contribué à la production d'un cadre bâti nouveau, à partir des années 70 (suite à l'ordonnance n°74/26 du 20 Février 1974) ; c'est le modèle des grands ensembles appelés ZHUN (zone d'habitat urbaine nouvelle) située dans les périphéries des villes. Ce modèle est équivalent à celui des ZUP françaises (zones à urbaniser par priorité) et influencé par le mode de production du logement collectif adopté en Europe dans les années 1950.

La production du logement a été confiée aux bureaux d'étude étrangers qui ont reproduit à leur tour les modèles d'après guerre construits chez eux, sans se soucier de la structure de la famille algérienne ni de ses valeurs socioculturelles.

Cependant, ce modèle de logement social collectif (ZHUN), basé sur la standardisation, la normalisation et la typification à travers une approche programmatique d'immeubles parallélépipédiques répétés à l'infini sur tout le territoire, devient l'outil principal de l'urbanisation de nos villes et prend par la suite différentes formes du mode de financement : le logement social évolutif (LSE), le logement social familial (LSF), le logement social participatif (LSP), donnant un nouvel aspect au paysage urbain.

Sétif n'échappe pas à cette tendance ; comme toutes les villes algériennes, elle est caractérisée par cette répétition et cette monotonie. Sur le plan architectural, l'approche est basée sur l'assemblage sur plusieurs niveaux, de plusieurs appartements appelés cellules d'habitation adoptant une organisation spatiale prototype, obéissant à des normes rigides, copiées à partir du modèle de l'appartement occidental standard.

A ce stade, on s'interroge sur la nature de la relation entre les pratiques sociales des habitants et les configurations spatiales de ce type de logement.

Ce modèle semble nier les facteurs socioculturels de la population algérienne, d'où l'inadéquation entre ce cadre de vie et le mode de vie de ses habitants. En fait, « *Il est reproché aux spécialistes de l'architecture moderne de ne pas prendre en compte les facteurs socioculturels tels que la structure familiale, la nature des relations sociales, la place de la femme et l'importance de l'intimité à l'intérieur des constructions* » tel que le révèle [Boubekeur. S, 1986, p22]

Sur le plan spatial comment se traduit ce phénomène d'inadéquation?

A la recherche de cette harmonie entre **pratiques sociales** et **configurations spatiales**, une mise en place d'une organisation spatiale conforme à la famille est réalisée par les habitants à travers des comportements divers, afin de qualifier et d'adapter leur espace de vie à leurs pratiques, besoins et

représentations pour qu'ils puissent s'identifier à cette forme spatiale. C'est dans cette dimension que réside la complexité de l'habiter. Cela nous incite à formuler un ensemble de questions :

Comment s'exprime la relation entre les pratiques sociales et les configurations spatiales ?

Est-ce que l'espace du logement standard ne répond pas réellement aux besoins des habitants ?

Quels sont les facteurs déterminants du comportement de l'habitant dans la reconstitution de son espace ?

Comment les habitants s'adaptent –ils à ce type de logement standard?

L'étude de la relation entre les pratiques sociales et les configurations spatiales consiste à saisir la façon dont les gens vivent leur espace. Il s'agit de comprendre le rapport qui s'établit entre l'habitant en tant que contenu socioculturel et l'espace habité en tant que contenant physique, ainsi que les effets qu'exerce l'un sur l'autre afin d'assurer une certaine adaptation ;c'est-à-dire l'impact du social sur le spatial et l'inverse, tel est l'objectif de cette recherche selon laquelle nous tenterons de répondre aux questions soulevées à travers une étude de cas. A cet effet, un échantillon de logements collectif de type grands ensembles situé au centre-ville de Sétif, est choisi comme terrain d'investigation.

3. Hypothèses :

A travers cette recherche nous sommes appelés à vérifier les hypothèses suivantes :

La relation entre les pratiques sociales et les configurations spatiales s'exprime à travers un double mécanisme ;

1-L'espace conçu présente des insuffisances et des carences dans la satisfaction des besoins des individus. C'est un générateur de comportements.

2-Les pratiques habitantes conditionnent les configurations spatiales du logement.

4. Objectifs de la recherche :

Cette recherche porte un regard privilégiant sur la complexité de **l'habiter** à travers l'étude des interactions susceptibles d'exister entre deux éléments principaux : les pratiques sociales des habitants et les configurations spatiales du logement.

L'objectif général de la recherche est donc d'étudier le rapport au logement en tant qu'espace vécu, tout en mettant en évidence la corrélation qui existe entre les configurations spatiales du logement

et les pratiques sociales des habitants. Elle poursuit ainsi d'autres objectifs qui se résument dans les points suivants :

- Lire et évaluer la structure physique qu'est l'espace domestique proposé et imposé par le concepteur.

- Montrer qu'une inadéquation existe entre l'espace en tant que contenant physique et les habitants en tant que contenu socioculturel.

- Etudier l'impact du spatial sur le social à travers l'influence des configurations spatiales sur le comportement des usagers (les facteurs qui sont liés à l'espace et qui sont déterminant du comportement).

- Etudier l'impact du social sur le spatial à travers les différentes formes d'aménagement et d'occupation de l'espace que développent les habitants ayant des valeurs socioculturels spécifiques et les solutions qu'ils apportent dans l'exercice de leurs pratiques dans un espace standard, obéissant à la norme et véhiculant des valeurs étrangères.(traduction pratiques sociales dans l'organisation de l'espace).

- Déceler les facteurs qui sont à l'origine de la redéfinition des propriétés spatiales, organisationnelles et fonctionnelles de l'espace domestique.

- Identifier, décrire et classer les différentes modalités d'appropriation et les usages de l'espace domestique tel qu'il est vécu en fonction de la structure de la famille et celle du logement.

De cette dualité espace /pratiques émerge le modèle d'habiter propre à l'habitant que nous essayerons de comprendre et qui va orienter notre réflexion vers une nouvelle conception de l'espace habité répondant aux aspirations de la population algérienne et plus adaptée à elle, tout en mettant l'accent sur le rôle important de l'habitant dans la fabrication de son espace, d'où la nécessité de sa prise en considération dans le processus de conception du logement.

5. Méthodologie de recherche :

Le caractère empirique de notre objet de recherche s'inscrit dans l'étude des rapports interactionnelles Homme /Environnement, relevant des études comportementales.

Il s'agit de définir la relation entre les pratiques sociales et les configurations spatiales à travers l'étude de comportement des habitants vis à vis d'un logement type. [Moser. G, Weiss. K, 2003, p 86] soulignent que : « *la prise en compte de la complexité du vécu au sein des lieux de vie ne peut se réaliser qu'on faisant appel à l'approche transactionnelle des rapports homme/environnement* ».

Cependant, la méthode avec laquelle nous allons accomplir notre recherche prend appui sur les études comportementales et fait référence à cette approche transactionnelle, à travers une enquête

sur le comportement des habitants, permettant ainsi de recueillir les données nécessaires auprès d'un échantillon défini.

Ainsi, les outils utilisés dans le recueil et l'analyse des données sont issus des techniques de recherche en psychologie environnementale définie comme « *l'étude des interrelations entre l'individu et son environnement physique et social, dans ses dimensions spatiales et temporelles* » [Moser. G, Weiss. K, 2003, p 16]. L'observation, le questionnaire et les cartes comportementales sont retenus pour notre cas d'étude.

5.1. La recherche comportementale :

Le comportement peut être défini comme l'ensemble des mouvements, des actions et réactions organisés pour agir face à une situation donnée.

Dans la littérature s'intéressant aux comportements émerge deux variables essentielles : **l'attitude et l'action.**

Les chercheurs et les théoriciens du comportement considèrent l'attitude comme une forme passive du comportement qui représente un ensemble d'opinions et de connaissances que les individus disposent et qui suscitent une réaction donnée. La matérialisation de l'attitude se fait à travers l'action qui constitue la forme active du comportement.

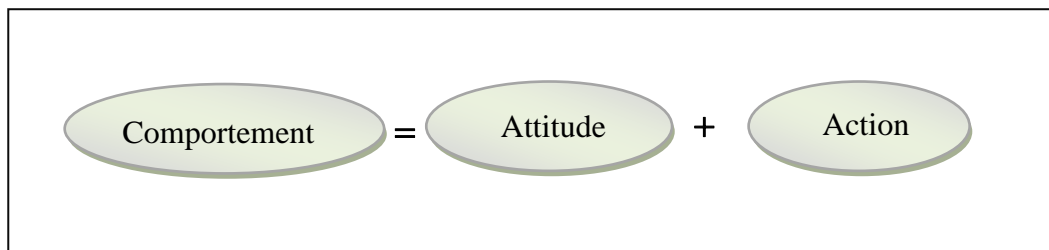


Schéma 1 : Composantes du comportement

Source : Auteur

L'étude du comportement traite les différentes utilisations que peut faire l'individu de son environnement ainsi que les effets de l'environnement sur ceux qui le produisent ou l'interprètent.

Cependant, l'espace constitue la scène dans laquelle se déroulent les comportements des individus.

Ces comportements sont dictés d'une part par la perception, la culture et le mode de vie des individus (leurs habitus) et d'une autre part par les caractéristiques physiques et matériels de l'espace. [Moser. G, Weiss. C, 2003] utilisent la notion de congruence pour désigner l'ajustement entre l'individu et son environnement. Cet ajustement peut se traduire à travers une variabilité inter

individuelle qui s'exprime par une adaptation comportementale ou à travers une variabilité de l'environnement c'est-à-dire sa modification.

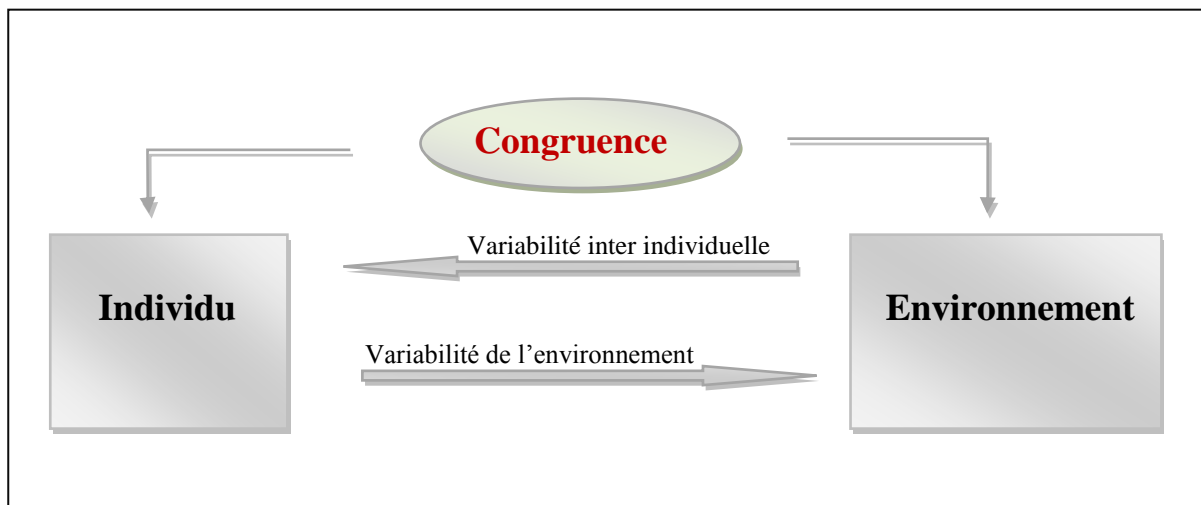


Schéma 2: La relation Individu/Environnement selon G.Moser et K.Weiss

Source : Auteur

5.2. La démarche méthodologique:

La présente recherche tente d'expliquer la relation entre les pratiques sociales et les configurations spatiales à travers une étude comportementale qui repose principalement sur la cartographie comportementale et qui traite deux axes principaux :

➤ **L'impact du spatial sur le social :**

L'étude de l'influence des configurations spatiales sur le comportement des usagers consiste dans un premier temps, à définir les caractéristiques des configurations spatiales du logement tel qu'il est conçu, suivant les lois et les règlements (taille du logement, forme, dimensions, relations spatiales et fonctionnelles) et d'examiner par la suite la satisfaction ou non des habitants envers ce type de logement, pour pouvoir dégager les conflits qui se posent dans l'utilisation de l'espace.

➤ **L'impacte du social sur le spatial :**

Il s'agit de déterminer les caractéristiques des diverses typologies de ménages (sa taille et ses caractéristiques socio économiques), ensuite faire une étude des pratiques socio-spatiales dans le logement en superposant chaque typologie sociale sur la typologie spatiale qui lui est attribuée. Cela se fait à travers :

- A- Une étude sur la pratique et l'usage de l'espace habité basée sur la méthodologie de [Sebba. R et Churchman. A, 1986], à travers leur étude consacrée à la maison et la territorialité sur un échantillon formé de 45 familles vivant dans des appartements des immeubles urbains en Israël. Cette étude consiste à examiner les différents modes d'occupation de l'espace par les différents membres de chaque famille, en classant chaque aire de l'appartement selon l'appartenance aux membres de la famille.
- B- L'étude des diverses formes d'appropriation développées par les habitants en passant par les différentes pièces du logement (la salle de séjour, les chambres, la cuisine, WC et salle de bain, couloir, séchoir).

5.3. Echantillon et échantillonnage :

Ce travail est né à partir d'observation du terrain, qui nous a mené à des questionnements sur la relation entre les pratiques sociales et les configurations spatiales. Cependant, un échantillon de logement collectif social à Sétif fut choisi comme terrain d'investigation. Il s'agit de la Cité du 08 Mai 1945 (la cité des 600 logements).

Nous avons délimité la population sur laquelle doit porter notre enquête suivant la procédure d'échantillonnage par quota, qui permet de reprendre en pourcentage la même répartition des logements de la population mère, ce qui assure plus de représentativité.

Dans notre cas, l'échantillon choisi représente 5% de la totalité des logements à usage d'habitation de la cité des 600 logements, ce qui fait que notre échantillon est limité à trente (30) logements. Cela est dû essentiellement à des raisons d'accessibilité à l'information, vu qu'on s'intéresse à l'espace domestique qui représente la sphère privé auquel parfois les habitants n'acceptent pas l'intrusion des étrangers.

La cité des 600 logements abrite :

17 % F2, 71% F3, 8% F4, 4% F5.

Pour notre échantillon (30 logements), on détermine le nombre de logements pour chaque typologie :

$Y = x \% \times n$ avec :

Y : le nombre d'appartement pour chaque typologie.

n : la taille de l'échantillon (30)

On obtient ainsi 5 logements de type F2, 21 logements F3, 3 logements F4 et 1 logement de type F5.

5.4. Les outils d'investigation:

Pour mener cette recherche, nous nous sommes basés sur la consultation des documents divers regroupant des données liées à la cité et à la conception des appartements : cahier des charges, les différents plans (plan de masse et les plans des appartements tels qu'ils sont conçus), que nous avons récupéré au niveau de la DUC (direction de l'urbanisme et de la construction) de Sétif, et qui ont été redessiné avec l'outil Autocad. L'enquête socio architecturale nous a permis de rassembler un ensemble de données textuelles et d'autres graphiques, relatives aux habitants et aux logements constituant l'échantillon pour mieux comprendre les raisons et les significations des comportements divers.

Cependant, nous avons combiné plusieurs techniques de recherche pour la collecte et l'analyse des données à savoir :

5.4.1. Le questionnaire :

La première étape de l'enquête se fait à travers des entretiens à base d'un questionnaire qui a pour fonction principale l'investigation des informations relatives à l'habitant, aux logements ainsi qu'aux pratiques et usages de l'espace domestique.

Ce questionnaire est souvent entretenu avec les femmes (mères) qui peuvent nous renseigner sur la vie domestique. Il est réalisé au domicile des habitants et rempli par nous-mêmes sur place.

Le questionnaire est composé de trois rubriques :

- **Caractéristiques du logement :**
 - Typologie (F2, F3, F4, F5)
 - Localisation (n° du bâtiment, étage)
 - Modalité d'acquisition (propriété, location)
 - Durée d'occupation du logement.

- **Caractéristiques démographiques de l'échantillon (structure des ménages) :**
 - Taille de la famille (membres de la famille, âges, sexes)
 - Catégorie socioprofessionnelle (commerçant, profession libérale, fonctionnaire, cadre supérieur,...)

- **Pratiques et usages de l'espace domestique :**
 - Répartition des activités sur les différentes pièces du logement.
 - Utilisation des espaces par les différents membres de la famille.
 - Avantages et inconvénients que présente l'espace.

- Appropriation et transformation de l'espace.

Le questionnaire comporte seize (16) questions variées entre questions fermées et d'autres ouvertes.

Les questions fermées sont de trois types :

- Questions dichotomiques ayant un choix sur deux réponses : **oui** ou **non**
- Questions de classification dans des tableaux.
- Questions à choix multiple ayant plusieurs réponses (cafétéria).

Les questions ouvertes laissent toute la liberté à l'individu de s'exprimer avec ses propres mots.

Notons qu'un questionnaire est destiné pour chaque logement.

5.4.2. Le relevé :

La seconde étape de l'enquête consiste à effectuer un relevé pour chaque logement. Elle sert à compléter et renforcer les informations recueillies à travers le questionnaire, à fournir des informations concernant la configuration spatiale de l'espace vécu, tel que les formes d'aménagement et d'occupation de l'espace (mobilier, usages) ainsi que les manières d'appropriation et de transformation de l'espace.

La photographie en tant qu'« *instrument précieux dans l'expression de la parole des lieux.* » [Moser. G, Weiss. C 2003, p231] est utilisée comme un moyen de renforcement de l'information.

5.4.3. La cartographie comportementale (behavioral mapping):

La cartographie comportementale est considérée comme une méthode privilégiée en psychologie environnementale, initiée par Ittelson, Rivlin et Proshansky en 1970. Elle est définie comme l'établissement d'une « *description graphique de la répartition spatiale des comportements pour dégager un schéma de fonctionnement des relations qui lient ces comportements aux caractéristiques de l'espace.* » [Moser. G, Weiss. C, 2003, p286]

Cependant, elle permet d'analyser la relation comportement/espace sous l'angle de l'impact du cadre physique ainsi que le rôle actif des individus dans la définition de leurs espaces physiques.

Sur la base des données recueillies à partir de l'enquête (observation, questionnaire et relevé), on établit des cartes comportementales. Ces cartes permettent la localisation des comportements dans l'espace et reflètent les diverses manières d'occupation et de pratiques de l'espace domestique en fonction des caractéristiques des ménages. Ce qui nous permet de vérifier comment les habitants utilisent les espaces et s'ils les utilisent comme prévu par les concepteurs, d'expliquer leurs divers comportements et d'analyser les interdépendances entre les deux composantes sociale et spatiale.

L'ensemble des données recueillies à partir de l'enquête est soumis à l'analyse afin d'en tirer les résultats de la recherche. Cette analyse peut prendre deux formes selon la nature des données :

-Des tableaux et des graphes (histogramme, cercles proportionnel...) concernant les données quantifiables.

-Des plans, des cartes comportementales, des photos et des schémas concernant les données ayant un aspect qualitatif.

6. Structure du mémoire :

Cette étude comporte cinq (05) chapitres ; dont les trois premiers forment le cadre théorique de la recherche, fournissant un éclairage sur les concepts clés relatifs au sujet, alors que les trois derniers s'intéressent à l'étude de cas.

-Le chapitre I :

Ce chapitre est consacré à la présentation des diverses définitions et approches qui se sont intéressées à l'habiter, l'habitat et l'habitation.

-Le chapitre II :

Intitulé : Espace et pratiques habitantes abrite deux volets :

L'un s'intéresse à l'espace et son passage d'un espace architectural conçu à un espace vécu, et l'autre traite les notions en rapport avec les pratiques et les usages de l'espace tel que : le besoin, l'usage, les pratiques sociales et spatiales, les modèles culturels et l'appropriation de l'espace.

-Le chapitre III :

Il traite la genèse de l'habitat collectif et sa typification et standardisation ainsi que le contexte économique et politique de l'avènement des grands ensembles en occident, pour ensuite passer au contexte Algérien, en évoquant les diverses politiques et modalités de production du logement collectif.

-Le chapitre IV :

C'est le chapitre consacré au cas d'étude. Il comporte un aperçu sur les différentes périodes de construction de l'habitat collectif dans la ville de Sétif, pour se focaliser ensuite sur la cité des 600 logements choisie comme support pour l'étude des comportements des habitants à l'égard de leur espace.

-Le chapitre V :

Il est destiné à l'analyse et l'interprétation des résultats, à travers lequel nous allons mettre en évidence les différentes manières dont l'espace domestique est vécu et perçu quotidiennement.

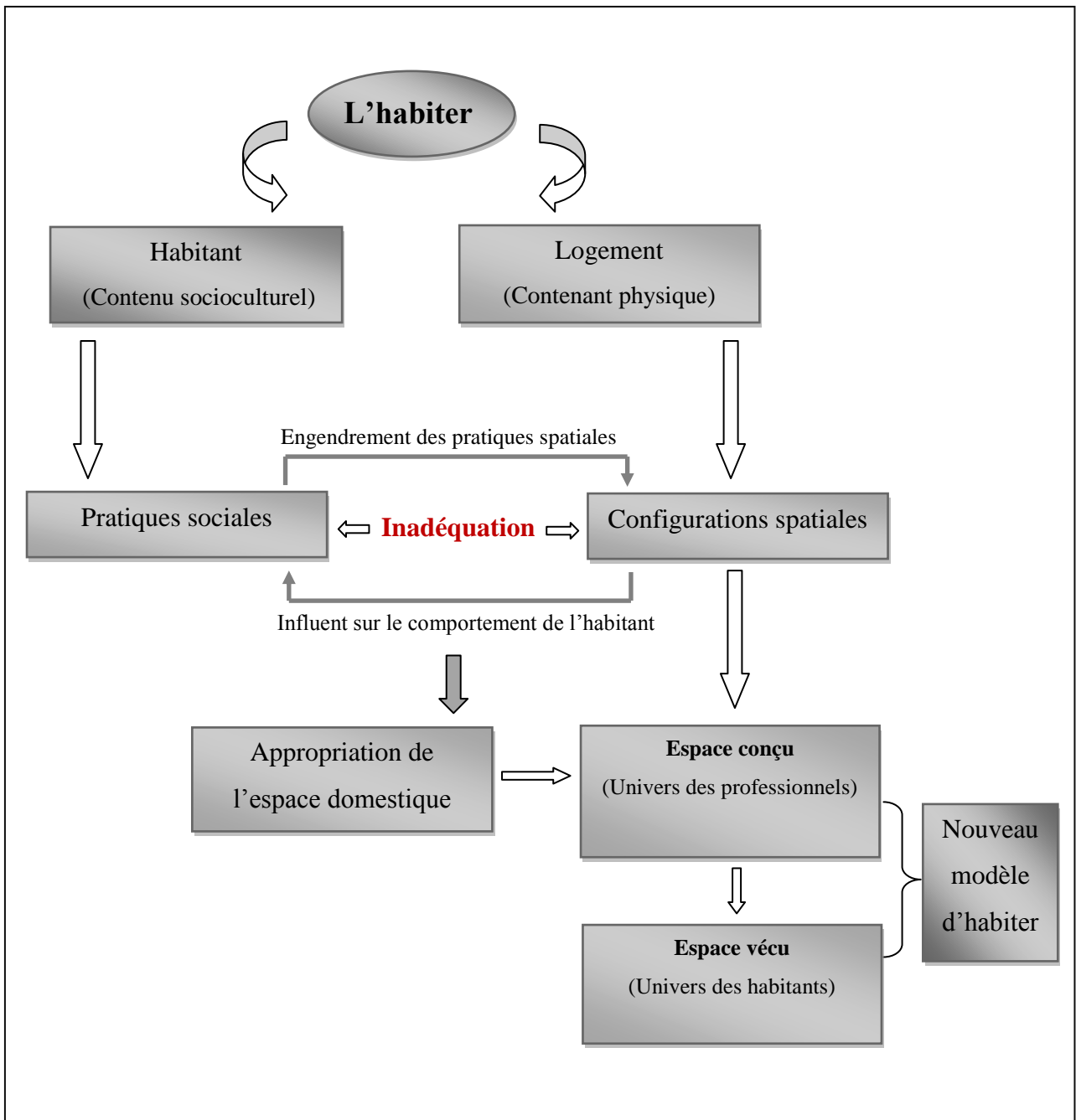


Schéma 3: Champ d'étude

Source : Auteur

- Références :

- Benmatti. N. A**, 1982, « l’habitat du tiers-monde cas de l’Algérie » SNED Alger
- Boubekeur. S**, 1986 L’habitat en Algérie : Stratégies d’acteurs et logiques industrielles, édition OPU, Alger
- Mebirouk. H, Zeghiche. A, Boukhemis. K**, 2003, « Appropriations de l’espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d’adaptabilité ou contournement de normes ? » in *Norois* [En ligne], 195 | 2005/2, mis en ligne le 07 août 2008, consulté le 27 février 2012. URL : <http://norois.revues.org/513> ; DOI : 10.4000/norois.513
- Moser. G , Weiss. k** , 2003, « Espaces de vie Aspects de la relation homme –environnement » Armand Colin.
- Pinson. D**, 1996, «architecture et modernité» Flammarion Architecture Paris
- Rapoport. A**, 1972, « Pour une anthropologie de la maison » Ed Dunod.Paris
- Sebba. R , Churchman. A**, 1986, «The Uniqueness of the Home» in *Arch. & Comport./Arch. & Behav.*, Vol. 3, n. 1, p. 7-24

Chapitre 0I : Concepts et définitions : l'habiter, l'habitat, l'habitation

Introduction :

Pour redonner un certain sens à nos espaces de vie, nous devons comprendre notre façon de les regarder, vivre et pratiquer. Pour ce faire, on doit d'abord se questionner sur l'acte d'habiter qui est central dans notre étude. « *“Habiter” est un verbe qui impressionne, qui dit plus qu'il ne contient, qui se prend pour une corne d'abondance, s'ouvre telle la boîte de pandore, se charge de tous les désirs clandestins que le vaste monde adopte comme possibles.* » [Paquot. T, 2005, p 163]

Depuis la seconde moitié du XXe siècle, l'habitat fait l'objet de recherches pluridisciplinaires : psychologie environnementale, philosophie, anthropologie, sociologie, géographie, architecture etc. Cet ensemble d'approches variées s'intéressant au rapport qui s'établit entre l'individu et son environnement bâti, correspond au moment de rencontre entre sciences humaines et architecture pendant les années 1960, comme une sorte de réaction contre le logement de masse initié par le mouvement moderne, ce qui a donné au verbe habiter toute la richesse de son sens.

Cependant, on a jugé nécessaire dans un premier temps d'éclairer et de revoir la signification de trois termes qui ne peuvent être dissociés, à savoir : **l'habiter, l'habitat et l'habitation**. Ce chapitre a comme objectif de clarifier le sens de l'habiter, tout en montrant sa richesse à travers les différentes disciplines citées plus haut.

1. L'habiter:

1.1. Etymologie du verbe habiter :

Étymologiquement le verbe « habiter » est emprunté au latin « habitare » qui renvoie aux termes « habere » avoir souvent, posséder, et « habitudo » habitude, et qui veut dire aussi demeurer ou rester. Dans l'étymologie grecque, Liicéanu (1983), découvre que l'usage des verbes de l'habitation oikein, naein, demein... à travers l'idée de durée et de stabilité renvoie au verbe « être » dont ils étaient de véritables synonymes. [Serfaty-Gazon. P, 1985]

Ce n'est qu'à partir du XI^{ème} siècle, que le verbe « **habiter** » apparaît dans la langue française et indique « le fait de rester quelque part, d'occuper une demeure » ; il revêt ainsi deux dimensions, l'une temporelle et l'autre spatiale qui expriment que l'habiter s'inscrit à la fois dans l'espace et la durée. Au XV^{ème} siècle, le terme s'enrichit d'une nouvelle signification : « habiter un pays » c'est

le peupler. En 1694, la première édition du Dictionnaire de l'Académie française semble fixer définitivement le sens d'habiter : « faire sa demeure, faire son séjour en un lieu. Habiter un lieu ».

[Blua. V, 2009]

1.2.Contextes sémantiques et théoriques de l'habiter :

Selon la discipline et le contexte, on note plusieurs acceptions :

1.2.1. La notion d'habiter chez les philosophes:

L'enrichissement de la notion d'habiter revient aux philosophes Gaston Bachelard et Martin Heidegger, qui sont les premiers à découvrir la complexité de cette notion primordiale, à travers sa dimension existentielle. Habiter est considéré comme un phénomène indispensable à l'homme puisqu'il exprime sa manière « d'être au monde » et d'exister, ainsi que le fait de demeurer et séjourner.

« L'homme, rappelle la phénoménologie, vient au monde et, dès ce premier instant, est en relation avec lui-même et avec son environnement naturel et social. Exister, être, signifie donc d'emblée être là, situé, localisé, mais aussi inséré dans une communauté, à un temps donné, tandis que la venue au monde signifie le mouvement de l'être vers celui-ci. Ce mouvement est celui du projet par lequel la personne va saisir les significations que le monde lui offre et, dans ce même mouvement, apporter du sens au monde dans lequel il choisit d'exercer son action. » [Serfaty-Garzon. P, 2003, p2]

Selon M. Heidegger, la compréhension de l'essence de l'habiter étant « *le trait fondamental de l'être* » qui englobe tout le cadre des relations entre l'homme et l'espace, passe par le rapprochement entre cette notion et « être » qui ressort de l'analyse étymologique des termes allemands, exposée dans son ouvrage « *essais et conférences, 1958* ».

Du vieux allemand : **-Bauen** veut dire habiter.

-Bin veut dire être.

-Buan veut dire bâtir.

On remarque que les trois mots ont la même racine, et il ya un lien entre habiter et bâtir (buan et bauen), et une filiation entre bâtir et être (buan s'apparente à bin), donc je suis (du verbe être) équivaut j'habite. « *Cette exploration, dit Heidegger, établit la filiation entre « j'habite » et « je suis » et le fait que ces deux termes aient pu être indistinctement utilisés dans une langue, le fait que cette langue ait pu aussi, à un moment donné de son évolution, identifier l'habiter au bâtir, sont des*

indications certaines de la nature coextensive de l'être et de l'habiter» [Serfaty-Garzon. P, 2003, p2]

[Heidegger.M, 1958, p. 173] affirme que : « *Être homme veut dire : être sur terre comme mortel, c'est-à-dire : habiter.* » ; il explique encore que c'est à partir de l'habitation (en tant que bâtir), que l'existence de l'homme doit être pensée. « *Le rapport de l'homme à des lieux, et par des lieux, à des espaces réside dans l'habitation. La relation de l'homme et de l'espace n'est rien d'autre que l'habitation pensée dans son être.* » [Heidegger .M, 1958.p.188]

Ainsi, c'est en édifiant son habitation, que l'homme définit son territoire, et par la suite participe à l'édification du monde.

L'homme bâtit parce qu'il habite, et il habite parce que « *habiter est la manière dont les mortels sont sur terre* ».bâtir « *est dans son être, faire habiter. Réaliser l'être du bâtir, c'est édifier des lieux par l'assemblage de leurs espaces. C'est seulement quand nous pouvons habiter que nous pouvons bâtir* » [Heidegger. M, 1958, p. 191]

En somme, l'acte d'habiter est décrit par Martin Heidegger, en tant qu'activité constructive et constitutive de l'être humain. C'est plus que se loger ou résider.

Le philosophe français [Bachelard. G, 1957], dans son œuvre : la poétique de l'espace, explore l'habiter à travers l'intimité et la rêverie. Pour lui, l'habiter est avant tout imaginaire parce qu'il intègre nos souvenirs, nos émotions, nos sentiments nos perceptions et rêves. Il englobe également les événements de notre vie privée ; notre passé, présent et avenir, d'où la notion d'intimité. Il rappelle qu'habiter c'est occuper une maison et que tout espace habité porte l'essence de la maison qui est « *notre coin du monde, notre premier univers* ». [Bachelard G, 1957, p24]

Il la conçoit comme le refuge de l'homme, le cadre d'apprentissage et des souvenirs d'enfance, l'espace avec lequel il se trouve en relation continue, dans lequel se déploient ses activités et sur lequel il projette son identité, son intimité, ses rêves et ses aspirations.

Dans son article « la maison des philosophes (à partir d'une lecture de Martin Buber) », Benoit Goetz associe l'habiter à la maison, non en tant que type architectural comme le pavillon ou la villa, mais comme « *un mode de comportement, une manière d'être à l'espace ou de posséder un espace* ». [Goetz. B, 2007, p42]

Du point de vue philosophique, habiter signifie être en relation avec l'environnement, organiser son univers et agir sur l'espace pour le qualifier et constituer son habitation. Cependant, l'habiter véhicule l'idée de demeure, d'inscription dans la durée et d'enracinement dans un coin du monde afin d'affirmer son existence et participer à l'habitabilité du monde.

1.2.2. Habiter en géographie :

Les termes « habiter » et « habitat » sont d'un usage commun en géographie. Selon le dictionnaire critique de la géographie « habiter » désigne le fait « d'avoir son domicile en un lieu ». [Théry & Brunet, 1993, p. 250]

Dans la géographie classique, pour Albert Demangeon et Jean Brunhes, habiter renvoie à l'habitat, «ensemble et arrangement des habitations dans un espace donné. » et à l'habitation, c'est-à-dire à la description des formes des maisons, non sans rapport avec le milieu physique. [Blua. V, 2009, p2]

Michel Sivignon met en évidence la contribution de Maurice Le Lannou dans l'enrichissement du verbe « habiter » à travers la publication de son ouvrage « la géographie humaine » après la Seconde Guerre mondiale. Dans cet ouvrage Maurice Le Lannou propose une nouvelle définition de la géographie qui serait « la science de l'homme-habitant », et mettrait beaucoup de sens dans le verbe habiter. Il écrit : « *habiter, c'est vivre sur un morceau de la planète, en tirer de quoi satisfaire les besoins élémentaires de l'existence, et dans une mesure variable, un certain nombre de besoins acquis et de commodités superflues* ». Pour lui, habiter renvoie à la connaissance des relations liants les hommes aux lieux où ils vivent et signifie à la fois « *demeurer, posséder, construire et vivre en symbiose avec un espace concret.* » [Sivignon. M, 1993, p215]

Au début des années 1970, Armand Frémont introduit le concept d'habiter dans son ouvrage « la région, espace vécu ». Cependant, habiter devient le nouveau nom de l'espace vécu.

Ces travaux et d'autres ont permis de développer la vision de la géographie à la notion d'habiter qui a un caractère multidimensionnel, en passant d'une géographie s'intéressant aux formes et ignorant les distinctions entre les sociétés, à une géographie qui s'appuie sur une lecture culturelle comme l'affirme Jean François Thémines. Cependant, l'habitat est considéré comme « *un élément majeur de la culture matérielle, l'expression de la mentalité des habitants et de leur rapport à leur milieu.* » [Serfaty-Garzon. P, 2003, p2]

Aux yeux des géographes, habiter désigne le rapport d'interaction entre les individus, les groupes et l'espace géographique. C'est la manière dont les individus occupent, utilisent, investissent et agissent sur l'espace. Ce processus permet à fois la construction des individus, des sociétés et des espaces qualifiés qu'on peut appeler lieux.

Cependant, plusieurs géographes ont une approche phénoménologique de la notion d'« habiter ».

Selon [Hoyaux. A.F, 2002] : « *habiter pour l'être-là, c'est se construire à l'intérieur d'un monde par la construction même de celui-ci* », en considérant l'être-là comme l'acteur principal qui

territorialise son monde. Habiter est donc construire des territoires dans lesquels les êtres peuvent exercer leurs pratiques quotidiennes. On peut ainsi comprendre l'être à travers le là qu'il habite, c'est-à-dire à travers son habiter.

Selon Olivier Lazzarotti, l'habiter est une construction, une expérience personnelle du monde qui reflète le soi-même de chacun. « *C'est se construire en construisant le monde* »

[Stock. M, 2004] propose une conceptualisation de l'habiter fondée sur la pratique des lieux qui va au-delà de la simple fréquentation et des seuls rapports au lieu. Il écrit : « *La question de l'habiter est fondamentalement une question de pratiques, associées aux représentations, valeurs, symboles, imaginaires qui ont pour référent les lieux géographiques.* »

La pratique des lieux désigne les manières dont les individus font avec les lieux. Habiter c'est « faire avec de l'espace » au lieu « d'être dans l'espace ».

De nos jours, les géographes tel que Jean François Thémimes, constatent que la notion d'habiter est liée à celle de mobilité ; dans un contexte où l'individu pratique une multitude de lieux distincts de celui de résidence, ce qui nécessite une circulation importante. Donc habiter c'est bouger.

En somme, la notion d'habiter a plusieurs significations à savoir :

- Un rapport d'interaction entre l'individu et le lieu.
- La construction des lieux
- Le fait d'avoir une maison dans un lieu.
- Ce que font les individus avec les lieux (la pratique des lieux à travers des activités humaines).
- La perception et la représentation de l'espace par l'individu (l'espace vécu).
- La mobilité.

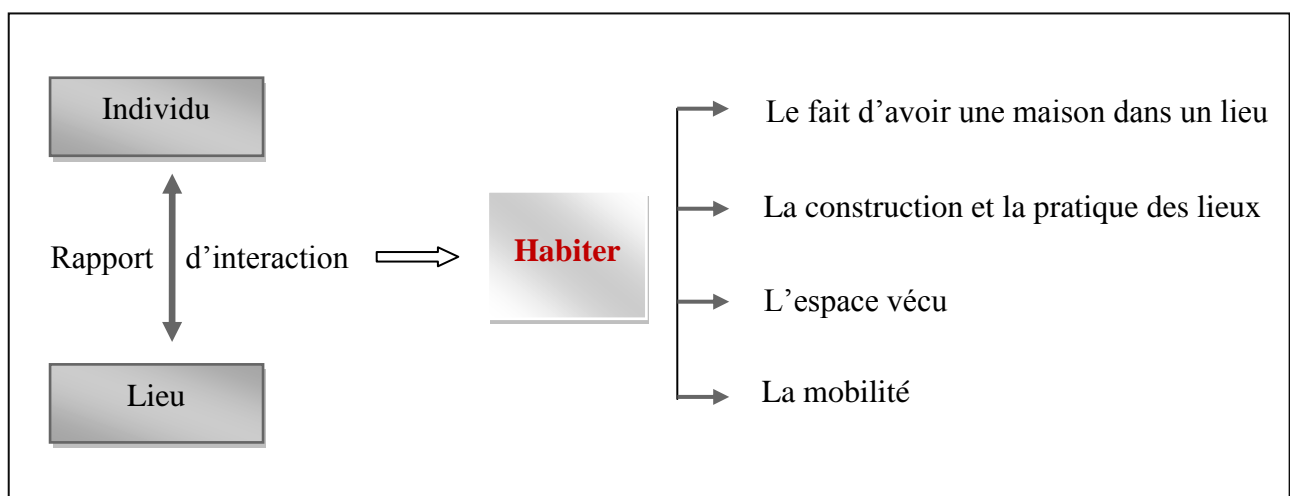


Schéma 4: Significations de la notion d'habiter

Source : Auteur

1.2.3. L'habiter en architecture :

L'objet de l'architecture est de concevoir le cadre de la vie quotidienne, c'est-à-dire l'habitat. [Claire. J et Duplay. M, 1982, p 215- 216] définissent l'habitat selon deux points de vue : l'un fonctionnel, considérant l'habitat comme « *l'ensemble formé par le logement, ses prolongements extérieurs, les équipements et leurs prolongements extérieurs, les lieux de travail secondaires ou tertiaires* ». Et l'autre morphologique, celui de l'habitat entendu comme « *l'ensemble des systèmes en évolution qui créent le lieu de ces différentes activités.* »

En architecture, la conception la plus familière de l'habiter est celle qui l'interprète comme séjour de l'homme dans l'espace. [Bousbaci.R]

Cependant, habiter signifie demeurer, loger, résider, héberger, nicher, giter, camper, occuper, s'installer... Cette acception va de la vision fonctionnaliste de l'espace à la conception la plus poétique de l'habiter.

1.2.3.1. L'approche fonctionnelle de le Corbusier (la vision utilitariste de l'habiter):

Le contexte d'après-guerre, caractérisé par une crise aigüe de logement a nécessité une forte participation d'architectes qui vont entraîner une série de transformations sur l'espace traditionnel de la ville, en s'appuyant sur l'idée du progrès et en adoptant une nouvelle doctrine, celle du mouvement moderne qui opte pour la construction de logements de masse. Cependant, on assiste à une conception techniciste et fonctionnelle de l'habitat développée par le Corbusier et les partisans de la charte d'Athènes (1943) qui associent la maison à " une machine à habiter" présentant un type d'aménagement rationnel et pratique destiné à un homme courant, et l'action d'«habiter » à une des fonctions humaines citadines, à côté d'autres fonctions comme « circuler », « travailler », « se recréer ». Dans un article de sa revue « l'esprit nouveau », il écrit: « *Une maison est une machine à habiter. Bain, soleil, eau chaude, eau froide, température à volonté, conservation des mets, hygiène, beauté par proportion.* » [Le Corbusier, 1923, p73]

Cette fameuse expression de « la machine à habiter », véhicule quatre principes qu'on retrouve dans l'automobile, à savoir : le confort, la fonctionnalité, la sécurité et le standard. Le Corbusier écrit encore : « *Une maison : un abri contre le chaud, le froid, la pluie, les voleurs, les indiscrets. Un réceptacle de lumière et de soleil. Un certain nombre de cases affectées à la cuisine, au travail, à la vie intime* » [Le Corbusier, 1923, p89]

Cette vision restrictive de l'habiter comme un objet, un outil mis à la disposition des habitants, qui sont reconnus comme de simples usagers de l'espace construit, ne permet pas de répondre à tous

leurs besoins. Ainsi, à travers cette architecture de « style international », le concept de l'habiter ou de l'habitat se trouve limité. [Roux.M, 2002, p135] écrit à ce propos : « *Le paradigme de la modernité vide l'habiter en poète de sa substance et menace d'impossibilité l'acte d'habiter : il devrait s'éteindre de lui-même à force de désespérer les êtres. Plus la modernité déterritorialise et réinstalle les êtres sur des standards plus ces derniers cherchent à leur échapper en recréant partout où ils le peuvent les conditions d'une poésie.* »

En effet, l'échec du mouvement moderne va montrer que l'habitat couvre une dimension plus globalisante que le logement, simple abri physique (unité d'habitation, appartement ou maison), en s'étalant vers ses prolongements (espaces intermédiaires et extérieurs) et ses équipements.

Cependant, l'habitat représente le milieu de vie des hommes, leur offre la possibilité d'une réappropriation des espaces de vie en fonction de leurs valeurs socio culturelles, d'où la vision poétique de l'habiter.

1.2.3.2. L'approche existentielle de Norberg Schulz (la vision poétique de l'habiter) :

A partir des années 1970, de nouvelles visions apparaissent, faisant de l'habiter un fait historique et culturel, ce qui a fait introduire le questionnement phénoménologique en architecture.

L'architecte norvégien Norberg Schulz s'est inspiré des théories d'Heidegger, et a introduit le concept existentiel en 1971 ; pour lui **prise existentielle** et **habiter** sont synonymes. Il considère l'action d'habiter comme une caractéristique fondamentale de l'homme, à travers laquelle, il se met en rapport d'amitié avec un lieu donné, et auquel il s'attache et s'identifie par la suite. Il écrit : « *Habiter quelques part implique qu'un rapport significatif s'est établi entre un être humain et un milieu donné. Par cet acte l'habitant s'approprie d'un monde ; son installation correspond à la découverte de lui-même et à la définition de son être dans le monde.* » [Schulz. C.N, 1985, p13]

Schulz s'oppose à la conception de l'habitat entendu comme un toit abritant un certain nombre de mètres carrés. Pour lui le concept d'habitat véhicule trois idées principales : La première est liée à la rencontre et l'échange de produits, d'idées et de sentiments avec d'autres êtres humains. La seconde concerne le partage d'un certains nombres de valeurs communes. La dernière est celle du choix et de la construction d'un petit monde personnel pour l'affirmation du soi.

Cependant, il définit l'habitat à travers deux aspects qui sont l'identification et l'orientation auxquels on parvient à travers l'espace organisé et la forme construite. Il interprète l'identification comme « *le rapport significatif de l'être humain avec un monde de choses* » [Schulz. C.N, 1985, p16], en l'associant à la vie de tous les jours et aux actions quotidiennes, donc à l'appropriation du monde. Tandis que, l'orientation saisit la corrélation spatiale entre les choses. Il écrit à ce propos: « *L'habitat participe d'une orientation et à l'identification. Nous devons découvrir où nous sommes*

et qui nous sommes pour que notre existence acquière une signification. » [Schulz. C.N, 1985, p7] et c'est ainsi qu'il aboutit plus tard à définir l'architecture comme « *un art du lieu* ». [Schulz. C.N, 1997, p23]

1.2.3.3. L'habiter en sociologie :

Dans une perspective sociologique, l'habiter est lié aux traits socio culturels caractérisant une société donnée. En effet, on considère l'habitat comme un «phénomène social» étant un support spatial d'une organisation sociale. Ainsi, « *l'espace habité est évidemment une construction sociale* » [Segaud. M, 2007, p7]

Certains auteurs tel que : Bourdieu, à travers sa lecture symbolique de la maison kabyle, Chombart de Lauwe, à travers son étude sur l'habitation des familles ouvrières, ont montré la possibilité de faire la lecture d'une organisation sociale à travers l'analyse de l'espace habité, d'où la correspondance entre l'habitat et la société. En effet, la diversité des formes d'habitat reflète les diverses sociétés, cultures et civilisations de l'histoire. Certains, vont encore plus loin en avançant que « l'habitat est la projection de la société dans l'espace » [Kandriche. M, 1993, p30]

Au cours des années soixante, Henri Lefebvre introduit le concept de l'habiter dans la sociologie urbaine, à travers la préface à l'habitat pavillonnaire d'Henri Raymond. Cependant, il opte pour une acception plus ou moins heideggérienne que sociologique de l'habiter en écrivant : « *La terre est l'habiter de l'homme, cet 'être' exceptionnel parmi les 'êtres' (les 'étants'), comme son langage est la Demeure de l'être.* » [Lefebvre. H, 1966, p7]

Quelques années plus tard, il développe son approche sociologique de l'habiter qu'il considère comme un fait anthropologique, une dimension humaine de l'homme, qui se distingue d'une société à une autre selon la culture et la civilisation, et qui se traduit dans la vie quotidienne. Il écrit : « *La façon d'habiter ou les modalités de l'habiter s'expriment dans le langage. La vie quotidienne exige une perpétuelle traduction en langage courant de ces systèmes de signes que sont les objets qui servent à l'habiter, aux vêtements, à la nourriture* ». [Lefebvre. H, 1966, p11]

Pour lui, l'habiter possède un plus par rapport à l'habitat : « *Avant l'habitat, écrit-il, l'habiter était une pratique millénaire, mal exprimée, mal portée au langage et au concept, plus ou moins vivante ou dégradée, mais qui restait concrète, c'est-à-dire à la fois fonctionnelle, multifonctionnelle, transfonctionnelle* » [Lefebvre. H, 1968, p25]

C'est un mode opératoire dans la fabrique de la ville. Il s'étale au-delà de l'espace intime qu'est le logement, et se définit en référence à son environnement social.

Il le conçoit à partir de deux systèmes complémentaires : l'un sémantique qui est le système verbal, c'est à dire le langage à travers lequel s'exprime l'état de bien être ou mal être de l'habitant, et l'autre sémiologique qui est le système objectal, qui exprime l'habiter à travers une appropriation physique des lieux. « *Il y a double message, celui des mots, celui des objets [...] Le système des objets permet de cerner et d'analyser le système de significations verbales...* » [Lefebvre. H, 1966, pp12-13]

Cependant, il insiste sur l'importance de la compréhension des logiques et pratiques habitantes, qui qualifient l'espace, le socialisent, lui donnent les qualités d'un lieu de vie et par conséquent permettent à l'individu d'habiter poétiquement. Il souligne que : « *l'être humain (ne disons pas l'homme) ne peut pas ne pas habiter en poète. Si on ne lui donne pas, comme offrande et comme don, une possibilité d'habiter poétiquement ou d'inventer une poésie, il la fabrique à sa manière* » [Lefebvre. H, 1970, p113]

Dans la même logique, Henri Raymond et Nicol Haumont abordent l'habiter en tant que produit façonné par l'habitant, en référence à ses modèles culturels qui impliquent à la fois une pratique et une symbolique. [Haumont. N, 1968, p181] précise : « *Le logement n'est pas une « machine à habiter », comme dit le Corbusier, susceptible de procurer une vie harmonieuse par la satisfaction de besoins répertoriés une fois pour toutes, quel que soit l'individu auquel il est destiné. On ne peut pas demander à l'habitant de s'adopter à un logement qui lui est attribué sans tenir compte de ce que signifie pour lui le fait habiter.* »

Cependant, à travers l'étude sur l'habitat pavillonnaire, l'équipe de Raymond voulait comprendre le sens vécu de l'habitat en examinant les pratiques spatiales des résidents des pavillons. Ce qu'on retient de cette étude, c'est que l'espace domestique s'appréhende en tant qu'espace vécu, pratiqué, organisé, investi et utilisé par l'habitant, que les usages du logement sont liés plus à la société qu'au type d'habitat et que l'habitant est l'acteur social le plus important et non pas un simple usager de l'espace qu'on lui propose. A cet effet, le concept d'appropriation est primordial dans la compréhension de l'habiter. « *L'habiter est d'abord constitué par des objets, par des produits de l'activité pratique : les biens meubles ou immeubles.* » [Lefebvre. H, 1966, p7]

1.2.3.4. L'habiter en anthropologie :

L'anthropologie en tant que discipline s'intéressant à l'étude de la dimension sociale de l'homme de l'homme [dictionnaire le petit Larousse] a pleinement participé à l'enrichissement du concept d'habiter. En effet, il lui revient le fait d'avoir mis en lumière la dimension cachée du rapport réciproque : "Espace / Société".

Marion Segaud considère l'acte d'habiter comme l'un des quatre (04) indicateurs explicatifs des relations des hommes à l'espace, à savoir : habiter, fonder, distribuer et transformer.

Pour lui « *Habiter c'est dans un espace et un temps donnés, tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun de s'y identifier. L'habiter est un fait anthropologique, c'est-à-dire il concerne toute l'espèce humaine [...] Habiter ne se décline pas de la même manière selon les époques, les cultures, les genres, les âges de la vie...* ». [Segaud. M, 2007, p70]

L'anthropologue Amos Rapoport, dans son livre "Pour une anthropologie de la maison" souligne le rôle déterminant de la culture dans la diversité des formes de l'habitat, et accorde une importance particulière aux dimensions socioculturelles qui influencent l'environnement bâti ainsi que la manière d'utilisation de l'espace. En fait, le but actif de l'habitat réside dans le fait de constituer une unité de vie signifiante au sein de l'espace social d'une culture. Rapoport définit ensuite la maison comme : « *une institution créée dans toute une série d'intentions complexes, et n'est pas simplement une structure, son but est la création de l'environnement le mieux adapté au mode de vie d'un peuple (une unité sociale de l'espace).* » [Rapoport. A, 1972, p64]

D'autres études relevant de l'anthropologie, tel que l'étude de [Mauss. M, 1974] consacrée aux Eskimos, à travers laquelle, il montre les variations des organisations spatiales et sociales selon les variations saisonnières. Il distingue deux genres d'habitat obéissant à deux modes de groupement opposables correspondant à deux morales, deux sortes d'économie domestique et de vie religieuse: l'un sous forme de maisons resserrées contenant plusieurs familles formant un groupe en hiver et caractérisé par une vie sociale remarquable, et l'autre sous forme de tentes dispersées dont chacune abrite une seule famille en été, ce qui entraîne un relâchement des liens sociaux.

L'étude de [Lévi-Strauss. C, 1966] sur le village des indiens Bororos qui vivaient dans les forêts amazoniennes montre que la structure morphologique du village, sa distribution de manière concentrique, constitue une parfaite traduction de son organisation sociale tel que les relations de parenté et la répartition des tâches selon les sexes.

L'ensemble de ces travaux affirme que les types d'habitations, leurs formes, leurs localisations, l'agencement et la distribution des espaces, la variation des matériaux de construction, véhicule l'intention de traduire un modèle culturel propre à une société donnée.

2. L'habitat :

2.1. Etymologie du terme:

Le philosophe contemporain, Thierry Paquot revient sur l'étymologie du terme. Le mot "habitat" appartient au vocabulaire de la botanique et de la zoologie ; il indique d'abord, vers 1808, le territoire occupé par une plante à l'état naturel, puis vers 1881, le "milieu" géographique adapté à la vie d'une espèce animale ou végétale, ce que nous désignons dorénavant par "niche écologique". Au début du XXe siècle, cette acception est généralisée au "milieu" dans lequel l'homme évolue. Enfin, dans l'entre-deux guerres, on dira "habitat" pour "conditions de logement". [Paquot. Th, 2005, p49]

A partir de ces significations étymologiques, il apparaît que l'habitat constitue le territoire comportant les éléments nécessaires à la vie quotidienne et permettant à l'être humain d'accomplir ses activités journalières, tout en répondant à ses besoins tant biologiques que psychologiques. Tandis que, la considération de l'habitat comme "conditions de logement" se voit restrictive.

2.2. Notions contemporaines de l'habitat:

La théorie révèle une multitude de définitions de l'habitat. Ce concept est associé d'abord au « lieu où l'on s'est établi, où l'on vit, où l'on est habituellement ». [Théry. H, 1993, p. 249] Ainsi, par définition l'habitat est le lieu d'habitudes. Il est souvent utilisé pour désigner le logement, l'habitation, l'appartement, la maison, le logis...alors que sa signification est plus large, comme l'affirme [Allen. B, 1998] à travers une enquête réalisée dans des quartiers d'habitat social à la périphérie parisienne « *L'habitat, c'est le logement et au-delà...* ». L'habitat englobe à la fois l'appartement, les espaces intermédiaires (la cage d'escalier, l'ascenseur, le hall d'entrée, le parking, la cave...), les espaces extérieurs et les équipements ainsi que tous les itinéraires de la vie quotidienne.

D'après [Benmatti. N, 1982, p20] « *L'habitat comprend d'abord le logement, quel que soit sa nature, appartement ou villa, sa surface, son volume ou son confort. Il comprend aussi l'ensemble des équipements socio- économiques et les infrastructures de viabilisation.*»

Ainsi, l'habitat est donc cette forme de groupement des individus définis par rapport au cadre naturel et fonctionnel qui supporte et environne ce groupement. Il se définit à la fois en chiffre, donc par rapport au nombre et par un lieu ou une forme de lieu, donc par rapport à l'espace et à un espace qualifié. [Pierre. G, 1972]

Ces définitions se limitent à l'énumération et la description des éléments constituant l'habitat tout en l'assimilant aux conditions de logement. Tandis que, le vrai sens de l'habitat exprime l'idée d'un milieu de vie.

2.3. L'habitat, un milieu de vie des hommes:

A travers le croisement disciplinaire, le concept d'habitat a acquis une signification globalisante. « L'habitat n'est pas qu'un toit abri, foyer ou logis, mais un ensemble socialement organisé... vise à satisfaire ses besoins physiologiques, spirituels et affectifs : il le protège des éléments hostiles et étrangers, il lui assure son épanouissement vital. L'habitat intègre la vie individuelle et familiale dans les manifestations de la vie sociale et collective » [Encyclopédie Universalise 2002].

Cependant, l'habitat représente le milieu de vie des hommes, auquel ils s'identifient et à travers lequel s'exprime leur relation au monde. Ce milieu de vie constitue un espace singulier pour son habitant.

[Roux. M, 2002, p 18] souligne que : « *Tout espace singulier est fait de l'arrangement plus ou moins complexe d'une quantité de structures élémentaires qui composent la signature des sociétés. Il a ses règles et codes.* »

Ainsi, l'homme organise son habitat selon ses besoins, ses activités en référence à ses valeurs socio culturelles. « *Rendre sien un espace c'est bien le singulariser pour le construire selon son identité, ses sentiments et sa culture* » [Segaud. M, 2007, p 37.]

Cet investissement physique et symbolique de l'espace révèle l'existence d'une certaine compétence chez l'homme habitant. A cet effet, l'habitat est « *le projet d'engager l'espace habité dans la construction de soi* » [Serafty-Gazon. P, 2003.p4]

Enfin, l'habitat dépasse l'espace du logement. Il englobe l'ensemble des espaces physiques (le logement et ses prolongements) en tant que support des activités humaines et des relations sociales. « *L'habitat intègre ainsi les rapports et complexes du logement avec l'ensemble qui compose l'environnement dans lequel il s'insère et qui confère tout son sens à l'espace habité. En référence à l'habiter, l'habitat doit être analysé comme un espace potentiel, qui favorise ou non certaines pratiques, qui suscite des réactions et suggère des significations selon les individus et les groupes qui l'habitent. On parlera de l'espace habité.* » [Weiller. D, 2000, p99]

3. L'habitation :

3.1. Etymologie du terme :

Etymologiquement, le mot "habitation" provient du terme latin "habitatio" qui exprime le « fait d'habiter », donc la « demeure ». Le mot "habiter" provient "d'habitari" qui veut dire « avoir telle manière d'être », et qui est beaucoup plus associé aux vêtements, aux habits. De ce fait, habiter a souvent signifié habiller.

En grec, selon Liceanu, l'oikos (maison) désigne : « l'ordre dans lequel avaient lieu et se déroulaient les actes fondamentaux de la vie ». [Serafty-Gazon. P, 1985, p9]

Aussi le terme ethos était utilisé pour désigner « séjour habituel », « habitation ».

3.2. Définitions :

Selon [le dictionnaire Hachette], l'habitation est définie comme : « *le lieu où on habite, maison, logis, demeure* ».

En 1925, le dictionnaire Larousse ménager propose une définition de l'habitation, en mettant en valeur les innovations techniques qui ont contribué à son évolution : « *L'habitation constitue en quelque sorte un milieu artificiel, dans lequel nous passons la plus grande partie de notre vie ; elle nous protège contre les intempéries ; mais la lumière y est mesurée, l'air peu renouvelé, chargé de poussières [...] Ces inconvénients de la vie en espace clos ont été partiellement supprimé et une heureuse évolution est en voie d'accomplissement dans la construction et l'aménagement de la demeure .Elle est due aux recherches des hygiénistes, qui ont fixé les règles permettant de réaliser la maison salubre...* » [Eleb. M et Debarre. A, 1995 p 507]

Actuellement, l'habitation désigne le logement du point de vue de la distribution de l'espace ainsi que l'agencement des pièces et leurs relations les unes par rapport aux autres. [Boubekeur. S, 1986] Elle est souvent associée à un toit, un abri, un bien matériel nécessaire qu'il faut produire en quantité. C'est l'élément fédérateur dans la fabrique de la ville, comme le souligne le Corbusier dans "La Chartes d'Athènes": « *le noyau initial de l'urbanisme, une cellule d'habitation (un logis) et son insertion dans un groupe forme une Unité d'Habitation de Grandeur Efficace...* » [Le Corbusier, 1943, p. 21.]

L'habitation prend des expressions différentes tel que : maison, demeure, domicile, logement, logis, foyer, chez soi... En effet, Sauvage en 1994: fait une distinction entre ces termes ; il utilise le terme logis pour désigner l'habitation, qu'il définit suivant quatre (04) strates :

1. Le domicile: qui est constitué par légitimité dont l'usager dispose de l'occuper, par le droit qui l'autorise à s'y maintenir, à en user. La souveraineté qu'il exerce le caractère qu'il retire de cette permanence l'oppose au " sans domicile fixe". L'usage du domicile est régi par les règlements précis.

2. L'habitation: ce concept désignerait le cadre bâti, comme contribuant à l'ordonnement des faisceaux de relations sociales. Le logement et l'habitant constitueraient un ensemble complexe de frontières permettant l'échange ou la rupture. On attend de l'habitation de l'hospitalité de l'acceptabilité.

3. La machine à habiter: Il s'agit là d'une dimension utilitaire qui est l'apanage d'ingénieurs et des architectes soucieux de faire du logement un outil fonctionnel capable d'infléchir les conduites. Cette machine à habiter s'apprécie du point de vue de l'efficacité et des garanties de réussite qu'elle offre dans les conduites de la vie quotidienne (fameuse citation de Le Corbusier : La machine à habiter).

4. Le chez soi: C'est un espace privilégié qui a une forte résonance émotionnelle. Il permet la prise de conscience de soi et l'élaboration de l'identité. [Lazeri. Y, 2008]

Enfin, l'habitation correspond à l'espace privé, investi, organisé et habité. Cet espace personnel et intime est délimité par des frontières matérielles et symboliques, le séparant de l'espace extérieur. Cette sphère privée qu'est l'habitation procure à l'habitant un sentiment de sécurité, et de confiance, étant son lieu de refuge et de repos où se forge et s'exprime sa personnalité.

3.3. L'habitation « un chez soi » :

L'architecte Catherine Furet considère le terme logement comme trop fonctionnel, elle préfère utiliser celui d'habitation qu'elle définit comme : « *l'abri, le lieu où l'on trouve refuge, où l'on est « chez soi » que l'on demeure en milieu rural ou urbain* », [Furet. C, 1998 .p56]

Cependant, la notion de « chez soi » paraît comme une dimension importante dans la définition de l'habitation. « *La notion nouvelle du home, du chez soi qui trouve son expression formelle, implique que le logement est le terrain d'une pratique devenue autonome, ce dont rend bien compte la double acception physique et morale du mot foyer* » [Panerai. Ph, Castex. J et Depaule. J.C. 1997, p 145-146]

[Serfaty Gazon. P, 2003], explique l'expression « du chez soi » qui signifie « home » en anglais, en la décortiquant : le chez renvoie à la maison, et le pronom personnel soi renvoie à l'habitant qui maîtrise son intérieur. Ainsi, elle le définit comme l'espace de la constitution et l'évolution d'une

identité et de connaissance de soi. Cependant, elle considère tout acte de cambriolage, d'exil et de déménagement comme des atteintes à l'identité de l'habitant. Le chez soi intègre l'habitation et une dimension importante qu'est l'intimité qu'on associe souvent au terme intérieur et dedans. Cet espace intime évoque le retrait personnel et le retour vers soi qui assure la stabilité et l'ancrage dans la maison. « *La maison a toujours été cette retraite privée où pouvait se développer la personnalité.* » [Shulz. C. N 1985, p7]

En effet plusieurs psychologues tel que Fischer (1989), Altman (1992), Proshansky, (1978) s'intéressent au rapport entre l'espace et le soi, et considèrent l'espace comme élément structurant de l'identité et la personnalité.

[Amphoux. P et Mondada. L, 1989] expliquent les différentes connotations spatiales et temporelles que peut prendre l'expression du chez soi. D'une part, le chez soi peut recouvrir la notion de territoire étant un espace délimité, défendu, représentant une propriété, une personnalité et un mode de vie spécifique. Il renvoie également aux connotations architecturales de l'abri, du refuge, du retrait et de la privacité.

D'une autre part, le chez soi est caractérisé par sa dynamique dans le mouvement de ce qui le constitue, étant un lieu de l'appropriation donc de reconstruction continue à travers le temps.

Donc la notion du chez soi englobe l'espace physique (celui de l'habitation), celui qui l'habite (l'habitant) ainsi que son mode d'habiter qui s'exprime à travers les divers comportements à l'égard de cet espace. Ce qui permet de construire des liens essentiels entre l'habitant et son habitat. Ainsi la construction du chez soi, donc de l'habiter passe par un travail sur soi et sur l'espace c'est-à-dire à travers le double processus d'adaptation de l'individu et d'ajustement de l'espace.

Elisabeth Wood estime qu'un bon logement «*doit permettre à la famille de réaliser et maintenir la dignité personnelle, de se réunir, d'accomplir toutes les tâches quotidiennes en accord avec l'élévation des aspirations, de se sentir chez soi.* » [Schoonbrodt. R, 1979, p55]

Cet ensemble de fonctions que l'habiter doit satisfaire nous permet d'évaluer le degré d'habitabilité de l'espace.

3.4.L'habitabilité des espaces :

La théorie révèle une multitude de définition de l'habitabilité des espaces. Ce concept est associé d'abord à la qualité de ce qui peut être habité. [Le petit Larousse, 1998]

Mais, l'habitabilité ne doit pas être considérée comme une simple appréciation du logement à travers les services et les aménagements nécessaires à la satisfaction des besoins de l'homme. Il s'agit d'une évaluation d'un lieu selon qu'il est vécu comme vivable ou non, contraignant ou offrant de nombreuses possibilités, libertés d'aménagement et cela en rapport avec nos attentes, nos besoins, notre chez-soi idéal.

« L'habitabilité est une mise en acte de l'habiter fondée sur un système d'interactions spatiales toujours contingentes du système sociétal. [...] Elle est aussi le processus du rapport entre l'acteur et l'espace qui configure pour ce dernier un agencement spatial intériorisé, vécu, qui, à travers l'action et à un moment donné de l'existence, constitue une réalité spatiale, signifiante pour l'acteur, qui l'identifie et à laquelle il s'identifie : son habitat. » [Baudry. H, 2007, pp128 – 129]

[Roux. M, 2002,p52] précise que : *« l'habitabilité du territoire ne se réduit pas à des politiques d'équipements mesurées en termes de besoins et de couts, mais qu'elle suppose une approche beaucoup plus complexe des processus d'appropriation d'intime : dans un environnement identique sur le plan matériel, l'être chez lui n'a pas les mêmes plaisirs, les mêmes exigences et les mêmes craintes ,donc pas le même discours ni le même comportement que celui qui ne sent pas chez lui. »*

Cependant, l'ensemble des comportements vis-à-vis de l'espace habité entre dans l'évaluation de son habitabilité

Le modèle sociologique de l'habitabilité d'un lieu met en valeur la possibilité de ce lieu de prévoir des relations sociales entre les individus de la communauté. Ces relations traduisent la pratique sociale de l'espace. Alors que le modèle psychologique met en avant le rapport émotionnel qu'éprouvent les individus envers leurs habitats. L'identification des individus à leur habitat se construit progressivement à travers l'accumulation des expériences et les liens qu'ils tissent entre les différents lieux qu'ils ont fréquentés.

« Avec le mot « habitat » vibre le verbe habiter, lequel, plus que de se (re)trouver dans un périmètre, sur une surface, le long d'un mur, sous un toit, signifie le vécu personnel d'un espace avec lequel, dans un jeu d'appartenance réciproque, l'on s'identifie. Le concept d'habitat ouvre donc au cadre de vie où lieu rime avec milieu, où le dedans et le dehors se rejoignent dans la notion de « chez soi » [Carson.A, Marechal.P, Panier.Ch, 1998, p14]

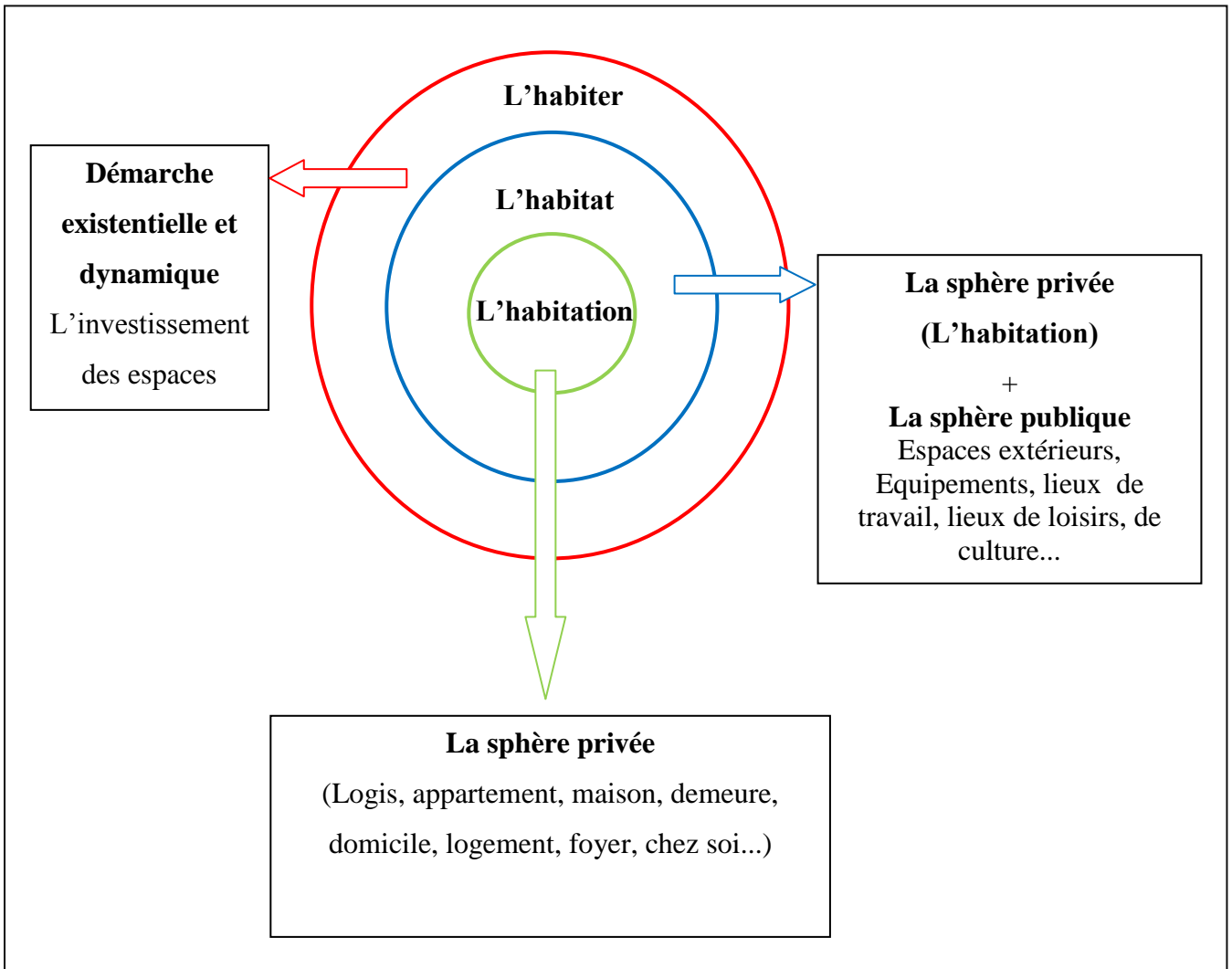


Schéma 5: Les différentes sphères constituant l'habiter

Source : Auteur

Conclusion :

A partir de l'exploration de la notion d'habiter à travers les différents champs disciplinaires, on note que la notion est nourrie par des dimensions variées selon l'apport de chaque discipline et son objectif. Cependant, l'habiter est un concept pluridisciplinaire qui recouvre de multiples dimensions : philosophique, géographique, sociologique, anthropologique, architecturale et symbolique. Cet ensemble de disciplines concourent à mettre en évidence l'habiter dans son sens le plus large en tant qu'expérience du monde, dépassant ainsi la définition fonctionnelle qu'on lui attribue souvent (un abri et réponse à des besoins biologiques).

La philosophie aborde l'habiter sous l'angle d'une démarche existentielle dans le sens où il exprime l'existence de l'être humain à travers son avènement au monde.

Les anthropologues et les géographes approchaient l'habiter comme un acte dynamique qui consiste en l'investissement d'espaces matérialisant ainsi le rapport d'interaction entre l'individu et le lieu. La sociologie quant à elle, vient en rajouter au rapport homme/espace, un autre rapport, celui de la relation homme/homme, en somme à soi, aux autres, aux objets et au monde.

Ainsi, habiter, c'est pratiquer l'espace, y vivre et se l'approprier, ce qui fait de l'habiter un produit façonné par son habitant ; il n'est pas figé, il est en perpétuelle mutation en tant qu'espace investi, modelé et approprié, d'où la caractéristique de dynamique. Il s'agit d'une appropriation symbolique de l'espace avant d'être une appropriation physique.

De manière globale habiter c'est vivre en harmonie avec l'espace. Ce dernier doit répondre aux besoins et pratiques de ses habitants.

A une échelle moins que l'habiter vient le concept d'habitat, considéré comme un mode opératoire dans la fabrique de la ville. Cependant, l'habitat déborde le logement (la sphère privée) et s'étale vers l'espace urbain (la sphère publique: les équipements, les lieux de travail, les lieux de loisir, de culture...). C'est un milieu de vie qui intègre des espaces physiques, des activités humaines et des relations sociales ; d'où son rôle en tant qu'instrument efficace reflétant un modèle social.

L'habitation comme une composante de l'habitat, revêt plusieurs aspects ; l'un fonctionnel : celui du logement, et l'autre social et affectif : celui d'un chez soi, qui peut être évalué à travers sa capacité de satisfaire les besoins des habitants tout en assurant le bon déroulement de leurs usages et pratiques c'est-à-dire à travers son habitabilité, qui constitue un indicateur de la qualité de l'espace vécu. Ainsi, entre l'habitant et son espace se noue une forte relation, qui s'exprime à travers les divers comportements ; d'où, l'importance du second chapitre intitulé : Espace et pratiques habitantes.

Références :

- Allen. B.** (1998), « l'habitat c'est le logement et au-delà... » in Revue Urbanisme n°298
- AMPHOUX. P** et **MONDADA. L** ,(1989),« Le chez soi dans tous les sens », Architecture & Comportement, vol. 5, n° 2
- Bachelard, G.** (1957). « La poétique de l'espace ». Presses Universitaires de France. Paris
- Baudry.H,** (2007), thèse de doctorat, « Approche des conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces : Pour une contribution à la Géographie comme science de l'habiter » URL : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/17/10/43/PDF/These_complete.pdf
- Benmatti, N. A,** 1982 « l' habitat du tiers-monde cas de l'Algérie » SNED Alger
- Blua. V,** (2009), « Habiter la ville » (http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/a/veb/veb003_ville.pdf)
- Boubekour. S,** (1986), L'habitat en Algérie, stratégies d'acteurs et logiques industrielles ... et logiques industrielles, Presses Universitaires de Lyon
- Bousbaci.R,** (2009), l'habiter ou le bien de l'architecture. Collection(s):CRÉUM - Revue Les ateliers de l'éthique.V.4 .N.1.Printemps. URL:<http://hdl.handle.net/1866/3039>
- CARLSON. A ; MARECHAL. P ; PANIER Ch** , (1998), Où vivre vieux ? Quel éventail de cadres de vie pour quelles personnes vieillissantes
- CASTEX, J., DEPAULE, J.C., PANERAI, P.** (1997), « Formes urbaines, de l'ilôt à la barre ». Nouvelle édition, Parenthèses, Marseille
- Claire et Michel Duplay,** (1985), « méthode illustrée de création architecturale » Ed Moniteur
- Eleb . M et Debarre. A,** (1995), « l'invention de l'habitation moderne Paris 1880-1914 », édition HAZAN et Archives d'architecture moderne.
- Furet. C,** (1998) «rencontre avec Catherine Furet» in Revue Urbanisme n°298
- Goetz. B** , (2007), « la maison des philosophes (à partir d'une lecture de Martin Buber) » in Habiter communiquer ,MEI n° 27
- Haumont. N,** (1968) « habitat et modèles culturels » in revue française de sociologie,IX
- Heideger. M,** (1958). « Bâtir habiter penser ». Dans « Essais et conférences » , Gallimard, Paris
- Hoyaux .A.F,** « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », Cybergeog , Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 216, mis en ligne le 29 mai 2002,modifié le 02 mai 2007. URL : <http://cybergeog.revues.eu/index1824.html>.
- Kandriche.M,** 1993, « éléments de méthodologie de la recherche en sociologie de l'habitat » IN Les cahiers de l'EPAU.n° 2/3.EPAU.Alger.
- Lazeri Youcef,** 2008, thèse de Doctorat d'état,Espaces habités en mutation :culture de production et culture de consommation,entre politiques volontaires et formes de négociations habitantes (Le cas du logement et /ou logis social contemporain dans les grands ensembles à EL- Harrouch, Algérie).

- Lazzaroti. O**, « Habiter place Jacques Rouché, Paris, 10 décembre 2004, 11h14... » http://www.cafe-geo.net/article.php?id_article=947
- Le Corbusier**, 1923– Vers une architecture – Ed. G. Crès & Cie – Paris
- Le Corbusier**, "La Chartes d'Athènes", 1943,éd. Plon, Paris
- Lefebvre.H**, 1966, préface de l'habitat pavillonnaire,éditions du Centre de recherche d'urbanisme, Paris
- Lefebvre.H**, 1968 « Le droit à la ville », Anthropos,
- Lefebvre**, 1970, La révolution urbaine, Gallimard
- le petit Larousse , 1998
- Mauss.M**, (1904-1905) « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo : Étude de morphologie sociale »
- Paquot. T**, (2005). Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter. Besançon : Les Éditions de l'Imprimeur
- Paquot. T**, « Habitat, habitation, habiter », Informations sociales 3/2005 (n° 123), p. 48-54. URL : www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-3-page-48.htm.
- Pierre. G**, 1972" Sociologie et géographie", in collection : n°06, Ed : P.U.F., Paris
- Rapoport. A**, (1972) « Pour une anthropologie de la maison » Ed Dunod.Paris
- Roux . M**, 2002, Inventer un nouvel art d'habiter " Le ré-enchantement de l'espace Editions L'Harmattan.Paris
- Schoonbrodt.R**, 1979, Sociologie de l'Habitat Social Comportement des habitants et architecture des cités. Editions des Archives d'architecture moderne. Bruxelles
- Schulz C.N**, 1985 , « Habiter vers une architecture figurative Ed Moniteur
- Segaud. M** , 2007, Anthropologie de l'espace, habiter, fonder, distribuer, transformer. : A Colin, Paris
- Serfaty-Garzon. P**, 1985 , "Expérience et pratiques de la maison" in Home Environments Human Behavior and Environment. Advances in Theory and Research. Volume 8.Plenum Pres © pp.65-86 <http://www.perlaserfaty.net/texte1.htm>
- Serfaty-Garzon. P**, 2003, Habiter par PERLA SERFATY-GARZON In DICTIONNAIRE CRITIQUE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT Sous la direction de Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant Paris, Editions Armand Colin, p.213-214 : <http://www.perlaserfaty.net/texte9.htm>
- Serfaty-Garzon. P**,2003, Le Chez- soi : habitat et intimité In DICTIONNAIRE CRITIQUE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT Sous la direction de Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant, Editions Armand Colin Paris <http://www.perlaserfaty.net/texte1.htm>
- Sivignon.M** , 1993« Du verbe « habiter » et de son amère actualité », in revue de Géographie de Lyon, Revue de géographie vol. 68, 4/93.
- STRAUSS C.L** , 1936,Contribution à l'étude de l'organisation sociale des Indiens Bororo. Journal de la Société des américanistes, n° 28 (2). pp 269-304, Disponible en ligne,<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jsa_00379174_1936_num_28_2_1942> (02.03.09)

-**Stock. M**, 2004 "L'habiter comme pratique des lieux géographiques.", EspacesTemps.net, <http://espacestemps.net/document1138.html>

- **Thémines. J.F** « Habiter», compte rendu de la conférence,

-**Théry. H**,1993, « Habitat », in Roger Brunet, Robert Ferras, Hervé Théry (dir.), Les mots de la géographie. Dictionnaire critique. La Documentation Française/Reclus, p. 249-250.Paris/Montpellier

- **Weiller. D**, (2000), « la cité des mots, ».PUCA,Paris

Chapitre II : Espace et pratiques habitantes

Introduction :

Depuis son existence sur la terre, l'homme s'est trouvé en rapport avec l'espace qui l'entoure. Il l'a transformé sans cesse pour qu'il puisse habiter. En effet, « *la forme la plus simple de rapport est celle de rapports résidentiels qui se définit par le terme d'habitat.* » [George. P, 1972, p25]

Vu l'interrelation qui existe entre l'individu et son espace habité, ce dernier doit être appréhendé tantôt en tant que contenant physique des pratiques et des relations sociales et tantôt en tant qu'élément explicatif de ces dernières.

Porter un regard sur l'espace habité, c'est mettre en valeur la relation complexe et dynamique homme/espace en montrant d'une part comment l'homme s'adapte ou non à son milieu c'est-à-dire sa manière de l'utiliser, le façonner et le vivre et d'autre part comment l'espace influence et dirige le comportement de ses habitants. « *Cette relation constitue un langage qui renvoie à la condition d'existence concrète de ces individus.* » [Fischer, 1997]

Ainsi, le présent chapitre met en évidence cette relation et expose les concepts relatifs à la pratique de l'espace, notamment les concepts de besoin, d'usage, de pratique et d'appropriation.

1. L'espace :

L'espace est considéré comme un concept pluridisciplinaire, qui a connu un développement suivant le progrès scientifique. Il peut prendre de nombreux sens selon les diverses disciplines : on parle de l'espace géométrique, l'espace astronomique, l'espace géographique, l'espace architectural...

Etymologiquement, le mot espace vient du latin spatium qui signifie de manière générale "*une étendue indéfinie qui contient et entoure tous les objets.*" [Larousse]

Selon [le dictionnaire le Robert], l'espace est définit en tant que "*lieu ou repère plus ou moins délimité, où peut se situer quelque chose, où peut se produire un événement et où peut se dérouler une activité*".

[Segaud. M, 2007, p30] précise que « *l'espace n'est pas un contenu vide, abstrait et universel.* » Il est cependant le support d'un certain nombre d'actions.

Le mot espace peut être utilisé pour désigner : une étendue, un milieu, un lieu, un environnement, un volume, une zone, un territoire, un domaine, un pays, un paysage, un site, une région...

A partir des années 1960 et 1970, la notion d'espace émerge de plus en plus au sein des sciences humaines et sociales et commence à avoir de l'intérêt à travers les réflexions épistémologiques. Cependant, on assiste à l'introduction de nouveaux concepts tel que : **l'espace géographique**,

l'espace social par R.Ledrut en 1968, à travers son ouvrage « L'espace social de la ville » et **l'espace vécu** par Armand Frémont.

En tant qu'architectes, on s'intéresse à l'espace architectural qui est notre objet de réflexion qu'on est appelé à manipuler et à concevoir, tout en lui donnant les dimensions humaines pour le rendre habitable.

1.1. L'espace architectural :

L'architecture en tant qu'une pensée de l'espace, a pour objectif la création de milieu de vie propice aux individus, c'est-à-dire l'habitat.

Cependant, l'espace architectural constitue l'élément fondamental de l'architecture, étant le cadre de vie des structures sociales. Ph.Boudon écrit : « *C'est dans un espace architectural spécifiquement tridimensionnel et incluant l'homme que résiderait la spécificité de l'architecture.* » [Boudon. Ph, 1971.p16] « *Organiser l'espace, c'est en fait organiser la société en planifiant son cadre.* » [George. P, 1972, p25]

Cependant, l'espace architectural est défini comme « *l'ensemble de l'espace vrai des édifices et de l'espace mental (abstrait) de l'architecte (ou de tout autre personne) projetant dans l'espace vrai (concret). Cette projection s'effectue par dialectique conception-perception.* » [Boudon. Ph, 1971.p59]

Bruno Zevi, à son tour, définit l'architecture par son espace intérieur tout en considérant l'espace extérieur comme un intérieur aussi. Il écrit : « *On aurait tort de penser que l'expérience spatiale se réalise seulement à l'intérieur d'un édifice...L'expérience spatiale propre à l'architecture se prolonge dans la ville, dans les rues, dans les parcs, dans les stades et dans les jardins...* » [Zevi. B, 1959, p43]

Albert Levy, dans son article « Sémiotique de l'architecture : Contribution à une étude du projet architectural » considère l'espace architectural comme une structure signifiante, complexe, polysémique et polymorphique « constituée de plusieurs registres de sens corrélés à divers registres d'espace. » qu'il classe en cinq catégories :

-L'espace urbain : il concerne l'interface espace architectural/espace urbain, ou rapport architecture/ville, édifice/tissu urbain. C'est à dire le rapport entre tous ce qui est architectural et urbain.

-L'espace d'usage : il porte sur les rapports entre espace et pratiques sociales en s'intéressant aux corrélations qui existent entre les individus et leurs espaces tout en incluant le facteur du temps qui a une dimension importante.

-L'espace esthétique-symbolique : il s'intéresse aux caractéristiques géométriques de l'espace (forme, dimensions) ainsi qu'à sa symbolique, il s'obtient à travers l'opération de composition.

-L'espace bioclimatique : concerne les relations entre espace et ambiances en se basant sur les paramètres environnementaux pour assurer le confort et le bien-être des individus.

-L'espace tectonico-plastique : il s'agit de l'espace sensible, visuellement saisi et qui porte des expressions relatives à l'histoire de l'art et des styles. [Levy. A, 2008]

L'espace architectural une fois conçu et réalisé ne prend de sens que lorsqu'il est occupé et investi par les individus ; ce qui lui confère les qualités d'un espace vécu et social.

Au cours des années 70, M. Segaud et H.Raymond ont montré que l'espace architecturale est un objet sociologique. Ils le définissent comme : « *un espace de représentation de la réalité du domaine bâti, les moyens (graphiques et autres) qu'elle utilise et les idées qui les accompagne, la symbolisation qui peut s'y joindre* » [Segaud. M, 2007, p35]

[Fisher.G.N, 1997] distingue deux modes de relation et de perception de l'espace :

L'un en rapport avec l'espace des mesures ayant une forme géométrique définie, des dimensions précises et une organisation reflétant la disposition et l'agencement des différentes parties de l'espace. Et l'autre en rapport avec l'expérience vécue de l'espace, c'est-à-dire l'environnement où se déroulent les divers moments de la vie, où l'inscription du social se fait ressentir. Il s'agit d'un lieu possédant une identité et ayant une signification particulière pour l'homme.

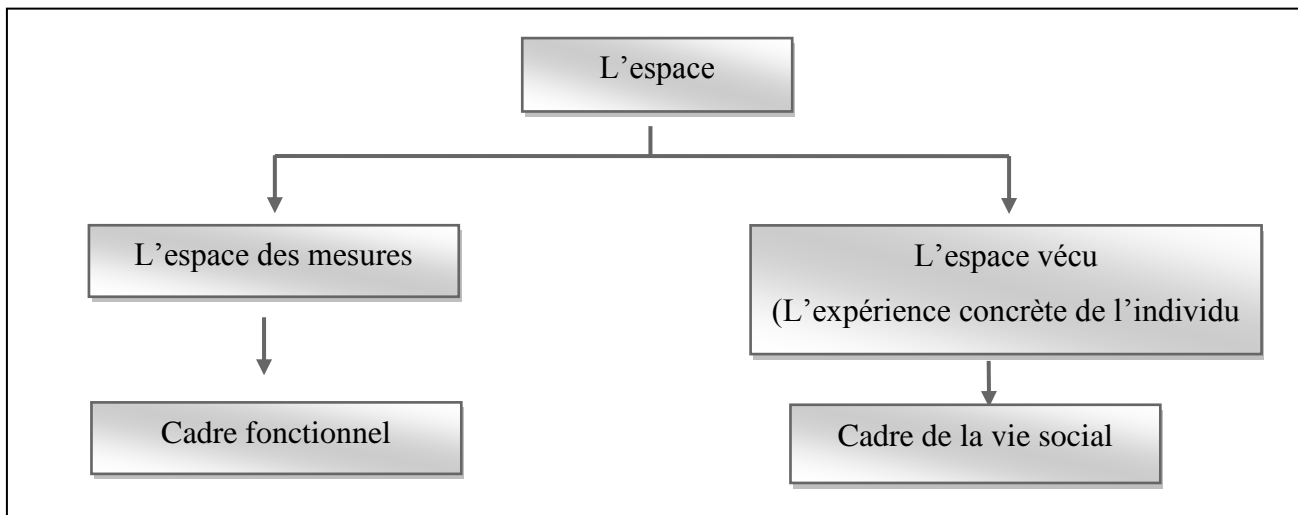


Schéma 6: Modes de perception de l'espace selon Fisher.G.N

Source : Auteur

Dans cette recherche on s'intéresse à l'espace d'usage qui ne peut être compris qu'à travers **l'espace vécu**, qui occupe une place importante dans les réflexions sur l'architecture de l'habiter, l'anthropologie, la psychologie et la sociologie. Il s'agit de l'espace habité en tant que cadre de

notre quotidienneté. En fait, Gaston Bachelard (1984) souligne que : « *l'espace saisi par l'imagination ne peut rester l'espace indifférent livré à la mesure et à la réflexion du géomètre. Il est vécu.* » [Von.Meiss. P, p97]

D .Pinson précise que : « *Le logement a sans doute été le révélateur de cette autre perception de l'espace architectural, qui n'en fait plus simplement un lieu cérémoniel ou un lieu de spectacle, un lieu d'occasions exceptionnelles dans un espace exceptionnel, regardé comme tel, mais le lieu d'un vécu quotidien* » [Pinson.D, 1993, p86]

1.2.L'espace vécu :

Il revient au géographe français Armand Frémont d'avoir mis en place le concept riche « d'espace vécu » avec son article intitulé « La région, essai sur l'espace vécu » paru en 1976.

Il le met en opposition avec l'espace aliéné qui obéit à des fonctionnements mécanisés et qui correspond à une société programmatique ; « *espace aliéné puisque la programmation dans l'espace inscrit sur le terrain l'impossibilité pour l'utilisateur de fabriquer et de maîtriser son propre espace ; l'espace apparaît comme propriété de l'autre (du technocrate) et non pas comme le lieu possible du développement de l'individu.* » [Segaud. M, 2007, p22]

En revanche, l'espace vécu est appréhendé en tant qu'espace intégrant l'expérience concrète des individus qui y habitent. C'est l'espace des actions et des pratiques quotidiennes. En effet, « *Le quotidien représente la continuité de l'existence et, par conséquent nous porte comme un terrain familier.* »[Schulz. C.N, 1985, p89]

Philippe Bonin, envisage l'espace vécu à travers les pratiques habitantes, les usages et les représentations.

C'est à travers ces pratiques que l'espace devient révélateur d'informations sur celui qui l'habite ou qui y travaille ainsi que son milieu d'appartenance sociale. [Fischer, 1997]

Ainsi, l'espace vécu tel qu'il est définit par Fischer (1997), représente un espace social ayant des significations particulières, des valeurs culturelles propres, générées de l'investissement qu'opèrent ses occupants à travers leurs expériences tactiles, visuelles, affectives et sociales, et qui sont liées à leurs imaginations et représentations.

Aussi l'espace vécu prend le sens d'un espace habité défini comme : « *un espace conçu, produit, organisé et utilisé à des fins que l'on peut préciser* » [Thyssen, 1983, p34]

Merleau Ponty comme le souligne [Greber J.H, 2006-2007] , met l'accent sur la relation entre l'espace et le corps, à travers laquelle il définit l'espace vécu, contrairement à l'espace perçu construit par le cerveau.

Ainsi le passage d'un espace perçu à un espace vécu se fait à travers les pratiques, d'où l'importance de l'aspect du temps dans la construction de l'espace vécu.

Enfin, la relation de l'homme à l'espace ne peut être simplement limitée à des actions, elle s'étale vers les relations de l'homme à ses semblables. A cet effet, Armand Frémont souligne la différence entre l'espace de vie et l'espace social ; l'espace de vie représente « l'ensemble des lieux fréquentés au quotidien », alors que l'espace social intègre l'espace de vie ainsi que les relations sociales entre les individus.

2. Pratiques et usages de l'espace habité :

2.1. Le triplet : besoin, usage et pratique:

2.1.1. Les besoins :

Les sciences sociales accordent une place importante à la notion de besoin, étant un élément fondamental autour duquel s'organise la vie de l'homme, et à travers lequel on donne explications à ses comportements. A cet effet, l'espace et particulièrement celui de l'habitation doit être conçu et aménagé de telle sorte à répondre aux besoins de ses habitants.

Qu'est-ce qu'un besoin ?

Le petit Larousse définit le besoin comme : un désir, envie, ce qui est nécessaire ou indispensable. Le petit Robert le définit comme « une exigence née de la nature ou de la vie sociale »; c'est ressentir la nécessité et/ ou l'aspect utile d'un objet, une ambiance (avoir besoin de calme, de repos...). Ainsi, la signification du besoin se rapproche aux termes: nécessité, exigence, utilité, obligation.

Dans la conception la plus répandue, et aussi la plus ancienne, le besoin est considéré comme un état de manque ou d'insatisfaction qui « *résulte d'un déséquilibre entre l'organisme et le milieu : ce déséquilibre engendre une activité qui vise à le réduire* ». [Encyclopédie Universalis]

Le besoin peut être également provoqué par un « écart entre ce qui est nécessaire au sujet et ce qu'il possède actuellement », comme le souligne [Chambart.De.Law, 1983, p170]

Quoique cet état de manque soit commun pour tous les êtres humains, la manière de le satisfaire ne peut être universelle. Elle diffère d'une culture à une autre, d'une société à une autre, voir même d'un individu à un autre.

Le besoin correspond à « *un élément extérieur indispensable soit au fonctionnement d'un organisme, comme la nourriture, soit à la vie sociale d'une personne en fonction de son statut, tel qu'un logement convenable, soit à un groupe social pour subsister et se maintenir en équilibre dans une structure sociale...* » [Chambart.De.Law, 1969, p13]

Cependant, le besoin est associé à deux aspects fondamentaux ; l'un est lié aux régulations biologiques et l'autre relatif aux rapports sociaux. D'où la classification des besoins en deux catégories principales:

- les besoins primaires (élémentaires): Liés à des déterminants physiologiques innés, indispensables à la survie et partagés par tous les êtres humains comme s'abriter, manger, se reposer, se défendre contre les agressions...
- les besoins secondaires (spécifiques): Ces besoins sont socialement déterminés, à partir d'une culture donnée, leur spécification dépend de l'expérience ainsi que les habitudes acquises par l'organisme dans son environnement, (l'intimité est un besoin spécifique).

[Chambart de Law, 1969] distingue des besoins de préoccupation (se loger) des besoins d'intérêt libre (activités de loisir), qui à leurs tours se divisent en deux :

-besoins-objet : liés à la demande : exemple le nombre de logement prévus dans le cadre de la planification.

- besoins-état : dans lequel se trouve un individu ou une famille qui lui manque un objet dont on a besoin.

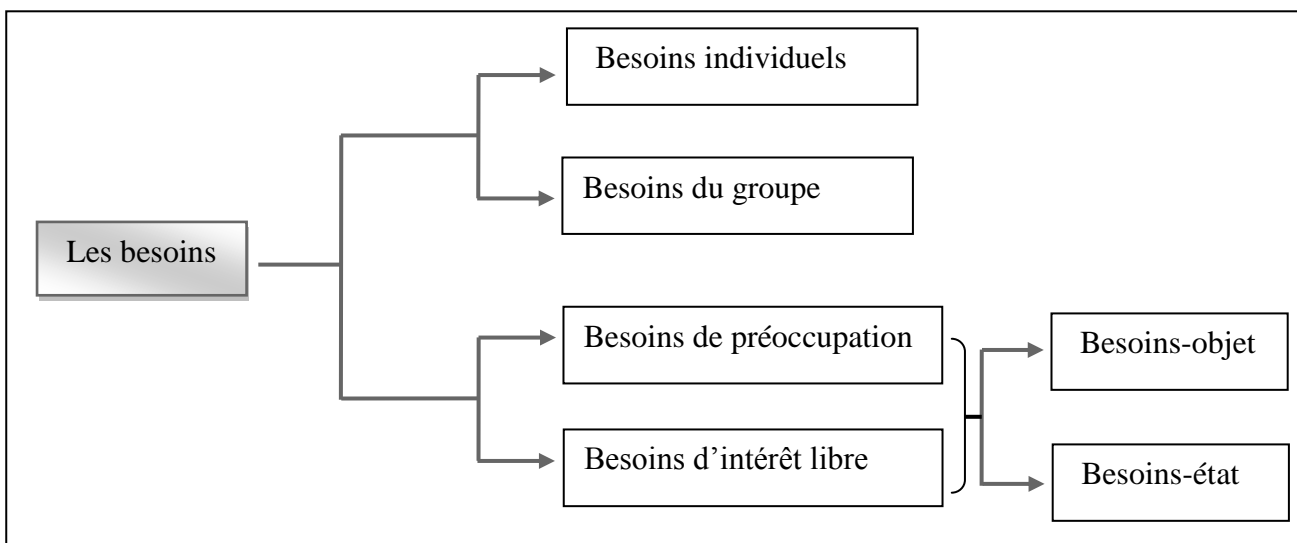


Schéma 7: Classification des besoins selon Chambart.De.Law.

Source : Auteur

Jacqueline Palmade cité par [Schoonbrodt. R, 1979, p54], à travers ses recherches a pu dégager quatre (04) besoins principaux que le logement doit satisfaire :

-La protection de la personnalité contre le monde extérieur : cela se traduit à travers les expressions suivantes : « n'être vu des autres que quand on le désire », « le logement ne doit pas obliger d'entretenir des contacts avec les autres », « il doit offrir la possibilité d'être différent des autres »

-La préservation du moi à l'intérieur de l'espace familial : en assurant l'indépendance de chaque membre de la famille tout en lui permettant de participer à la vie sociale extérieure.

-L'assurance et la constitution de l'unité familiale : en tant que cadre de la vie familial, permettant à chaque rôle familial de s'épanouir.

-La réception et la vie sociale.

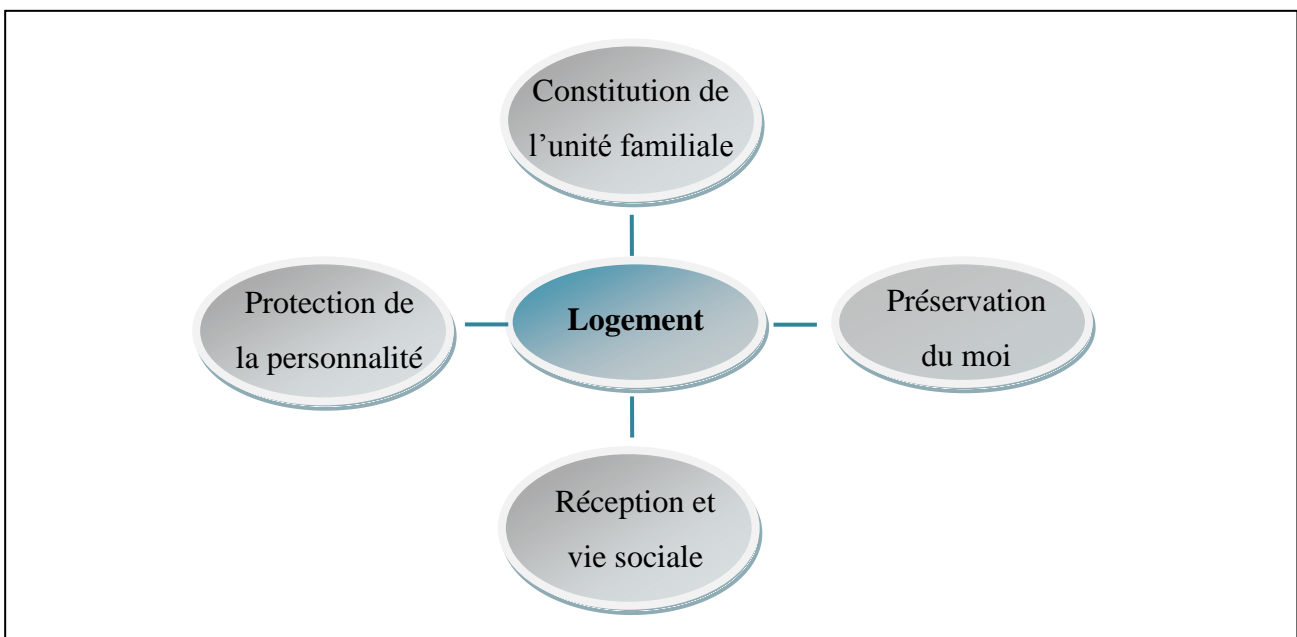


Schéma 8: Les principaux besoins que le logement doit satisfaire selon Jacqueline Palmade.

Source : Auteur

[Schoonbrodt. R, 1979, p54] met en évidence la relation étroite entre les besoins et les aspirations, qu'il associe à « *des désirs tournés vers une fin, un but, un objet* » ; et qui sont « *orientées par des images, des représentations collectives* ».

Les besoins à leurs tours participent dans la fabrication du contenu de l'espace, c'est-à-dire les usages.

2.1.2. L'usage :

Selon le dictionnaire Larousse, le mot usage vient du latin « Usus » et qui signifie :

- L'action, le fait de se servir de quelque chose. (L'utilisation)
- Une pratique habituellement observée dans un groupe, une société.

Du point de vue social, le mot évoque une expérience acquise soit du monde, de l'habiter, de la vie avec les autres. Cette expérience est «*au départ, une découverte, une mise à l'épreuve, une création maîtrisée et partagée, une pratique sociale, coutume qui peut se figer ou évoluer avec les rencontres d'autres expériences. (L'usage peut aussi renvoyer à des comportements réguliers, organisés, cas des attitudes collectives fluctuantes inattendues, novatrices selon G.Gurvitch).* » [Weiller. D, 2000, p19]

En architecture, l'usage avait son importance depuis l'antiquité étant l'un des trois critères fondamentaux énoncés par Vitruve dans sa définition de l'art de bâtir : "Frimitas" (solidité), "Utilitas" (utilité), "Venustas" (beauté). Ensuite, le terme a connu une évolution terminologique à travers les diverses théories architecturales, depuis "l'Utilitas" de Vitruve signifiant l'utile, vers le terme "Comoditas" d'Alberti pendant la renaissance, évoqué dans son livre IV et qui signifie la commodité à travers laquelle s'exprime l'adéquation entre le projet de l'architecte et les besoins des individus. Alberti décrivait les activités sociales (vie quotidienne, vie relationnelle) et suggère ensuite la configuration spatiale la plus adéquate aux besoins exprimés, à travers l'exemple de la villa.

Au 19ème siècle, le terme de commodité fut remplacé par celui de «distribution » développé par J.F.Blondel, et qu'il considère comme « le premier objet de l'architecte ».

Violet Le Duc, cité par Daniel Pinson met en évidence l'importance du concept d'usage dans la composition architecturale qu'il définit à travers deux éléments principaux : le programme et les habitudes de la civilisation concernée. Ainsi, le concept d'usage se trouve à « *l'articulation entre des habitudes qui retrouvent leur source dans la tradition culturelle et des besoins qui s'inscrivent dans une actualité et un avenir des modes de vie* ». [Pinson. D, 1993, p97]

Cependant, la composition architectonique, au lieu d'être une déduction logique des divers éléments qui doivent constituer un édifice, comme le programme, les habitudes, les goûts, les traditions, les matériaux, la manière de les mettre en œuvre, n'est plus qu'une formule «'académique' » [Le Duc. V, 1863, p339]

Avec la trinité moderniste (Fonction, Forme, Structure), formulée par l'architecte ingénieur Nervi, le concept d'usage s'est réduit à celui de fonction qui concerne la destination de l'espace et ses performances fonctionnelles. Le Corbusier utilise ce concept dans sa définition célèbre de l'urbanisme : « les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonctions : habiter, travailler, se recréer, circuler ».

[Pinson. D, 1993, p104] critique la conception ergonomique de la vie domestique établit par le mouvement moderne qui réduit les fonctions domestiques à « *des actes biologiques, simples, élémentaires, rudimentaires, une reconstitution métabolique du corps humain, incarnés dans des pratiques culinaires, hygiéniques, alimentaires, réparatrices (le sommeil). Situés hors d'une histoire, d'une culture, d'une conscience, des rapports sociaux et des usages consacrés par la tradition* »

Enfin, ce n'est qu'à travers l'introduction des sciences sociales à l'architecture que le concept d'usage est venu remplacer celui de fonction à la fin des années soixante, afin de combler les décalages existant entre l'œuvre architecturale et son destinataire et particulièrement le logement. Ces décalages sont dus au fait que le sens de l'architecture s'est réduit à sa performance technique. Cependant, « *l'usage ne se limite pas à un ensemble de pratiques fonctionnelles, il intègre aussi un niveau idéal, fait de représentations sociales, de mythes et de rites, mémorisés pour partie dans les pierres de la ville, à travers un ensemble de dispositions spatiales et de formes construites, dont les figures conventionnelles fondent l'identité d'une communauté urbaine* » [Pinson. D, 1993, p108]

L'usage est donc un geste significatif provenant d'un usager qui a ses propres caractéristiques (culturelles, socio- économiques et psychologiques).

Ainsi, la qualité d'usage permet l'évaluation de la qualité des lieux dans la satisfaction des besoins matériels et sociaux. [Christian Queffelec, 2002] considère l'usage comme un moyen explicatif de l'adéquation ou non du logement à la manière de vivre des utilisateurs, à travers les possibilités offertes dans l'usage du logement. Cela nous incite à accorder de l'importance à la question d'usage afin d'aboutir à des logements de qualité, qui reste une aspiration majeure des habitants.

« *Quelle qu'en soit l'exact contenu, l'utilité, qu'elle soit commodité, distribution, fonction ou usage participe étroitement de la production architecturale et en constitue l'une des dimensions irréductibles et qui de plus apparait la distinguer notablement des autres disciplines artistiques : par sa finalité même, qui consiste à réaliser l'abri d'activités de la société humaine, l'architecture remplit une fonction qui n'a pas son équivalent dans les autres arts, et en fait selon Valéry, "le plus complet des arts"* » [Pinson. D, 1993, p91]

C'est le lieu dans lequel se déroule un système d'interactions sociales, mais l'espace social n'est pas une forme creuse ; il n'est pas neutre ; il est au contraire capable d'entraîner, d'engendrer des réactions sociales d'un type qu'on ne peut trouver ailleurs. Le rôle de l'espace dans la structuration d'un système social et d'un système culturel ne signifie nullement que l'espace joue un rôle autonome. Toute formation sociale concrète est la résultante d'une combinaison spatiale, sociale, culturelle et personnelle.

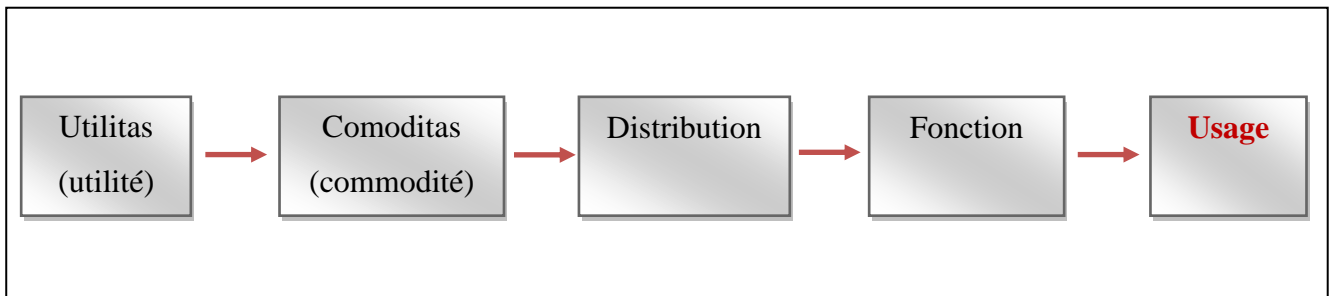


Schéma 9: Evolution de la notion d'usage en architecture

Source : Auteur

2.1.3. La pratique :

-Selon le dictionnaire Larousse :

- **Pratiquer** : mettre un principe en pratique, en action.
- **La pratique** : est un comportement habituel, une façon d'agir.

Cependant, l'espace domestique étant notre espace vécu, investi, et qualifié, à travers le déroulement de nos gestes et activités quotidiennes, constitue un meilleur support pour l'étude de cet ensemble de pratiques qui se divisent en deux catégories : des pratiques sociales et d'autres spatiales.

2.2. Habitat et pratiques habitantes :

2.2.1. Les pratiques sociales :

On désigne par pratiques sociales : « *l'ensemble des comportements plus ou moins intériorisés et des activités domestiques et/ou sociales qui construisent l'identité sociale de l'individu (ou du groupe). Cet ensemble de comportements peut être explicité à partir d'un certain nombre de déterminants et de variables tels que les ressources et les contraintes qui pèsent sur l'individu (ou du groupe), dont l'agencement et la hiérarchisation sont conçus selon un système de valeurs ou un modèle de référence et qui renvoient explicitement ou non aux rapports sociaux de production et de consommation* » [De Certeau. M, 1990, p80]

De cette définition deux aspects essentiels sont retenus : l'un concerne l'évolution des valeurs à travers le temps, ce qui peut entraîner un changement dans le mode de vie donc dans les pratiques et par la suite rompre l'équilibre du système. L'autre concernant le rôle et le poids des modèles culturels dans l'élaboration des pratiques sociales.

Jean Charles Depaule définit la pratique sociale, à travers un certain nombre d'activités concrètes ayant une influence sur la vie quotidienne tel que : le travail, le non travail, la consommation, la fréquentation, les trajets, les relations sociales, les rites et les représentations. Il explique que la pratique sociale « *n'est ni l'effet d'automatismes immuables ou l'exécution de stéréotypes, ni le jaillissement d'une pure « créativité » toujours renouvelée, malléable et vierge d'expériences ou de conformation, voire de conformisme.* » [Depaule J.C, 1999, p161]

Cependant, la pratique sociale reflète le système social dans lequel elle est forgée et engendrée, à partir d'un certain nombre de facteurs structurants tel que : les normes et les valeurs sociales et religieuses, les rites et les traditions, qui conduisent à la création d'un modèle culturel et un mode de vie propre à chaque société. Ce modèle représente le fondement des pratiques sociales, que l'habitant va projeter dans son univers quotidien qui est son espace habité. Ces pratiques occupent ainsi un stade intermédiaire entre les modèles culturels et l'espace.

Les modèles culturels : Cette notion est composée de deux mots :

-Le modèle : qui est défini comme :

- Ce qui est donné pour servir de référence, de type.
- Ce qui est donné ou choisi pour être reproduit.

-La culture : qui représente l'ensemble des structures sociales, religieuses, des manifestations intellectuelles, artistiques, qui caractérisent une société.

Selon le sociologue québécois Guy Rocher, 1969, elle est « *un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte.* » In [<http://fr.wikipedia.org/wiki/Culture>]

Ainsi la culture va configurer un certain nombre de comportements partagés, reflétant le mode de vie d'un groupe et d'une société.

La notion de **modèles culturels** s'est développée à la fin des années 1960 dans un contexte de critique du mouvement moderne à travers la crise des grands ensembles en Europe.

Les modèles culturels se définissent comme « *ces manières de faire, voire de bonnes manières, des modes opératoires, des recettes, qui préforment les pratiques de tout un chacun dans une société.* »

[Segaud.M, 2007, p96]

P.Bourdieu utilise le concept d'**habitus** qui est central dans sa théorie et qu'il définit comme : « *un système de dispositions durables, structures restructurées, prédisposées à fonctionner comme*

structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations... » [Bourdieu.P, 1972, p175]

L'habitus est intériorisé par un individu au cours de son éducation, apprentissages et expériences dans la vie. Il sert à structurer ses actions et ses comportements dans les diverses situations confrontées. Cette diversité conduit à son tour, à renforcer les habitus et à reproduire les pratiques.

Les modèles culturels sont définis par N.Haumont comme des structures historiquement situées, relativement unifiées et partagés par l'ensemble d'une population d'une culture donnée. Cependant, l'individu, dès son enfance, va se trouver dans un espace (celui de son habitation), avec lequel il va se familiariser à travers le temps et dans lequel il apprendra progressivement à reconnaître son « coin » où peut régner certain désordre, à distinguer les espaces propres des espaces sales, à ranger ses affaires etc.; de manière globale à exercer ses pratiques donc habiter. Cet ensemble de pratiques relatives à des modèles culturels inculqués par l'éducation vont développer chez lui une compétence, qui lui permet d'agir sur son espace et lui attribuer une organisation socialisée. A cet effet, « *l'espace habité n'est donc ni neutre homogène, il possède des significations qui sont liées à l'ensemble de l'existence de l'habitant.* » [Haumont.N, 1968, p181]

[Segaud.M, 2007] considère les modèles culturels comme des éléments qui participent à donner de la qualité à l'espace, parce qu'ils servent de guides pour nos pratiques qui s'exercent dans l'espace.

H.Raymond, affirme que chaque nation a ses modèles propres à travers lesquels se manifestent ses besoins. Malgré l'universalisation de ces besoins (manger, dormir, se procréer,...), la manière de les pratiquer diffère d'une société à une autre suivant la variété des modèles culturels ; le Japonais ne dort pas comme le Français, l'Allemand ne cuisine pas comme l'Espagnol. L'intérêt est donc orienté vers l'étude de ces manières, tout en déterminant les espaces dans lesquels ces activités se déroulent. Il critique ensuite la conception des logements des grands ensembles, en affirmant qu'elle est basée sur la réduction d'espaces, relativement aux besoins, et non pas en rapport avec les modèles culturels. Ainsi, « *des modèles culturels et du mode de vie, constantes fondamentales du travail de la représentation spatiale jusqu'au logement, et de ce logement à l'habitat proprement dit, il reste aujourd'hui à trouver ce langage commun qui dans la maison, exprime dans des formes socialement acceptées le langage spatiale des pratiques...* » [Raymond.H, 1974, p55]

Cela nous éclaire sur l'importance des modèles culturels donc des pratiques sociales à travers lesquels l'habitant donne significations à son espace vécu ; d'où la nécessité de leurs prises en considération dans la conception de l'habitat. En effet, ce n'est que « *par la prise en compte, dans*

la conception de l'habitat, des modèles propres à chaque société à un moment donné, que l'on permettra à l'habitant de mettre en œuvre sa compétence, c'est à dire d'habiter" et non pas d'être "logé" ». [Haumont.N, 1968, p201]

A cet effet, le rôle de l'architecte consiste à : « *adapter l'habitat aux transformations des modes de vie en tenant compte des modèles culturels qui commandent l'organisation de l'espace.*» [Haumont.N, 1968, p190]

Enfin, l'habitat doit être pris dans un sens large n'excluant ni les facteurs sociaux, culturels, économiques et environnementaux.

2.2.2. Les pratiques de l'espace:

La pratique sociale est souvent associée à une autre pratique qui en est l'expression et qui est la pratique spatiale. « *La pratique de l'espace est ce qu'Henri Lefebvre appellerait l'espace concret ou celui de l'habitat, gestes, parcours, corps, mémoire, symbole et sens* » [Depaule.JC, 1999, p161]

A travers cet ensemble de pratiques faites d'activités, de perceptions, de mémoire et de symboles, l'habitant attribue un sens à son espace domestique, ce qui conduit à la consolidation des liens qui les unissent. « *La pratique n'est pas un simple contenu qui viendrait remplir avec un bonheur variable un réceptacle. Elle investit, socialise, qualifie, localise l'espace matériel : elle en fait ou non des lieux qui ne sont pas forcément ceux qui ont été projetés et désignés.* »[Depaule.JC, 1999, p167]

Cependant, l'intérêt de la pratique réside dans le fait qu'elle peut transformer un espace en tant que configurations physiques en un lieu investi, qualifié, nommé et socialisé.

L'espace domestique représente le lieu d'un vécu quotidien, celui de l'expression des pratiques sociales sous forme de pratiques spatiales établissant ainsi le passage de l'espace mental abstrait que produit les habitus vers « l'espace concret » qui est celui de la pratique.

Il est également un espace social par excellence étant un lieu des interactions sociales intra familiales.

La pratique de l'espace peut être saisie à travers le phénomène d'appropriation qui exprime les manifestations concrètes à travers lesquelles elle s'affirme. Et c'est ainsi que l'appropriation constitue un acte fondamentale de l'habiter.

2.2.2.1. L'appropriation :

En s'intéressant à l'habiter, donc au rapport qu'entretient l'individu avec son espace habité, il faut privilégier l'importance du concept d'appropriation qui exprime généralement les diverses formes d'investissement de l'espace. « *L'appropriation structure le passage de la nécessité élémentaire d'un abri vers le plaisir de l'habiter.* » [Pinson.D, 1996, p56]

[Bouchanine, 1992] considère l'appropriation comme un concept opératoire adéquat à travers lequel se fait la compréhension de la complexité des interactions entre espace et société à travers le temps.

a. La notion d'appropriation :

Le terme d'appropriation trouve son origine dans le mot latin « *appropriare* » qui signifie « faire sien ». Ainsi l'appropriation peut être définie sous plusieurs angles, dans sa signification la plus simplifiée, elle désigne : « *une action de s'approprier une chose, d'en faire sa propriété.* », telle est définie par [Le Robert, 1990].

D'après [Larousse, 1998] : approprier veut dire : Rendre propre à une destination ; adapter, conformer.

La notion d'appropriation comme l'avance [Serfaty Gazon. P, 2003] trouve son origine dans l'anthropologie de Marx (1894-1934), qu'il associe à l'action sur le monde de travail et aux objets produits par l'individu, à travers « l'intériorisation des savoirs et des savoir-faire ».

Elle explique encore que cette notion véhicule deux aspects fondamentaux qui sont : **l'adaptation** et la **propriété**. D'une part, l'appropriation désigne l'adaptation de quelque chose à un usage déterminé ; dans ce cas, elle est synonyme d'ajustement. D'autre part, l'appropriation prend le sens de possession de quelque chose. Cependant, le premier aspect est lié au côté technique étant l'expression de l'utilisation fonctionnelle de l'objet ; alors que le second s'inscrit dans un point de vue juridique.

« *L'appropriation est ainsi à la fois une saisie de l'objet et une dynamique d'action sur le monde matériel et social dans une intention de construction du sujet.* » [Perla Serfaty Gazon, 2003, p2]

Elle est également une expression individuelle qui a pour objectif l'affirmation identitaire.

b. L'appropriation de l'espace :

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, l'appropriation de l'espace désigne « *les conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial* ». [Choay. F et Merlin. P ,1988]

[Fischer.G.N, 1983, p 40] définit l'appropriation comme : « *l'ensemble des pratiques exercées sur l'espace en réponse aux besoins explicites de contrôle ou de personnalisation et aux besoins implicites de communication ou de reconnaissance* ».

Il s'agit d'une intervention sur un espace pour le personnaliser et lui affecter des symboles, des signes et des valeurs qui vont contribuer à la signification des lieux. Il ajoute que ce phénomène d'appropriation peut s'exprimer selon plusieurs modalités suivant des degrés: en allant de la forme minimale d'appropriation (l'appropriation visuelle) qui part du simple regard et peut devenir une familiarité, vers l'aménagement de l'espace à travers la disposition des objets, qui crée une certaine relation plus ou moins privilégiée à cet espace, vers la délimitation concrète ou psychologique permettant la différenciation des sous espaces à l'intérieur d'une zone et de qualifier un lieu par la distinction entre l'« intérieur » et l'« extérieur ».

[Segaud. M, 2007] considère l'appropriation comme un processus d'affirmation de soi par rapport aux autres, à travers l'exercice de pratiques, de maîtrise et de control sur son espace. Cependant, il envisage l'appropriation de l'espace à travers trois éléments fondamentaux, à savoir : la territorialité, la proximité (proxémie de Hall) et la privacité.

c. Mécanismes d'appropriation de l'espace :

L'appropriation se réalise à travers l'occupation d'un espace, son aménagement et sa structuration suivant les besoins des individus. Ce phénomène s'exprime à travers des comportements divers dont les plus développés sont : le contrôle, le marquage et la transformation.

- le contrôle :

Selon Proshansky l'appropriation se manifeste comme « *l'exercice d'une autorité, d'un contrôle, d'un pouvoir (physique ou psychologique)* » [FISCHER, 1983, p 40], qui se traduit par des actions et des comportements engendrant une restructuration de l'espace.

Ainsi, l'occupation de l'espace, la disposition d'objets servant d'indices reflétant le caractère personnel de l'espace sont la manifestation de ce contrôle à la fois physique et psychologique. Il peut s'agir de contrôler la perméabilité, la sécurité et l'intimité.

- Le marquage de l'espace :

Le marquage représente l'aspect matériel le plus important de l'appropriation étant l'expression de l'emprise de l'homme sur le lieu.

Généralement, le marquage de l'espace commence par une opération élémentaire, qui est celle de délimitation de l'espace (installation d'une clôture), qui selon [Marion Segaud ,2007] permet à

l'homme de se situer par rapport au monde, créer un intérieur par rapport à un extérieur, et différencier un espace ayant des qualités spécifiques d'un autre.

[Henri Raymond, 1966] détermine les fonctions de la clôture qui consistent à: fermer l'espace, donc séparer l'intérieur de l'extérieur, projeter dans l'espace des rapports sociaux et enfin défendre sa propriété. Après avoir délimité son espace, l'homme peut par la suite procéder à son aménagement selon ses besoins, attentes et aspirations.

Ainsi, « *Le marquage comprend les activités, fréquentations, gestes, rites (permanentes, éphémères, périodiques) et leurs traces volontaires ou non, programmées ou pas, celles de la saleté et du désordre, de la propreté et du bon entretien,...les ornements, les fleurs, clôtures, les aménagements...* » [Depaule. J.C, 1999, p168]

Ces objets appelés "marqueurs", sont considérés comme des signes d'occupation de l'espace, reflétant une sorte de bornage symbolique. Fischer cite les trois types de marqueurs développés par Goffman, 1973, à savoir : les marqueurs centraux, placés au centre de l'espace pour en faire la possession, les marqueurs frontières qui constituent une séparation entre deux espaces et les marqueurs signets qui reflètent la marque personnelle dans un espace.

- La transformation: une forme de personnalisation de l'espace :

La transformation est une action sur l'espace, développé par son utilisateur, afin de modifier sa configuration à travers la manipulation de certains éléments qui le compose.

Cependant, la transformation renvoie à une personnalisation de l'espace reflétant certaines caractéristiques de l'identité des occupants ainsi que la recherche d'un meilleur usage de leur espace.

M.Segaud utilise le terme de « reformulation » pour désigner l'ensemble des actions sur l'espace alors que G. Fisher parle de la modification dans l'environnement de travail.

Le quartier Fruges conçu par le Corbusier constitue un bon exemple qui exprime ces transformations. [Boudon. Ph, 1969], à travers son enquête menée sur ce quartier a pu déterminer les diverses transformations effectuées par les habitants tel que : l'obturation des fenêtres en longueur, la couverture des terrasses, la fermeture des espaces sous pilotis...

Ces transformations mettent en évidence l'existence d'un certain décalage entre les intentions et les principes nouveaux de l'architecte et la vision des habitants qui voulaient adapter leurs espaces à leur mode de vie et charger leurs maisons de signes reflétant leur contexte sociale et culturel ainsi que leurs représentations symboliques du chez soi. D'où l'importance d'accorder une attention particulière à l'usager et ses pratiques.

De ce qui précède, on peut cerner le sens de l'appropriation comme étant un phénomène qui peut s'exercer sur un espace urbain ou architectural en lui introduisant un certain réajustement et remodelage changeant sa configuration.

d. Appropriation et Habitat :

L'appropriation est une manifestation individuelle ou collective à travers laquelle se construisent des liens essentiels entre l'habitant et son habitat. Ainsi, à partir de son enquête menée sur l'habitat pavillonnaire français, pendant les années soixante, l'équipe d'Henri Raymond a pu démontrer que l'essence de l'habiter réside dans l'appropriation. [Raymond.H, 1966] considère l'appropriation de l'espace comme une compétence que possède l'habitant, et qui lui donne la capacité d'accommoder son espace à ses pratiques. Il la définit comme l'ensemble des pratiques et particulièrement, des marquages et des interventions sur l'organisation de l'espace qui lui confèrent les qualités d'un lieu personnel en référence à un modèle culturel. A cet effet, il l'associe à un symbolisme social ainsi qu'à des pratiques sociales.

Cet avis est aussi partagé par Henri Lefebvre qui est précurseur dans l'utilisation du concept d'appropriation, et qui dans la préface de l'habitat pavillonnaire, la considère comme « *le but, le sens la finalité de la vie sociale (...), un aspect de la pratique sociale* » [Lefebvre.H, 1966, pp16-17]. Il distingue entre l'appropriation et la domination qui ont le même sens en tant qu'actions des humains sur l'environnement. La différence réside dans le fait que la domination ravage la nature à travers les produits de la technologie, tandis que l'appropriation la transforme en biens humains sans provoquer aucun danger pour la nature. C'est l'expression de « *la poétique de l'espace et du temps* ».

Le concept d'appropriation prend aussi une place essentielle dans les travaux de [Bouchanine. F.N 1992], pour qui l'appropriation est un processus qui englobe l'occupation, le contrôle, la maîtrise, l'inscription des usages et l'organisation convenable de l'espace par ses habitants.

L'appropriation est une pratique par ce qu'elle reflète nos comportements véhiculant un ensemble de pratiques sociales liées à un modèle culturel qu'on exprime dans l'adaptation et la prise de possession des espaces qu'on habite, tout en leur attribuant un aspect affectif et symbolique.« *Reformulations et appropriations ne nous donnent pas seulement à voir les espaces et leurs agencement, elles ne nous permettent pas seulement d'extraire des modèles d'organisation spatiale, elles nous donnent à voir des modèles socio culturels non comme gisement passif, mais dans leur propre mouvement, dans leur interaction avec l'espace*» [Bouchanine. F.N,1992. p7]

Ainsi, c'est à travers l'appropriation, que l'habitant fait de son habitation un chez soi dans lequel il exprime sa personnalité, sa compétence et sa créativité. « *L'habitant se signifie, articule sa propre syntaxe spatiale à travers l'arrangement, les espacements des choses, leur entretien et leur modification, en somme à travers un bricolage souvent modeste de sa maison qui donne à celle-ci sa tonalité affective propre. L'habitant élabore ainsi un monde familier auquel il s'identifie* » [Serfaty-Gazon. P, 2003, p6]

En effet, on distingue deux éléments fondamentaux qui guident le phénomène d'appropriation d'habitat : d'une part l'espace qui est le support d'un certain nombre de pratiques et qui a certaines caractéristiques (forme, dimensions, disposition des pièces...) et d'autre part les habitants qui ont un mode de vie et des pratiques socio culturelles propres à eux. « *L'utilisateur de par son activité, sa culture, son niveau socio-économique, ses caractéristiques et ses traits psychologiques, est en même temps un acteur de l'appropriation de l'espace.*».[Fischer. G.N, 1983, p 41]

Ces variables mènent vers une multitude de manières d'appropriation d'un même espace et reflètent ainsi l'interprétation que veut donner chaque habitant à son espace habité.

[Pinson.D, 1993, p155] considère l'appropriation comme « *une lecture moderne contemporaine de l'usage ; contemporaine parce qu'elle ne peut être conduite, avec des procédures socio anthropologiques, que sur un espace qui existe en ce moment comme espace habité ; moderne parce qu'elle part du point de vue et des pratiques de celui qui fait usage de l'espace et non pas seulement de l'idée que l'on se fait.* » Il l'aborde en tant que résistance à l'effet contraignant que présente le logement moderne, qu'il considère comme un encadrement spatiale que l'habitant doit surmonter afin qu'il puisse exprimer l'autonomie de sa culture et de son existence.

De ce fait l'appropriation est « *le phénomène conscient ou inconscient de correspondance ressentie ou réelle, entre un milieu construit et les besoins ou les souhaits des habitants.*» [Clair et Michel Duplay 1982.p 26].

C'est l'ensemble de réponses et solutions qu'apporte l'habitant afin de satisfaire un ensemble de ses pratiques, besoins et souhaits que l'espace conçu ne les satisfait pas.

A ce niveau apparait un concept en articulation avec celui d'appropriation ; il s'agit de «la compétence de l'habitant » élaboré par H.Raymond, ou « l'art de faire » selon l'expression de M.de Certeau.

[Segaud.M, 2007, p164] esquissant une anthropologie de l'espace, considère ces phénomènes d'appropriation comme «*des productions originales, réinventées, transmutées*» c'est-à-dire une création continue qui n'est jamais définitivement fixé.

A cet effet, il aborde la compétence en tant qu'un outil conceptuel permettant la régulation des rapports entre le social et le spatial. Il la définit comme « *la reconnaissance de l'aptitude de l'individu à la fois à énoncer verbalement l'espace, à le représenter graphiquement, à y exercer des actions, bref à le produire. Elle est partagée mais elle ne signifie pas la même chose selon qu'elle appartient au concepteur ou à l'utilisateur.* » [Segaud.M , 2007, p 40]

Raymond (1984) souligne l'importance de la compétence de l'habitant qu'il situe à deux niveaux ; langagier et pratique en postulant que : « *la compétence c'est d'abord la capacité langagière de l'habitant vis-à-vis de son propre logement. Il n'est pas seulement capable d'articuler ce logement suivant l'état actuel mais il peut également le définir virtuellement.*

Si quelque chose lui fait défaut dans son logement (balcon, entrée, etc.), il le note, ou bien en tant qu'absence, ou bien en désignant un espace qui sert de remplacement. [...]La compétence langagière fonde-elle-une compétence pratique ? Au sens où les développements actuels de la linguistiques nomment "compétence", certainement.»[Segaud.M, 2007, p 41]

Quant à Daniel Pinson, il considère cette compétence comme « *une révélation des rapports entre les usages et l'espace* », d'où la nécessité de sa prise en compte par les architectes en tant qu'une donnée du projet, « un matériau immatériel pour constituer l'espace ». Ainsi l'habitant sera considéré comme un coproducteur de son espace et sa compétence sera le complément de l'incompétence du technicien.

Conclusion :

Ce chapitre nous a permis de cerner les concepts relatifs à la pratique de l'espace, qui constitue un enjeu de connaissance de la relation de l'habitant avec son espace habité. Cette relation se manifeste à travers les divers effets qu'exerce l'un sur l'autre. « *Tout ce que les individus, le lieu immédiatement concret de toute réalité historique recèlent comme pulsion, intérêts, buts, tendances, états et mouvements psychologiques pouvant engendrer un effet sur l'autre ou recevoir un effet venant des autres.* » [Moser. G, Weiss.K, 2003, p23]

Cependant, deux dimensions imbriquées sous entendent cette relation. D'une part, la manière d'occupation et d'utilisation de l'espace est souvent liée aux caractéristiques de la structure sociale qui l'habite. Chaque structure sociale a sa manière spécifique de percevoir et de lire l'espace suivant ses modèles culturels, son mode de vie, son appartenance à un groupe social défini, ainsi que ses besoins, usages, pratiques et aspirations. D'autre part, les caractéristiques physiques et matérielles de l'espace ont également un poids sur le comportement des individus.

Cependant, loin de n'être qu'un cadre fonctionnel ou un support matériel des actions ; l'espace avec l'ensemble des éléments qui le caractérisent, constitue le cadre de vie des individus, la scène sur laquelle se déploient leurs activités et comportements. Il est également un support des relations sociales. Dans cette perspective il a été possible de considérer l'espace vécu comme le résultat d'une combinaison socio spatiale, matérialisée à travers un ensemble de pratiques intégrant l'expérience concrète de l'habitant et visant l'investissement de l'espace. Ainsi l'espace vécu est défini en tant qu'espace investi, pratiqué, chargé de significations et d'expériences émotionnelles.

L'étude des pratiques habitantes est soumise à l'analyse des besoins des habitants, de leurs pratiques sociales, des différents usages qu'ils font de l'espace ainsi que les actes d'appropriation qu'ils développent.

Ainsi, la qualité de l'espace vécu peut être mesurée à travers sa capacité de répondre aux besoins et pratiques des habitants, ainsi que les possibilités d'appropriation qu'il offre. Ces éléments en tant qu'exigence de la qualité du logement restent une attente forte de l'habitant

-Références :

- Boudon Ph**, 1971, Sur l'espace architecturale, Dunod, Paris
- Boudon .Ph**, 1969, Pessac de le Corbusier, ,Dunod , Paris
- Bourdieu. P**, 1972, esquisse d'une théorie de la pratique, Editions Droz,Paris
- Chombart De Lawe**, 1969,pour une sociologie des aspirations edition deneoel, collection mediation , n° 63-64,1969
- **Chombart De Lawe**, 1983, « Pouvoir et Culture », Editions L'Harmattan, Paris
- De Certeau. M**, 1990, l'invention du quotidien T2 Habiter, cuisiner. Gallimard, Paris.
- Depaule JC, Panerai Ph, Demorgon . M**, 1999, Analyse urbaine, éd. Parenthèses.
- Fisher G. N**, 1983, Le Travail et son espace de l'appropriation à l'aménagement, Dunod,Paris
- Fischer, G.N.** (1997). Psychosociologie de l'environnement social. Dunod, Paris.
- Greber. J.H**, 2006-2007, Cours Le corps et l'espace. M1-M2 Philosophie du corps Université Nancy <http://www.staps.uhp-nancy.fr/bernard/cours/corps&espace.pdf>
- Haumont. N**, 1968 « habitat et modèles culturels » in revue française de sociologie,IX.
- Levy. A** ,2008. Sémiotique de l'architecture : Contribution à une étude du projet architectural.. Nouveaux Actes Sémiotiques [en ligne]. NAS, 111.Disponible sur : <<http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2092>> (consulté le 28/02/2012)
- **Merlin. P, et Choay. F**, 1998, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presses universitaires de France, Paris
- Moser. G , Weiss. k** , 2003, « Espaces de vie Aspects de la relation homme –environnement » Armand Colin.
- Pierre. G**, 1972" Sociologie et géographie", in collection : n°06, Ed : P.U.F., Paris.
- Pinson. D**, 1993 «Usage et architecture» L'Harmattan Paris.
- Pinson. D**, 1996 «architecture et modernité» Flammarion Architecture Paris
- **Queffelec. C**, 2002, la conception du logement aujourd'hui Ministère de l'Equipement. Paris.
- Rapoport. A**, 1972 « Pour une anthropologie de la maison » Ed Dunod.Paris.
- Raymond. H**, (Juillet- Aout 1974). Habitat, modèles culturels et architecture. In Architecture d'Aujourd'hui, N°174
- Schoonbrodt.R**, 1979, Sociologie de l'Habitat Social Comportement des habitants et architecture des cités. Editions des Archives d'architecture moderne. Bruxelles.
- Schulz C.N**, 1985 « Habiter vers une architecture figurative Ed Moniteur
- Segaud.M** , 2007, Anthropologie de l'espace, habiter, fonder, distribuer, transformer. : A Colin, Paris.

- **Serfaty-Garzon. P, 2003**, L'appropriation In DICTIONNAIRE CRITIQUE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT Sous la direction de Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant, Editions Armand Colin Paris <http://www.perlaserfaty.net/texte4.htm>
- **Thyssen. X**, 1983, Manières d'habiter le sahel tunisien CNRS Marseille
- **Von Meiss. P** 1993 « de la forme au lieu » 2ème édition Ed PPUR Lausanne.
- Weiller. D**, 2000, La cité des mots, PUCA,Paris.
- Wikipédia
- Zevi. B**, 1959, Apprendre à voir l'architecture Les Éditions de Minuit, Paris
- L'encyclopédie Universalise CD 2002
- Le dictionnaire Larousse 1998
- Le dictionnaire le Robert

Chapitre III : Habitat collectif : Standardisation et typification

Introduction :

Le présent chapitre expose les fondements liés à la genèse et l'évolution de l'habitat collectif à travers l'histoire. On passe par la suite à une description générale de la situation en Algérie et des politiques de l'habitat adoptées, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, étant donné que la zone d'étude est le résultat d'une de ces politiques (la politique des ZHUN).

L'idée de l'habitation collective revient aux romains, qui étaient les premiers à construire des habitations à plusieurs étages (de trois à sept), appelées « insulae » destinées à être louées par plusieurs familles de classes sociales différentes. Les conditions de vie étaient insalubres surtout dans les derniers étages souvent destinés aux pauvres.

D'autres penseurs utopistes ont également réfléchi à un modèle d'habitation collective tel que Charles Fourier (1772 – 1837) avec sa théorie du phalanstère ; un édifice social sous forme d'un vaste palais, d'au moins trois étages, destiné à une unité sociale appelée la phalange ; constituée de 1500 personnes des 2 sexes et qu'il considère comme la cellule de base de la société qu'il imagine. Le phalanstère doit contenir des appartements individuels et beaucoup de salles de relations publiques.

La pensée de Fourier s'est concrétisée à travers la réalisation du familistère de Jean-Baptiste Godin (1817 – 1888) qui s'est imprégné des idées fouriéristes. Le Familistère est un modèle réduit du phalanstère, avec un corps de bâtiment également divisé en trois blocs fermés abritant des logements privés (330 appartements), des équipements communs, des cours de dimensions modestes et recouvertes de verrières. C'est la première expérience de l'idée de logement social, la plus réussie parmi celles que les utopistes ont tenté au XIX^{ème} siècle. D'autres expériences ; tel que celles des mouvements d'avant-garde européen (1890-1914) vont par la suite marquer l'avènement du logement collectif qui va assurer le passage vers une nouvelle forme authentiquement collectiviste de l'habitat à travers la fondation du mouvement moderne.

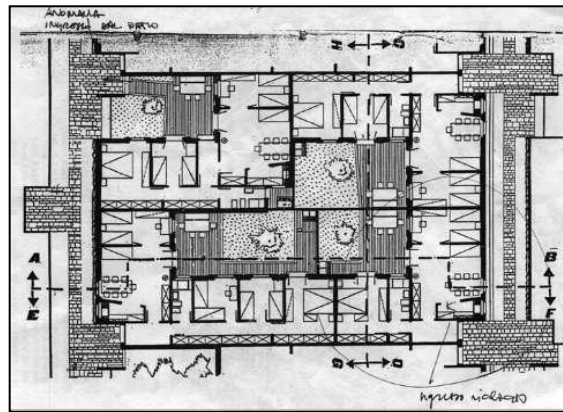


Figure 1: Plan d'une "insula" de quatre logements.

Source : "Architettura Cantiere" n° 16, 1958.

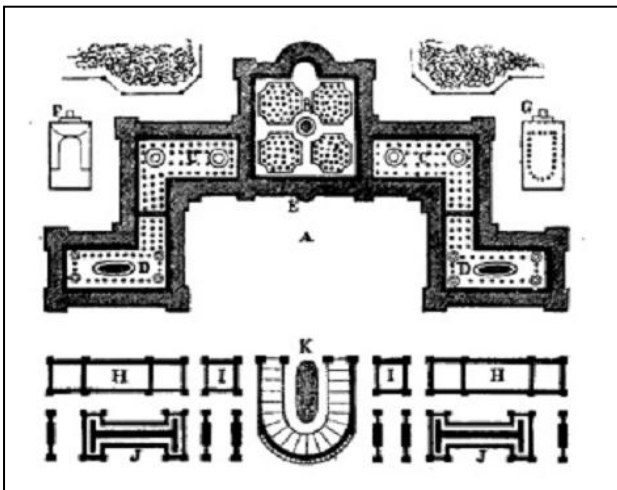


Figure 2: Plan du Phalanstère

Source : charlesfourrier.fr

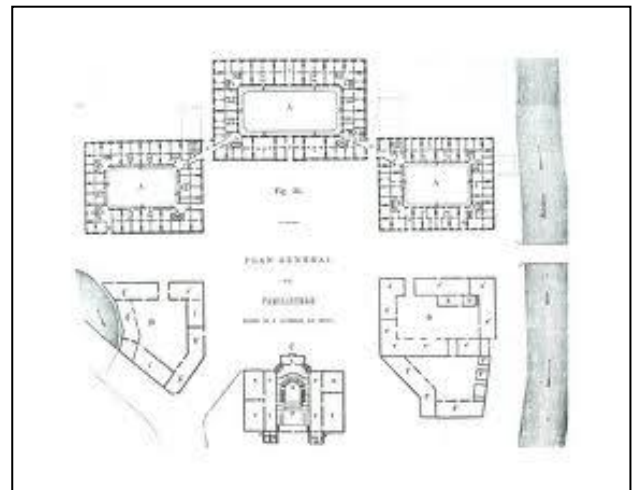


Figure 3 : Plan du Familistère

Source : utopies.skynetblogs.be

1. Définition de l'habitat collectif :

L'habitat collectif est défini comme : l'habitat le plus dense, il se trouve en général en zone urbaine, se développe en hauteur en général au-delà de R+4. Les espaces collectifs (espace de stationnement, espace vert entourant les immeubles, cages d'escaliers, ascenseurs,...) sont partagés par tous les habitants; l'individualisation des espaces commence à l'entrée de l'unité d'habitation. La partie individuelle d'habitation porte le nom d'appartement. In [http://fr.wikipedia.org/wiki/Habitat_humain]

L'habitat collectif se présente sous forme de grandes constructions appelées immeubles sur une grande longueur, et à plusieurs étages divisés en plusieurs appartements de deux, trois, ou plusieurs pièces.

2. Genèse de l'habitation collective :

Les premières formes d'habitations collectives urbaines se sont apparues avec la révolution industrielle pour loger la main d'œuvre qui était d'origine rurale.

Ainsi, avec le fort développement urbain, l'architecture de l'habitation collective connaîtra une évolution significative et déterminante du point de vue qualité et hygiène.

Au 18^{ème} siècle, un type d'habitation collective ponctuelle et à petite échelle, abritant des appartements modestes, destinés à la location, a constitué un type architectural urbain dominant, particulièrement dans la ville de Paris. Ce type prend le nom de « maison de rapport » ou « à loyer ». [Eleb. M et Debarre. A, 1995].

L'évolution de ce type d'habitation collective, du point de vue taille et financement a conduit à l'apparition de la notion d'immeubles qui sont : « *des réalisations de plus grande envergure, commandités par des sociétés immobilières, des groupes financiers ou des fonctions dans le cas des habitations à bon marché. Immeuble devient un terme générique qui couvre l'ensemble des bâtiments d'habitations collectives.* » [Eleb. M et Debarre. A, 1995, p294].

Cependant, les « immeubles à loyer économiques » deviennent les grandes réalisations qui vont marquer les débuts du XX^{ème} siècle. Ces immeubles sont érigés sur des parcelles de taille importante faisant partie du découpage de l'ilot, dans un souci de rentabilité tout en respectant les conditions d'hygiène. L'ilot était l'élément de base qui structure la ville.

L'exigence de plus de salubrité dans l'immeuble parisien a conduit à la réflexion sur le logement ouvrier urbain qui va être l'objet des expositions et congrès qui vont opter pour les habitations à bon marché (HBM). De ce fait, l'habitat collectif se présente sous deux formes : le logement à loyer abritant des classes sociales différentes et le logement ouvrier réduit en termes de surface.

L'utopiste Tony Garnier (1869-1948) propose une ville neuve sous forme de cité industrielle abritant 35000 habitants en introduisant de nouveaux concepts architecturaux tel que : *la valeur normative des facteurs d'hygiène (air, soleil, végétation), l'implantation libre, la séparation entre chemins piétonniers et rues des véhicules.* Ces concepts sont appliqués dans son projet de la grande ville de Lyon (1920-1928) et deviendront usuels au début du mouvement moderne.[Benevolo. L, 1998]

Avec l'avènement de ce mouvement, nourrit par les théories utopiques de la période entre les deux guerres, et l'urgence de la période d'après-guerre, les architectes commencent à tourner vers un mode d'aménagement et de conception nouveau, qui va entraîner une nouvelle configuration urbaine et architecturale, basée sur la construction sur des surfaces importantes d'un grand nombre de logement type et des équipements suivant le principe du zoning. Ainsi, l'îlot se trouve délaissé et entre dans une phase critique suite aux problèmes qu'il présente tel que ceux d'ensoleillement (des pièces sombres) et d'aération.

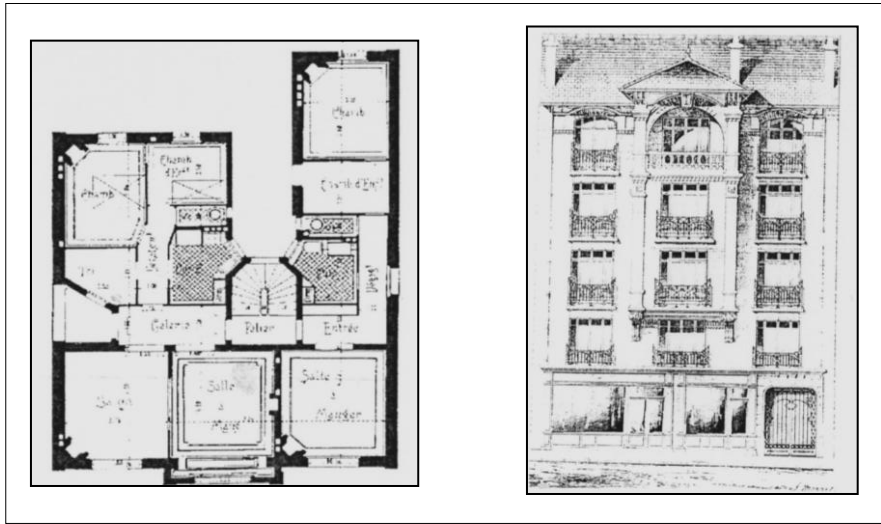


Figure 4: Plan et façade d'une petite maison de rapport à Clamart, A.Monod, architecte 1908

Source : Eleb.M et Debarre.A, 1995, pp 294-295

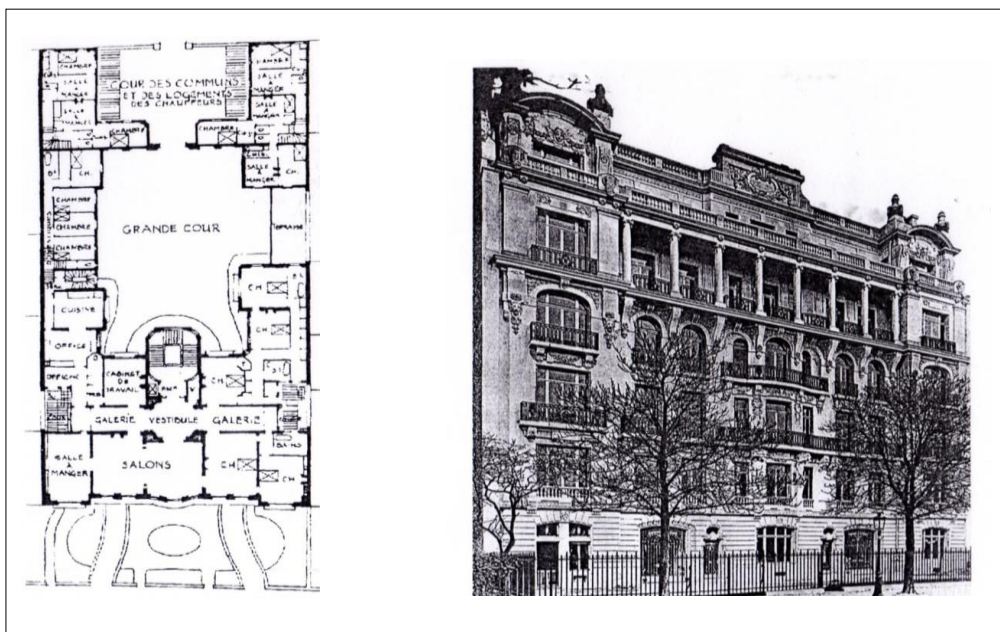


Figure 5: Plan et façade d'un immeuble de rapport du boulevard Maillot à Neuilly-sur-seine. P.Navarre et R.Rousselot, architectes, 1910,1911.

Source : Eleb.M et Debarre.A, 1995, p310



Figure 6: HBM de l'Office de la Ville de Paris, dans le 13e arrondissement de Paris

Source : fr.wikipedia.org

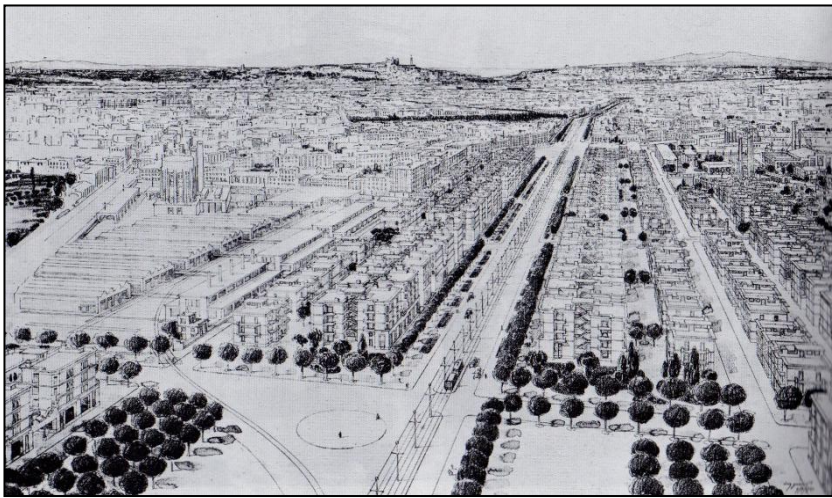


Figure 7: Lyon ; quartier des Etats Unis (T.Garnier, 1920-1928)

Source : L.Benevolo T 2 p97-98

3. Typification et standardisation du logement collectif du XX eme siècle :

3.1. Les notions de type et de standardisation :

Dans le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement (1988), [Devillers. C] définit le type comme : « *un ensemble de traits permanents, caractéristique d'une classe d'objets et susceptible d'être globalement identifié ou reproduit* »

Une autre définition plus détaillée et plus ancienne, est celle de Quatèmère de Quincy (qui est sculpteur et architecte) dans le dictionnaire de l'architecture (1832), à travers laquelle il marque la différence entre le type et le modèle : « *le mot type présente moins l'image d'une chose à copier ou à imiter complètement que l'idée d'un élément qui doit lui-même servir de règle au modèle [...] le modèle entendu dans l'exécution pratique de l'art est un objet qu'on doit répéter tel qu'il est, le*

type est au contraire un objet d'après lequel chacun peut concevoir des ouvrages qui ne ressembleraient pas entre eux. Tout est précis et donné dans le modèle ; tout est plus au moins vague dans le type. »

Comme le souligne Françoise Choay, pour les théoriciens du mouvement moderne tel que le Corbusier et Gropius, les « besoins types », « formes types », « objets types », « meubles types », « maison type », « type idéal de construction » renvoient à la définition de « standards ».

[Téradé. A, 2007]

Ainsi, la standardisation comme l'affirme le Corbusier est une nécessité dans le travail humain, étant le produit d'une certaine logique qui repose sur certaines bases tel que la rationalité. Il part de l'idée que tous les hommes ont le même organisme, mêmes fonctions donc mêmes besoins ce qui implique des produits d'usage standard. Il précise : « *Établir un standard c'est épuiser toutes les possibilités pratiques et raisonnables, déduire un type reconnu conforme aux fonctions, à rendement maximum, à emploi minimum de moyens, main-d'œuvre et matière, mots, formes, couleurs, sons.* » [Le Corbusier, 1923, p 109]

Ces idées de standardisation et typification seront matérialisées à travers la réalisation de la maison en série qui présente certains avantages. A ce propos le Corbusier écrit : « *Quand le type est créé, on est aux portes de la beauté (l'auto, le paquebot, le wagon, l'avion). Car la maison en série imposera l'unité des éléments, fenêtres, portes, procédés de construction, matières.* » Il enchaîne : « *La série n'est pas une entrave à l'architecture. Au contraire, elle apporte l'unité et la perfection des détails et elle propose la variété des ensembles.* » [Le Corbusier, 1923, p 218]

3.2. Le mouvement moderne et l'avènement du logement du plus grand nombre :

Quoique le problème de logement fût posé dans l'avant-garde, il devient aigu dans la période d'après-guerre dans plusieurs pays européens. Cependant, suite à la crise quantitative et qualitative du logement qui a caractérisé cette période, beaucoup d'architectes s'engagent dans la reconstruction des villes et la recherche d'une nouvelle conception de l'habitat, suivant un esprit nouveau adoptant des méthodes et des techniques nouvelles dites rationnelles en faisant appel à l'industrialisation qui était le seul moyen pour une résolution rapide de cette crise. L'objectif était de construire beaucoup, rapidement et à moindre coût tout en améliorant le confort et l'hygiène.

Les architectes allemands développent des techniques de construction standardisées et industrialisées. Comme le souligne [Benevolo. L,1998,p261] : « *En Allemagne, après 1924, la*

recherche de standardisation des modèles de construction est poussée et elle revêt une importance singulière dans le domaine de l'urbanisme, lorsqu'elle est appliquée à des ensembles d'assez grande dimension, qui échappent donc au plan contraignant de la ville bourgeoise et s'implantent dans les grands espaces du territoire, libres de constructions. »

En 1923, Le Corbusier affirmait qu' « *il est temps de répudier le tracé actuel de nos villes par lequel s'accumulent les immeubles tassés, s'enlacent les rues étroites pleines de bruit, de puanteur de benzine et de poussières, et où les étages ouvrent à pleins poumons leurs fenêtres sur ces saletés...* ». [Le Corbusier, 1923, p43]

Les similitudes constatées dans le travail des architectes de différents pays d'Europe à travers les expositions, ont conduit à l'idée de leur réunir en une association sous forme de congrès, d'où la fondation des CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) à l'initiative de le Corbusier, en 1928 à La Sarraze, en Suisse et qui va marquer la constitution du courant du **mouvement moderne**.

Cette époque, va être animée par ce courant qui va instaurer un nouvel ordre social et spatial, fondé sur l'idée du progrès, tout en insistant sur le logement du plus grand nombre ainsi que l'importance de l'urbanisme dans le développement de la ville moderne, et en faisant recours à des techniques et une esthétique nouvelles.

Cependant, on assiste à une transformation de l'espace traditionnel de la ville vers un espace plus aéré, fondé sur le principe du zonage fonctionnel qui attribue pour chaque espace une fonction particulière. « *Le soleil, la verdure et l'espace sont les trois premiers matériaux de l'urbanisme.*... «*Les clefs de l'urbanisme sont les quatre fonctions : habiter, travailler, se récréer, circuler* » comme le préconise le 4eme congrès C.I.A.M, tenu à Athènes en 1933. [Le Corbusier, 1957, pp37-99]

« *Le but premier du mouvement moderne était un nouveau type d'habitation pour tout le monde* ». [Schulz. C.N, 1999, p16]. Cependant la maison moderne constitue le thème majeur des expositions organisées par les architectes modernes qui vont faire du logement l'élément fondamental de l'urbanisme.

Le logement ouvrier sera ainsi remplacé par un logement standard pour un homme standard. Un nouveau modèle de logement se forme pour les classes moyennes, en se situant entre le logement des bourgeois et celui des ouvriers ; c'est l'habitat du plus grand nombre (l'habitat social), sous

forme de barres et tours abritant des habitations réduites et industrialisées. « *Dans ce passage de l'habitat ouvrier d'initiative patronale à l'habitat sociale généraliste, réside l'une des raisons d'émergence d'un schéma moyen de logement.* » [Moley. C, 1998, p 50]

L'idée dominante chez les architectes du mouvement moderne est celle des effets qu'entraîne l'organisation spatiale dans le changement des structures sociales, dont l'objectif est de suivre la modernité et de produire un homme nouveau. Cependant, « *progrès sociale et technique paraissent se rencontrer dans cette perspective, le second conditionnant en quelque sorte le premier. A cet endroit se profilait "la société machiniste" chère à Le Corbusier et sa conviction d'assurer le bonheur de l'homme par "la révolution urbanistique"* ». [Pinson. D, 1996, p21]

Le Corbusier affirmait qu'il fallait apprendre aux usagers comment habiter. On voulait moderniser la société à travers l'intervention sur les espaces, les formes et leurs usages. Ainsi, « *le logement est considéré comme un outil de transformation de l'individu mais aussi de la société.* » [Segaud. M, 2007, p169]

3.3. La production en série du logement :

Les nouvelles idées véhiculées par le mouvement moderne fondé sur le principe du fonctionnalisme, ont participé à donner une nouvelle image de l'environnement urbain.

En fait, « *Le fonctionnalisme visait à découvrir les mesures (tailles) minimales « correctes », partant du principe que l'architecture signifie avant tout efficacité et économie.* » [Schulz. C.N, 1979, p15]

C'est cette idée qui va générer la production en série du logement type. En fait, comme le souligne [Moley. C, 1998] l'idée de la répétition d'un même plan en série permettant d'abaisser les coûts date depuis 1900, dans le 3eme congrès international des habitations à bon marché.

Suite à l'émergence de la nouvelle ère de l'industrialisation, la production de logements s'intensifie ; à travers la réalisation d'un grand nombre de logements basés sur la fonctionnalisation, la typification, la standardisation et la normalisation des composantes des structures physico-spatiales des logements, destinés à être répétitifs et reproductibles.

« *Entre 1920 et 1930, de cité en cité, on observe comment la forme de ces ensembles se simplifie, se libère des contraintes du relief pour se soumettre à l'orthogonalité, dictée tant par la standardisation des panneaux préfabriqués en usine, que par le tracé des voies qui permettent de les acheminer sur le chantier. Cette soumission aux exigences de simplification qu'appelle la production en série s'inscrit dans un discours de progrès social.* » [Pinson. D, 1996 p23]

Il est utile de souligner que l'industrialisation était la seule condition garantissant le logement du plus grand nombre.

Cependant, certaines approches étaient développées par un certain nombre d'architectes tel que : Le Corbusier, Walter Gropuis, Mies van der Rohe, Ernst May...etc.

Le Corbusier avec ses premières expériences de la maison en série sous forme de lotissements (lotissement domino 1915, maison Monol 1919, maison Citrohan 1921, quartier Fruges à Pessac 1924), son immeuble villa, son projet de la ville contemporaine de trois millions d'habitants en 1922 et enfin ses idées de la ville radieuse matérialisées dans l'Unité d'habitation.

Walter Gropuis, avec les maisons expérimentales (1922-1923) développées au Bauhaus, ses unités de maisons répétitives destinées aux maîtres du Bauhaus de Dessau en 1926, ses logements rationalisés de la cité Torten en 1928 basé sur la standardisation des unités et leur assemblage linéaire selon le chemin de la grue, l'immeuble en hauteur en 1929.

Mies van der Rohe à Stuttgart en 1926 avec l'aménagement d'un quartier d'habitations à la périphérie de la ville « *le Weissenhof Siedlungen* » en collaboration avec plusieurs architectes (P.Behrens, W.Gropuis, H.Scharoun, J.J.P.Oud, Le Corbusier...). Comme le précise Benevolo, le quartier avait un caractère expérimental d'un échantillonnage d'édifices différents exprimant plusieurs prototypes. « *Il ne s'agit pas, en effet d'une collection de propositions de constructions, mais bien d'une nouvelle conception de l'habitat, qui s'apprête à modifier non seulement les logements pris séparément, mais aussi tout l'environnement urbain.* » [Benevolo. L, p228]

L'architecte allemand Ernst May s'est engagé dans la construction d'un programme important de logements sociaux (les Siedlungen) à Francfort qui atteint 15000 logements en 1925. Ce sont des quartiers d'habitation dans une grande ville industrielle, fondés sur la pratique du zoning : industries à l'est et à l'ouest de la vieille ville, administration et commerces au centre, logements à la périphérie. Ces zones sont reliées par un réseau de transport public [CASTEX. J, DEPAULE. J.Ch, PANERAI. Ph, 1997, p113].

A la recherche de l'efficacité et l'économie en termes de conception et de construction, May développe la notion de « ration de logement » en proposant des logements de surfaces calculées selon les besoins biologiques. Ce qui a conduit à la formulation « d'espaces standards », « d'existence minimum » qui fut le thème du deuxième CIAM à Francfort en 1929. [Frampton.K ,2006]

Ainsi comme l'affirme [P. Pannerai, 1997, p 107] « *Francfort c'est, réalisé, le rêve des architectes modernes : contrôle de l'urbanisation, construction industrialisée, habitat social [...] C'est aussi une expérimentation consciente sur l'ilot, puis sa disparition et l'avènement d'un autre espace dont nous sortons à grande peine* » Cet ensemble de projets et d'autres constituent des chefs d'œuvre de la période de l'entre deux guerres, et représentent les nouvelles formes du logement collectif sous forme de barres et tours.

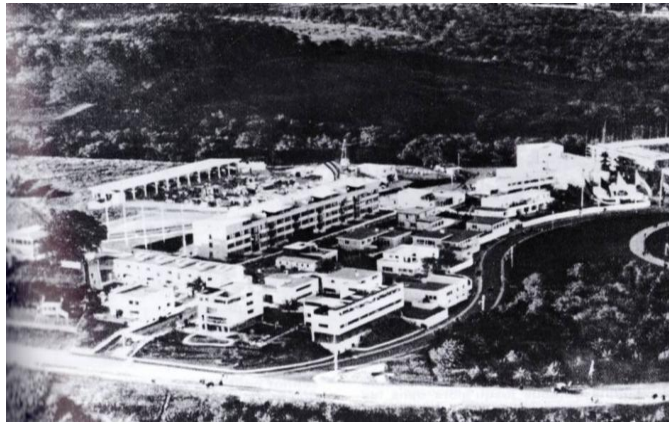


Figure 8 : Stuttgart,le Weissenhof, 1926 : Mies van der Rohe et ses collaborateurs

Source :Benevolo, T 2, p227

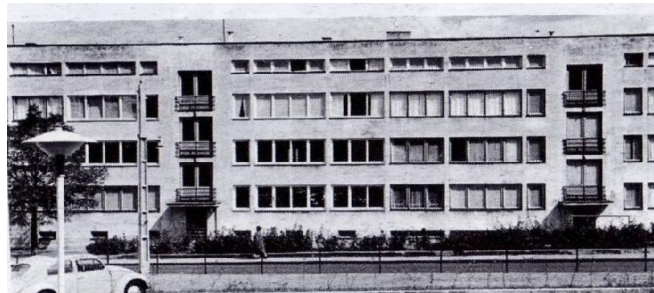
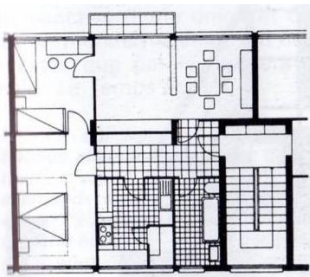


Figure 9: Stuttgart L'immeuble linéaire de Mies van der Rohe au Weissenhof

Source : Benevolo, p229

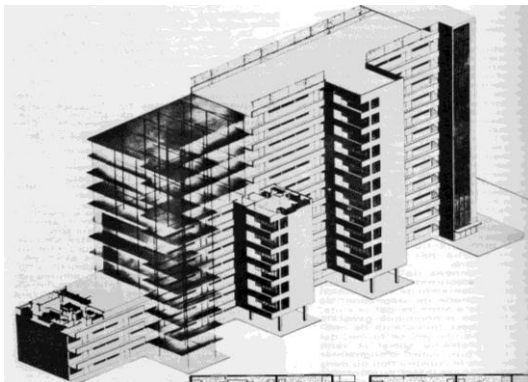


Figure 10: W.Gropius, logements rationalisés Dessau-Torten,1928.

Source : Frampton, p139

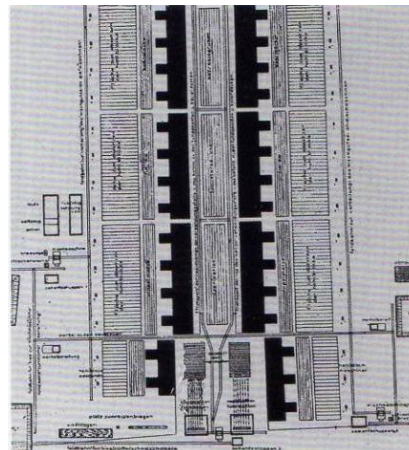


Figure 11 :W.Gropius l'immeuble en hauteur étudié pour le quartier de Spandau

Source: Benevolo, T 2, p274



Siedlung Romerstadt

Siedlung Niederrad

Figure 12 : E.May: Siedlungen

Source: Pannerai, p118-127

3.3.1. La charte d'Athènes (1933) : zonage et verticalité :

La charte d'Athènes propose une organisation de la ville suivant des zones destinées à accueillir quatre (04) fonctions principales, considérées comme des besoins fondamentaux de l'homme, à savoir : habiter, se divertir, travailler, et circuler.

- *Pour la fonction habiter* : l'idée est d'insérer les bâtiments dans une surface verte pour des raisons d'hygiène (air, soleil et verdure).
- *Pour les loisirs* : créer des espaces libres, destinés à accueillir les activités collectives de jeunesse, de distraction et de promenade.
- *Pour le travail* : réduire les distances entre les lieux de travail et ceux d'habitation, ainsi que la séparation entre les secteurs industriels et les secteurs d'habitation par une zone de verdure.
- *La circulation* : est considérée comme une fonction primordiale de la vie urbaine assurant la communication entre les autres fonctions. La charte recommande de différencier les rues

selon leurs destinations : rues d'habitation, rues de promenade, rues de transit, voies maitresses. .[Le Corbusier, 1957]

Dés lors, la ville est définie comme une unité fonctionnelle dont le noyau fondamental est le logement.[Le Corbusier, 1957, p110] souligne que : « *le noyau initial de l'urbanisme, une cellule d'habitation (un logis) et son insertion dans un groupe forme une Unité d'Habitation de Grandeur Efficace..* ».

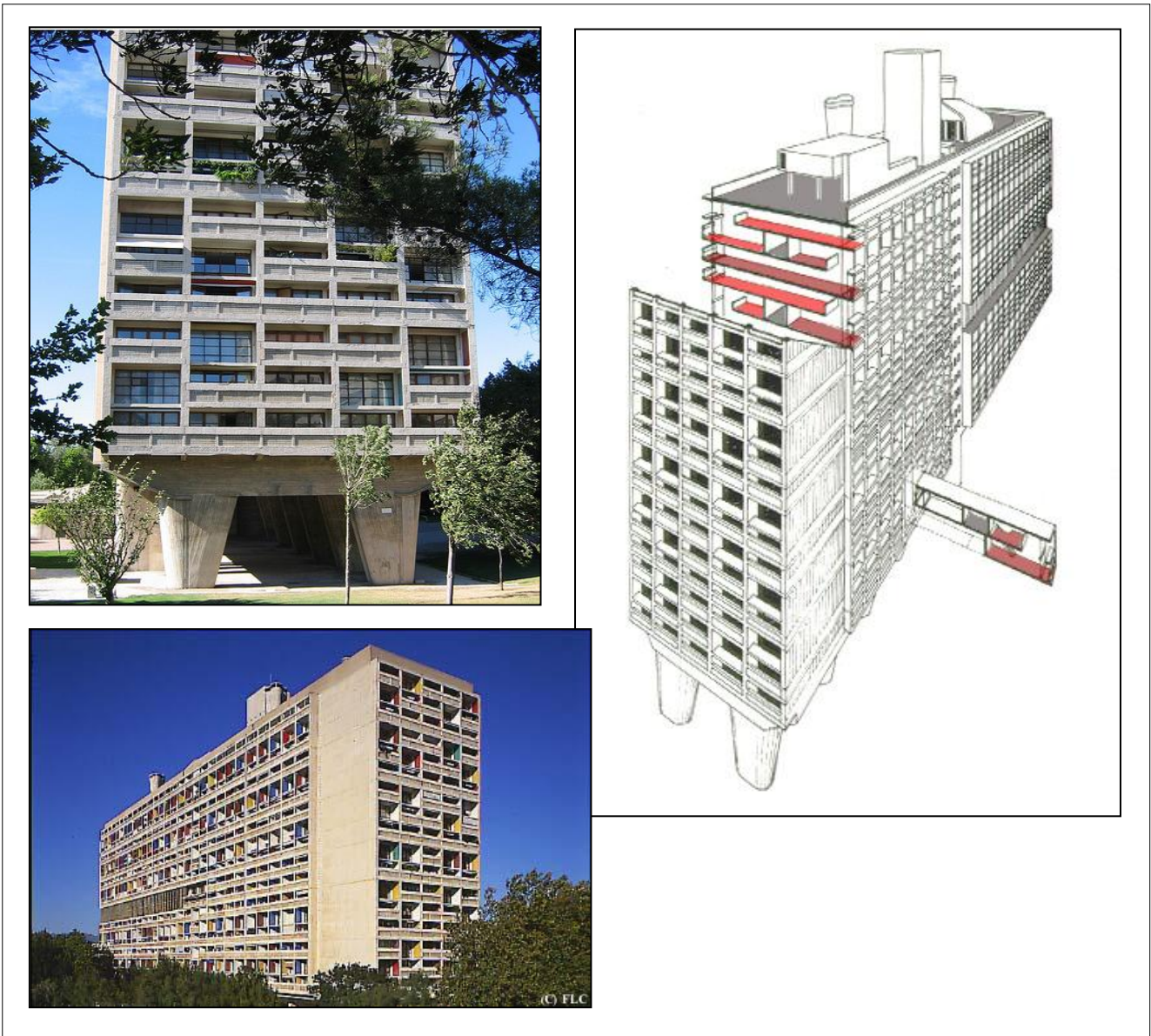
Ainsi, l'urbanisme fait intervenir la troisième dimension qu'est la hauteur. Le mouvement moderne affirme sa préférence pour la verticalité permettant une utilisation rationnelle et économique du sol. Comme le préconise la charte d'Athènes (1933) : « *un seul type de logement urbain, prenant la forme d'immeubles collectifs en hauteur, implantés à grande distance l'un de l'autre là où une nécessité de forte densité de logement existe* » [Frampton.K, 2006, p290]

Cependant, verticalité, indépendance vis-à-vis des voies et séparation fonctionnelle constituent les points fondamentaux de la charte dont le thème était « la ville fonctionnelle ». Ces points sont matérialisés par Le Corbusier dans son Unité d'habitation de Marseille (1947-1952) abritant des équipements et des logements dans le même bloc sous forme de barre ayant plusieurs étages, ce qui va donner naissance à l'expression de « l'îlot vertical ».

Il en réalisa d'autres unités: à Nantes (1952-1957), à Berlin (1956-1957), à Briey en Forêt (1960), à Meaux (1960), et à Firminy (1960-1965).

Ainsi, « *La Charte d'Athènes a constitué pour les Etats un outil opportun pour justifier le passage en force de l'industrialisation dans la production du bâtiment. La préfabrication en usine d'éléments de construction a pu atteindre dans les années 60-70 une dimension significative qui a permis de faire face à une crise de logement...l'urgence et la quantité en viennent à justifier une standardisation qui élève la répétition au rang d'une raison esthétique à laquelle les architectes se rangeront docilement* » [Pinson.D, 1996, p29-30].

Ces opérations de construction s'amplifient pour atteindre des milliers logements qualifiant ainsi les grands ensembles



archidialog.com

Figure 13: Le Corbusier, Unité d'habitation Marseille (1947-1952).

Source : Frampton, p247

3.3.2. Les grands ensembles :

Les grands ensembles constituent l'aboutissement d'une multitude de théories et d'expériences, qui ont contribué à la définition du logement social, depuis les cités ouvrières jusqu'au logement du plus grand nombre, basé sur les nouvelles techniques de construction et d'industrialisation tel que : les cités jardins en Angleterre, les HBM (Habitat Bon Marché), les Siedlungen du Bauhaus, ainsi que l'influence de Le Corbusier, tout en donnant naissance à une nouvelle forme urbaine et architecturale moderne et rationaliste, faite de barres et de tours, exprimant la forme finale de l'habitat collectif.

En 1935, le vocable « grand ensemble », apparaît pour la première fois par l'urbaniste Maurice

Rotival dans un article consacré aux HBM collectifs dans un objectif de moderniser la banlieue, et qui est publié dans la revue architecture d'aujourd'hui comme le rappelle [Vieillard-Baron. H 2004].

Qu'entend-t-on par « grand ensemble » ?

Les grands ensembles sont typiquement des ensembles de logement collectif, souvent en nombre important (plusieurs centaines à plusieurs milliers de logements), construits entre le milieu des années 1950 et le milieu des années 1970, marqués par un urbanisme de barres et de tours, inspiré des préceptes de l'architecture moderne.in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Grand_ensemble]

Dans le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, [Merlin.P et Choay. F] proposent de définir le « grand ensemble » comme « *un groupe d'immeubles locatifs comportant un nombre élevé de logements. A partir des années 1950, ce terme s'est répandu pour désigner des groupes de grandes dimensions d'immeubles locatifs, implantés dans des zones d'aménagement ou périmètres d'expansion urbaine spécialement délimités. Ces immeubles ont toujours un minimum de quatre niveaux au-dessus du rez-de-chaussée et jusqu'à plusieurs dizaines (...).Les espaces intercalaires sont aménagés en aires de stationnement, en espaces verts ou en terrains de sport* ».

Le géographe [Vieillard-Baron.H, 2004]précise que du point de vue quantitatif, le seuil minimal est limité des fois à 1000 logements, et d'autres à 500 logements (seuil minimal pour la programmation d'une Zone à urbaniser en priorité (ZUP) après 1958). Il cerne l'expression du grand ensemble à partir de cinq (05) critères.

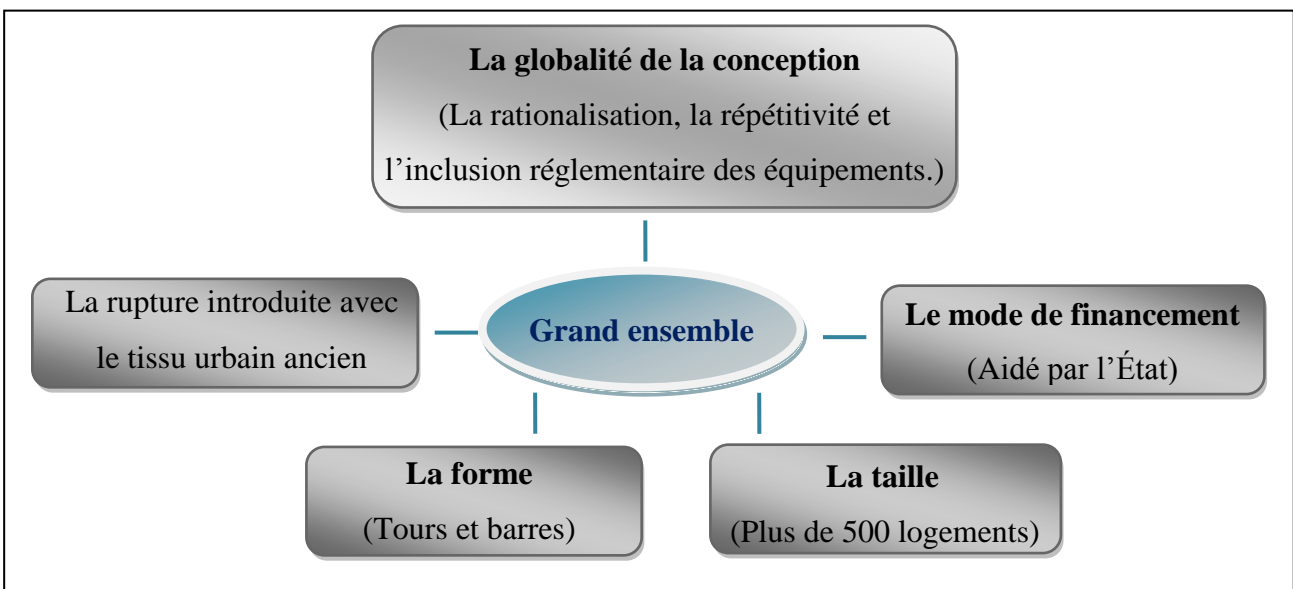


Schéma 10 : Les critères de définition des grands ensembles selon Vieillard-Baron.H

Source: auteur

La localisation périphérique n'est pas considérée comme un critère général, vu la construction d'un grand nombre de grands ensembles français dans le centre-ville.

La construction des grands ensembles s'est amplifiée entre 1950 et 1970 en Europe, en tant qu'un nouveau mode d'habitat collectif et une nouvelle forme urbaine symbolisant le monde moderne et obéissant à l'industrialisation. Ce modèle sera transposé par la suite dans les pays en voie de développement tel que l'Algérie, à travers les opérations des ZHUN.

Plus tard, les grands ensembles deviennent une problématique en termes d'intégration sociale et d'adaptabilité, en se transformant en de véritables « ghettos » où règne la délinquance et l'insécurité, soulevant ainsi des critiques qui vont conduire à des interventions multiples ; leur démolition ou bien leur requalification et réinsertion.

3.3.3. Le plan type :

L'habitat collectif abrite plusieurs logements dans le même bâtiment correspondant à divers programmes et surfaces (F2, F3, F4, ...) suivant une conception d'étage courant répétitif.

Ces logements sont desservis par des espaces communs tel que : l'entrée de l'immeuble, la cage d'escalier, l'ascenseur dans le cas d'un immeuble à plusieurs étages ou par des coursives extérieures dans le cas d'un grand nombre de logement par étage.

Comme le souligne [Moley. C, 1998], la genèse du plan type trouve son origine dans la genèse des normes d'hygiène. En fait, la pensée normative a conduit à l'émergence d'un nouveau schéma de plan, doté d'une cuisine et d'espaces sanitaires qui vont être par la suite groupés dans un bloc appelé « le bloc-eau », plus tard « composants sanitaires », dans un souci de rationalisation et d'économie. Ces équipements de confort moderne occupent une place importante dans la banalisation de la conception de l'espace de l'habitation.

Dans les années vingt, le schéma dominant du plan est basé sur deux principes : celui de rationalisation technique et celui de bipolarisation de l'usage, qui va connaître une évolution à travers le temps.

[Moley. C, 1999] explique le passage du schéma ancien vers le récent à travers les différences dans le système constructif ; passant des façades porteuses vers les ossatures à poteaux, la disposition et l'aération des sanitaires qui occupent le centre depuis le règlement de 1955, enfin l'évolution de la bipartition du valorisé/prosaïque à l'ouvert/intime. Il souligne que : « ...les distinctions public/privé et diurne /nocturne, gagnent progressivement la topologie du logement pour apparaître tout à fait

clairement sur l'ensemble de la production autour de 1960, sont déjà présent environ un siècle avant, dans une frange de l'appartement de grand luxe. » [Moley. C, 1998, p 218].

En effet, le schéma traditionnel de l'appartement bourgeois est basé sur une partition opposée et hiérarchisée des espaces. Il s'agit de l'opposition avant /arrière qui domine l'organisation interne de l'appartement ancien ; ainsi les pièces principales (de représentation) sont mises sur rues et celles de la vie quotidienne sur cour, tout en respectant l'ordre depuis la porte d'entrée. [Moley. C, 1999]

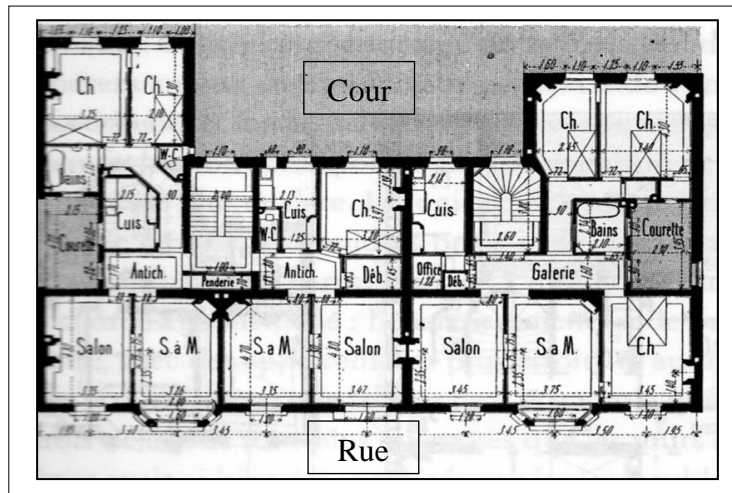


Figure 14: Schéma de base de la distribution avant/arrière Charenton, 15 rue Gabrielle, G.Guyon arch., d'après Rivoalen.

Source : C.Molay 1999, p 121

Comme le souligne [Moley. C, 1998] en 1951, L.G.Noviant définit deux groupes principaux de pièces : pièces de jour avec cuisine, et pièces de nuit avec locaux d'hygiène.

Une autre variante, est celle de la partition jour/nuit assurant une hiérarchisation des espaces du point de vue intimité, depuis la porte palière jusqu'aux chambres. Cette répartition constitue le modèle le plus répandu dans la conception de l'appartement dans l'ensemble de la production de l'habitat collectif aujourd'hui.

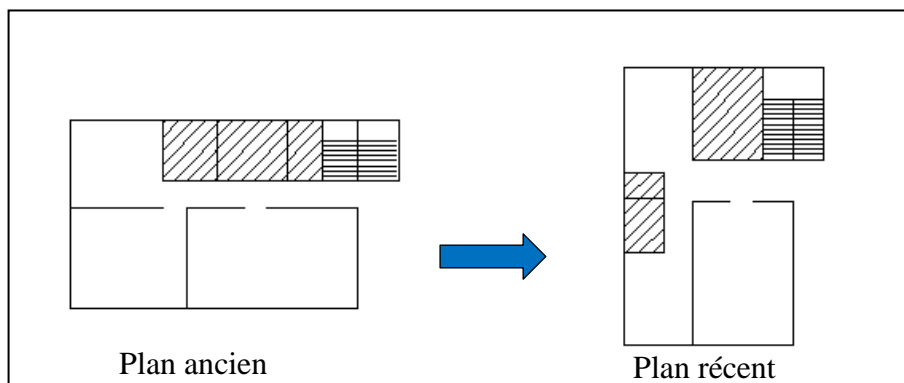


Figure 15: La transformation du schéma moyen telle qu'elle aboutit autour de 1960

Source : C.Molay 1999, p 125

Ainsi, l'appartement est composé d'un certain nombre d'espaces standard, à savoir :

- Le séjour type : se trouve juste à l'entrée, considéré comme la plus grande pièce du logement, ayant généralement une surface moins de 20 m².
- La cuisine type : sa surface est généralement de 8m²
- La chambre type : sa surface varie de 9à 12m².
- La salle de bain et les toilettes types.
- Le couloir : considéré comme un espace de circulation et de distribution pour les différentes pièces.
- Les balcons et loggias : considérés comme des dispositifs des relations entre l'intérieur et l'extérieur.

4. Aperçu sur l'habitat collectif en Algérie :

L'habitat collectif en Algérie est caractérisé par une évolution de sa forme et ses modes de construction, qui sont liés à une série de politiques correspondant aux différentes époques et contextes politico économiques et sociaux qu'a connus le pays, depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Cependant, nous pensons qu'il est intéressant de rappeler l'évolution de ces politiques urbaines, ayant servi de cadre pour les différents modes de production de ce type de logement.

4.1.La période coloniale :

En fait, la construction du logement collectif date depuis l'époque coloniale, à la fin de la deuxième guerre mondiale, à travers la réalisation de logement locatif de type « H.L.M », ainsi que les cités de « recasement » instituées dans le cadre de la résorption des bidonvilles.

L'année 1958 correspond à la mise en œuvre du « plan de Constantine », qui s'inscrit dans une politique générale du développement de l'Algérie, tout en accordant une place importante à l'habitat, au logement qui doit être réalisé selon des normes conventionnelles.

Il vise la construction de 200.000 logements, permettant d'héberger 1 million de personnes. In [http://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_Constantine]

Cependant, les tissus anciens vont connaître de grands bouleversements morphologiques à travers la réalisation des grands ensembles.

Le parc national de logements construits dans la période coloniale est évalué comme suit :

- 850.000 Logements construits avant 1945 ;
- 950.000 Logements construits entre 1945 et 1954 ;
- 148.000 Logements construits entre 1954 et 1962 [CNES, 1995]

Ces opérations massives de reconstruction étaient orientées vers la reconstruction des villes algériennes suivant un modèle conceptuel inspiré l'exemple français, ainsi que le type de logement social à valoriser.



Photo 1 : La cité HLM Diar el Mahçoul à Alger : 1953-1954 Fernand Pouillon

Source : wikipedia.org



**Photo 2 : Alger Climat de France : 1954-1957,
Fernand Pouillon**



**Photo 3 : Alger Immeuble Aéro-Habitat (1955)
P. Bourlier, J. Ferre, Laloé et L.M Miquel**

Source : mutual-heritage.crevilles-dev.org

4.2. A partir de 1962 :

Au lendemain de l'indépendance, le parc de logements occupés par les Européens se trouve libéré et approprié par les Algériens. A ce moment, les préoccupations des pouvoirs publics étaient orientées vers la construction d'une base économique planifiée, à travers l'industrialisation du pays au détriment du secteur de l'habitat.

A partir de 1966, l'Algérie connaissait une crise aigue de l'habitat ; liée d'une part à la croissance démographique, à l'accélération de l'exode rural engendrant une concentration urbaine de plus en plus importante et d'autre part à la faiblesse du parc immobilier existant, l'insuffisance de l'offre de

logements par rapport à la demande, ainsi que la pénurie des matériaux. Cette situation a conduit au surpeuplement des habitations ainsi qu'au développement des bidonvilles. Cependant les biens vacants ne sont plus suffisants, d'où la nécessité de construire plus de logements, ce qui va engendrer une urbanisation expansive des villes algériennes.

En fait, on note une évolution importante de la population urbaine qui passe de 29,1% en 1962 à 32,6% en 1966 jusqu'à 51,8% en 1994. Le TOL moyen national passe de 5,60 en 1962 jusqu'à 7,72 en 1994, alors que la norme admise est de l'ordre de 5 personnes par logement. Entre 1962 et 1994, l'Algérie a réalisé environ 1.600.000 logements afin de satisfaire les besoins. [CNES,1995]

4.2.1. Le logement social et la politique de l'habitat :

Dans une situation de crise, le logement « social » en tant que logement de masse, locatif, standardisé, comprenant le minimum de confort indispensable, sans le luxe, financé entièrement par l'état, avec une réduction des coûts c'est-à-dire économique, devient le moyen le plus adapté pour répondre à la demande pressante de logements.

« Le logement social est défini par la catégorie des bénéficiaires, compte-tenu de leurs revenus, de la nature de son financement et accessoirement par ses caractéristiques techniques et économiques qui le distinguent du logement laissé à l'initiative personnelle. Mais la définition qui prévaut en règle générale est celle qui a trait à sa destination. En effet le logement social est réservé à la catégorie des personnes dont les ressources ne permettent pas de payer un loyer libre et encore moins d'acquérir un logement en propriété. » [CNES, 1995]

Il constitue donc l'unique solution à la crise du logement et devient la principale préoccupation des politiques urbaines. Comme l'affirme [la charte nationale, 1976] : *« loger dans les conditions décentes et selon les normes minimales du confort moderne est un élément fondamentale de l'amélioration du niveau de vie des masses ».*

La note de présentation du Journal Officiel relative à l'Habitat - J.O.R.A – en date du 9 février 1977; vient indiquer l'importance de l'habitat en tant qu'« instrument de la politique d'aménagement du territoire Elle précise les deux fonctions que l'habitat doit remplir : *« Assurer le logement de chacun et déterminer en grande partie le cadre de vie de la collectivité ».*

4.2.1.1. Les années 70 et la politique des ZHUN:

A partir de la deuxième moitié des années 70, et devant l'ampleur de la crise de logement , l'état s'est chargé de la quasi-totalité des programmes de logements sous forme de grands ensembles ou

de lotissements d'auto-construction, exprimant ainsi sa préoccupation en matière d'urbanisme et d'habitat à travers le deuxième plan quadriennal (1974-1977).

Cependant, à l'instar des grands ensembles du monde, l'Algérie a adopté la procédure technique et administrative des ZHUN (zone d'habitat urbain nouvelle) instituée par la circulaire ministérielle (n° 00 355/PU.2/75, du 19-02-1975), dans un objectif de résoudre la crise de l'habitat dont fait face le pays ; tout en s'appuyant sur une politique centralisée de l'habitat fondée sur le triptyque : *L'Etat produit, L'Etat distribue, L'Etat gère*. [CNES, 1995]

Cette politique s'oriente vers la production du logement social, en instaurant tout un réseau d'opérateurs de la construction et en introduisant l'industrialisation du bâtiment à travers les nouveaux systèmes constructifs, les procédés de préfabrication et les technologies importées qui ont été expérimentés. Comme le souligne [Saidouni.M, 2000, p 205]: « *Techniquement l'Algérie n'échappe pas après son indépendance au « tout planifié » qui marqua l'urbanisme de l'après guerre la fin des années 70 et fut caractérisé par la prédominance de la fonctionnalité, de la programmation (grilles d'équipements), d'un rythme soutenu de l'urbanisation et de l'importance du développement économique.* »

Ainsi, au cours de cette période et suite à la création du ministère de l'Habitat et de la construction en Avril 1977, l'état Algérien a lancé d'importants programmes de logements sociaux sous forme de ZHUN, constituées de logements collectifs de type HLM, économiques, de typologie standard, et financés par le budget de l'Etat. « *La ZHUN remplaçait un instrument français qui est la zone à urbaniser par priorité (ZUP) (1958). Comme la ZUP, la ZHUN était destinée aux banlieues et aux périphéries et était l'outil d'extension urbaine à plus ou moins grande échelle, elle était généralement utilisée au delà de 400 logements.* » [Saidouni. M, 2000, p 212]. Son étude consiste en « *l'élaboration d'un schéma organique qui définit la destination des lotissements (en habitat et en équipement), détermine le système d'échange (voies hiérarchisées) et fait le choix du modèle d'habitat (typologie, structure,...)* » [Benmatti N.A, 1982, p153] , tout en respectant une série de dispositions normatives.

Tout est basé sur les chiffres, les normes et les coefficients, l'aspect quantitatif prime sur celui de la qualité. La répartition des logements par grandeur est généralement décidée de la manière suivante :

- le logement de 3 pièces : 85%
- le logement de 4 pièces : 10%
- le logement de 5 pièces : 5%.

Tableau 1: Normes relatives à l'espace résidentiel en Algérie (à partir de 1970)

Logement moyen (F3)	80 m ²
Taux d'occupation par logement (TOL)	6 personnes/logement
Taux d'occupation par pièce (TOP)	2 personnes/pièce
Surface plancher/habitant	13 m ²
Surface libre/habitant	12 m ²

Source : ZUCHELLI A: Introduction à l'urbanisme opérationnel, Vol : 3, Alger, 1984, p : 172.

Tableau 2: Tableau des surfaces habitables minimales (en m²) des espaces fonctionnels prévus après le 2eme plan quadriennal (1974 –1977)

Espaces	Grandeur des logements		
	3 Pièces	4 Pièces	5 Pièces
Salle séjour	18.50	20.00	20.00
Chambres	11.00	11.00	11.00
Cuisine	9.00	10.00	11.00
Salle de bain	3.50	3.50	3.50
W.C	1.00	1.00	1.00
Rangements	1.00	1.50	2.00
Circulations	8.50	10.00	11.50
Surface habitable	64.00	79.00	93.00

Source : MHU

Cette procédure devient le moteur principal d'urbanisation des villes algériennes, permettant ainsi de réaliser le plus grand nombre de logements collectifs et leurs équipements d'accompagnement, rapidement et à moindre coût, afin de loger le plus grand nombre de personnes possible, et au même temps réduire le grand déficit en matière de logement.

A cet effet, la décennie 80 est marquée par une accélération de production du logement social urbain, financé jusqu'en 1990 par l'état, annonçant par la suite son désengagement du secteur de l'habitat suite à la réduction affichée dans ses capacités financières à cause de la crise économique de 1986 due essentiellement à la chute des prix des hydrocarbures. Dès lors, des programmes sociaux ont été transférés du social au promotionnel. [Saidouni. M, 2000, p 208] ajoute que : « *cette approche exclusivement programmatique du problème du logement et la négation de l'existence d'un secteur non- planifié ne pouvait satisfaire les besoins d'une population urbaine croissante. De*

surcroit, la démarche sectorielle de la question de l'habitat engendrait des espaces de vie désarticulés, mal équipés et constituant de véritables chantiers permanents à l'intérieur des villes »

4.2.1.2. La politique décentralisée à partir de 1996 jusqu'à nos jours:

Les années 90 sont caractérisées par une mise en œuvre progressive des mécanismes de l'économie de marché à travers l'instauration de la nouvelle loi foncière permettant de réhabiliter la propriété privée, tout en remplaçant la gestion centralisée de l'état par une gestion reposant sur un marché foncier libéral, comprenant plusieurs acteurs intervenant dans l'urbanisation et utilisant les nouveaux instruments d'urbanisme : le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (P.D.A.U) et le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S).

A partir de 1996, l'Algérie met en place une nouvelle stratégie de l'habitat basée sur la réforme des systèmes de production, de financement et de l'aide de l'habitat, favorisant ainsi la promotion foncière permettant une augmentation et une diversification des terrains à bâtir, assurant par la suite le développement de la production de logements. Cependant, le plan local de l'habitat joue un rôle important dans la définition des terrains à bâtir, ainsi que les moyens et les mesures nécessaires pour sa réalisation, que ce soit avec la participation du secteur public l'AADL (Agence d'Amélioration et de Développement du Logement), Agence Foncière Locale, ou celle du privé (propriétaires fonciers, demandeurs particuliers,... etc.).

Cette stratégie a également prévu une série de mesures d'encouragement du marché locatif afin de susciter une nouvelle offre de logements, en instaurant des mécanismes de financement diversifiés, accessibles aux citoyens (aide personnalisée au loyer APL) et aux promoteurs (aides et crédits,) afin de relancer la promotion immobilière essentiellement privée. Ainsi, l'Etat ne finance plus directement la construction, mais il a mis en place un nouveau système pour aider les couches sociales les plus défavorisées à travers la CNL (caisse nationale de logement) et la CNEP (caisse nationale d'épargne et de prévoyance). [Moussannef. C]

Ces différentes mesures permettent d'alléger les subventions budgétaires de l'état ainsi que la concrétisation progressive du droit à un logement convenable, à travers la réalisation de grands programmes de logements sociaux.

A partir de 1999, on assiste à une offre diversifiée en matière de logement, correspondant à diverses formules afin de répondre aussi bien aux besoins en standing concernant les couches supérieures de la société, qu'à ceux des catégories défavorisées soutenues par les aides de l'état. On distingue:

-Le logement rural.

-Le logement social locatif : financé totalement par l'état et destiné aux citoyens à faibles revenus ne permettant pas l'acquisition d'un logement et ceux qui vivent dans des conditions médiocres.

-Le logement social participatif : c'est un logement réalisé ou acquis grâce à une aide de l'état dite aide à l'accession à la propriété. L'offre de logement aidé vise à prendre en charge essentiellement la demande de logement émanant des catégories à revenus intermédiaires qui, sans cette aide de l'état, ne pourraient pas accéder à la propriété du logement.

-Le logement en location-vente (logement AADL) : constitue un nouveau segment d'offre de logement, un mode d'accès à un logement, avec option préalable pour son acquisition en toute propriété, au terme d'une période de location fixée dans le cadre d'un contrat écrit. Ce type de logement est destiné aux couches moyennes de la population, dont le niveau de revenus ne dépasse pas cinq fois le SNMG.

-Le logement promotionnel : la promotion immobilière a pour objet le développement du patrimoine immobilier national. Les immeubles ou ensembles d'immeubles construits dans ce cadre peuvent être destinés soit à la satisfaction des besoins familiaux propres, soit à la vente ou à la location.

Ainsi, durant la dernière décennie, le Président de la République, Mr. Abdelaziz BOUTEFLIKA a accordé au secteur de l'habitat une priorité importante, à travers la réalisation des programmes de logements de grande envergure atteignant l'ordre d'un million de logements, ainsi que la création des nouvelles villes pour diminuer la pression sur les centres urbains. Au cours des dix dernières années, ce sont plus de 1,5 million de logements qui ont été livrés. Ainsi, le parc national de logement est passé de 5 024 697 en 1998 à 6 748 057 en Avril 2008 (RGPH 2008).

Tableau 3 : Les principales réalisations de 1999 à 2008 par segment d'offre

Livraison		Logement	Lancement	
443 872	29.2%	Social Locatif	31	523 385
220 580	14.5%	Social Participatif	21.3	361 426
35 681	2.3%	Location Vente	4	67 474
475 582	31.2%	Habitat Rural	35	598 287
345 150	22.8%	Autres	8.7	140 596
1 520 845		Total	1 688 168	

Source : La revue de l'habitat N° 03 (Mars 2009)

Cette procédure va se poursuivre à travers le plan quinquennal (2010 -2014) qui prévoit, également, la réalisation de plus d'un million de nouveaux logements.

L'immensité de ces programmes visant d'atténuer la crise sans cesse croissante constitue un défi majeur pour tous les acteurs impliqués dans la production du logement. Pour ce faire, des moyens financiers, humains et matériels relativement importants sont mis en place.

Enfin, la réalisation de ces ensembles d'habitation dans une période relativement réduite, a donné un nouvel aspect au paysage urbain dominé par la monotonie des barres et des tours.

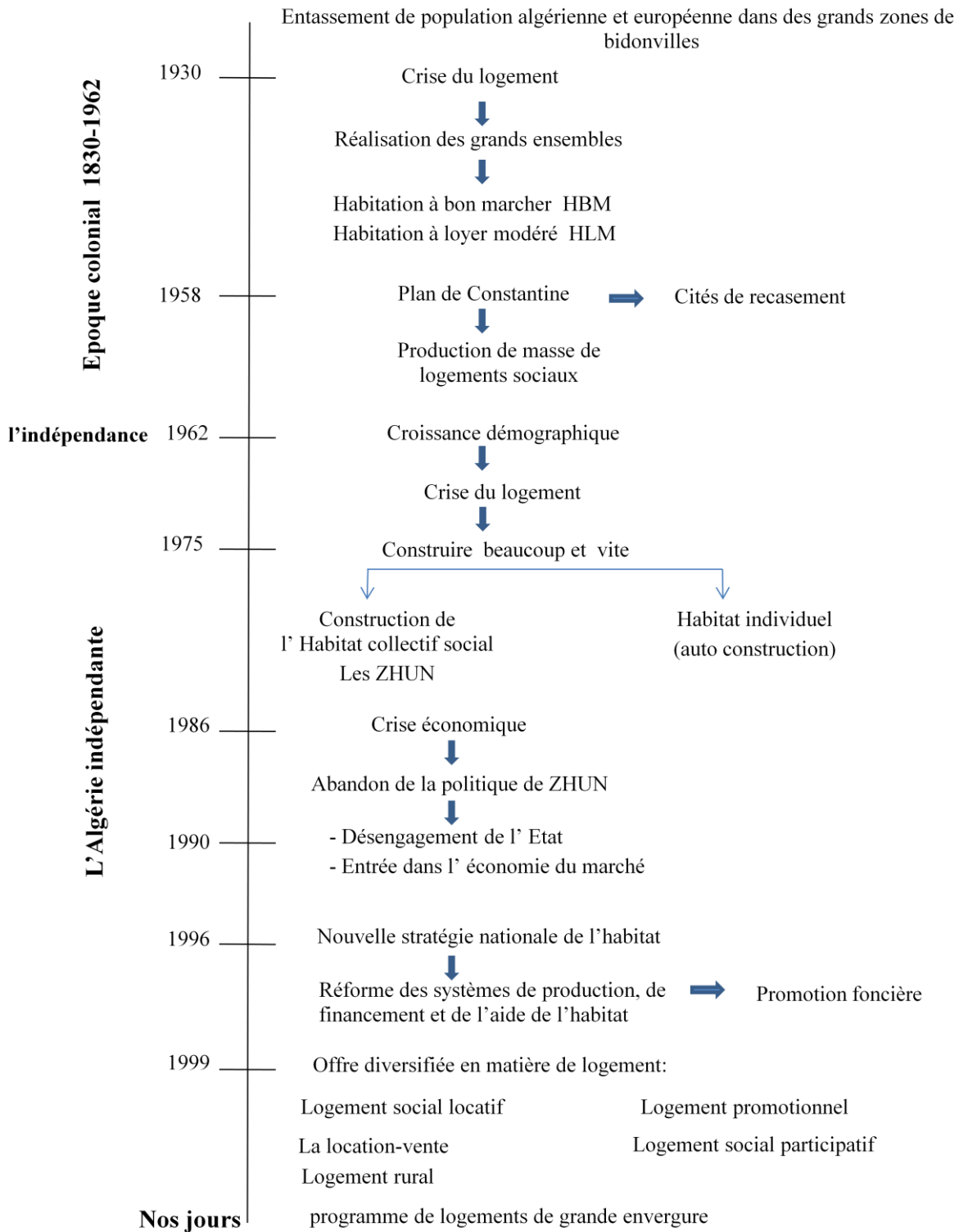


Schéma 11: l’habitat collectif en Algérie

Source : auteur

Conclusion :

La genèse du logement collectif coïncide avec les périodes de crise, soulevant un besoin énorme en matière de logements. Cependant, les grands ensembles, en tant qu'une forme urbaine et architecturale du logement collectif était un moyen de base permettant de loger le maximum de personnes, d'où la nomination « logement du plus grand nombre » ou « logement de masse. »

Les grands ensembles se présentent sous forme de barres et tours abritant des appartements réduits et industrialisés adoptant un plan type, basé sur des distributions stéréotypées, obéissant à des normes rigides. On assiste au développement de logements standards par les architectes du courant progressiste qui se base sur la fameuse théorie de fonctionnalisation.

Ainsi, la rationalité, la fonctionnalité, la standardisation et la typification, sont les principes fondamentaux guidant la conception de cet habitat.

Pour les décideurs, le collectif répond à des critères de modernité et d'économie pour ses habitants.

La disposition des bâtiments est faite de manière éparpillée, créant par la suite des espaces extérieurs qui n'ont aucun statut et qui posent ainsi des problèmes majeurs au lieu d'être des lieux de convivialité.

Malgré, les problèmes apparus dans les cités des grands ensembles fortement réalisées en Europe entre 1950 et 1970, menant à leur échec et disparition par voie de démolition dans certains pays, ils se sont transposés plus tard dans les pays en voie de développement tel que l'Algérie, à travers les opérations des ZHUN adoptées par l'état dans les années 1970 afin de répondre à la forte demande en logements, accentuant ainsi le rythme d'urbanisation des villes algériennes vers leurs périphéries, sans aucun souci de continuité avec le tissu urbain existant.

Cette procédure des ZHUN, en tant que moteur essentiel d'urbanisation qui a marqué l'espace de l'Algérie indépendante et qui a eu des conséquences multiples, s'est également révélée inapte à satisfaire la demande quantitative de logements ainsi que l'aspect qualitatif de l'espace urbain et architectural.

Sur le plan urbanistique, l'espace urbain est fragmenté, désarticulé que ce soit sur le plan spatial ou fonctionnel.

Quant à l'aspect architectural, il est dominé par la pauvreté et ne présente aucun intérêt à cause de la multiplication en nombre souhaité d'un logement type qu'on trouve dans toutes les villes algériennes sans aucune prise en considération des spécificités locales ou régionales.

Ainsi, l'occupant de ces espaces produits se retrouve livré à lui-même dans l'aménagement ou plutôt la redéfinition de ces espaces offerts (adaptations aux besoins, transformations...)

Références :

- Benevolo. L.**, (1998) « Histoire critique de l'architecture moderne. II- Avant-garde et mouvement moderne, Dunod, Paris
- Benmati, N. A** (1982) : L'habitat du tiers monde, le cas de l'Algérie, SNED, Alger
- Castex.J, Depaule. J.Ch, Panerai.Ph** 1997,2001 « Formes urbaines : de l'ilot à la barre » Editions Parenthèses.Marseille
- Conseil National Economique et Social (CNES)**, IVème session plénière : octobre 1995, Commission Population et Besoins Sociaux « Rapport sur le logement social » <http://www.cnes.dz/cnesdoc/cneshtm/doc-04.htm>
- Devillers. C**, article « type », in P.MERLIN, et F .CHOAY, 1 9 8 8, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Presses universitaires de France, Paris
- Eleb. M et Debarre. A**, 1995, L'invention de l'habitation moderne, Paris, 1880-1914. Architectures de la vie privée, coédition Hazan/Archives de l'Architecture Moderne Paris
- Frampton. K**, 2006, l'Architecture moderne: Une histoire critique, Editions : Thames & Hudson
- Hervé Vieillard-Baron** 2004, « sur l'origine des grands ensembles » in Frédéric Dufaux et Annie Fourcaut, le monde des grands ensembles Editions Creaphis Paris
- La charte nationale**,1976 in Benamrane (1980) : Crise de l'habitat perspectives de développement socialiste en Algérie, SNED, Alger, annexe n°10
- La revue de l'habitat N° 03**, (Mars 2009).
- Le Corbusier**, (1923), Vers une architecture – Ed. G. Crès & Cie – Paris
- Le Corbusier**, (1957), La Chartes d'Athènes", Editions de minuit
- Moley.C**, 1998 l'architecture du logement, culture et logiques d'une norme héritée. Anthropos
- Moley.C**, (1999) « Regard sur l'immeuble privé », Architecture d'un habitat (1880/1970) Ed : Le moniteur. Paris
- Moussannef. C** Pour quelle stratégie d'intervention sur l'habitat précaire ?le cas du relogement à Annaba. <http://www.n-aerus.net/web/sat/workshops/2003/papers/docs/35.pdf>
- MERLIN P, et CHOAY. F**, 1998, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Presses universitaires de France, Paris
- Pinson.D** , 1996 «architecture et modernité» Flammarion Architecture Paris
- SAIDOUNI.M** (2000), Eléments d'introduction à l'urbanisme. Histoire, méthodologie, réglementation. Casbah Alger
- Schulz.C.N**,(1999), L'art du lieu Architecture et paysage, permanence et mutations,le moniteur
- Schultz. C.N** (1979), "Système logique de l'architecture", Coll. Architecture = Recherches, éd. Mardaga
- SEGAUD M**, 2007, Anthropologie de l'espace, habiter, fonder, distribuer, transformer. : A Colin, Paris.
- Térade. A**, 2007, la notion de type en architecture pour le mouvement moderne et ses critiques in Philippe Bonin,Architecture espace pensé espace vécu, Editions Recherches
- Zuchelli A**, (1984), Introduction à l'urbanisme opérationnel, Vol : 3, Alger

Chapitre IV : Introduction au cas d'étude

Introduction :

Depuis l'indépendance, les villes algériennes et notamment Sétif ont connu un rythme d'urbanisation élevé, dû à la réalisation des programmes importants de logements. Cependant, le logement collectif devient une préoccupation majeure dans l'action des pouvoirs publics, en tant que moyen permettant d'assurer un logement décent pour tous.

Nous tenterons dans ce chapitre de définir le contexte dans lequel se trouve notre objet d'étude. Nous allons d'abord présenter un aperçu sur les différentes typologies d'habitat collectif réalisées dans la ville de Sétif. Et par la suite se focaliser sur la cité des 600 logements qui s'inscrit dans la politique des ZHUN des années 70, choisie comme cas d'étude sur lequel nous allons mener notre travail de terrain tout en procédant à la vérification des hypothèses énoncées préalablement à propos de la question de la relation entre les pratiques sociales de l'habitant et son espace domestique.

1. Présentation de la ville de Sétif :

La ville de Sétif, chef lieu de wilaya est l'une des villes algériennes les plus importantes ; de part sa population (2eme après la capital Alger), sa situation géographique privilégiée et son activité économique intense et variée qui fait d'elle un carrefour et une ville de transit entre l'est et l'ouest, le nord et le sud.

Située au Nord-est de l'Algérie dans la région des Hauts-Plateaux, à 300 Km de la capitale Alger. Elle s'étale sur une superficie de 6 504 km².



Figure 16: situation de Sétif
(www.setif.com/Ville_Setif.html)

Données démographiques :

- Nombre d'habitants: 1.482.336 habitants
- Taux de croissance démographique: 1.62 %
- Densité : 226 h/km²

[Estimation RGPH 2008]

2. Rétrospectif sur l'habitat collectif dans la ville de Sétif :

La ville de Sétif s'étale sur une superficie de 127,30 km², constituée d'un centre ville appelé le noyau historique urbain (N.H.U), édifié selon la logique du plan en damier pendant la période coloniale par l'arrêté du 1843 (premier plan urbain de Sétif) et crée officiellement en 1847 suite à une ordonnance royale. In [http://www.setif.com/Histoire_ville_Setif.html].

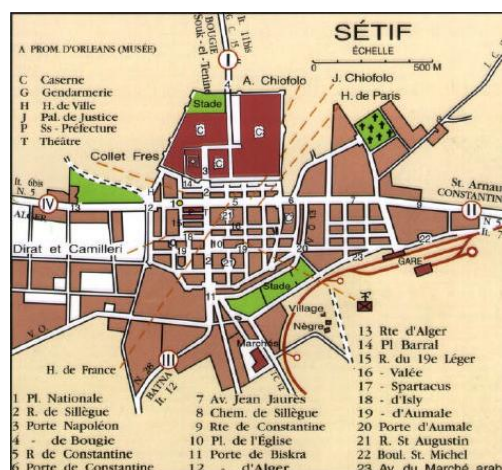


Figure 17: Plan de la ville de Sétif vers la fin des années vingt

Source : Denise Morel Sétif de ma jeunesse p 11

A travers le temps, la ville de Sétif a connu une évolution accélérée de son espace urbain à travers les divers programmes d'habitat suivant un développement en couronnes, matérialisé par un tracé radio concentrique articulé autour du centre historique.

- La première couronne: représente le centre-ville qui se distingue des autres tissus urbains.
- La deuxième couronne: est constituée des faubourgs formés après le franchissement des remparts (faubourg de la gare) et des quartiers populaires qui sont apparus pendant la période de la guerre de libération comme les quartiers de Tandja.
- La troisième couronne: est apparue après l'indépendance, constituée de la zone industrielle et de la ZHUN.

Précisant que l'extension de la ville s'est faite du côté Est et Nord plus que le côté Ouest et Sud, à cause de la barrière formée par oued Bousselem à l'Ouest et de la zone industrielle au Sud.

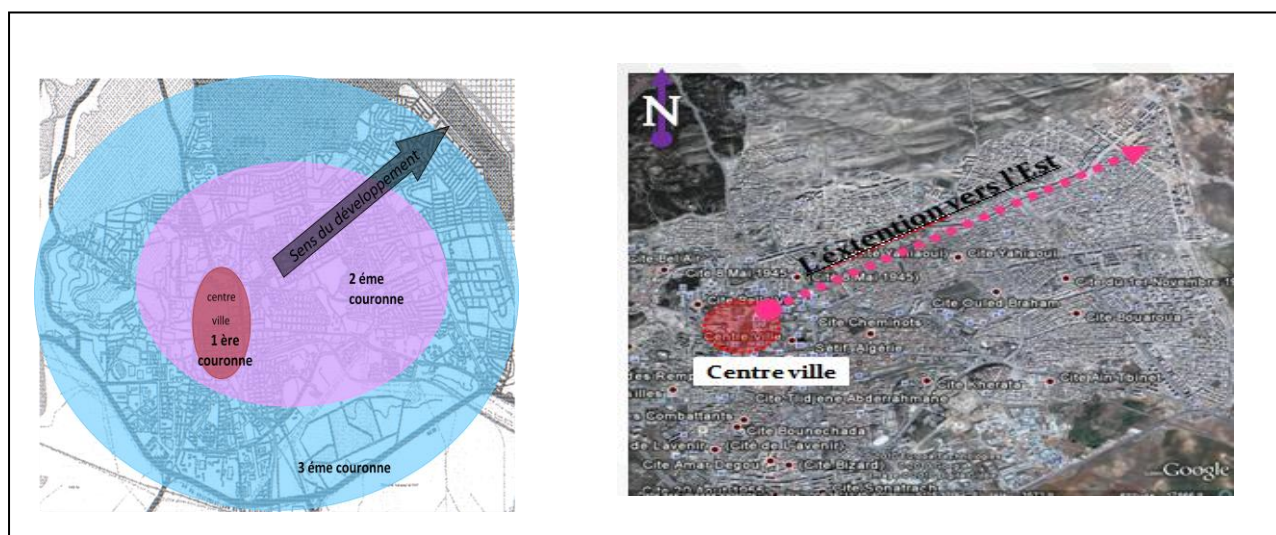


Figure 18: L'extension de la ville de Sétif
Source : google earth avec traitement de l'auteur

Tableau 4: Données géographiques et démographiques de la ville de Sétif

SETIF (Ville)	population	Superficie (km ²)	Densité hab/km ²
		287.574	127,30

Source : Estimation RGPH 2008 (D.P.AT et Antenne Locale du Cadastre)

Les habitants de la ville de Sétif se répartissent sur des typologies diverses d'habitat ; le collectif, le semi collectif et l'individuel.

Le développement urbain de la ville de Sétif correspond à deux périodes principales, caractérisées par des opérations différentes de construction de l'habitat collectif:

2.1. La période coloniale :

Avant 1958, les typologies de l'habitat collectif répandues à Sétif étaient celles des immeubles de rapport et des harate, construits dans le tissu en damier du centre-ville ainsi que dans le faubourg de la gare, tout en respectant les règles d'alignement, de recule, de prospect....

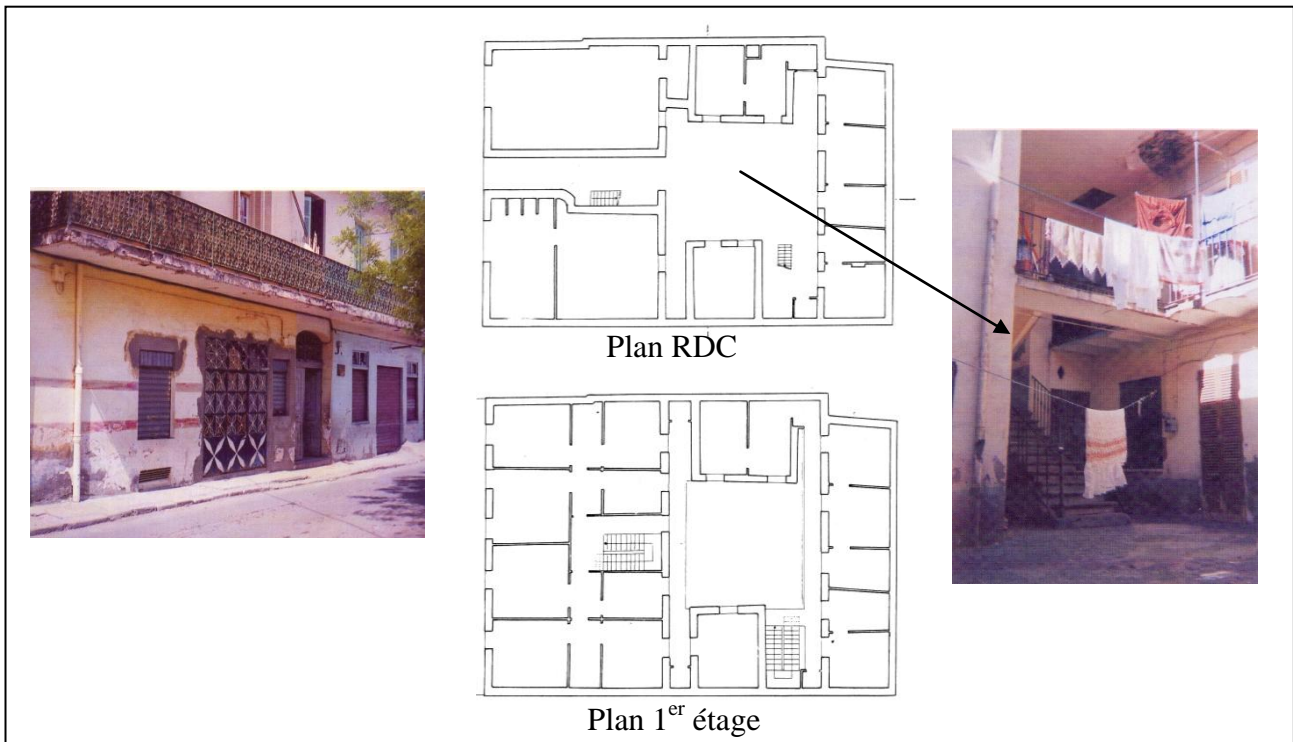


Figure 19: Plans et photo d'une Harat à Sétif

Source : Abbaoui et Azizi "Harat Stif Sur Almanach". p 90

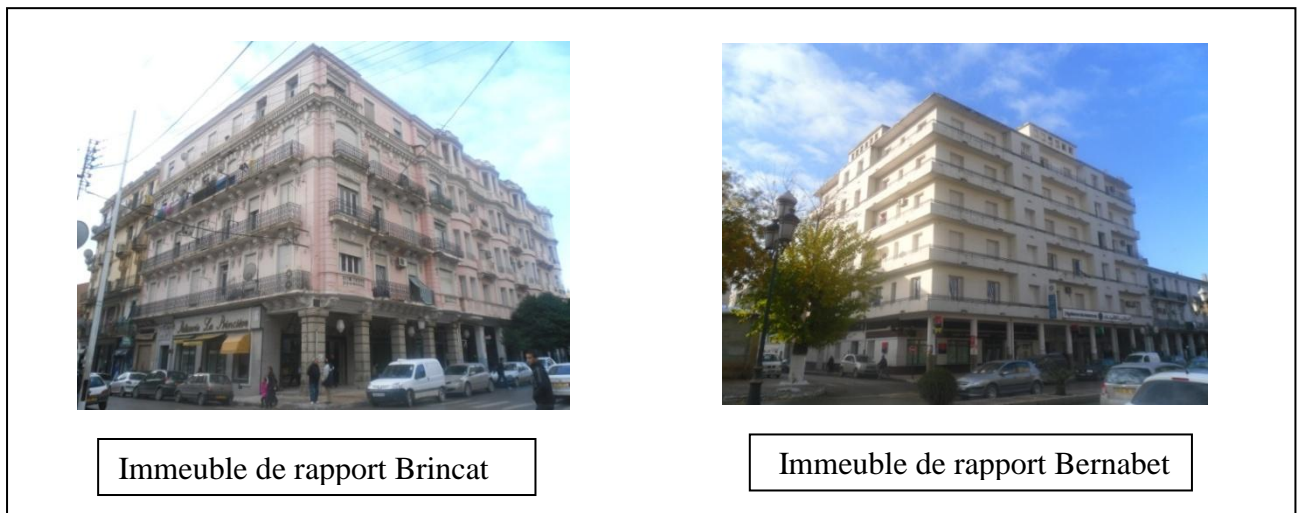


Figure 20: Immeubles de rapport

Source : auteur 2011

A partir de 1958 et dans le cadre du plan de Constantine, Sétif a connu la réalisation de certains projets d'habitat collectif s'inscrivant dans le contexte de production du logement social. Il s'agit de :

- La cité de l'avenir en 1960.
- La cité Ciloc de 130 logements en 1960.
- La cité ancien rempart de 66 logements en 1961.

- La cité Bel-Air de 103 logements en 1961.
- La cité des fonctionnaires en 1961

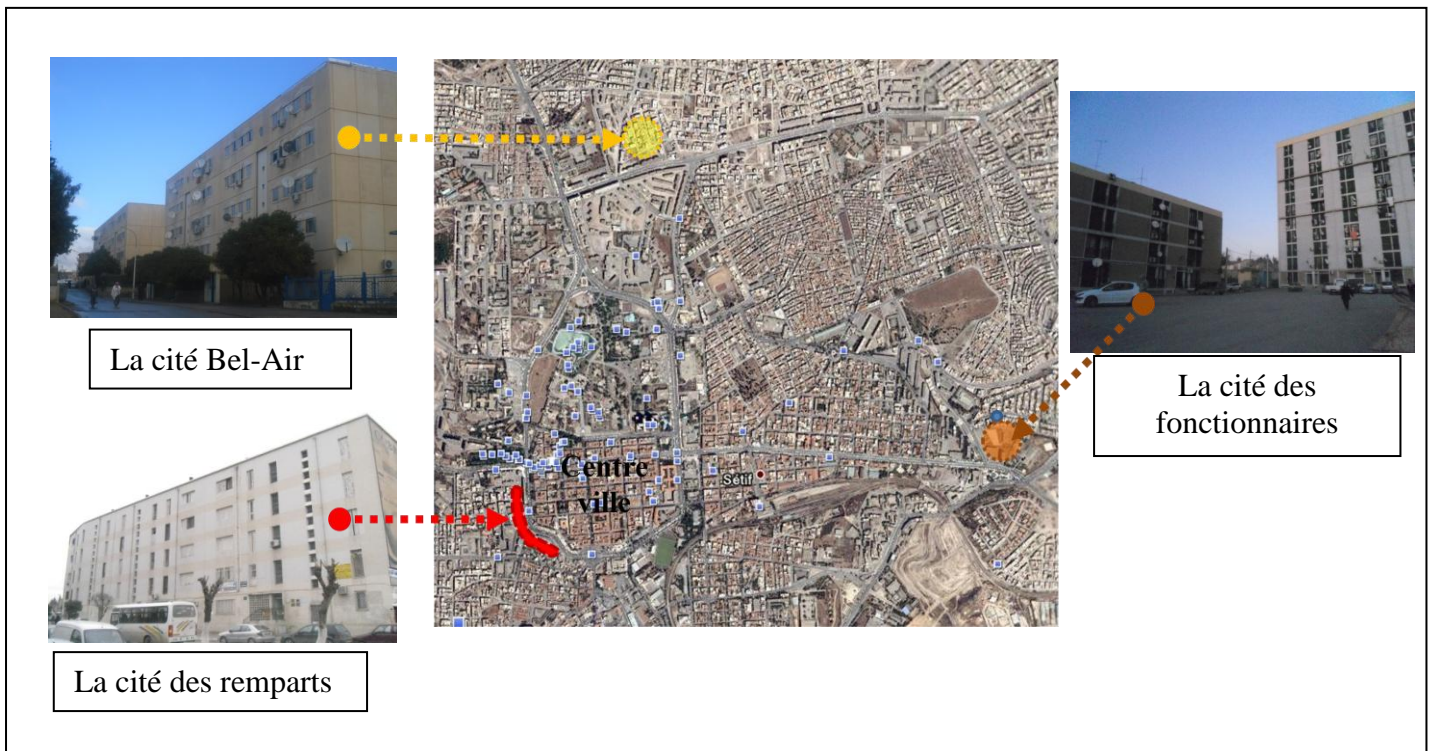


Figure 21: Situation et photos de cités d'habitat collectif réalisées dans le cadre du plan de Constantine.

Source : fond de carte tiré de google earth., photos prises in situ par l'auteur en 2012

2.2. Après l'indépendance :

2.2.1. De 1962-1970 :

La période de l'indépendance est marquée par un nouveau mode d'organisation de l'espace urbain de Sétif, caractérisée par la densification à travers la réalisation de grands équipements ainsi que l'achèvement du reste des ensembles d'habitat du plan de Constantine, il s'agit de :

- Cité Bel-Air de 130 logements en 1962.
- Cité nouveau rempart de 121 logements en 1966.

Le reste fut reconduit dans le plan triennal (1967-1970) comme :

- Cité Cenestal de 230 logements en 1968.
- Cité Bouaroua de 150 logements en 1969
- Cité Bizard de 120 logements en 1970.
- Cité Port Said de 80 logements en 1970.

2.2.2. Les années 1970 – 1990 : Les programmes de construction d'habitat planifié :

Avec la mise en œuvre des plans quadriennaux 1970-1974 et 1975-1979, la ville de Sétif a bénéficié d'un programme de logements collectifs à travers la réalisation des grands ensembles pour répondre à une demande quantitative de logement due à la situation de crise, ainsi qu'un nombre consistant d'équipements, ce qui va engendrer une extension du tissu urbain. Ces grands ensembles sont caractérisés par des bâtiments type et des logements type répondant à un souci de rationalité et de fonctionnalité. Il s'agit de :

- 750 logements : absorption de cité Bel Air.
- **600 logements : champ de manœuvre militaire.**
- 300 logements : cité Maâbouda.
- 1000 logements : au sud de la ville.
- 400 logements : au sud de la ville.
- ZHUN : 1006+1014 logements. [http://www.setif.com/Histoire_ville_Setif.html]

L'implantation de la ZHUN dans la périphérie de la ville de Sétif est à l'origine de sa croissance

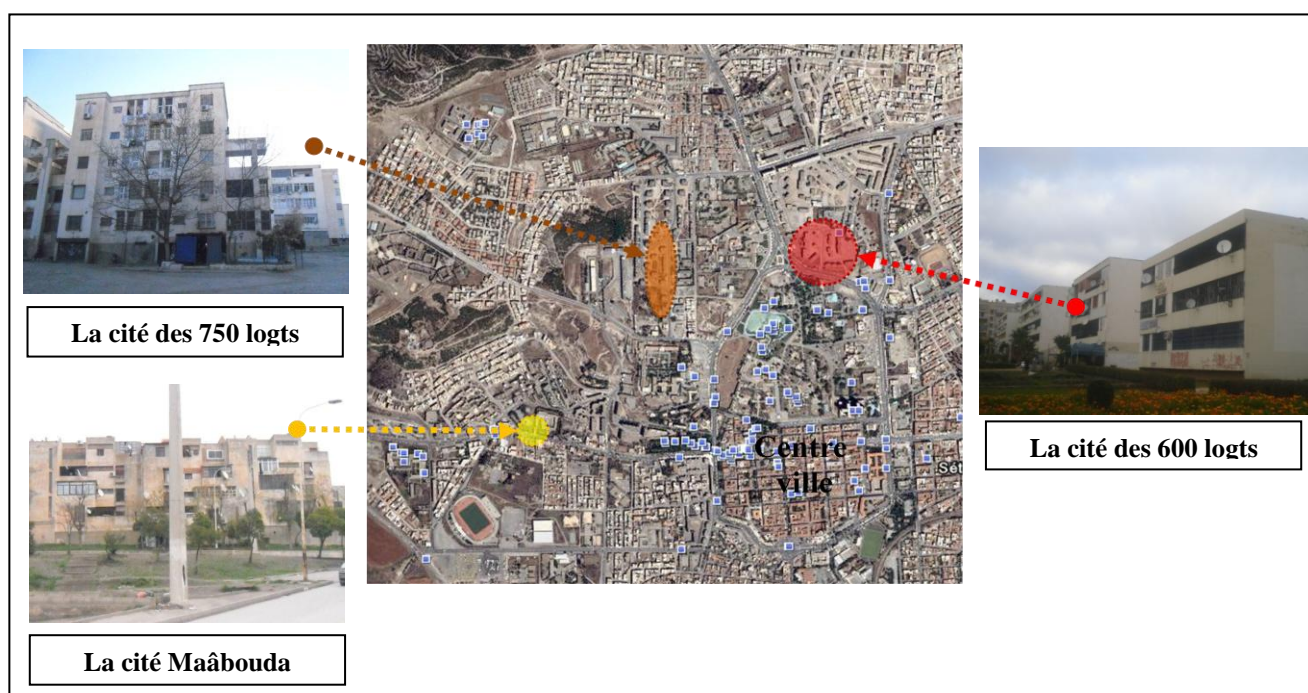


Figure 22: situation et photos de cités d'habitat collectif réalisées entre 1970 et 1986.

Source : fond de carte tiré de google earth, photos prises in situ par l'auteur en 2012

L'habitat du secteur se caractérise par sa typologie d'habitat collectif typifié et industrialisé. Cette typification a engendré des espaces où se dégage une impression de monotonie due à la répétitivité des bâtiments et l'absence des éléments de personnalisation, d'où l'impression d'anonymat.

2.2.3. Les années 1990-2000 : avènement de la promotion immobilière :

Les années 90 sont caractérisées par le désengagement de l'état et l'avènement de la promotion immobilière dans l'habitat collectif ainsi que l'individuel. On assiste à l'occupation des terrains qui se trouvent le long des boulevards et des rues principales.

Prenant comme exemple le boulevard Hamadi Ahmed dit Bouzid qui accueille une succession des promotions (Khanfri, Ben Mdjeneh , ...), formant ainsi un nombre assez important de logements collectifs, dont les RDC sont destinés aux commerces divers ,afin d'animer le boulevard.

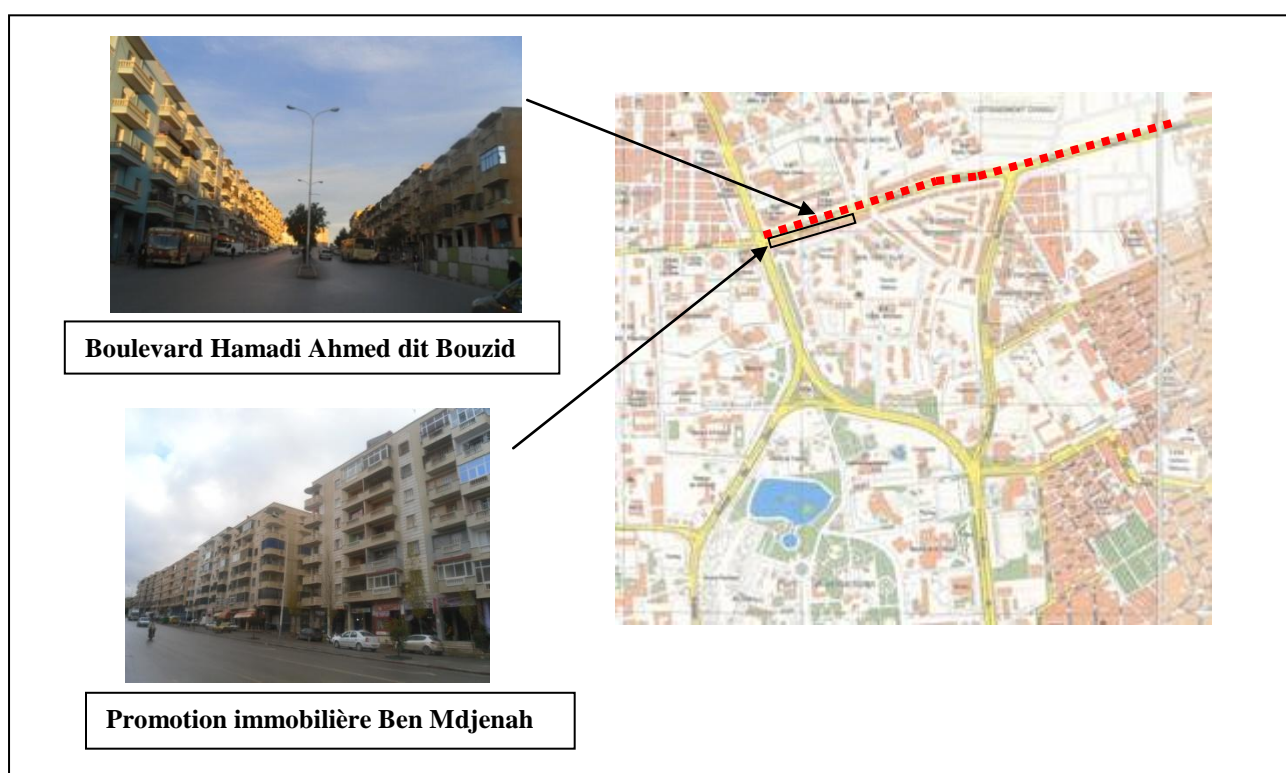


Figure 23: Exemple de logements promotionnels dans la ville de Sétif

Source : fond de carte tiré de la carte de l'INC, photos prises in situ par l'auteur en 2011

2.2.4. Les années 2000 jusqu'à nos jours :

Cette période est caractérisée par la réalisation du logement collectif suivant les diverses modalités de financement : le logement social participatif (LSP), la location-vente, le logement promotionnel aidé (LPA) ...

Cependant, dans le cadre du plan quinquennal (2005-2009), la commune de Sétif a connu la réalisation de 7651 logements socio participatifs (LSP), répartis au niveau du site de Gaoua et El Hidhab. Ces opérations successives de logement collectif sont venues pour remplir les poches vides, tout en créant un paysage urbain interrompu avec le reste de la ville.

A partir de 2010, et dans le cadre du plan quinquennal (2010-2014), la commune a bénéficié de 5622 logements promotionnels aidés (LPA) répartis au niveau de Chouf Lekdad et El Hidhab Est, remplaçant ainsi la formule du LSP.



Figure 24: Programmes LSP et LPA Sétif
Source : google earth

3. Présentation du cas d'étude :

3.1. Choix du cas d'étude :

Le cas d'étude, objet de la présente recherche est constitué par le logement collectif de type social. Ainsi, le choix d'exemple a été porté sur la cité du 8 Mai 1945 (600 logements) ; du fait qu'elle fut l'une des premières opérations des ZHUN à Sétif, réalisée entre 1977 et 1982 au lieu dit "champs de manœuvre».

La cité du 8 Mai 1945 se distingue des autres ZHUN qui se situent à la périphérie de la ville, par sa situation stratégique par rapport au centre-ville.

Actuellement elle est soumise à des études pour d'éventuels réhabilitation des espaces publics afin d'améliorer l'image urbaine de la ville.

Le choix de la cité des 600 logements s'est fait, non seulement par rapport à la forme du cadre bâti et du programme de l'ensemble d'habitations, abritant différents types d'appartements (F2, F3, F4, F5), mais aussi et surtout, sur la durée d'occupation du logement par les usagers du fait que notre étude s'articule autour la relation habitant/espace habité ,d'où l'importance du facteur temps en tant que paramètre essentiel qui fait de l'Homme un habitant de son espace. Ainsi, le choix des ménages ayant une relative ancienneté d'installation est favorisé.

3.2. Principes généraux de composition :

3.2.1. Situation et limites:

Située au Nord du centre-ville, la cité du 8 Mai 1945 (600 logements) constitue la limite de la première couronne dans la dynamique de la ville, et occupe une position stratégique par rapport à son environnement immédiat (à proximité de la zone d'équipements et de services importants).

La cité des 600 logements est limitée :

- Au Nord par la Promotion immobilière et le boulevard Hamadi Ahmed.
- Au Sud par le boulevard de l'ALN et le parc d'attraction
- A l'Est par une zone d'équipements (CNEP et banques) et la promotion MGHU
- A l'Ouest par Le boulevard RN9 et la zone d'équipements (APC, BEA, le musée des archives).

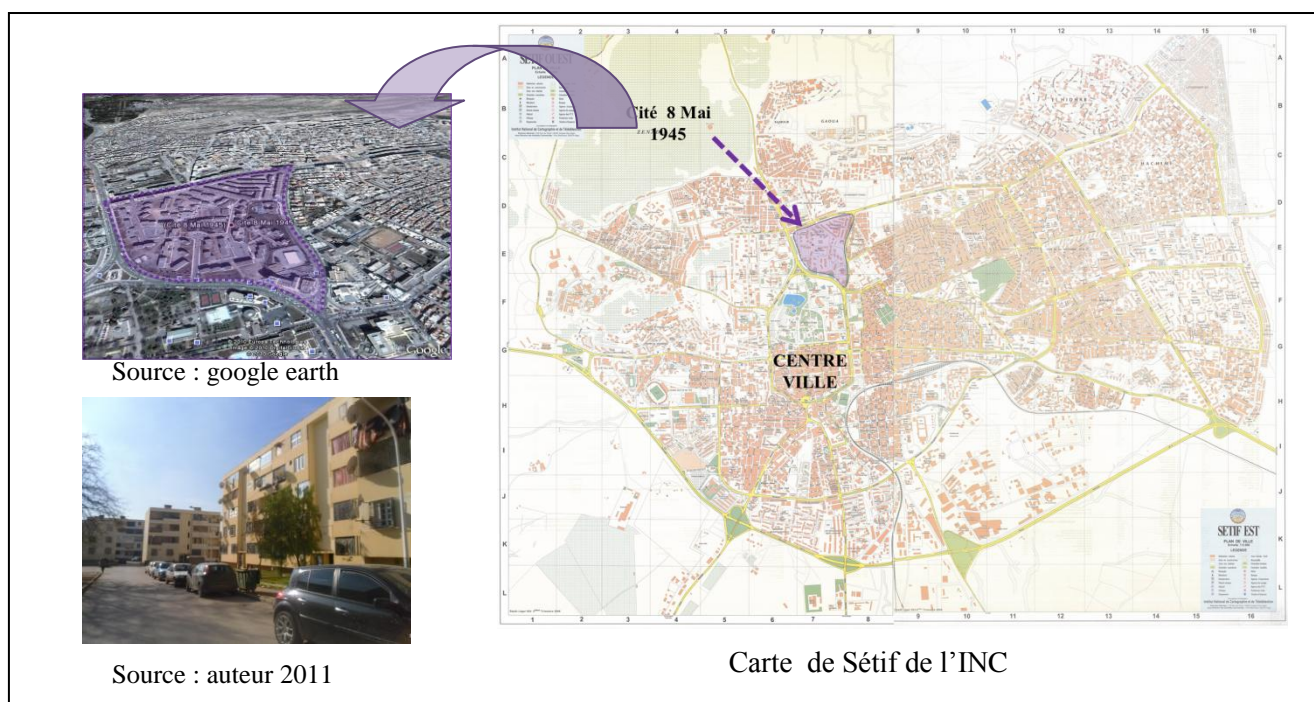


Figure 25: Situation des 600 logements par rapport à la ville

Source : auteur



Figure 26: Limites de la cité des 600 logements

Source : fond de carte tiré de la carte de l'INC, photos prises in situ par l'auteur en 2011

3.2.2. L'accessibilité :

La cité est accessible par trois côtés:

- Au Sud par le Boulevard de l'ALN.
- Au Nord par le boulevard N°2.
- A l'Est par le boulevard et la cité MGHU

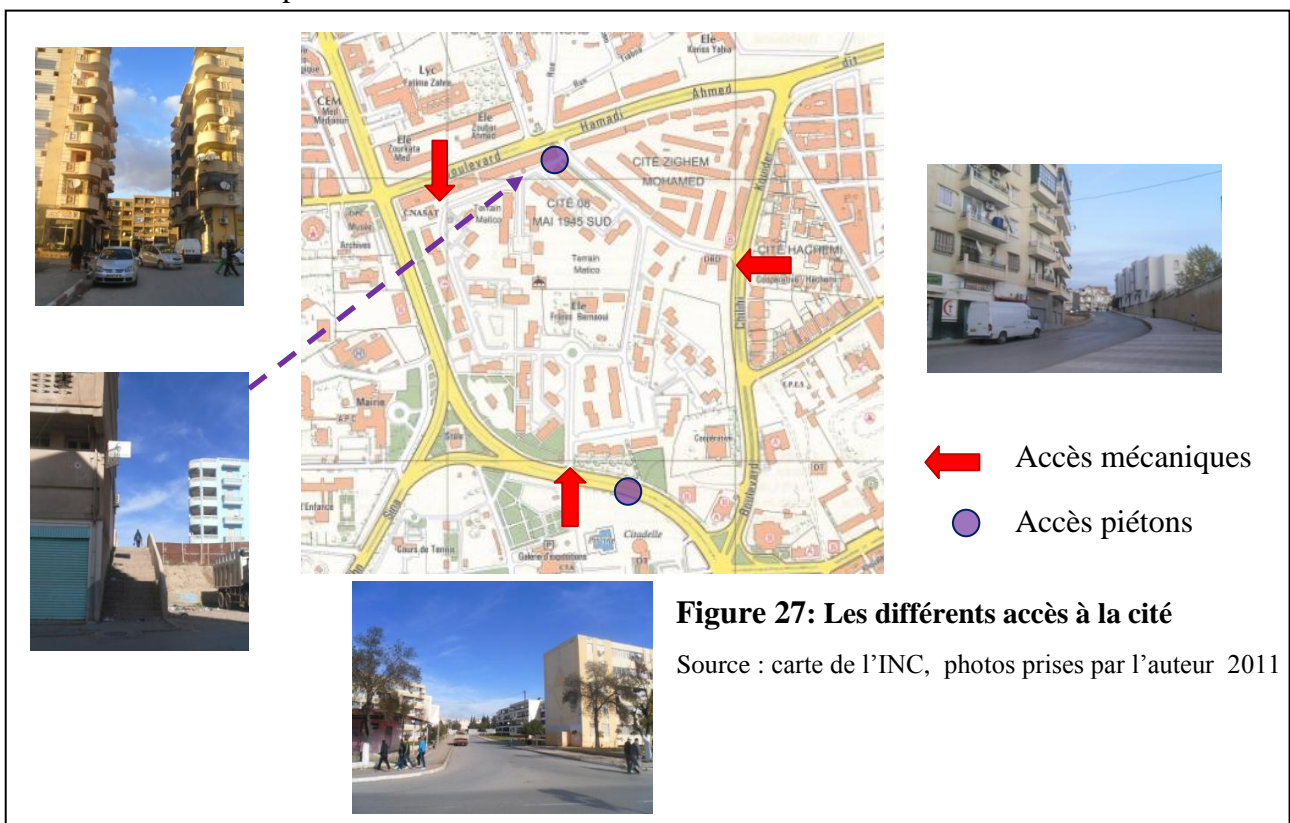


Figure 27: Les différents accès à la cité

Source : carte de l'INC, photos prises par l'auteur 2011

Ces accès ne constituent en réalité que des portes d'entrée à la cité et n'ont aucun rôle de tissage avec d'autres tissus urbains, ce qui donne une impression d'enclavement de la cité malgré sa situation stratégique.

3.2.3. Genèse du projet :

La création de la cité des 600 logements est liée à deux facteurs principaux : historique et socio-économique.

3.2.3.1. Le facteur historique :

Il est lié à l'existence des poches vides pendant les années soixante-dix entre le centre ville et les faubourgs et quartiers Nord-est et Nord-ouest, et qui vont être comblé par la formation des cités résidentielles pour assurer la continuité du tissu urbain de la ville de Sétif.

3.2.3.2. Le facteur socio-économique :

Il réside dans la projection des programmes des grands ensembles –HLM- en tant que solution à la crise de logements. La cité s'inscrit dans le deuxième plan quinquennal 74/77 pour un programme de 6600 logements à travers la wilaya (ancien découpage). [BEAT Ammar Chérifi]

3.2.4. Fiche technique du projet :

Tableau 5:Fiche technique de la cité des 600 logements

Objet: construction de 600 logements au lieu dit "champs de manœuvre".
Choix de terrain: Avril 1974.
BET: Société des Etudes Techniques SCET BET Français
Date de réalisation: entre 1977 et 1982 par tranche successive.
ETP de réalisation : STW Sétif
Programme: 70 bâtiments abritant 13 zones commerciales, 6 locaux à usage de bureau et le reste à usage d'habitation.
Système de construction:
Structure: tables et banches.
Maçonnerie : matériaux de construction Cyporexe

Source : Cahier des charges (DUC Sétif)

3.2.5. Répartition du programme :

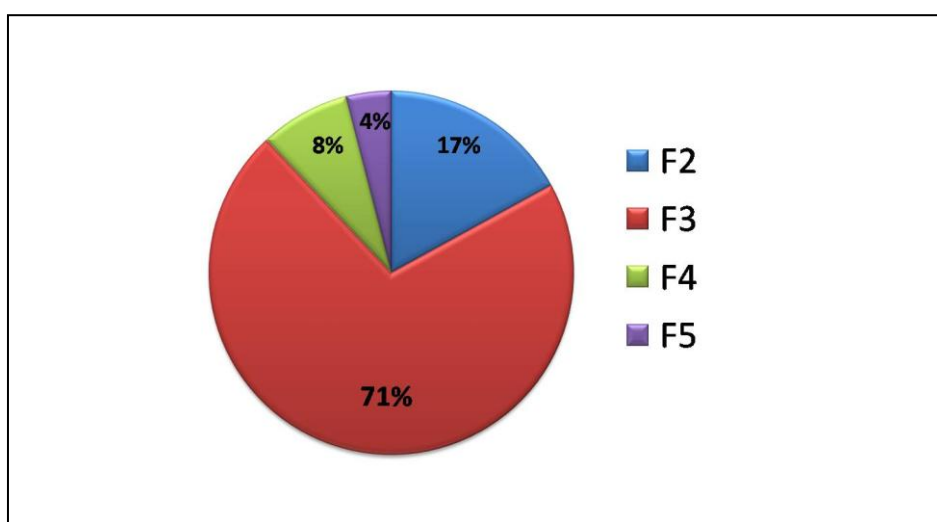
La cité des 600 logements se compose de 69 bâtiments répartis en sept (07) zones (A, B, C, D, E, F, G), abritant quatre types d'appartements selon la taille :

100 F2, 433 F3, 50 F4, et 25 F5.

Tableau 6: Répartition du programme de la cité des 600 logements

Zone	Nbre de Bloc	Nbre de Logts			Total logts	Types de logts				Prop	Loc
		Habitables	Vacants	Fonc.li bér		F2	F3	F4	F5		
A	11	84	00	00	84	19	55	00	10	81	03
B	07	65	00	01	66	08	43	15	00	65	01
C	09	69	00	03	72	16	56	00	00	71	01
D	11	101	00	05	106	23	58	10	15	105	01
E	11	94	00	02	96	18	68	10	00	96	00
F	11	101	00	01	102	16	71	15	00	102	00
G	9+1	78	00	04	82 74+8	00	82	00	00	79	03
TOTAL	69+1	592	00	16	600+8	100	433	50	25	599	09
		608			600+08= 608 logts						

Source : Bureau d'étude d'architecture technique Ammar Chérifi



Graphique 1: Répartition des logements par taille

Source : auteur

Ce programme est caractérisé par la dominance des logements de type F3, ensuite les F2, puis les F4 et enfin les F5.



Figure 28: Répartition des bâtiments dans la cité des 600 logements

Source : fond de carte tiré de google earth, photos prises in situ par l'auteur en 2011

L'aspect général de la cité est prédominé par une architecture simple, assez uniforme, à cause de la répétition des bâtiments, sous forme de barres dispersées, ayant différentes hauteurs de R+2 à R+4, alignées dans tous les sens, obéissant à des préoccupations purement techniques et normatives, et dont l'emplacement n'a aucune logique d'organisation, parce qu'il est guidé essentiellement par le principe du « chemin de la grue » ; ce qui explique l'absence d'une trame

parcellaire claire et définie. Ainsi, les lots obtenus par le tracé des voies, ne peuvent être qualifiés de parcelles.

Les voies de circulation sont conçues pour assurer une desserte locale sans permettre l'articulation avec les autres quartiers avoisinants.

L'importance du non bâti par rapport au bâti est très frappante. Il existe 69 bâtiments répartis sur une superficie de 17,072 ha, avec une densité faible de l'ordre de 35,7 logts/ha.

Cette répartition des immeubles engendre des espaces extérieurs qui restent pour la quasi-totalité inachevés et qui sont souvent qualifiés comme résiduels à cause de l'absence d'aménagement aux sols. Ce qui a nécessité une réhabilitation de ces espaces

Au niveau de la cité, on note la présence d'un certain nombre d'équipements de différentes natures (culturel, éducatif et administratif), ainsi que des zones de commerce :

- **Les équipements :**

- Une mosquée
- Une école + un CEM
- Le siège de l'OPGI

La cité est également entourée d'une série d'équipements d'échelle régionale, wilaya et communale tel que le siège de l'APC, la Direction régionale des Douanes, le siège régional de la CNEP ainsi que la centralité d'équipement de spécialité appelée la cité des banques.

- **Les zones de commerce :** les locaux de commerce sont concentrés dans deux zones:

La zone A:

Elle se trouve au long du boulevard et abrite 27 locaux commerciaux de différentes natures (boucherie, boulangerie, cafeteria, mercerie, taxi phone, librairie....). Cette vitrine des commerces ainsi que son extension à travers la placette, participent à l'animation du boulevard.

La zone G:

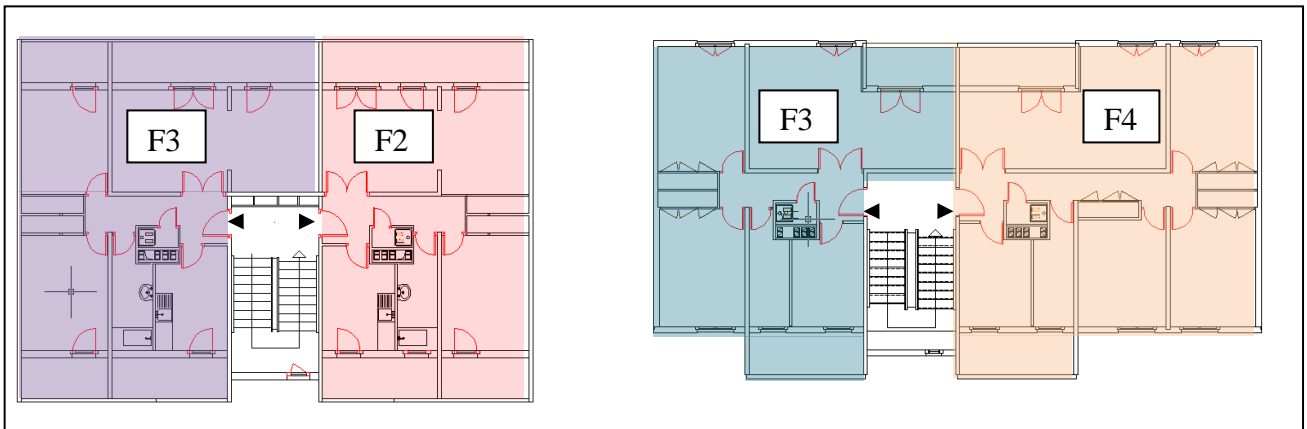
Cette zone comporte 08 locaux commerciaux assurant la continuité avec les commerces situés dans les RDC de la promotion immobilière et les Bâtiments du MGHU.



Figure 29: Equipements et commerces au niveau de la cité
 Source : auteur

3.2.6. Configuration spatiale des appartements :

A l'échelle du bâtiment, on note la présence de deux logements par palier, suivant un étage courant et une mixité des différents types (F2, F3, F4, F5).



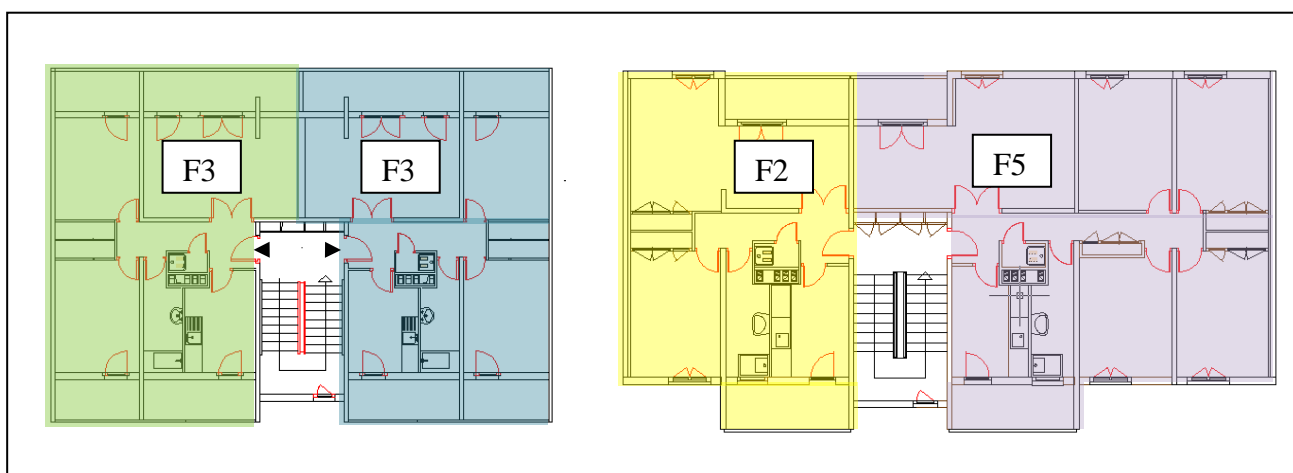


Figure 30: Différents plans des bâtiments de la cité des 600 logements (deux appartements par palier)
Source : DUC Sétif, avec traitement de l'auteur

4. Présentation de l'échantillon :

Notre zone d'étude comporte 600 logements répartis en 4 types selon la taille: F2, F3, F4 et F5, ayant les pourcentages respectifs: 17% ,71%, 8% et 4%.

Etant que notre travail s'intéresse à l'espace domestique tel qu'il est vécu et pratiqué par ses habitants, notre échantillon s'est fixé à 30 logements pour des raisons d'accessibilité à l'information. Cet échantillon se caractérise par la diversité des typologies de ménages ainsi que celle des types de logements, tout en respectant les proportions de la population mère.

Tableau 7: Composition de l'échantillon

L'échantillon (30 logts)			
F2 – 2 pièces	F3 – 3 pièces	F4 – 4 pièces	F5 – 5 pièces
5	21	3	1

Source : auteur

4.1. Les traits caractéristiques de la population d'enquête (de l'échantillon) :

4.1.1. La morphologie spatiale des appartements :

4.1.1.1. Schéma d'organisation spatiale :

Tous les appartements ont une double orientation et se composent des pièces suivantes :

- Un séjour : disposé à l'entrée, de façon qu'un visiteur éventuel puisse y accéder directement, sans passer par des espaces réservés à la vie intime du ménage.
- Une cuisine : également disposée à l'entrée et destinée à la préparation et la prise des repas.
- Une à quatre chambres à coucher : disposée au fond de l'appartement étant un espace privé.
- Une salle d'eau ;
- Un W-C ;
- Un espace de dégagement (couloir) ; assurant le rôle de distribution et de circulation
- Des espaces de rangement (placards) ;
- Des loggias ;

L'organisation spatiale des appartements obéit à la partition fonctionnelle, imposée par les concepteurs, suivant une logique distributive à partir d'un couloir, considéré comme un espace de circulation et non pas de regroupement, et assurant la continuité entre les différents espaces.

Cette organisation est basée sur les oppositions suivantes:

- Jour / Nuit,
- Propre / Sale,
- Semi public / Privé, à travers la localisation du salon près de la porte d'accès et les chambres tout au fond de l'appartement.

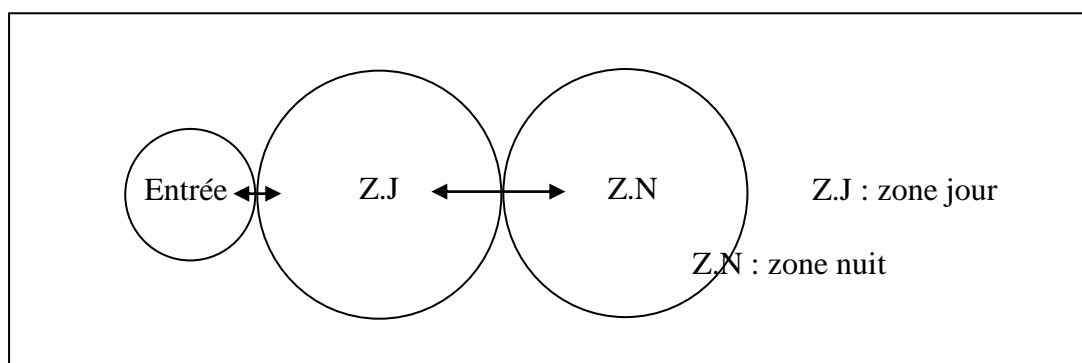


Figure 31: Subdivision de l'espace jour/nuit

Source : auteur

Ce schéma caractérisé par la spécialisation fonctionnelle des pièces est le même pour tous les types d'appartements. La différence réside dans la surface du salon, le nombre de chambres et de loggias. Les autres espaces tels que la cuisine, W.C et salle de bain ont la même configuration physico- spatiale pour tous les logements (F2, F3, F4, F5).

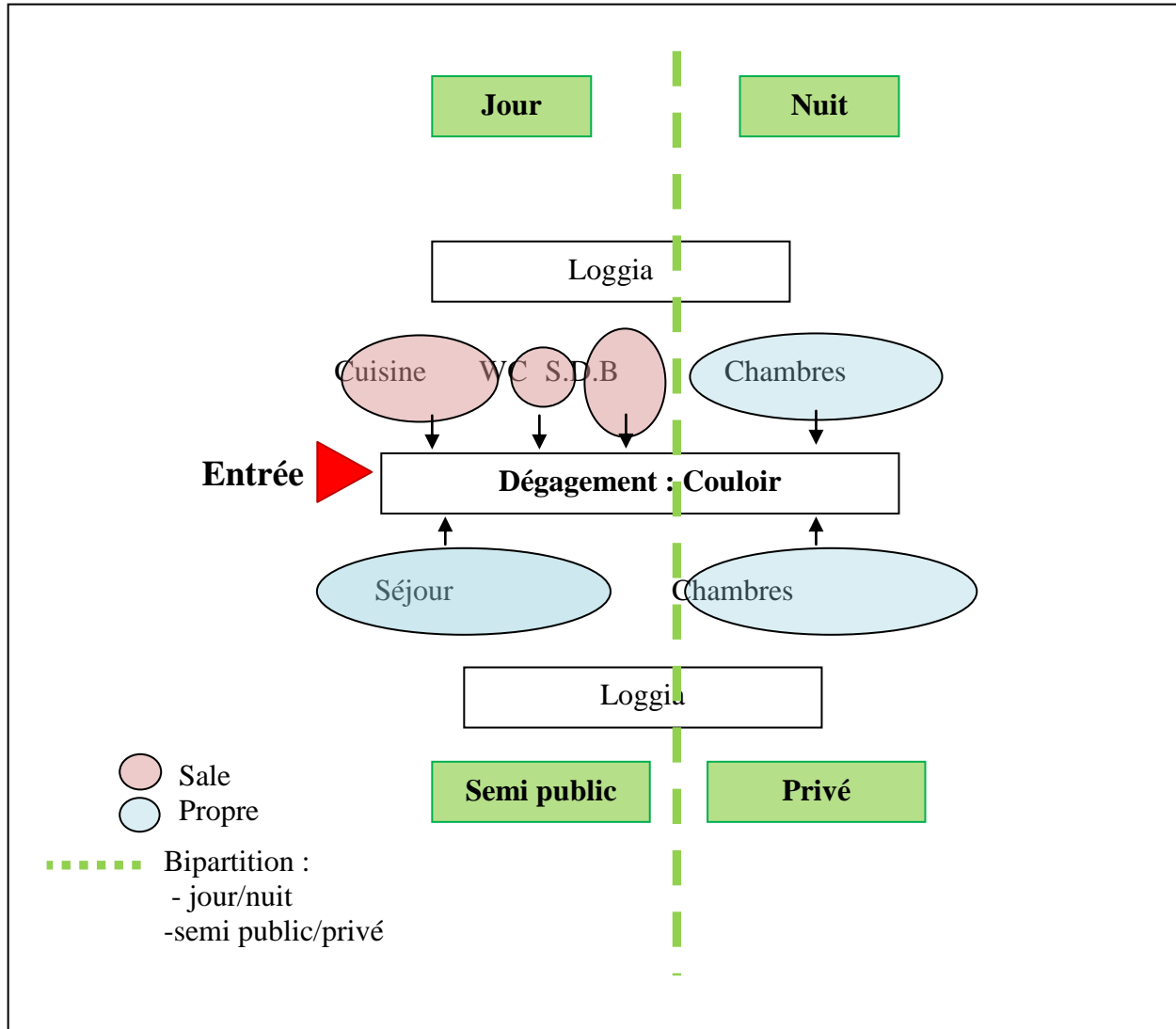


Schéma 12: Schéma d'organisation spatiale des appartements

Source : auteur

4.1.1.2. Les surfaces :

L'estimation de la surface habitable d'un logement ne prend pas en compte les loggias et le séchoir. Les surfaces habitables (en mètres carrés) des différents espaces qui composent les logements de la cité des 600 logements sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau 8: Différentes surfaces des différents espaces

Espaces	Taille des logements					
	F2		F3		F4	F5
Salle de séjour	20.55	24.56	18.69	24.95	22.91	24.11
Chambres	11.68	11.68	10.5 11.68	10.5 11.68	12.17 11.68 10.89	12.3 10.89 11.68 12.17
Cuisine	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5
Salle d'eau	5.16	5.16	5.16	5.16	5.35	5.35
WC	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05
Rangements	2.4	2.4	2.4	2.4	3.65	3.65
Couloir	5.9	5.9	5.9	5.9	7.06	8.71
Surface habitable	55.24	59.25	63.88 m²	70.14 m²	83.26 m²	98.41 m²

Source : auteur

Les F3 dont la surface habitable est de **70.14 m²** et les F2 ayant une surface **59.25 m²** ont une salle de séjour composée de deux parties communicantes (salon et salle à manger), dont l'une d'elles n'est pas en relation directe avec le couloir ; alors que dans les autres cas, la salle de séjour n'est composée que d'une seule pièce.

4.1.2. Caractéristiques des ménages (la morphologie sociale) :

L'échantillon choisi est constitué de 34 ménages, soit une population de 150 personnes habitant les logements concernés par l'enquête. Cet échantillon abrite des personnes des deux sexes, appartenant aux différentes tranches d'âges et ayant des caractéristiques socio économiques diverses.

4.1.2.1. Caractéristiques démographiques :

a- Répartition de la population enquêtée par rapport aux logements :

L'échantillon est caractérisé par la dominance des ménages nucléaires, dont la taille varie d'un ménage à un autre. Certains logements abritent deux ménages à travers la présence d'un fils marié chez ses parents.

Tableau 9: Répartition de la population enquêtée par rapport aux logements

L'échantillon	Typologie de logement	Nombre de ménage	Taux d'occupation du logement (TOL)	Taux d'occupation par pièce (TOP)
Logt 01	F3	1	6	2
Logt 02	F3	1	9	3
Logt 03	F3	1	7	2.33
Logt 04	F3	1	5	1.66
Logt 05	F3	1	7	2.33
Logt 06	F3	2	9	3
Logt 07	F3	2	4	1.33
Logt 08	F3	1	6	2
Logt 09	F3	1	4	1.33
Logt 10	F3	1	5	1.66
Logt 11	F3	1	7	2.33
Logt 12	F3	1	4	1.33
Logt 13	F3	1	3	1
Logt 14	F3	1	6	2
Logt 15	F3	1	4	1.33
Logt 16	F3	1	4	1.33
Logt 17	F3	1	2	0.66
Logt 18	F3	1	4	1.33
Logt 19	F3	1	2	0.66
Logt 20	F3	2	3	1
Logt 21	F3	1	2	0.66
Logt 22	F2	1	5	2.5
Logt 23	F2	1	3	1.5
Logt 24	F2	1	3	1.5
Logt 25	F2	1	5	2.5
Logt 26	F2	1	6	3
Logt 27	F4	2	6	1.5
Logt 28	F4	1	6	1.5
Logt 29	F4	1	7	1.75
Logt 30	F5	1	6	1.2
			TOL Moyen 5	TOP Moyen 1.70

Source : Enquête personnelle

Ce tableau indique que plus de la moitié de l'échantillon (71%) vit dans des F3, avec un TOL moyen de 5, il est inférieur à celui de la ville (6.21) et celui de la wilaya (6.81) selon le RGPH 2008.

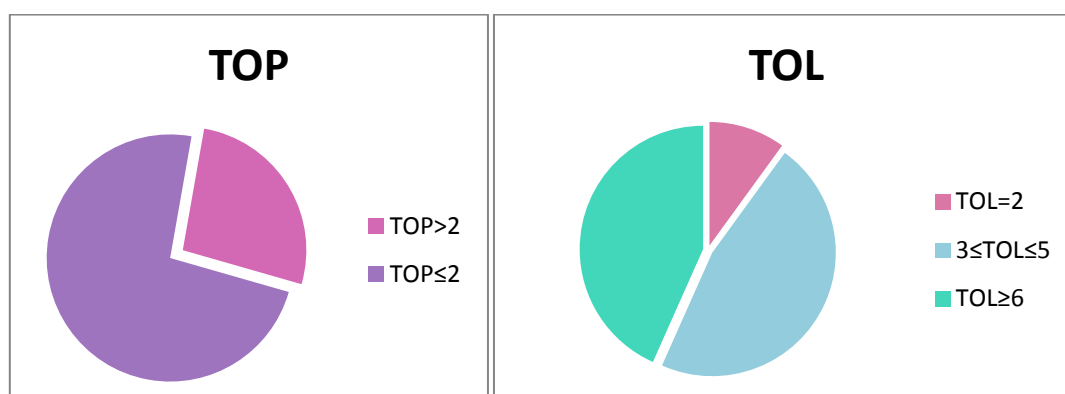
Le TOP moyen est de 1.70, dans les normes, un TOP=2 est considéré comme une valeur admissible.

Ces indices nous permettent d'évaluer la taille de la famille par rapport à celle de l'appartement, donc l'exiguïté spatiale. Ainsi, on distingue deux types de ménages :

Ménage de type 1 : dont le $TOP \leq 2$, et pour qui l'exiguïté spatiale est peu contraignante. Ce type représente 73.33% des ménages enquêtés.

Ménage de type 2 : dont le $TOP > 2$, présentant un phénomène de surpeuplement et pour qui l'exiguïté spatiale est très contraignante. Ce type est constitué par 26.66 % des ménages enquêtés.

Parmi les ménages formant l'échantillon, nous avons trouvé trois ménages qui se composent de deux personnes (TOL=2), soit 10 % de la population totale ; un ménage vivant sans enfants dont les parents sont des vieux retraités, une mère avec son fils et une mère avec sa fille. Les ménages formés de 3 à 5 personnes représentent une proportion de 46.66%, alors que les ménages de 6 personnes et plus ont un pourcentage de 43.33%.



Graphe 2: Répartition de la population d'enquête selon le TOP et le TOL

Source : Enquête personnelle

b- Répartition de la population enquêtée selon l'âge et le sexe :

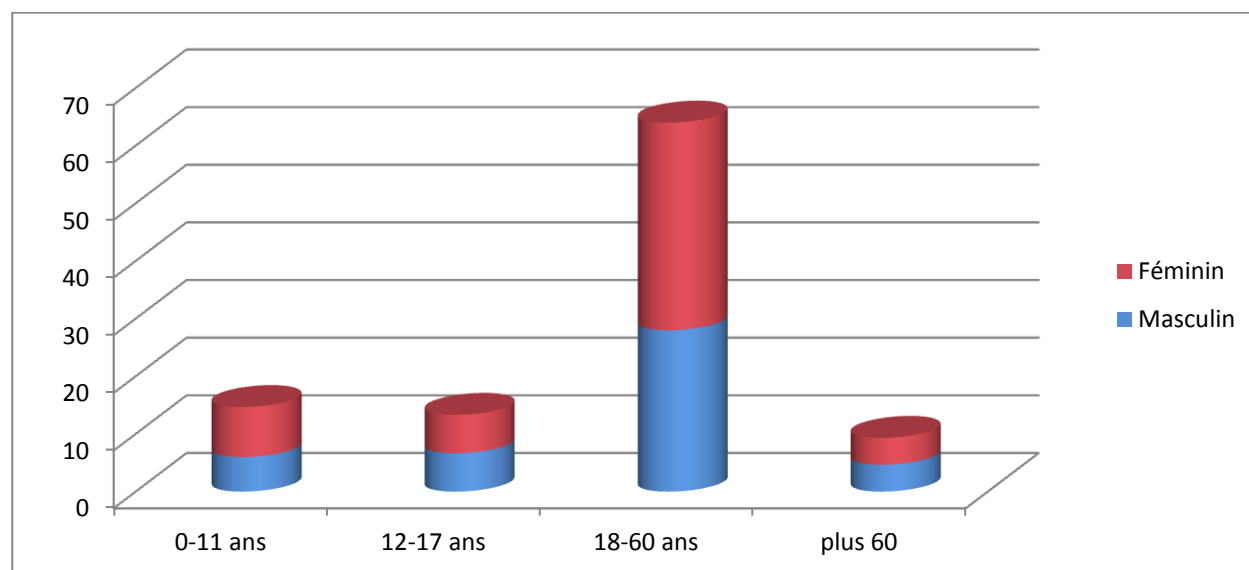
La population enquêtée est constituée de 66 % de personnes de sexe féminin (N = 84) et 44 % de sexe masculin (N =66). Ces individus se répartissent parmi les classes d'âge de la façon suivante :

Tableau 10: Age et sexe de la population d'enquête

Sexe Age	Nombre			Pourcentage %		
	Féminin	masculin	Ensemble	Féminin	masculin	Ensemble
Enfants (0-11) ans	13	9	22	8.66%	6%	14.66%
Adolescents (12-17) ans	10	10	20	6.66%	6.66%	13.33%
Adultes (18-60) ans	54	42	96	36%	28%	64%
Vieux (+60 ans)	7	5	12	4.66%	3.33%	8%
Total	84	66	150	66%	44%	100 %

Source : Enquête personnelle

L'échantillon est caractérisé par la dominance des ménages nucléaires, dont les membres s'inscrivent dans différentes tranches d'âges. On remarque une nette dominance de la population dont l'âge est de 18 ans et plus. Cependant, 14.66% des occupants sont des enfants, 13.33% sont des adolescents et 64% sont des adultes (entre 18 et 60 ans) dont la majorité sont des jeunes dont l'âge se situe entre 18 et 30 ans, contre 8% des vieux.



Graph 3: Répartition de la population d'enquête selon l'âge et le sexe

Source : Enquête personnelle

4.1.2.2. Caractéristiques économiques :

La dimension économique caractérisant le ménage peut être considérée comme un facteur décisif de sa manière de s'engager dans l'acte d'appropriation.

Les habitants occupent des postes divers que se soit dans le secteur privé ou public. Cependant, on constate les catégories socioprofessionnelles suivantes :

Tableau 11: Catégorie socioprofessionnelles de la population d'enquête

catégories socioprofessionnelles	effectif	pourcentage
employés	22	37.28%
professions libérales et cadres supérieurs	13	22.03%
commerçants	11	18.64%
Retraités	13	22.03%
Total	59	100 %

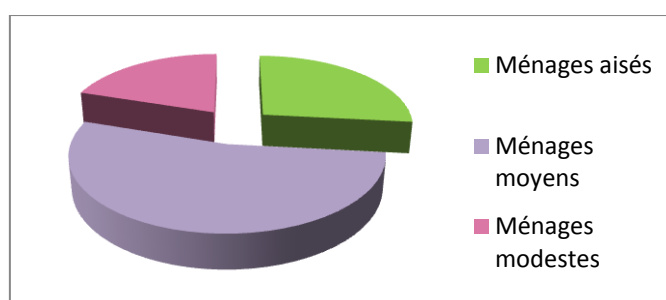
Source : Enquête personnelle

Les employés travaillant dans des administrations, dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement (enseignants, surveillants...), des infirmiers...ont un pourcentage de 37.28%.

Les professions libérales et les cadres supérieurs dont la majorité d'eux sont des enseignants universitaires et des médecins, représentent un taux de 22.03%.

Les retraités constituent également 22.03 % de l'échantillon, et ont dans certains cas d'autres personnes en charge souvent leurs enfants qui travaillent. La catégorie des commerçants est relativement faible avec un pourcentage de 18.64%.

A partir de l'indice du nombre de personnes qui travaillent, la nature de la fonction exercée, ainsi que les signes apparents (le mobilier), nous avons constaté trois niveaux économiques des ménages: ménage aisé, ménage moyen et ménage modeste. Le niveau économique moyen est dominant dans l'échantillon.



Graphique 4: Niveau économiques des ménages

Source : Enquête personnelle

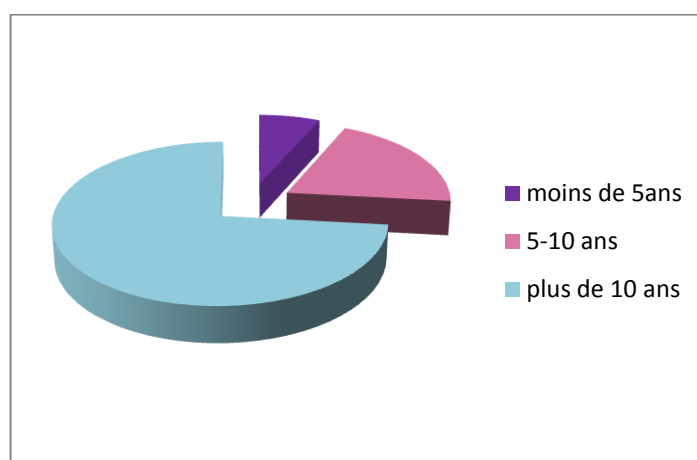
4.1.2.3. Ancienneté de l'installation des ménages :

Dans cette étude, la durée d'occupation du logement a un poids important dans la compréhension de la relation individu/espace qui évolue et s'intensifie à travers le temps, et se manifeste à travers le phénomène d'appropriation de l'espace.

C'est une donnée déterminante dans le choix de l'échantillon de l'enquête, parce que c'est dans la durée que l'individu exprime son attachement et sa maîtrise de son espace à sa convenance, tout en le mettant en harmonie avec ses besoins, ses pratiques et ses valeurs socioculturelles ; et c'est ainsi que le logement acquiert le sens de l'habiter.

Cependant, on note une proportion importante des ménages installés depuis plus de 10 ans (73.33%), dont on trouve un grand nombre de ménages ayant 30 ans d'installation et qui sont les premiers acquéreurs de ces logements.

Ensuite, on trouve celle des habitants qui se sont installés depuis 5 ans à 10 ans, avec un pourcentage de (20%). Enfin, vient la proportion faible (6.66%) des ménages ayant une durée d'installation de moins de 5ans.

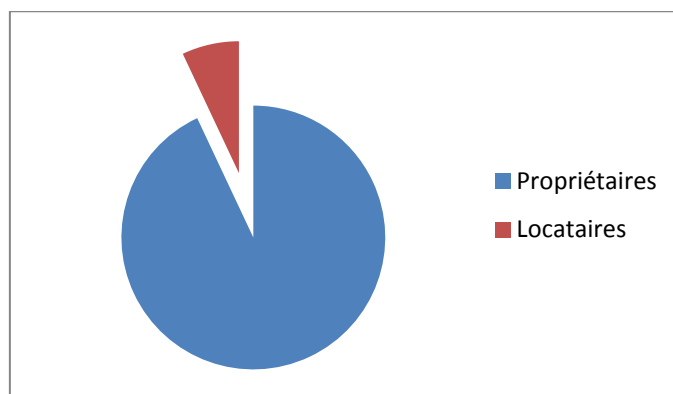


Graph 5: Répartition des ménages selon la durée d'occupation du logement

Source : Enquête personnelle

4.1.2.4. Statut d'habitation :

Concernant leur logement, 93% des personnes interrogées en sont propriétaires, contre 7 % de locataires. Cette donnée nous renseigne également sur deux façons différentes d'appropriation de l'espace.



Graphe 6: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement

Source : Enquête personnelle

Conclusion :

La ville de Sétif a connu, et connaît toujours un étalement urbain rapide et important, caractérisé par la densification, et dirigé beaucoup plus vers le Nord et l'Est à travers la réalisation des différents programmes d'habitat ainsi que leurs équipements d'accompagnement.

On note la variété des typologies d'habitat, reflétant ainsi différentes périodes et politiques de production. Depuis la harat et l'immeuble de rapport qui ont marqué la période coloniale d'avant 1958 et qui sont fortement présent au niveau du noyau historique urbain (N.H.U), passant ensuite par l'avènement du logement collectif social s'inscrivant dans le cadre du plan de Constantine (1958-1969), ensuite l'époque des années (70-80), marquée par l'habitat planifié des grands ensembles appelés ZHUN, ensuite la période charnière des années (80-90) annonçant le désengagement de l'état et l'introduction de la promotion immobilière et par la suite les nouvelles réformes de financement de logement social (le LSP, le socio locatif, la location vente...).

A partir de l'an 2000, Sétif a bénéficié de plusieurs opérations de logement collectif s'inscrivant dans le programme présidentiel d'un million de logements à l'échelle nationale.

L'échantillon choisi (la cité des 600 logements) relève de l'architecture domestique de l'habitat des ZHUN qui date des années soixante-dix (70). Cet échantillon est à la base de l'enquête menée sur terrain dont les résultats seront interprétés dans le chapitre suivant.

Références :

- Abbaoui.M et Azizi.N,(2000), « HARAT'STIF SUR ALMANACH (quand la harat conte la harat) Ed Dar El-Houda Ain Mlila Algérie
- BEAT Chérifi.A
- Madani et Diafat, « la ville de Sétif à travers l'histoire» consulté en ligne
:http://www.setif.com/Histoire_ville_Setif.html
- Morel.D (2001), "SÉTIF de ma jeunesse", Éd. J.Gandini
- RGPH 2008
- .http://www.setif.com/Ville_Setif.html

Chapitre V : Analyse et interprétation des résultats

Introduction :

« *L'habitat compte, en réalité parmi les nombreuses expressions de la culture (...) Il a avant tout valeur d'usage, mais il reflète encore un art de vivre et donc un rôle manifeste au plan du lien social* » [Davie. M, 2004, p3]

Cependant, l'espace domestique constitue l'espace privilégié pour l'étude et l'analyse de cet art de vivre. Il s'agit du rapport qui s'établit entre les habitants qualifiés comme contenu socioculturel et les logements qu'ils occupent en tant que contenant physique, destinés à leurs accueillir. Cependant, ce contenant physique s'inscrit au centre d'une dynamique individuelle et sociale, à travers les comportements que développent les habitants ; lui donnant ainsi le caractère d'un espace vécu, chargé de pratiques, reflétant ainsi un mode de vie et une personnalité.

Pour comprendre cet art de vivre, une étude comportementale basée sur une enquête socio architecturale a été menée auprès de l'échantillon choisi, caractérisé par la diversité des typologies de ménages et celles des logements qui datent depuis la fin des années 70.

Ce chapitre est centré principalement sur la présentation et l'analyse des résultats d'enquête, concernant l'espace domestique tel qu'il est vécu par les habitants. Cela nous permet de répondre aux questions posées au niveau de la problématique.

L'objectif est d'analyser l'interrelation entre les pratiques sociales et les configurations spatiales dans le cadre de l'étude du vécu de l'espace domestique. Nous chercherons notamment à expliquer les comportements d'appropriation associés au chez-soi.

1. L'impact de la structure spatiale sur la structure sociale :

Il s'agit d'examiner l'appréciation des habitants de leur espace domestique, qualifié comme un produit de la standardisation. On a utilisé l'entretien direct avec les habitants pour saisir leurs impressions sur leurs logements, en insistant sur un certain nombre de paramètres caractérisant l'espace et qui ont une influence (plus ou moins importante) sur les pratiques habitantes.

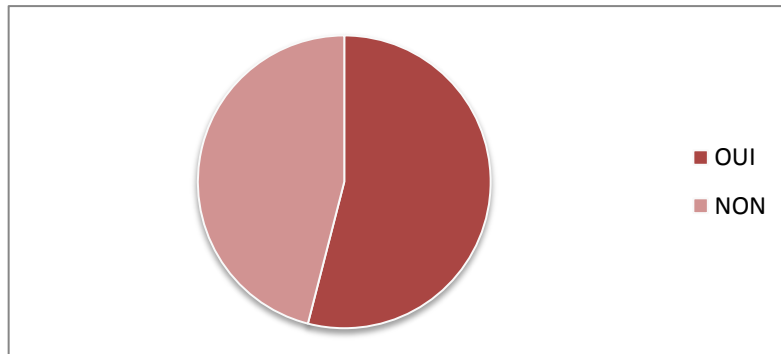
1.1. La satisfaction envers le logement :

La satisfaction ou non envers le logement dépend de sa capacité à remplir une série de fonctions et d'attentes des habitants. Elle est définie par :

1.1.1. Les caractéristiques conceptuelles du logement en rapport avec les besoins des habitants:

1.1.1.1. La satisfaction des besoins :

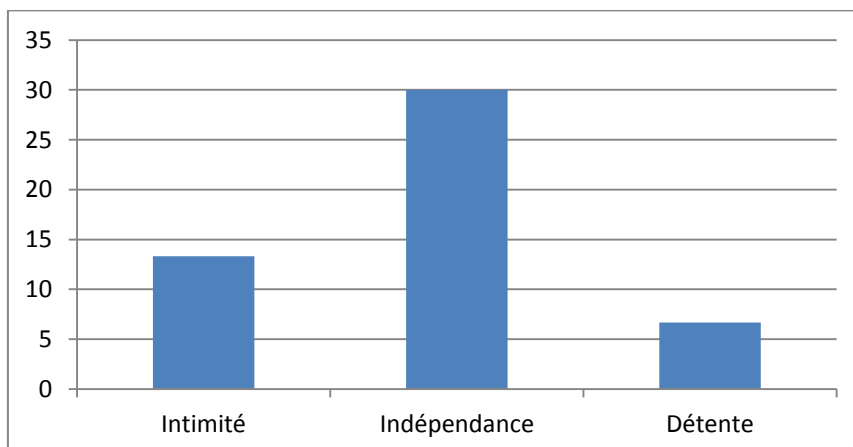
D'une façon générale, 46% des sujets de notre échantillon se déclarent que le logement ne répond pas à leurs besoins. (Question n° 09)



Graph 7: Satisfaction des besoins par le logement

Source : Enquête personnelle

Les besoins qui sont satisfaits par le logement sont ceux d'ordre biologique (dormir, manger, se laver, cuisiner). En ce qui concerne les besoins qui ne sont pas satisfaits, les répondants évoquent les besoins plutôt spécifiques, ayant un aspect social et psychologique tel que : le besoin d'intimité considéré comme un facteur majeur de bien être dans son logement, le besoin d'indépendance de chaque membre de la famille en possédant un espace personnel et le besoin de se détendre. En fait, l'une des exigences fondamentales que doit procurer le logement aux membres de la famille et les sous-groupes familiaux c'est de « *pouvoir s'isoler selon les moments et disposer de territoires.* » [Lamure. C, 1976, p103]

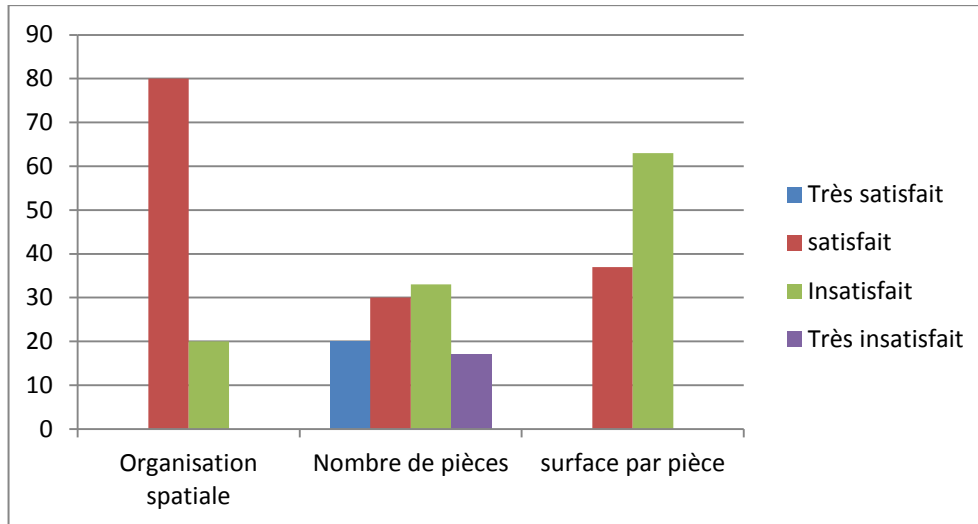


Graph 8 : Les besoins qui ne sont pas satisfaits par le logement

Source : Enquête personnelle

1.1.1.2. La satisfaction par rapport aux paramètres conceptuels :

Cela est essentiellement liée aux paramètres suivants : l'organisation spatiale, le nombre de pièces, la surface du logement et la surface par pièce ; pour lesquels on distingue quatre niveaux distincts (très satisfait, satisfait, insatisfait et très insatisfait). (Question n° 12)



Graph 9: Evaluation du logement selon le degré de satisfaction des habitants

Source : Enquête personnelle

L'organisation spatiale :

La majorité des personnes interrogées (80%) se déclarent satisfaites de leurs logements du point de vue distribution spatiale, contre (20%) qui présentent leur insatisfaction par rapport à la position de la cuisine juste à côté de l'entrée diminuant ainsi son intimité.

La position du WC qui s'ouvre sur le couloir en face l'entrée pose également un véritable problème.

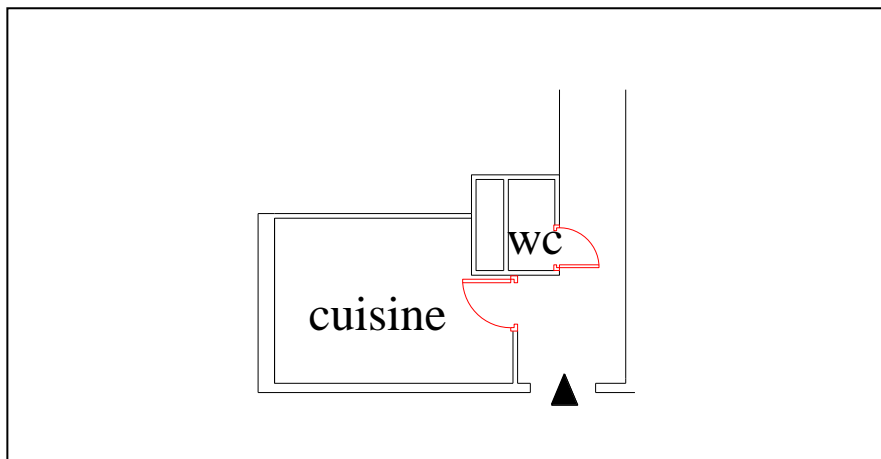


Figure 32: disposition de la cuisine et du WC

Source : Auteur

La consistance spatiale : nombre, dimensions et surfaces des pièces:

Concernant le nombre de pièces, les ménages aspirent toujours à avoir une chambre pour les parents, une pour les filles et une autre pour les garçons. On note (50%) de ménages satisfaits et (50%) d'insatisfaits.

Cette appréciation est relative parce qu'elle est en fonction de la typologie de chaque ménage en rapport avec la typologie du logement occupé qui sera détaillé dans le point des pratiques et usages de l'espace domestique.

Les dimensions et les surfaces des pièces constituent un indice déterminant pour l'évaluation du logement de type social. Il s'agit des surfaces, dimensions de chaque espace et non pas de la surface totale (habitable). Pour la surface des pièces, la majorité éprouve un sentiment d'insatisfaction (63%).

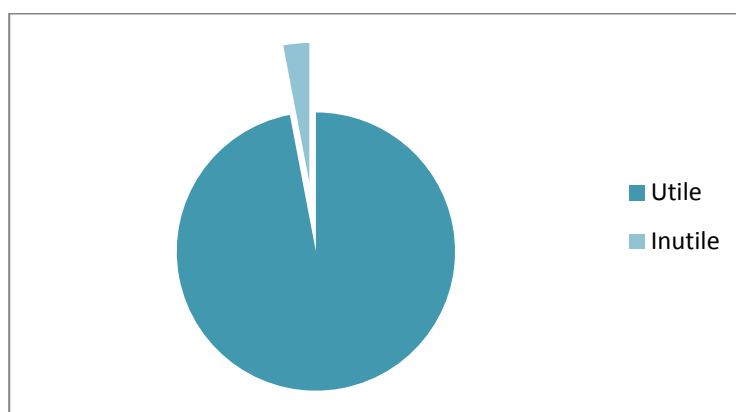
Plus de la moitié des ménages (70 %) se plaignent du manque d'espace considéré comme un inconvénient que présente le logement (Question n° 8-2), et particulièrement concernant la cuisine qualifiée comme trop petite à cause de sa surface n'excédant pas 8.5 m², destinée selon le concepteur à abriter uniquement deux pratiques, celles de préparation et prise des repas. Ce qui n'offre pas la possibilité de la pratiquer comme un espace polyvalent accueillant plusieurs activités. La salle de séjour est la partie du logement où les usagers réclament aussi plus d'espace. En effet, dans les logements où la salle de séjour est composée de deux pièces, les usagers semblent satisfaits de cet état.

Quant aux chambres à coucher, leurs surfaces ne dépassent pas les 12 mètres carrés, ce qui ne permet pas un aménagement selon les souhaits des habitants qui se trouvent obligés à utiliser le minimum de meubles. Cette surface constitue un problème lorsque la chambre est affectée à plus de deux personnes (TOP>2).

La forme rectangulaire du couloir et son étroitesse sont également considérées comme des inconvénients par presque la totalité des ménages, donnant ainsi un sentiment de malaise.

Présence des loggias :

D'après l'enquête (question n°14), les loggias sont des espaces très utiles dans un appartement ; ils sont destinés à accueillir certaines activités. Leur présence est fortement appréciée par presque la totalité des ménages ; (97%) affirment leur importance et les considèrent comme un avantage que présentent leurs logements, contre (3%) qui les considèrent comme des espaces étrangers à notre culture et qu'ils préfèrent que leurs surfaces soient intégrées dans la surface habitable. Certains ont toujours référence à un autre modèle celui du haouche.



Graph 10: Appréciation de la présence des loggias

Source : Enquête personnelle

Dans la plupart des cas, ce n'est que par nécessité de plus de surface, que les ménages interviennent sur les loggias. Cependant leur présence peut offrir de nouvelles possibilités d'aménagement de l'espace domestique.

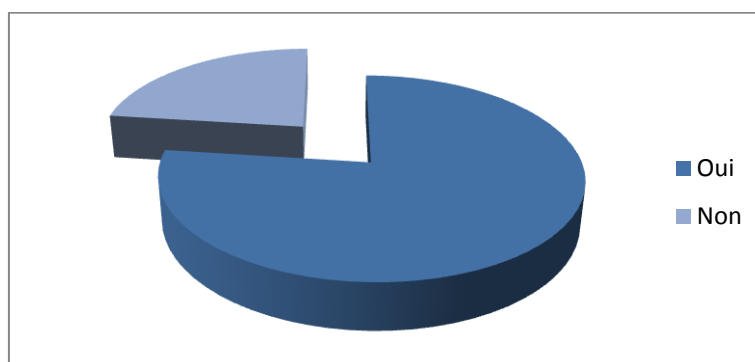
1.1.2. Le coté émotionnel de l'habitant envers son logement :

1.1.2.1. Le ressenti d'aise au niveau du logement :

Malgré certaines insatisfactions soulignées concernant l'espace conçu, la plupart des ménages éprouvent un sentiment d'attachement à leurs chez soi, particulièrement ceux qui ont une durée d'occupation importante. Cependant, la tendance générale est de se sentir à l'aise pour plus des trois-quarts de l'échantillon (77%). (Question n° 11)

Une femme déclare : « *Chacun se sent à l'aise dans son chez soi.* »

Les gens qui ne se sentent pas à l'aise sont ceux dont le Top est supérieur à 2.



Graph 11: Le ressenti d'aise au niveau du logement

Source : Enquête personnelle

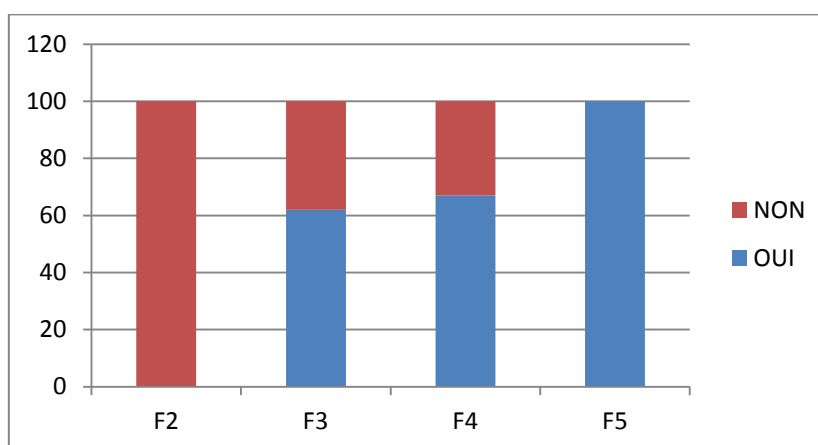
1.1.2.2. Intentions et aspirations :**Tableau 12 : intentions et aspirations des habitants**

Comptez-vous s'installer définitivement dans ce logement ?			Aspirations	
Type de logement	Oui	Non	Un logement plus spacieux	Une habitation individuelle
F2 (5 logements)	0	5	5	0
F3(21 logements)	13	8	5	3
F4 (3 logements)	1	2	0	2
F5 (1 logement)	1	0	/	/
TOTAL	50%	50%	33,33%	16,66%

Source : Enquête personnelle

On constate que malgré l'attachement au chez soi, certains habitants aspirent toujours à avoir un logement plus spacieux ou une habitation individuelle.

Parmi les 77% qui ont éprouvé un sentiment d'aise envers leurs logements, seulement 50% qui en désirent y rester définitivement. Les F2 font l'objet d'une insatisfaction pour tous les ménages qui y habitent. Les ménages qui comptent rester dans ce type de logements sont ceux dont la taille est plutôt adaptée à celle du logement.

**Graph 12 : Installation définitive dans le logement**

Source : Enquête personnelle

1.2. Les inconvénients d'usage :

Les pièces composant l'espace domestique sont conçues en fonction des utilisations bien déterminées. Cependant, les usagers se trouvent confrontés à des inconvénients d'usage liés principalement aux surfaces et dimensions des pièces.

Certaines activités ne trouvent pas de place dans l'espace conçu. (Question n° 10)

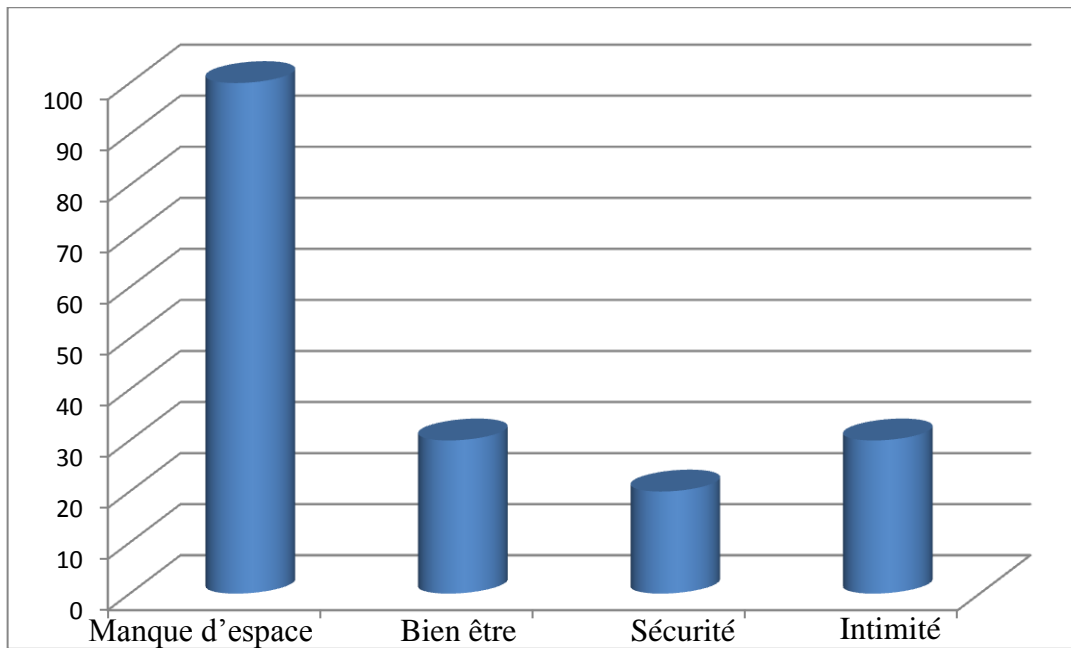


Graphe 13: Activités non prévues par le concepteur

Source : Enquête personnelle

Il s'agit des pratiques occasionnelles tel que : le lavage et l'étendage du gros linge (couvertures et tapis). Ces activités n'ont pas été pensées, ni prises en compte par les concepteurs.

Cette lecture de l'espace domestique de la part des usagers est révélatrice de ses insuffisances et ses carences en matière de satisfaction de leurs besoins. Ces contraintes les orientent à trouver d'autres possibilités plus ou moins larges pour l'adaptation à la situation socio-spatiale. Il s'agit des pratiques d'appropriation de l'espace (adaptations et transformations) dont les causes sont résumées dans le graphe suivant :



Graphe 14: Causes des transformations

Source : Enquête personnelle

On remarque que les transformations sont principalement liées aux insuffisances caractérisant l'espace conçu. Cependant, on peut confirmer que **ces insuffisances fixent un cadre contraignant pour l'habitant et servent de base pour sa façon d'occupation et d'aménagement de l'espace domestique ainsi que son réajustement à travers les pratiques transformatrices**. A ce stade on peut considérer **l'espace comme le générateur principal des comportements développés par les habitants**. D'où la confirmation de l'hypothèse : **L'espace conçu présente des insuffisances et des carences dans la satisfaction des besoins des individus. C'est un générateur de comportements**.

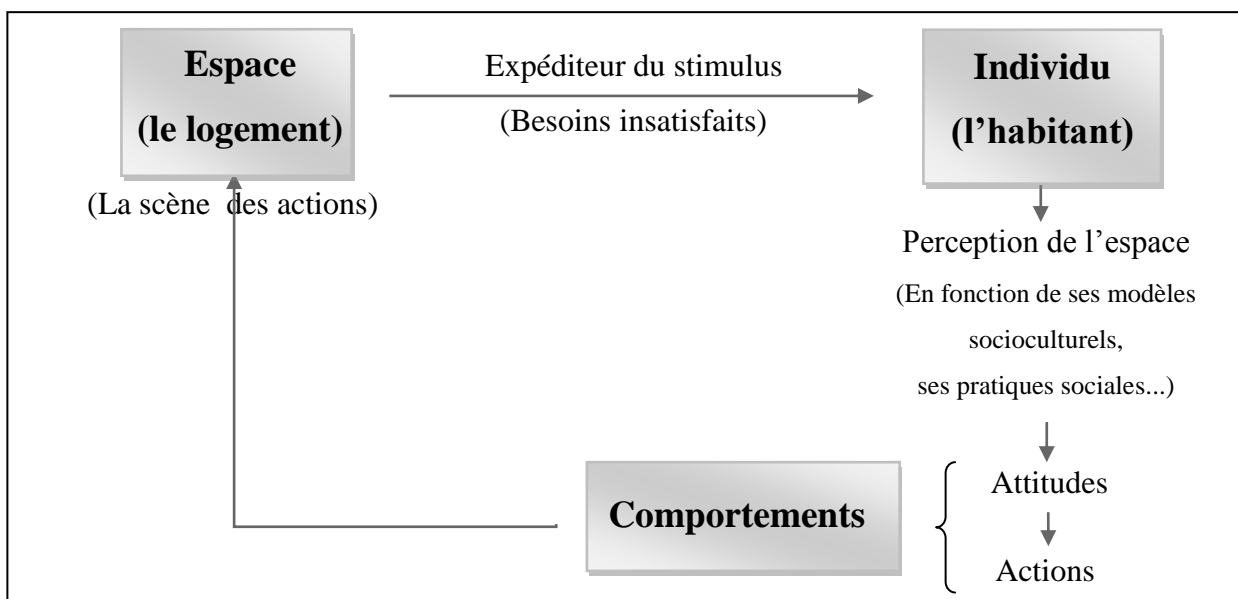


Schéma 13: le rapport habitant/logement

Source : Auteur

Ainsi, les habitants essayent de s'adapter et de trouver des solutions en se référant à l'appropriation de l'espace tout en effectuant des changements et des modifications sur l'espace afin de le rendre conforme à leurs attentes (ajustement). Ce sont des comportements qui traduisent des réponses spatiales qu'on appelle pratiques habitantes et qu'on va développer dans ce qui suit.

2. L'impact des différents types de ménages sur la structure physico spatiale des logements (comportements socio spatiaux) :

Il s'agit de désigner la façon dont l'habitant adapte l'espace en fonction de ses besoins ainsi que ses pratiques sociales. Cela s'effectue à travers des pratiques d'appropriation qui selon le cas, se manifestent soit à travers les différents usages attribués à l'espace et qu'on caractérise comme des pratiques adaptatives, soit à travers l'ajustement et la transformation de l'espace et qu'on appelle les pratiques transformatrices. Cependant, on note un changement de la configuration spatiale de l'espace domestique.

Ainsi, le logement est vu comme « *un support d'expression fondamentale au niveau familial* » [Lamure. C, 1976, p 120] et « *le lieu de créativité* » selon l'expression de [Schoonbrodt. R, 1979, p 57], à travers la redéfinition de ses propriétés spatiales, organisationnelles et fonctionnelles rajoutant à cela la valeur socioculturelle

2.1. Pratiques et usages de l'espace domestique (habité):

L'enquête nous a permis de porter un regard sur l'espace vécu ; c'est-à-dire la façon dont il est utilisé et pratiqué par les individus qui l'occupent tout en reflétant la manière dont on le vit à travers des attitudes et des comportements divers. Ainsi, l'espace ayant un ensemble de caractéristiques physiques, acquiert une dimension sociale à travers la mise en œuvre des pratiques quotidiennes et occasionnelles. Les pratiques quotidiennes peuvent être regroupées en quatre (04) catégories :

-Pratiques communes: recevoir (invités), regarder la télévision, se réunir, manger.

-Pratiques individuelles: se reposer, dormir.

-Pratiques féminines: lessive, préparation et cuisson des repas

- Pratiques des enfants: étudier (devoirs), jouer

Quant aux pratiques occasionnelles, elles sont liées à des événements religieux, traditionnels et culturels. Ces événements sont accompagnés par une réorganisation et une réappropriation différentes de l'espace. Dans un premier temps, on s'intéresse à la répartition des usages ainsi que le mode d'utilisation des différents espaces.

2.1.1. L'usage des espaces de l'habitation :**Tableau 13: l'usage des espaces de l'habitation**

Espaces Activités	Salle de séjour	Cuisine	Chambres	S.D.B	Couloir	Séchoir et loggias
Recevoir (invités)	oooooooooooo oooooooooooo oooooooooooo		oooooo			
Se reposer	oooooooooooo oooo		oooooooooooo oooooooooooo			
Se réunir	oooooooooooo oooooooooooo		oooooooooooo o			
Regarder la télévision	oooooooooooo oooooooooooo		oooooooooooo oooooooooooo oo			
Etudier (devoirs)	oooooooooooo	oooo	oooooooooooo ooooo			
Travail des parents	ooooo		ooo			
Jeux enfants	oooooo		oooooooooo		oo	oo
Dormir	oooooooooo		oooooooooooo oooooooooooo oooooooooooo			
Manger	oooo	oooooooooooo oooooooooooo oooooooooooo	oooo			
Préparation et cuisson des repas		oooooooooooo oooooooooooo				oooooooooooo
Se laver				oooooooooooo oooooooooooo oooooooooooo		
Lessive		oooo		oooooooooooo oooooooooooo o		ooooo
Séchage du linge						oooooooooooo oooooooooooo oooooooooooo

Ranger	oo					oooooooooooo oooooooooooo oooooooooooo
Autres (précisez) Coudre Etendage des couvertures		o				

Source : Enquête personnelle

o : Un logement enquêté

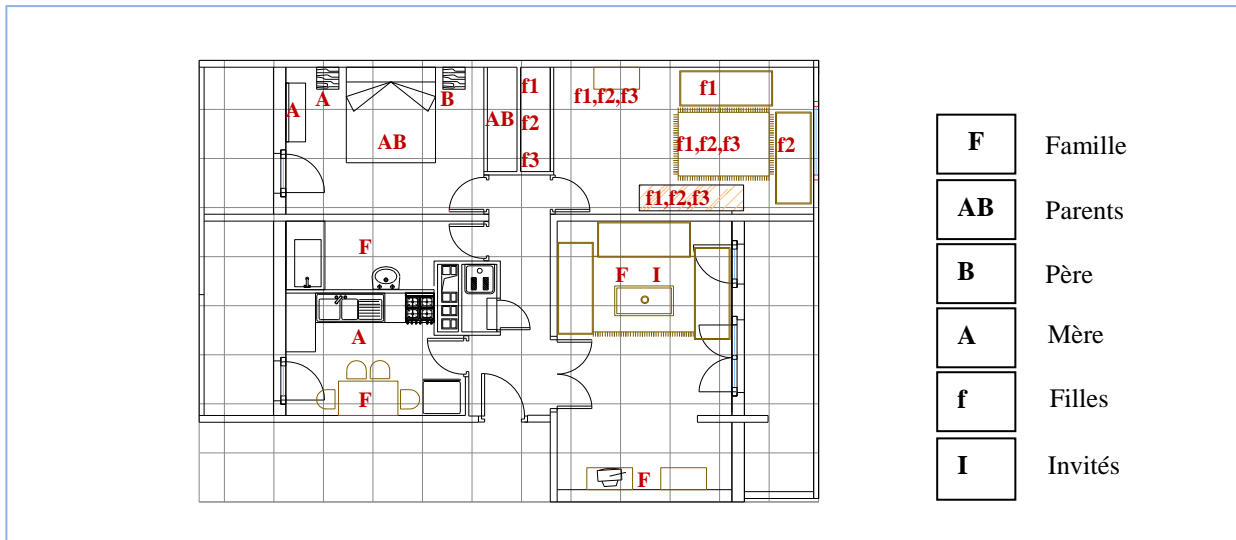
Le logement conçu selon l'approche fonctionnaliste s'intéresse principalement aux activités d'ordre biologique, chaque espace est destiné à une fonction particulière (espaces pour : dormir, manger, se laver, cuisiner,...)

Le tableau n°13 illustre de manière générale le vécu de l'espace domestique à travers la répartition des pratiques sur les différentes pièces de l'habitation. Il constitue une récapitulation de réponses données par l'ensemble de la population d'enquête (Question n°05).

D'après l'enquête, on note que pour presque la totalité de la population, la répartition des pratiques n'obéit pas à la spécialisation et la fonctionnalisation des espaces attribuées par le concepteur. Les activités répondant aux besoins sociaux (travailler, étudier, jouer, se détendre...) n'ont pas des espaces spécifiques. Cependant elles trouvent place dans les différents espaces composant le logement. Ainsi, les habitants investissent l'espace de façon économique, par l'introduction d'un cumul d'activités dans un même espace. Cela caractérise la salle de séjour ainsi que les chambres. La cuisine est considérée comme un espace réservé aux pratiques féminines par excellence. Pour tous les ménages, la prise des repas se fait principalement dans la cuisine. Certains membres de ménages préfèrent prendre leur repas tout en regardant la télévision et qui se passe au niveau du séjour.

2.1.2. La division socio spatiale de l'habitation :

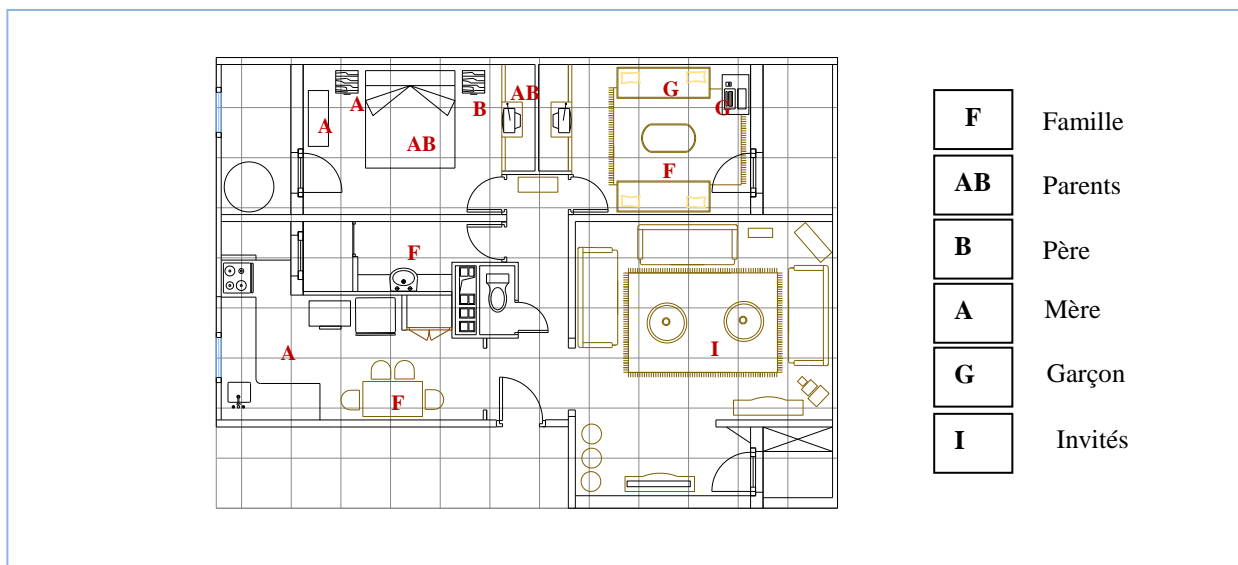
En se basant sur le tableau précédent et en se référant au travail de [Sebba. R et Churchman. A, 1986] concernant la territorialité au sein de l'espace domestique, chaque ménage est interrogé sur la classification des différents espaces, zones et meubles composant l'appartement selon leur appartenance aux membres de la famille. (Question n° 07 et cartographie)



Carte comportementale 1: Répartition des espaces et mobilier selon l'appartenance (logt n°04)
TOP<2

Source : Enquête personnelle

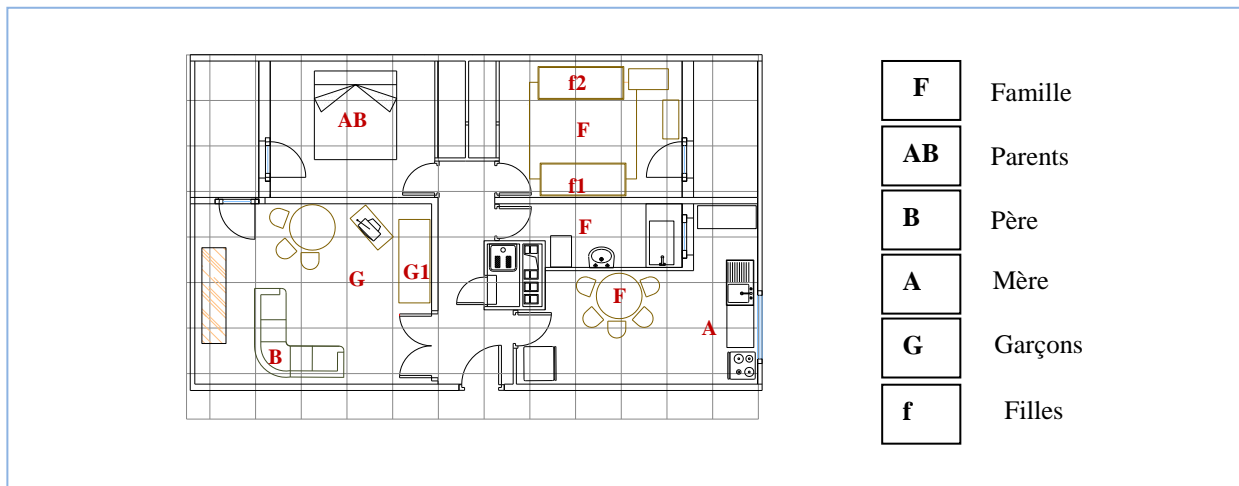
Cette carte reflète la division de l'espace du logement de type F3 sur les membres d'un ménage composé de 5 personnes (parents et trois filles). Le rapport taille du ménage / taille du logement se trouve plus ou moins adapté. Cependant, cette famille utilise l'espace de la manière prévue par le concepteur.



Carte comportementale 2: Répartition des espaces et mobilier selon l'appartenance (logt n°13)
TOP =1

Source : Enquête personnelle

Dans ce cas la taille du ménage est adaptée à celle du logement. Le séjour est un espace destiné uniquement à recevoir les invités. Le père est toujours dans sa chambre. La mère reste dans la chambre du fils, considérée comme un séjour familial.



**Carte comportementale 3 : Répartition des espaces et mobilier selon l'appartenance (logt n°26)
TOP >2**

Source : Enquête personnelle

C'est le cas d'un logement de type F2 aménagé en F3, occupé par un ménage composé de 6 personnes (parents, deux filles et deux garçons). Dans ce cas l'exiguïté spatiale est contraignante. Les caractéristiques de l'espace de la salle de séjour ont orienté le comportement des habitants vers sa division sur deux espaces, donnant naissance à une nouvelle chambre qui est la chambre des parents. L'autre chambre est attribuée aux filles, mais elle sert également pour le regroupement familial. Les garçons s'installent dans le séjour avec le père qui préfère regarder la télévision dans le séjour. Cette famille occupe l'espace d'une manière autre que celle prévue par le concepteur.

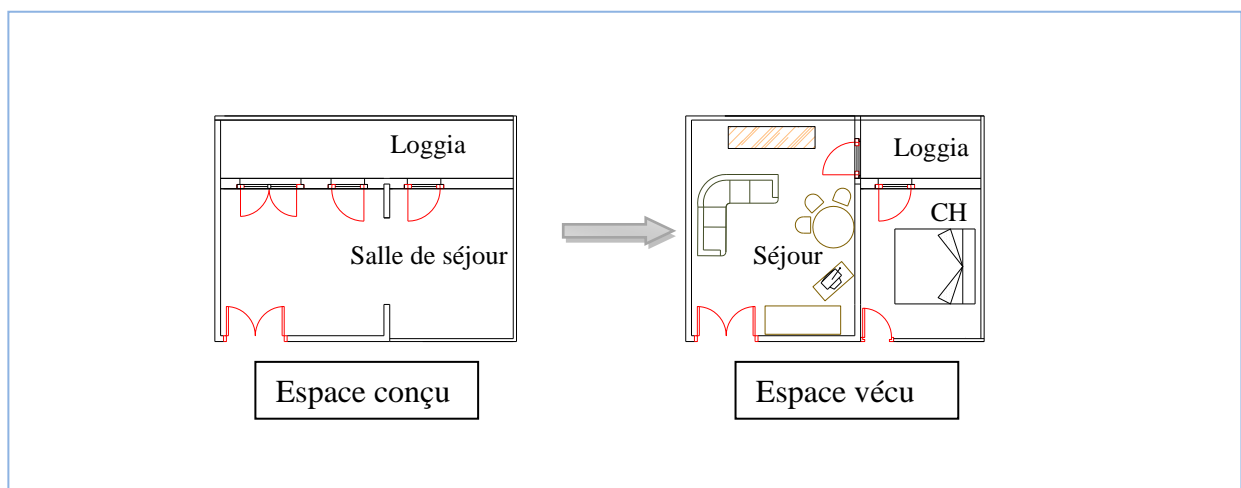
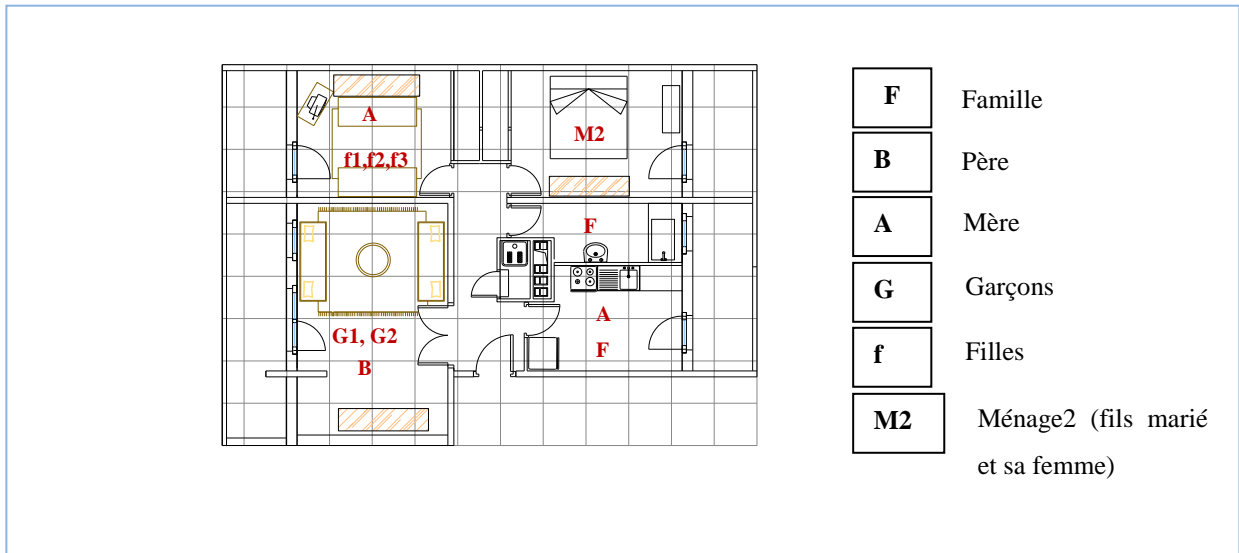


Figure 33 : l'impact de l'espace sur le comportement des habitants

Source : Enquête personnelle



**Carte comportementale 4 : Répartition des espaces et mobilier selon l'appartenance (logt n°06)
TOP =3 (Cohabitation de deux ménages)**

Source : Enquête personnelle

Cet exemple illustre la cohabitation de deux ménages dans un appartement de type F3. L'une des chambres est occupée par le fils marié, l'autre par la mère et ses filles. Le père et les garçons occupent le salon. Cependant, l'usage et la division des espaces se trouvent complètement détournés. Cette situation représente l'état d'une exigüité spatiale contraignante pour les grandes familles vivant dans les appartements de cette taille et ce type de plan. Elles n'ont pas pratiquement le choix pour une répartition différente. Ainsi la surface attribuée par personne est limitée à 7m², qui est au dessous de 14 m², valeur considérée par CH.De.Law à travers ses recherches comme un indice qui décroît la satisfaction des habitants. [Lamure. C, 1976].

A travers ces exemples, on peut décrire l'appartement comme un système socio-spatial qui est jugé spécifique à chaque ménage. D'une manière générale, les résultats indiquent qu'il y'a un rapport intime entre la taille du logement et celle du ménage qui détermine et oriente le comportement des habitants en ce qui concerne la répartition des espaces. Cette répartition nous permet d'établir un classement des différents espaces composant le logement. On distingue trois catégories d'espace :

- Espace public : appartenant à toute la famille, utilisé simultanément ou par tour.
- Espace semi public : se situant entre les deux.
- Espace privé : dont l'usage peut être :
 - partagé (commun): appartenant aux sous groupes (parents, fils marié, frères ou sœurs)
 - individuel : appartenant à une seule personne

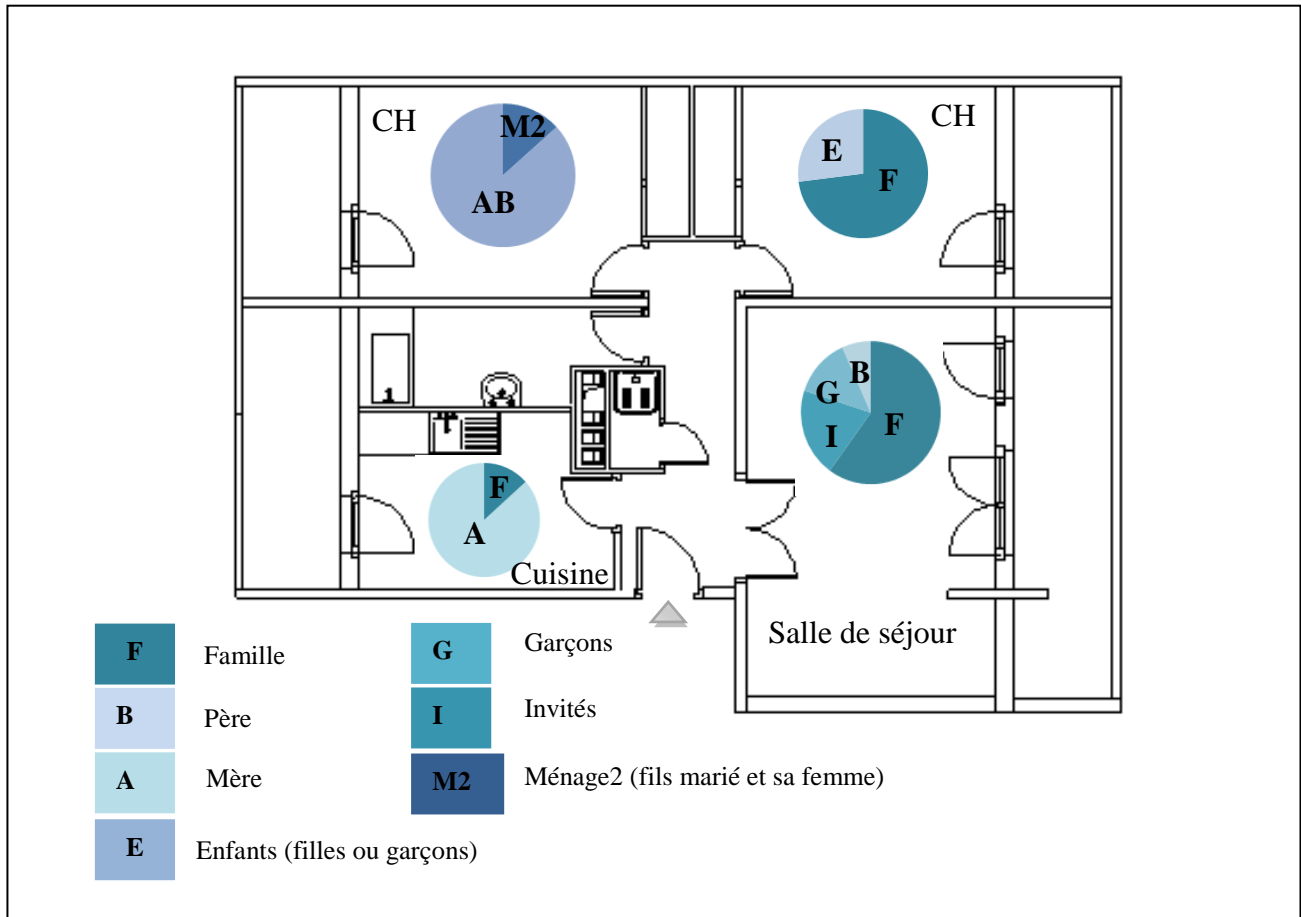


Figure 34 : Répartition des membres du ménage sur les espaces de l'appartement

Source : Enquête personnelle

Cette figure est une illustration de la façon dont les habitants constituant l'échantillon se répartissent au sein de leurs espaces domestiques. C'est une superposition des structures sociales et spatiales donnant naissance à des entités territoriales définies. Cette distribution donne un nouvel ordre hiérarchique.

Pour 60 % de l'échantillon, la salle de séjour constitue l'espace le plus utilisé par tous les membres du ménage, c'est un espace public par excellence regroupant des activités communes ayant un caractère social que biologique (recevoir les invités, étudier, se réunir...).

Malgré son utilisation par tous les membres du ménage lors des repas, la cuisine est considérée comme un espace appartenant à la mère pour presque la totalité des ménages (86.66 %) parce qu'elle abrite des activités féminines. Sa surface réduite peut être considérée comme une contrainte limitant ainsi son usage par tous les membres du ménage. Seulement 13.33% des cuisines ont été classées comme appartenant à toute la famille ; il s'agit des cuisines qui ont subi des transformations ayant comme résultat l'agrandissement de l'espace.

Cependant, la cuisine n'a pas le caractère d'un espace privé, ni public, c'est un espace semi public.

Les chambres sont des espaces caractérisées par une grande dominance sociale. La chambre des parents est un espace privé partagé entre le père et la mère, ou entre le fils marié et sa femme.

Les autres chambres peuvent avoir deux statuts :

-Un espace privé :

-individuel : pour un membre de la famille (la fille ou le fils), c'est le cas des ménages adaptés, ou le cas d'une seule fille parmi des garçons ou un seul garçon parmi les filles.... Cette situation représente 27% de l'échantillon.

- partagé : appartenant à un sous-groupe familial ; chambre de filles ou de garçons.

Un espace semi public lorsqu'elle est considérée comme un séjour familial ; cependant le jour la chambre est classée comme public, la nuit comme un espace privé attribué à la fonction dormir.

C'est la situation dominante avec un pourcentage de 73 %.

Les salles d'eau sont des espaces publics à usage privé.

2.1.3. Comportements de personnalisation de l'espace :

Il s'agit de repérer le type d'aménagement, le mobilier et l'ensemble des objets qui servent d'indices d'appropriation de l'espace à travers son marquage, sa personnalisation ou sa décoration.

N. Haumont traduit l'aménagement comme un désir qui « *consiste principalement à mettre les instruments d'une certaine pratique (meubles, par exemple), à exprimer ses goûts artistiques (couleur, papier sur les murs) et à disposer des objets qui sont autant de repère de l'histoire familiale (photos de ménages, portraits de familles, souvenirs des vacances, etc.).* » [Haumont. N, 1976, P. 233]

2.1.3.1. Le marquage spatial / social: objets, meubles et décoration selon les espaces :

L'homme remplit l'espace d'objets considérés comme une expression de ses valeurs, des témoins de son passé, des relations familiales et sociales. Ces objets peuvent avoir des caractéristiques esthétiques et /ou fonctionnelles. Cependant, nous distinguons deux catégories d'objets :

-Des éléments de décoration : meubles, des photos de souvenir d'enfance, des cadres de peinture, bibelots, vases, plantes,...

-Des objets relatifs à l'ambiance, au confort et à la communication : télévision, climatiseur, téléphone, ordinateur,

Ces objets chargent l'espace de significations et lui attribuent progressivement la valeur d'un espace vécu.

Chaque espace est aménagé en différents équipements et mobilier qui se rapportent aux activités qui s'y déroulent. Cependant, le marquage de l'espace est conditionné par les caractéristiques de l'espace ainsi que la nature des pratiques. D'une part, chaque espace se caractérise par un aménagement et un mobilier spécifique selon les usages qui s'y déroulent. D'autre part, la disposition du mobilier et des objets dépend des caractéristiques de l'espace.

➤ L'entrée :

L'espace entrée constitue la vitrine du logement ; il véhicule un désir de paraître et d'expression du statut social du ménage, à travers le soin que lui accorde les habitants par certains aménagements personnalisés tel que : meuble pour chaussures, miroir, objets décoratifs, tableaux, porte clefs, porte manteau...

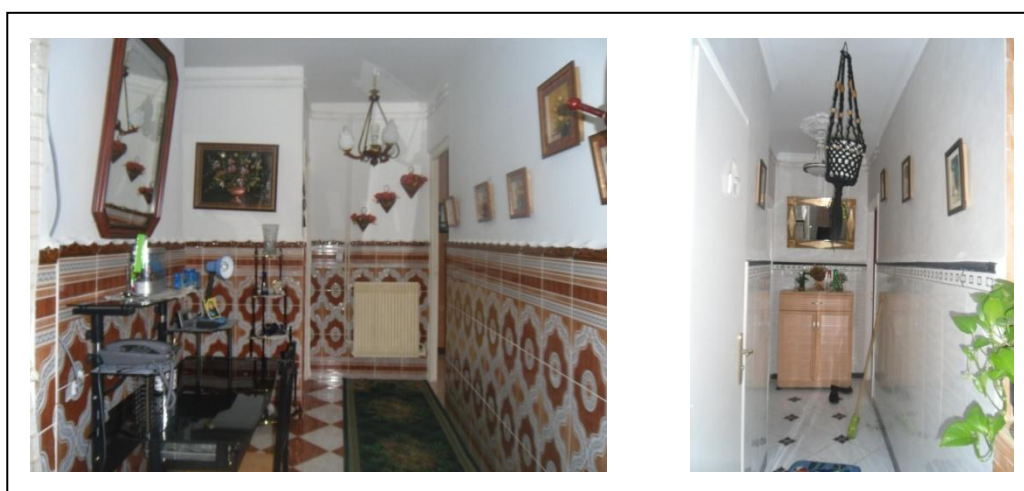


Photo 4 : Personnalisation de l'espace entrée

Source : auteur (2011)

➤ La salle de séjour :

La salle de séjour est l'espace le plus important dans le logement. C'est un espace d'exposition dans lequel on trouve le plus de meubles (bibliothèque, table, canapés, fauteuils...). La télévision est presque toujours présente symbolisant le rassemblement de la famille.

Généralement, le mobilier est disposé contre les murs de façons à libérer le centre qui accueille un tapis sur lequel est posée une table basse et qui peut être investie par d'autres activités.

Le séjour en tant qu'espace polyvalent se trouve parfois équipé d'un bureau, un PC, d'un petit espace de rangement...

On distingue deux formes d'aménagement :

Première forme :

Cette forme est généralisée parce qu'elle est adoptée par 80% des ménages. Elle a un caractère traditionnel car elle se distingue par l'utilisation de canapés, de banquettes en bois sculpté avec

matelas, ou même des matelas au sol occupant le pourtour de l'espace. Ce type de mobilier reflète le statut conservateur des ménages.

Le meuble le plus fréquent est la bibliothèque qu'on trouve dans la majorité des logements contenant un ensemble de bibelots, de livres, de vases à fleurs, des objets de décoration artisanaux... et même la télévision dans certains cas. La polyvalence de l'espace exige l'utilisation d'un aménagement souple et un mobilier adéquat permettant le déroulement de plusieurs fonctions. Cependant, les banquettes lits sont multifonctionnelles, en ce qui concerne l'alternance jour / nuit. La nuit ils servent de lits pour dormir. L'usage de ce type de mobilier permet d'un côté d'assurer la multifonctionnalité de l'espace, et de l'autre d'afficher l'attachement de l'habitant à la culture d'habiter traditionnel.

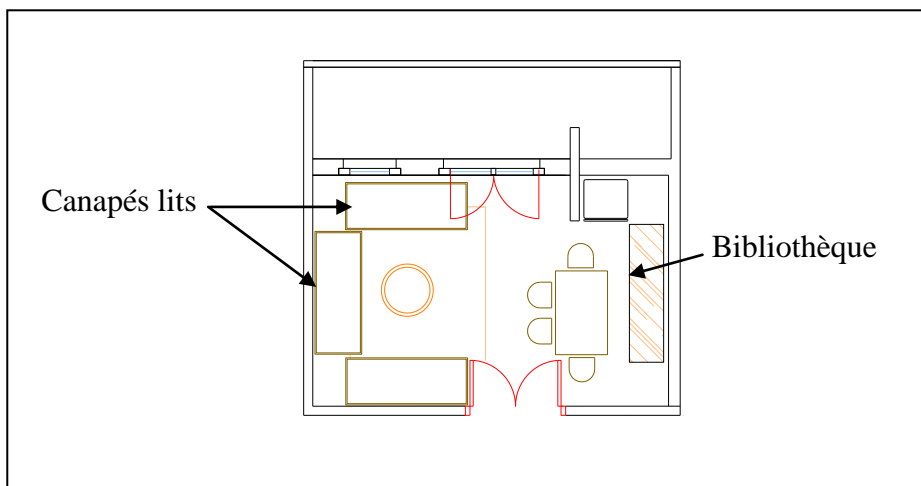


Figure 35 : L'aménagement traditionnel du séjour multifonctionnel

Source : auteur

Les usagers trouvent des difficultés dans la disposition des meubles, vu les surfaces rationnelles. Dans certains cas on note des incohérences et des incompatibilités dans l'organisation de l'espace. Parfois, une porte se trouve coincée et condamnée par un lit ou un meuble.

Dans certains cas (30%), on remarque la présence d'un coin aménagé par une table et des chaises comme signe de modernité, supposé être utilisé pour la consommation des repas mais qui est rarement utilisé pour cette fin ; juste en présence des invités ou bien pendant le ramadan car la fonction manger se déroule dans la cuisine. Quotidiennement, elle est investie comme un coin pour le travail scolaire des enfants.

Deuxième forme :

Elle se distingue de la première par le type du mobilier ayant un aspect à l'européenne ; à travers les fauteuils, sofa... Ce type est adopté par 20% de l'échantillon et dont l'espace de la salle de séjour

n'est occupé que pendant la journée. On note le même principe du dégagement du centre. Le séjour se divise en deux coins : repas et détente, il comporte un mobilier lourd et permanent.

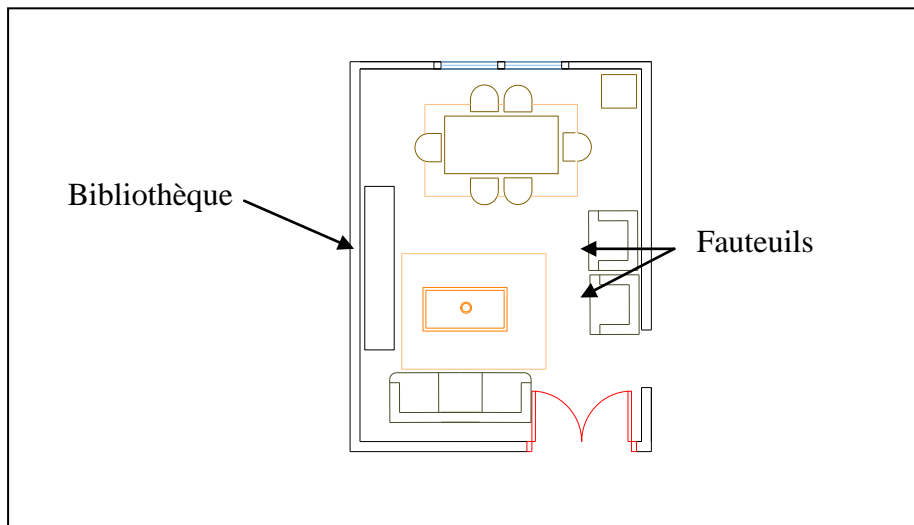


Figure 36 : Utilisation du mobilier moderne dans l'aménagement du séjour multifonctionnel

Source : auteur

Certains ménages combinent entre les deux formes ; on trouve ainsi deux coins ayant deux formes différentes d'aménagement cohabitant le modèle traditionnel et moderne.



Utilisation des banquettes



Le coin table



Aménagement avec des matelas au sol



La bibliothèque chargée d'objets



Objets mettant en valeur le meuble
(bibelots, plateaux, vases...)



Mobilier reflétant la culture orientale (mocharabia)



Utilisation des fauteuils

Meubles, plantes et photos de ménage

Photo 5 : La salle de séjour comme espace de représentation chargé d'éléments relevant de la tradition et d'autres à l'européenne

Source : Auteur (2011)

➤ Les chambres :

La chambre des parents :

Elle présente une certaine spécificité par rapport au type du mobilier utilisé (le lit conjugal, la coiffeuse, les tables de nuit et la garde-robe), c'est le même type d'aménagement qu'on retrouve chez tous les ménages. Dans le cas de la présence des enfants en bas âge, on note l'existence d'un lit d'enfant. Beaucoup de ménages éliminent la garde-robe, vu l'exiguïté spatiale.

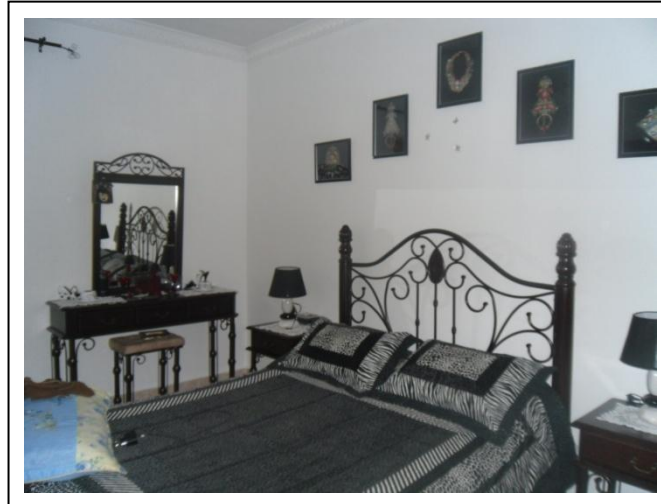


Photo 6: Aménagement de la chambre conjugale

Source : Auteur (2011)

L'aménagement des autres chambres diffère selon les usages adoptés, les occupants (adultes, enfants), ainsi que la nature d'occupation : polyvalence ou spécialisation.

La polyvalence constatée au niveau des chambres exigent un type d'aménagement spécifique qui peut servir pour les deux fonctions séjourner et dormir à la fois.

Cependant, la chambre considérée comme un séjour familial accueillant plusieurs activités, se caractérise par l'utilisation de meubles simples et multifonctionnels : canapés lits ou même parfois des matelas au sol disposés tout autour et libérant ainsi le centre. On trouve parfois un coin bureau pour le travail scolaire des enfants et un coin télé.

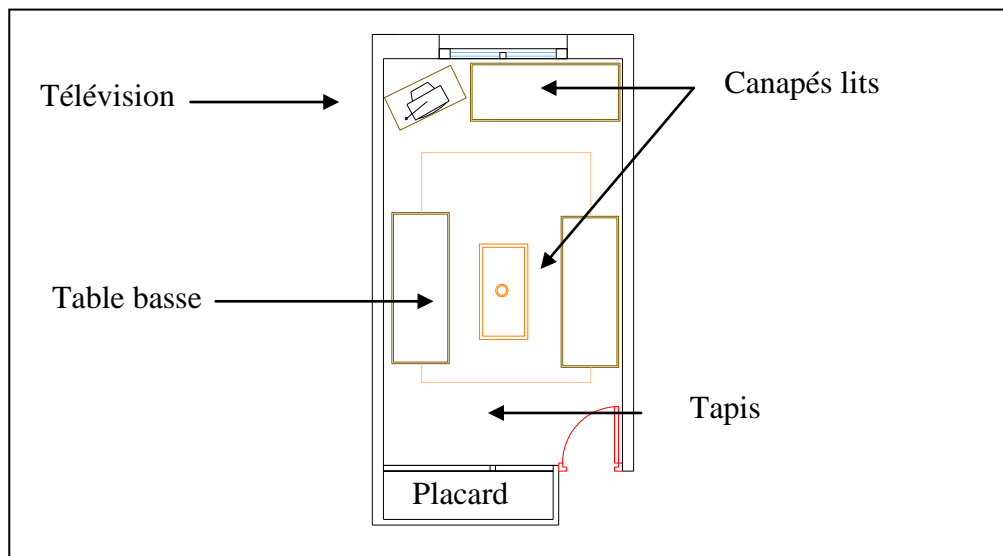


Figure 37 : Chambre utilisée pendant la journée comme un séjour familial

Source : auteur

Dans le cas de la spécialisation les lits occupent le centre. On note la présence de table de nuit et parfois un bureau. L'armoire est toujours exclue vu l'exiguïté spatiale ainsi que la présence d'un placard mural qui peut la remplacer.

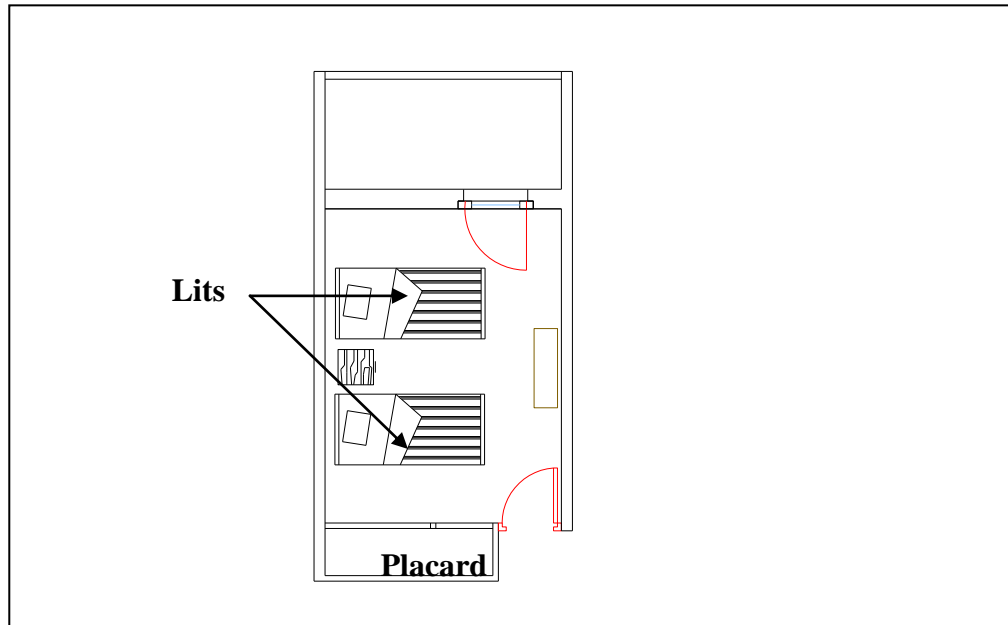


Figure 38 : Chambre d'enfants utilisée que pendant la nuit pour les activités nocturnes

Source : auteur

➤ La cuisine :

L'espace cuisine est composé de plusieurs aires fonctionnelles. C'est ainsi, qu'il est souvent caractérisé par la surcharge et l'encombrement, vu la nécessité des équipements essentiels pour la préparation et la consommation des repas.

A cause de sa surface réduite, la cuisine ne peut contenir que les équipements nécessaires : un réfrigérateur, une cuisinière, un plan de travail et une table à manger souvent disposée contre le mur. Chez les ménages modestes, cette table est remplacée par une table basse (maida) et des tabourets considérés comme un mobilier léger permettant un aménagement souple, relevant du modèle traditionnel. La cuisine subit souvent un agrandissement et un rajout de placards de rangement, de buffets et des éléments de cuisine accrochés au mur pour le rangement de denrées alimentaires et de la vaisselle.

Le gaz à tri pied trouve également sa place, il sert à la cuisson de la galette. Il est souvent placé dans le séchoir.

La machine à laver trouve également place dans les cuisines qui ont été agrandies.



Photo 7 : Exemples d'occupation et d'aménagement de la cuisine

Source : auteur (2011)

On note une infinité de manières d'aménagement et d'occupation de l'espace cuisine autres que l'emplacement initial prévu par le concepteur ; en ce qui concerne la surface et la disposition du plan de travail ainsi que l'emplacement des équipements.

Le type d'aménagement ainsi que le mobilier utilisé peuvent être qualifiés comme un registre expressif traduisant l'acte d'habiter. Le type du mobilier reflète la situation socio économique des ménages.

2.1.3.2. La distribution spatiale induite par les objets : (les sous espaces)

Les objets et les meubles participent à la construction d'un univers suivant un décor familial particulier, tout en déterminant l'agencement et l'utilisation de l'espace. Cela nous permet de distinguer entre les différentes aires du logement ainsi que les zones qui se trouvent dans un même espace (les sous espaces) et qui sont assignés à certains membres du ménage. [Eiguer. A, 2004.p60] note que : « *l'objet crée l'espace et que son usage configure un territoire identifié.* »

Les objets servent donc à « *la mise en place du système technique domestique adapté aux besoins et pratiques spécifiques, ils vont aussi disposer des repères stables et essentiels pour l'exercice des travaux, des plaisirs, des repos, des rencontres de ces micro-entités que sont les ménages, familles et personnes* » [Sèze, 1994 in DUBOIS. N p50].

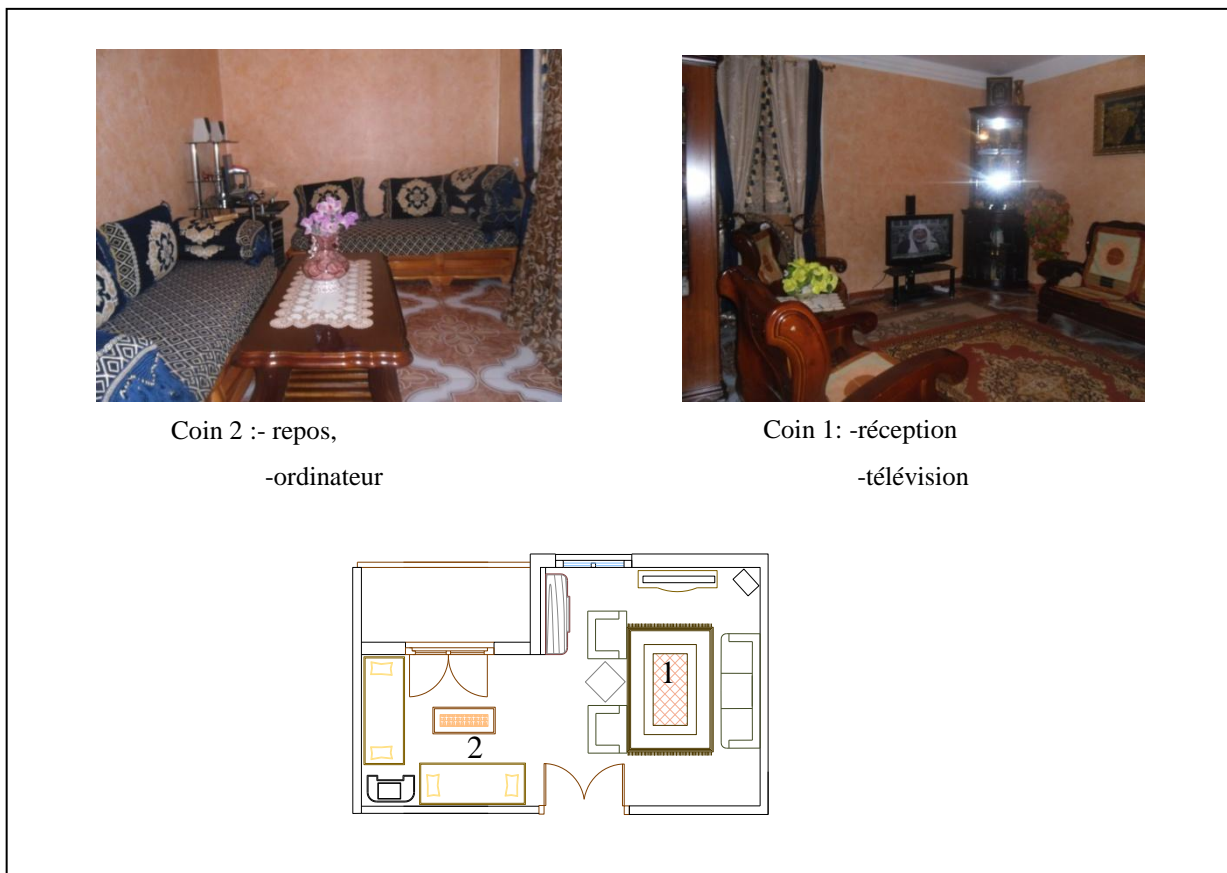


Figure 39: Aménagement de la salle de séjour en coins selon le type du mobilier

Source : auteur (2011)

La distinction entre deux coins dans le séjour est voulue par le concepteur à travers la forme de l'espace et renforcée par les habitants à travers l'utilisation de deux types différents de mobilier.

2.2. Les épreuves d'adaptation et d'ajustement de l'espace :

Les épreuves d'adaptation manifestées par les habitants se traduisent par des actes d'appropriation de l'espace à travers son marquage ainsi que son ajustement conformément aux besoins, pratiques et usages. Ces actes résultent de l'interdépendance entre les caractéristiques physiques de l'espace et celle des pratiques que l'on y fait.

Cependant, l'habitant du logement de type social s'engage dans la production et le façonnement de son espace, tout en le réorganisant, de façon à permettre une inscription de ses pratiques dans cet espace et donc concrétiser ses compétences de maîtrise et de contrôle.

L'analyse ne se limite pas à la description de ces manières d'occupation et d'ajustement de l'espace domestique, il s'agit de déterminer les éléments communs régissant cette occupation et d'expliquer leurs raisons d'être, en examinant chaque espace.

Ainsi, le remodelage de l'espace peut se faire à travers des pratiques adaptatives ou/et transformatrices.

Il ressort de l'enquête que les diverses formes d'utilisation de l'espace habité sont souvent dictées par le rapport taille du ménage / taille de logement.

2.2.1. Les pratiques adaptatives (à travers l'occupation et l'aménagement de l'espace) :

Les pratiques adaptatives s'inscrivent dans la catégorie des pratiques douces d'appropriation de l'espace, parce qu'elles n'entraînent pas un changement dans l'aspect physique de l'espace ; elles sont liées à la manière de son occupation tel que : la polyvalence, la spécialisation, l'ouverture, la fermeture...qu'on va examiner espace par espace.

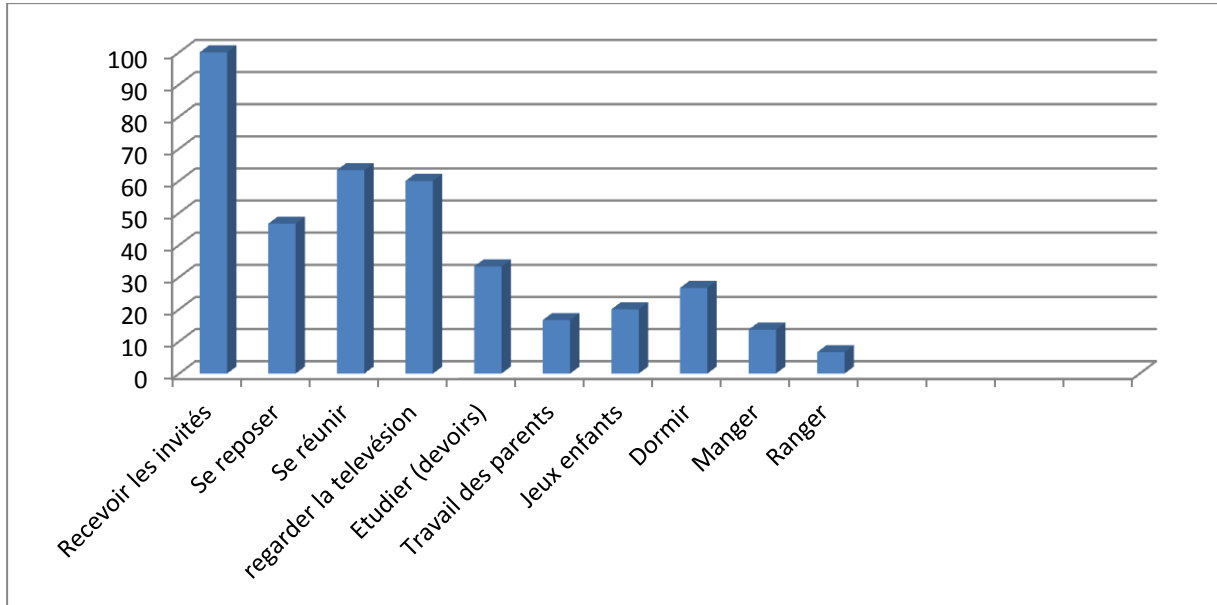
2.2.1.1. L'entrée :

C'est un espace situé entre deux sphères : intérieur / extérieur, public / privé. Le seuil permet le passage de l'un vers l'autre et donne naissance à une série d'actions développée par l'habitant, qui dès lors se trouve dans son propre espace. Au cours de notre observation, nous avons remarqué que le seuil est marqué par la porte d'entrée, une marche de 2 cm de hauteur plus un tapis d'entrée dans certains cas.

L'entrée donne directement sur le couloir distributif, desservant les différentes pièces. Etant l'espace d'accueil, elle est caractérisée par la présence d'un ensemble d'objets fonctionnels et décoratifs.

2.2.1.2. La salle de séjour :

La salle de séjour est qualifiée comme un espace de réception et de représentation. C'est l'espace le plus spacieux et le plus important du logement destiné principalement à recevoir les proches et les amis.



Graph 15: Répartition des pratiques dans la salle de séjour

Source : Enquête personnelle

Il est remarquable que la salle de séjour représente le lieu privilégié où se déroule la vie sociale entre les membres du ménage, à travers le regroupement de toutes les pratiques communes et certaines pratiques individuelles. Cependant, on note que 80% des ménages adoptent la polyvalence, contre 20% adoptant la spécialisation.

a. La polyvalence:

En plus des fonctions assignées à l'espace, l'habitant en rajoute d'autres usages tel que : jouer et étudier pour les enfants, travailler pour les parents, se reposer, tricoter, dormir... Ils peuvent se dérouler au même temps ou de façon alternée, cela est dû à la surface de l'espace relativement importante permettant d'accueillir plusieurs activités. Ainsi, la hiérarchisation proposée par le concepteur se trouve bouleversée.

Cette polyvalence spatiale relève du modèle socioculturel caractérisant l'habitat traditionnel. Ainsi, le séjour devient l'espace principal autour duquel s'organise la vie sociale entre les membres du ménage. C'est le schéma de répartition qu'on retrouve chez presque tous les habitants des ménages interviewés. Il présente l'avantage d'économiser les surfaces et d'assurer un usage rationnel des espaces tout en permettant le déroulement des différentes activités.

-L'utilisation simultanée de l'espace :

Afin de répondre aux besoins divers de différents membres du ménage, chaque espace est subdivisé en coins ou sous espaces, réservés à des fonctions spécifiques. Cependant, un seul espace peut satisfaire plusieurs besoins en concentrant plusieurs fonctions au même temps dans un même lieu.

Dans la salle de séjour, on peut trouver un coin étude, un coin pour recevoir les invités, un coin télé, un coin pour dormir, un coin repas, un coin pour jouer, un coin destiné à la détente...

Ces sous espaces sont distingués à travers le meuble.



Photo 8 : Utilisation simultanée de l'espace séjour

Source : Auteur (2011)

-L'utilisation alternée de l'espace :

Dans ce cas, les usages attribués à l'espace par l'habitant se déroulent momentanément et de façon alternée.

- L'alternance selon les moments de la journée (matin/soir) :

L'habitant investit l'espace selon l'usage attribué par le concepteur, à d'autres moments de la journée, de nouveaux usages apparaissent selon les besoins. On prend comme exemple le travail scolaire des enfants à partir de 17h.

- L'alternance jour/nuit :

La salle de séjour change de statut entre le jour et la nuit. Le jour, elle accueille les différentes pratiques citées préalablement. Par contre, la nuit, elle devient un espace pour dormir soit pour les garçons ou pour les filles. Cette nouvelle pratique exige parfois un changement d'aménagement (installation de matelas, couvertures, déplacement de la table...).

Les ménages qui ont utilisé cette pratique d'alternance représentent 26.66%. Cela est dû à la situation d'exiguïté spatiale contraignante caractérisant ces ménages ayant un Top >2, et dont les enfants se répartissent entre les deux sexes, d'où l'exigence de séparation qui conduit souvent à l'occupation de la salle de séjour comme une chambre à coucher.

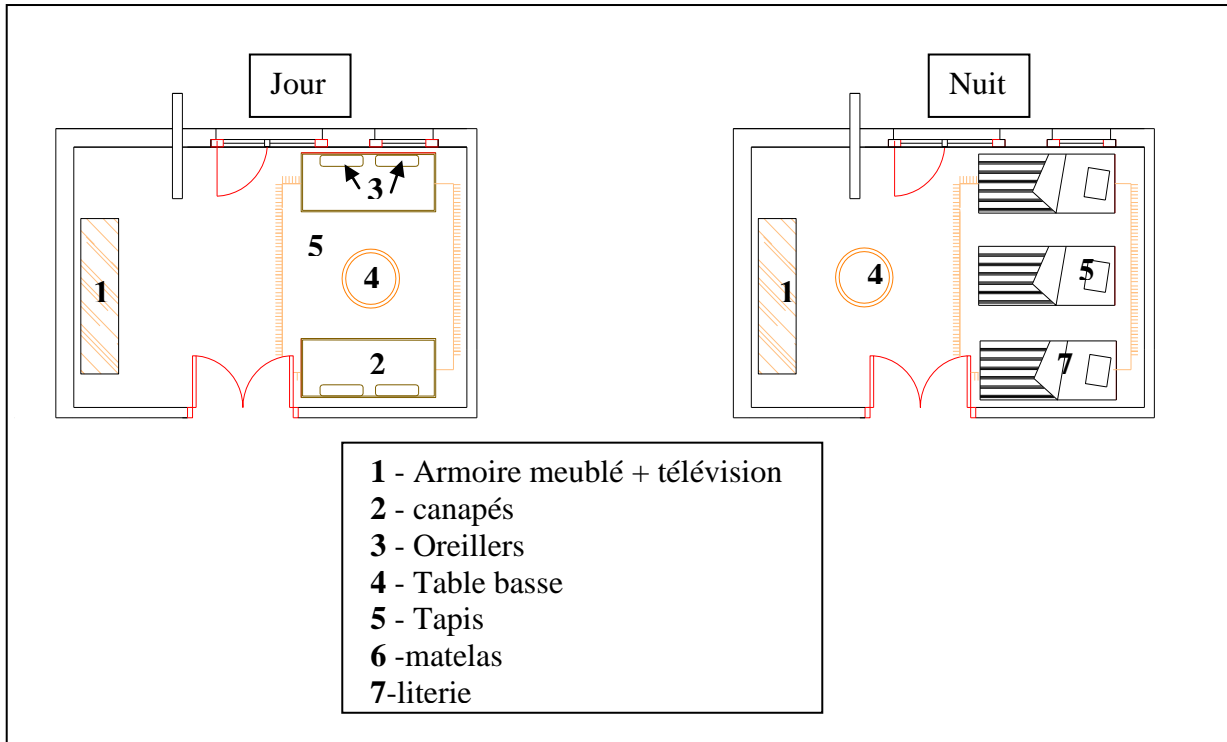


Figure 40: L'alternance jour/nuit caractérisant la salle de séjour

Source : Enquête personnelle.

Cet exemple représente le cas d'un logement de type F3 occupé par deux ménages, les parents et leurs enfants de sexe féminin et masculin plus un enfant marié qui occupe l'une des deux chambres. L'autre chambre est réservée pour la mère et les filles, alors que le père et les garçons occupent la salle de séjour.

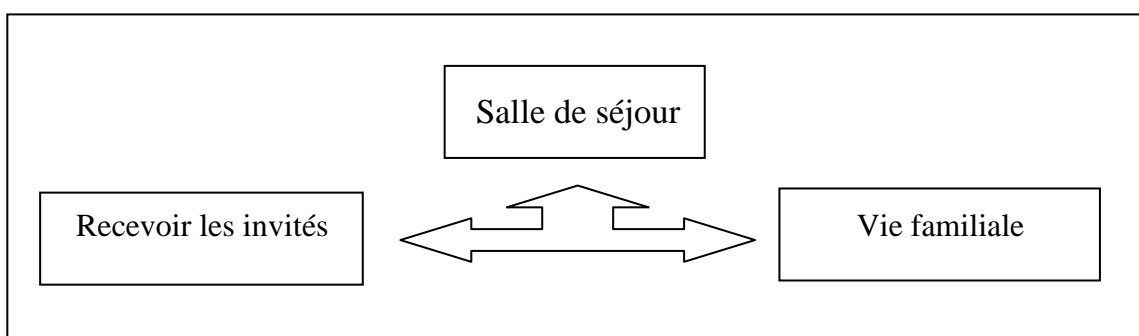


Schéma 14 : Schéma représentant la polyvalence de la salle de séjour

Source : auteur.

b. La spécialisation:

Contrairement à la polyvalence de l'espace instaurée par certains ménages et qui entraîne un bouleversement de l'espace proposé, d'autres s'adaptent à la spécialisation véhiculée par l'espace

conçu. Cette situation reflétant la primauté du spatial sur le social caractérise les ménages adaptés ayant un $TOP < 2$.

Elle concerne certains espaces ; la cuisine, soit la salle de séjour ; soit la chambre à coucher.

Dans ce cas la salle de séjour n'est pas tout le temps accessible ; elle est fermée à clé, vu qu'elle est attribuée exclusivement à la réception des invités et aux grandes réunions familiales, elle est donc utilisée occasionnellement, alors que l'une des chambres est considérée comme un séjour familial permettant aux membres de la famille de se réunir, regarder la télévision... la cuisine est destinée à la préparation et la prise des repas.

Cette pratique de spécialisation de la salle de séjour est adoptée par 10% des ménages enquêtés.

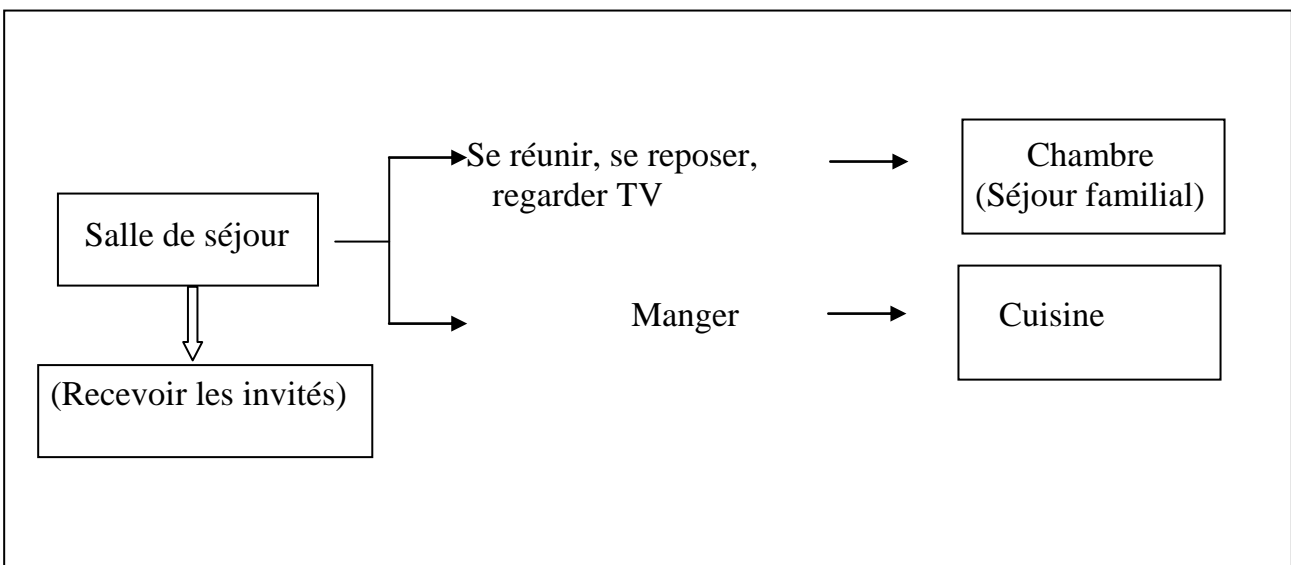


Schéma 15: Schéma représentant la spécialisation de la salle de séjour

Source : auteur (2011)



Photo 9: Exemple de la spécialisation de la salle de séjour

Source : auteur (2011)

2.2.1.3. La cuisine :

L'espace cuisine mini laboratoire est destiné principalement selon le concepteur à la préparation des repas.

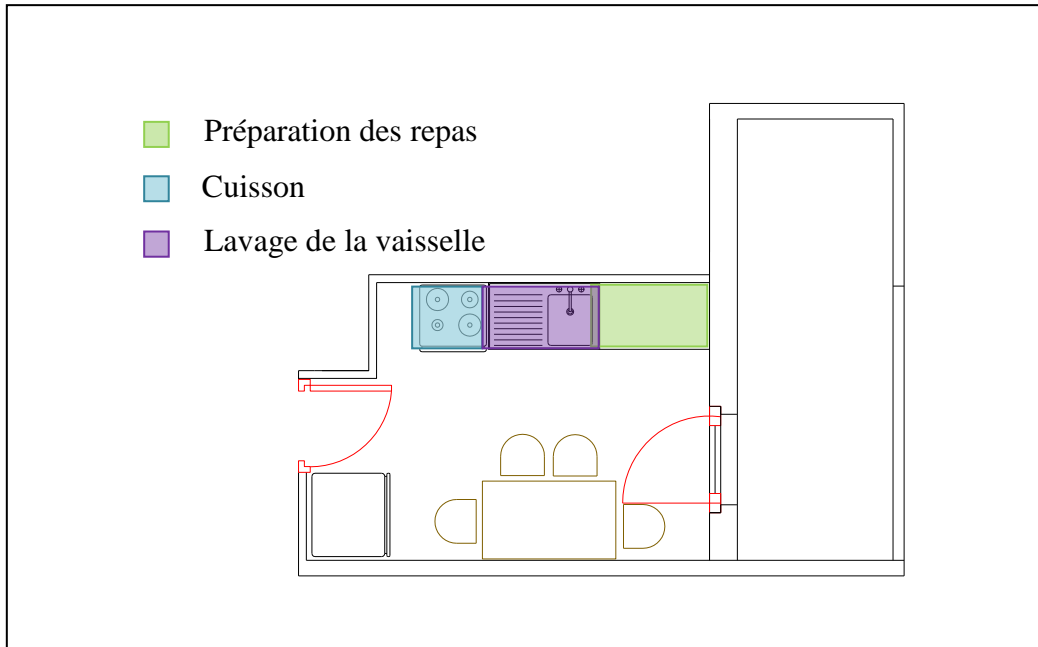
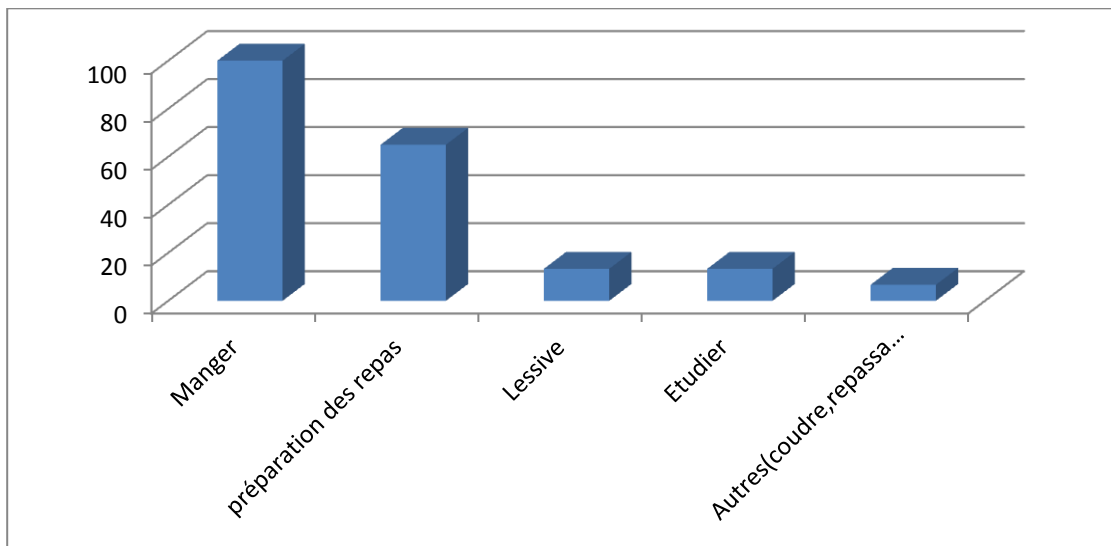


Figure 41 : Les fonctions attribuées à la cuisine par le concepteur

Source : auteur.



Graph 16: Répartition des pratiques dans la cuisine

Source : Enquête personnelle

La cuisine est l'espace où les femmes (mère, filles, belle filles...) passent le plus de temps que ce soit celles qui travaillent ou qui sont au foyer, c'est un espace multifonctionnel.

L'espace « cuisine », une fois chargé par les équipements nécessaires se voit complètement occupé et encombré sans laisser l'espace pour d'autres activités autre que celles prévues par le concepteur. Dans ce cas, les habitants se contentent des usages prévus ; c'est le pouvoir de l'espace qui prime.

D'après l'enquête, la cuisine fonctionne tel qu'elle a été conçue pour 86.66 % des ménages.

Seulement 13.33 % sont ceux qui l'adoptent en tant qu'espace polyvalent à travers l'introduction de nouvelles activités tel que : le travail scolaire des enfants, la réception lorsque la mère se trouve en train de préparer le repas, le lavage et le repassage du linge et la couture dans certains cas, ainsi elle devient un espace convivial. C'est le cas des cuisines qui ont subi un agrandissement.

Cette polyvalence se manifeste de deux manières :

- L'utilisation simultanée :

La maman qui se trouve en train de préparer les repas est accompagnée de ses enfants qui font leurs devoirs.

- L'alternance momentanée :

La cuisine fonctionne comme un lieu de préparation à manger. Aux moments des repas, elle devient un lieu de consommation pour les membres des ménages qui se réunissent. À un autre moment la cuisine devient un espace pour le travail scolaire des enfants ; dans le cas des logements sur occupés.

Certaines pratiques à caractère traditionnel exigent plus d'espace et des ustensiles spécifiques tel que : la préparation et la cuisson de la galette qui est souvent transférée vers le séchoir.

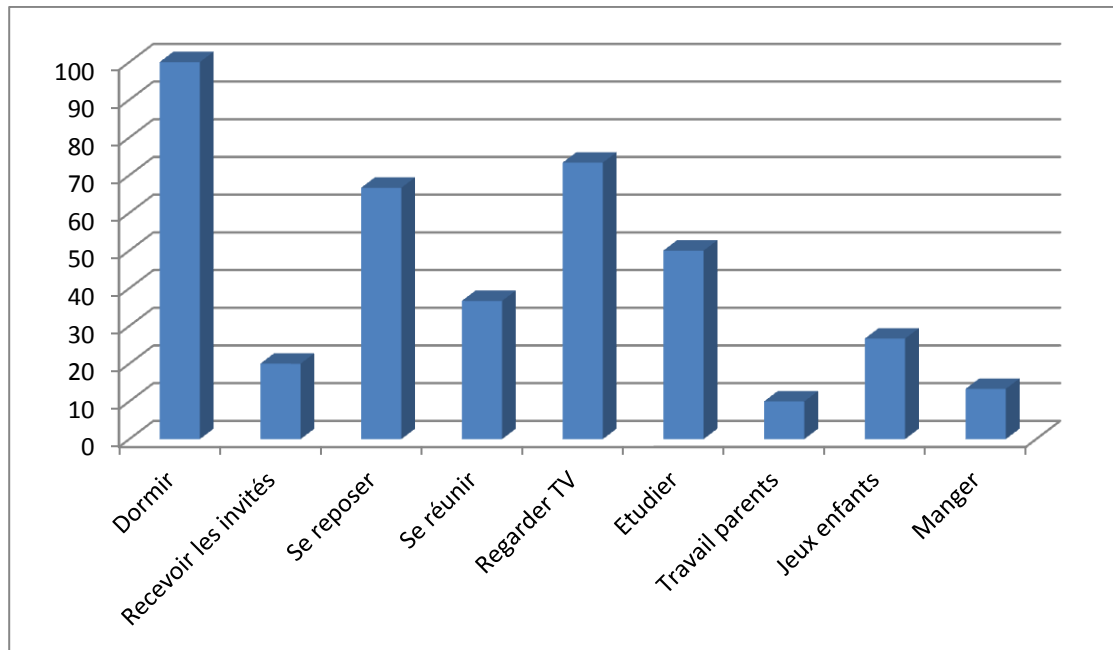
Concernant les prises des repas, la tendance va vers la prise collective pour presque la totalité des ménages dans l'espace cuisine. On souligne ainsi, une forme de conjonction (cuisine et salle à manger).

Autrefois, les prises de repas se font séparément entre les sexes. Cependant, les femmes mangent dans la cuisine, les hommes dans la salle de séjour. Cette situation a été rencontrée chez deux familles modestes, pour qui l'exiguïté spatiale est contraignante.

2.2.1.4. Les chambres :

L'usage des chambres à coucher dépend de leur nombre ainsi que celui des personnes (TOL), leur âge et leur sexe. Généralement, l'une des chambres est réservée aux parents alors que le reste est occupé par les enfants. Cependant, on note une différence entre ces chambres que se soit à travers le mobilier ou à travers les pratiques et les usages.

Dans le cas de la cohabitation de deux ménages dans le même logement, la répartition des chambres n'est plus la même. Une chambre est attribuée au couple (fils et sa femme) et les autres se répartissent entre le reste des membres de la famille. C'est le cas du logement n° 6 de type F3.



Graph 17: Répartition des pratiques dans l'espace chambre

Source : Enquête personnelle

a. La spécialisation de la chambre parentale :

Elle caractérise la chambre attribuée au couple ; parents ou bien fils marié dans le cas de l'existence de plus d'un ménage dans le logement. Cela est lié à la surface rationnelle de la chambre et au type du mobilier installé occupant tout l'espace et ne permettant pas l'incorporation de plusieurs usages. Généralement, le jour elle n'est utilisée que pour la sieste ou pour faire dormir un enfant en bas âge. C'est un espace résolument privé.



Photo 10: spécialisation de la chambre des parents.

Source : auteur (2011)

b. Les autres chambres :

Le partage des chambres se fait principalement sur la base de la pratique de la séparation selon les classes d'âge et selon le sexe quant à la fonction dormir, permettant une certaine autonomie spatiale; on distingue chambre des filles et chambre des garçons. Les enfants en bas âges sont avec les parents. Pour les logements de type F2 et F3, le problème se pose, ce qui pousse à l'alternance jour /nuit de la salle de séjour.

- La polyvalence de l'espace chambre :

Cette polyvalence fonctionnelle est très courante, elle caractérise presque la totalité des ménages. Elle se manifeste à travers l'alternance jour/nuit ; principalement, les chambres abritent la fonction dormir la nuit. En revanche le jour, elles peuvent regrouper certaines activités tel que : se reposer, voir la télévision, jouer, étudier, séjourner...Cependant la chambre ayant le statut d'un séjour familial devient le lieu de rencontre privilégié pour les membres de la famille.

L'adoption de la spécialisation sur la salle de séjour conduit forcément à la considération de l'une des chambres, souvent celle des enfants comme un séjour familial.

On peut même parfois y recevoir des invités qui sont des proches, ou dans le cas où il y'a nécessité de séparation entre invités hommes et femmes.

La polyvalence adoptée au niveau de la chambre exige plus d'espace d'où la transformation à travers l'incorporation de l'espace loggia.

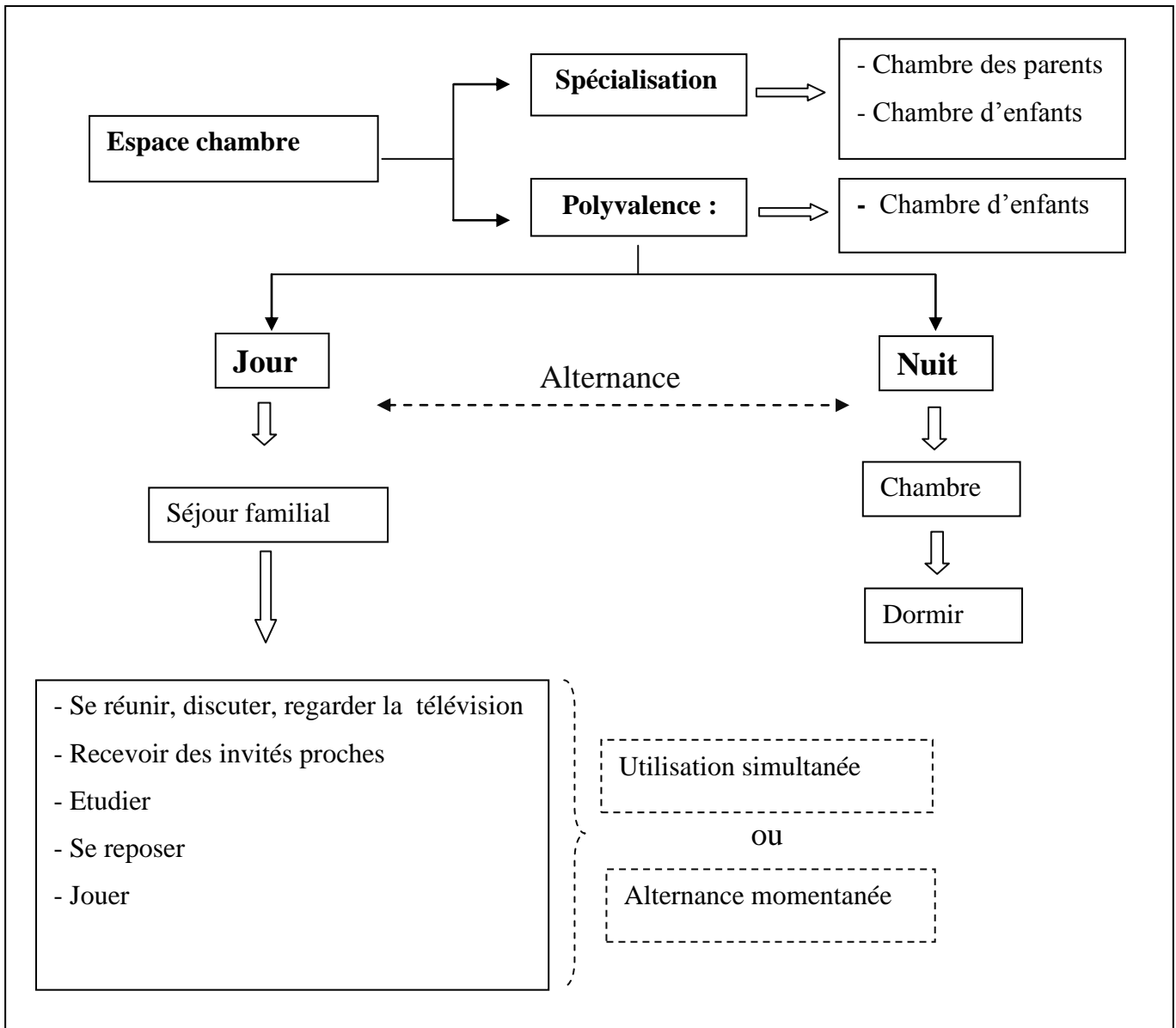


Schéma 16: pratiques adaptatives de l'espace chambre

Source : auteur.

2.2.1.5. Séchoir et loggias :

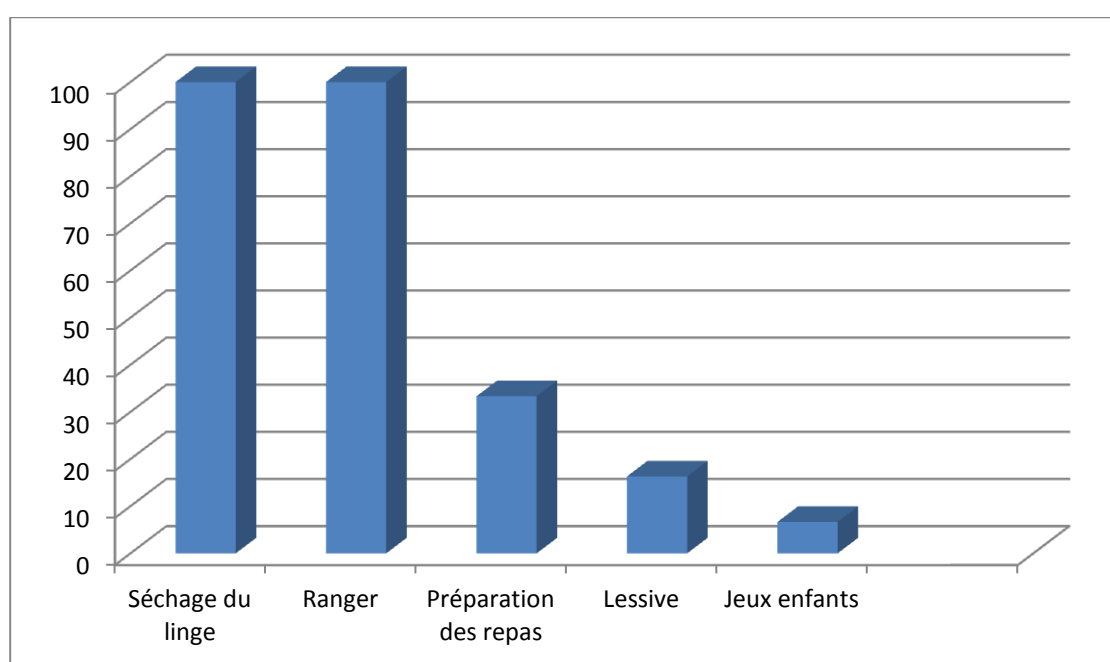
Les loggias constituent un prolongement du logement, permettant aux habitants de profiter du paysage et de l'air frais. En revanche, le séchoir est destiné au lavage et séchage du linge.

En tant qu'espace tampon entre l'intérieur et l'extérieur, ces espaces assurent un confort thermique pour logement.

D'après l'enquête, les loggias sont souvent utilisées pour le séchage du linge, les rangements, les citernes d'eau, les plantes, parfois pour le jeu des enfants ainsi que la détente comme la lecture d'un journal ou la prise d'un café le matin tout en préservant l'intimité à travers leur fermeture par des baies vitrées.

Le séchoir, en tant que prolongement de la cuisine, il sert au rangement des provisions alimentaires ainsi que de la vaisselle, parfois même à la préparation des repas ainsi qu'à la cuisson de la galette, il est souvent équipé d'un réchaud à trépied, tajine, etc.

Une vieille femme s'est exprimée : « si on avait une cours, la situation serait meilleure : on peut la consacrer à l'étendage du linge et de couverture, les rangements, le lavage des tapis et des couvertures, on peut même l'investir le jour de l'aïd, pour la laine et même le couscous. Avoir une cours mieux qu'avoir plusieurs loggias mais on essaye toujours de s'adapter et de vivre avec ce qu'on a »



Graph 18: Répartition des pratiques dans le séchoir et loggias

Source : enquête personnelle.

Le séchage du linge se fait de manière générale au niveau des loggias, certains le font à travers la pose d'un sèche-linge au niveau des fenêtres ou même à l'intérieur du logement au niveau du couloir. C'est le cas de logements qui ont subi des transformations au détriment de l'espace du séchoir et des loggias.

D'après notre constat, on remarque que toutes les loggias sont réaffectées en un espace de rangement d'anciens objets, de stockage de certains aliments, d'eau et de séchage de linge. Ainsi leur fonction primaire en tant qu'espace de détente, permettant à l'utilisateur de profiter de l'air, du soleil et de la verdure de l'extérieur, se trouve détournée.



Photo 11 : Les loggias comme espace de rangement et de plantation

Source : auteur (2011).

2.2.1.6. Les salles d'eau :

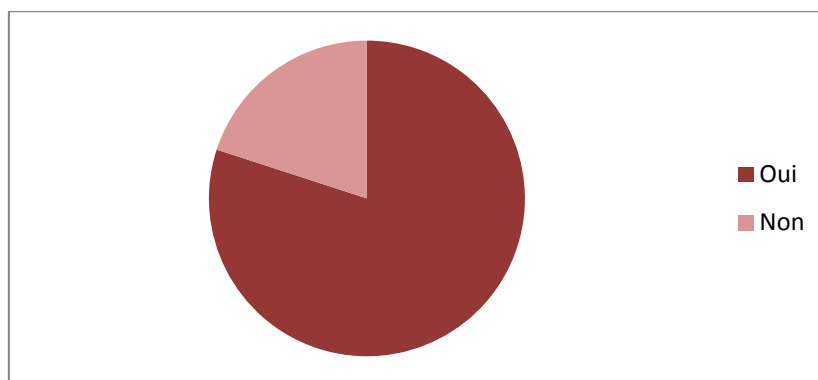
Ce sont des espaces caractérisés par un aspect fonctionnel par ce qu'ils abritent des activités d'ordre physiologique et qui sont plutôt personnelles : l'entretien et l'hygiène du corps.

Pour la majorité, soit 70% des ménages enquêtés, la lessive se fait au niveau de la salle de bain soit dans la machine à laver, ou manuellement suivant la pratique traditionnelle dans quelque cas.

2.2.2. les pratiques transformatrices (transformations physiques de l'espace):

Le phénomène de transformations de l'espace dans le logement collectif est devenu une pratique courante à cause des insatisfactions que présente le logement type.

Les personnes interrogées répondent unanimement avoir effectué des transformations dans leurs logements après son occupation, pour le mettre à leur convenance. On note 80 % des ménages qui ont effectué des transformations, contre 20% qui ne l'ont pas fait ; parce qu'ils sont soit des locataires, par manque de moyens ou parce qu'ils sont des ménages adaptés.



Graphe 19 : Transformations physiques de l'espace domestique

Source : Enquête personnelle.

Ainsi, l'ampleur de ces transformations est liée aux conditions socio-économiques des usagers. Elles peuvent être prononcées sur tout l'espace domestique ou seulement sur certains espaces du logement.

2.2.2.1. Identification et causes des transformations :

L'objectif principal des transformations est celui du bien être des habitants qui cherchent à améliorer les qualités spatiales du logement occupé et de le mettre en état d'habitabilité. C'est toujours par rapport aux besoins qui ne sont pas satisfaits que s'effectuent ces transformations. On distingue :

a. Transformations liées au besoin de plus d'espace :

- **Division des espaces :**

La majorité des ménages habitants des F2 et des F3 aspirent avoir une pièce en plus. Cela était possible pour certains cas à travers la configuration spatiale de la pièce de la salle de séjour, permettant la création d'un nouveau espace qui va servir de chambre et par conséquent le logement de type F2 est aménagé en F3 et le F3 en F4.

Dans ce cas là, la transformation consiste à diviser l'espace de la salle de séjour qui se compose initialement de deux parties séparées par un élément de structure et ouverte l'une sur l'autre (salon et salle à manger) , en deux espaces clos distincts à travers la construction d'une cloison de séparation ; on obtient ainsi une nouvelle chambre.

La surface du séjour se trouve ainsi réduite ce qui conduit à l'incorporation d'une partie de la loggia en surélevant son muret en dur. Ainsi, l'espace tampon entre la salle de séjour et l'extérieur est réduit à une fenêtre.

Dans certains cas, la relation spatiale entre la salle de séjour et le reste de la loggia disparaît et dans d'autres elle est maintenue à travers une nouvelle porte.

Dans les F2, pas de relation entre le séjour et la nouvelle chambre ; par contre dans les F3 l'accès à la nouvelle chambre se fait à partir du séjour ce qui fait que ces espaces sont en relation directe.

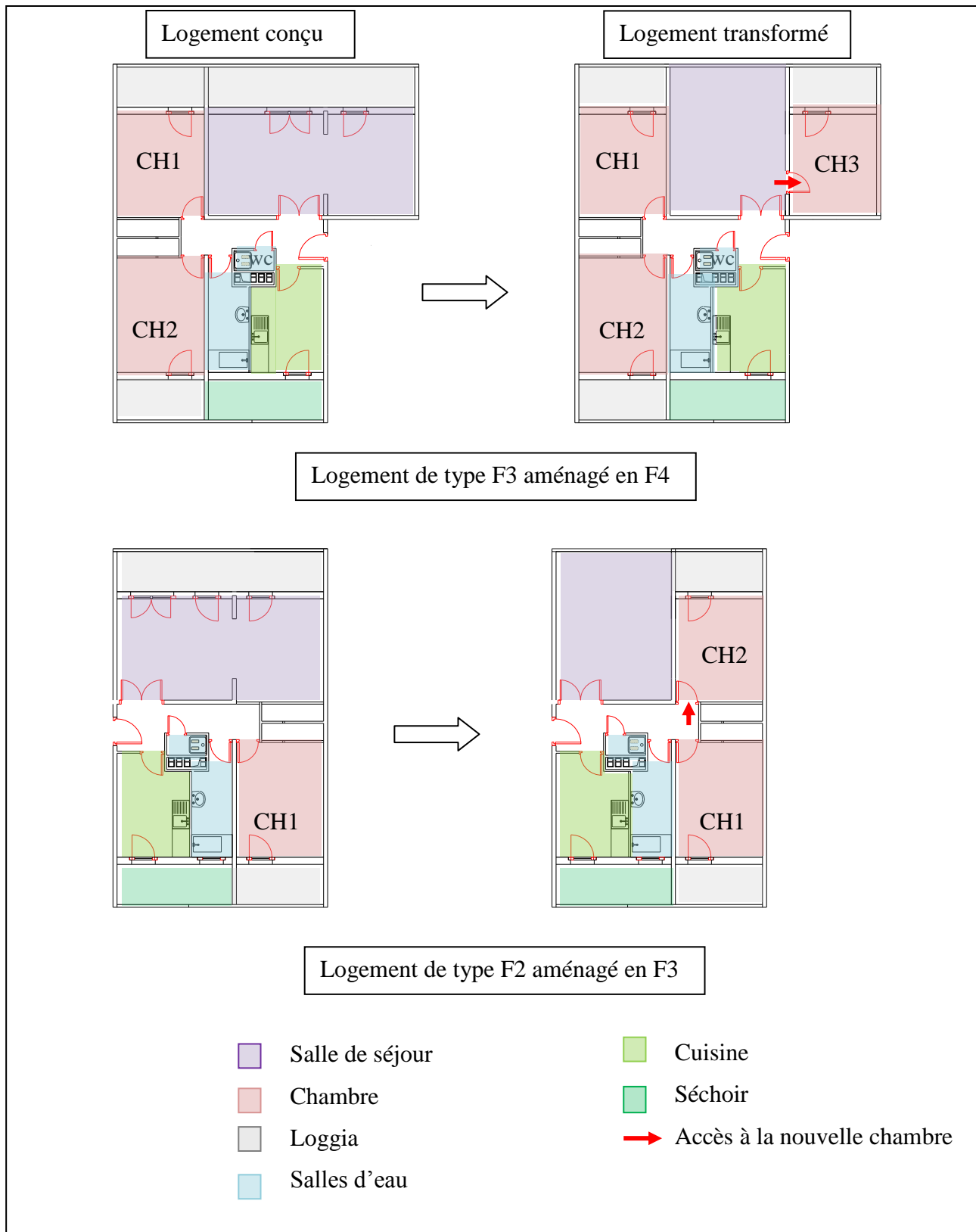


Figure 42: amélioration de la consistance spatiale de l'appartement

Source : auteur

b. Transformations liées au besoin de plus de surface :

La majorité des ménages se déclarent insatisfaits par rapport aux surfaces rationalisées des pièces, d'où la nécessité de les améliorer.

- Agrandissement (extension) de la salle de séjour : (à travers l'incorporation de loggia)

Cela s'effectue au détriment de la loggia qui est supprimée et dont la surface est intégrée à celle de la salle de séjour afin de l'agrandir. L'utilisateur procède à :

- La suppression du mur séparant la salle de séjour et la loggia.
- La construction d'un nouveau mur de façade percé d'une fenêtre, à la place du garde-corps des loggias.

Cette transformation a comme avantage le maintien de la propreté de la salle de séjour à travers la suppression de la relation séjour /loggia.

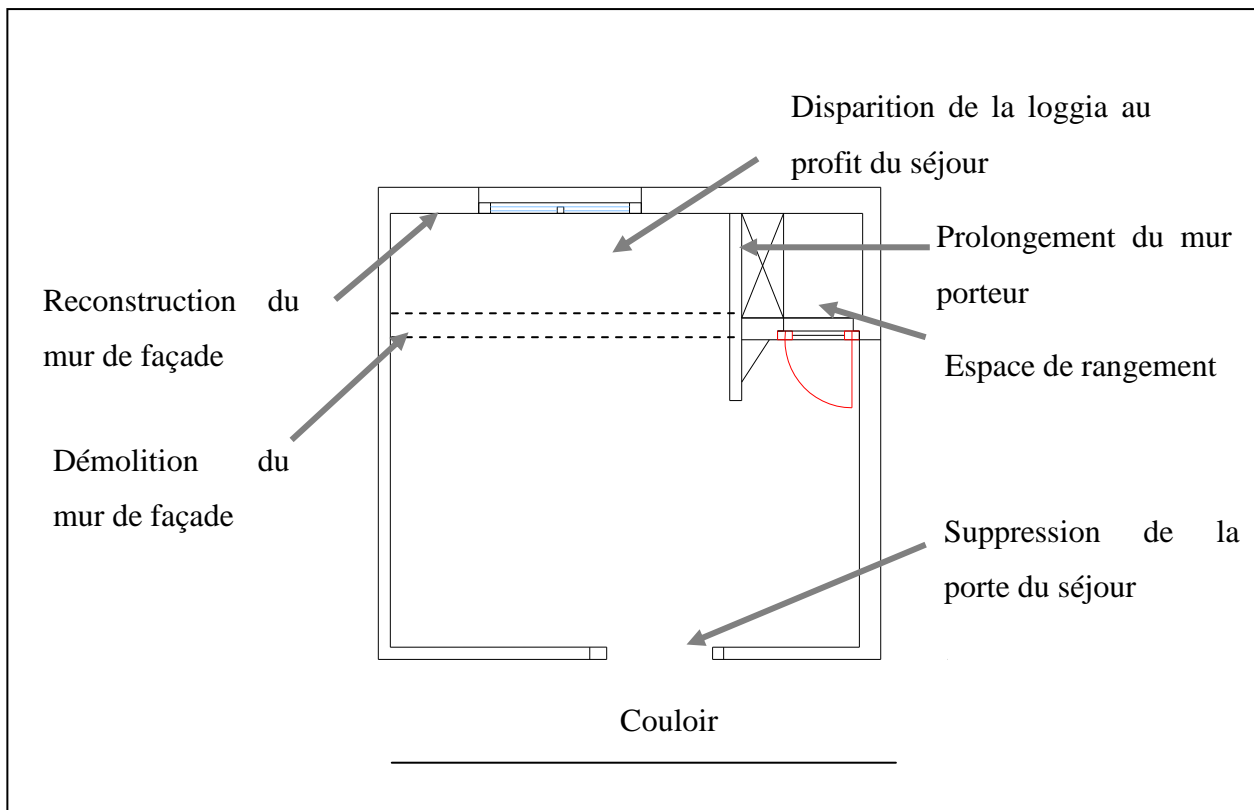


Figure 43 : Agrandissement de la salle de séjour au détriment de la loggia

Source : Relevé sur place.

Cette manière de transformer l'espace est dictée par la présence d'un élément structurel (mur porteur) qu'on ne peut pas supprimer, ce qui a poussé l'habitant à créer un petit espace de rangement.

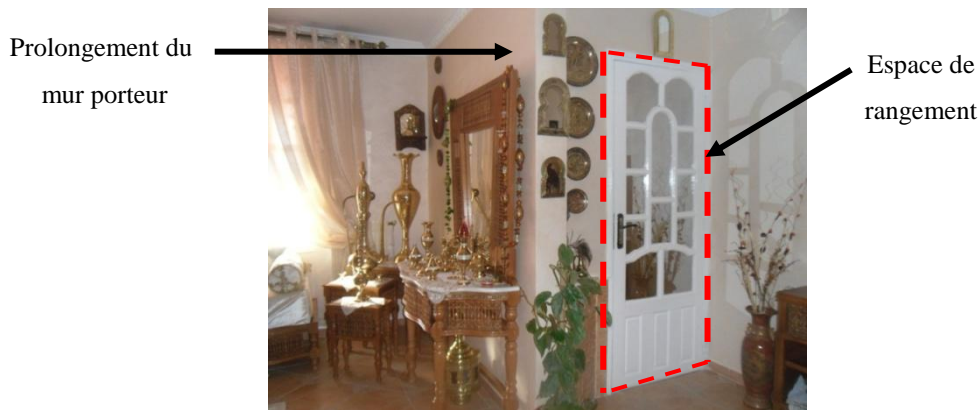


Photo 12 : Prolongement du mur porteur et création d'un espace de rangement



Photo 13 : Suppression de la porte du séjour



Photo 14 : incorporation de la loggia dans le séjour

Source : Auteur.

Agrandissement de la cuisine :

La cuisine mini laboratoire est l'espace qui présente la plus grande insatisfaction des habitants vu sa surface réduite. Ainsi les habitants trouvent qu'elle n'est pas pratique. Si on examine la surface initiale de la cuisine 8,5 m², on remarque qu'elle ne peut abriter qu'une seule fonction, celle de la préparation des repas. Alors que pour la famille algérienne elle reçoit plusieurs activités, d'où la nécessité de lui donner une surface plus importante. On distingue trois cas :

1^{er} cas : Fermeture du séchoir et son utilisation comme espace de travail pour la cuisine :

La forme allongée et étroite de la cuisine ne permet pas un investissement totale et présente un déficit physico- spatial. Cependant, en maintenant la séparation entre le séchoir et la cuisine, l'habitant procède la modification de l'usage du séchoir en l'affectant en mini cuisine laboratoire

(type Kitchenette) tout en construisant un nouveau plan de travail qui sert pour la préparation des repas et le lavage de la vaisselle, tout en fermant l'espace à travers une grande baie vitrée. Par conséquent, l'espace de la cuisine s'agrandi et devient simplement une salle à manger.

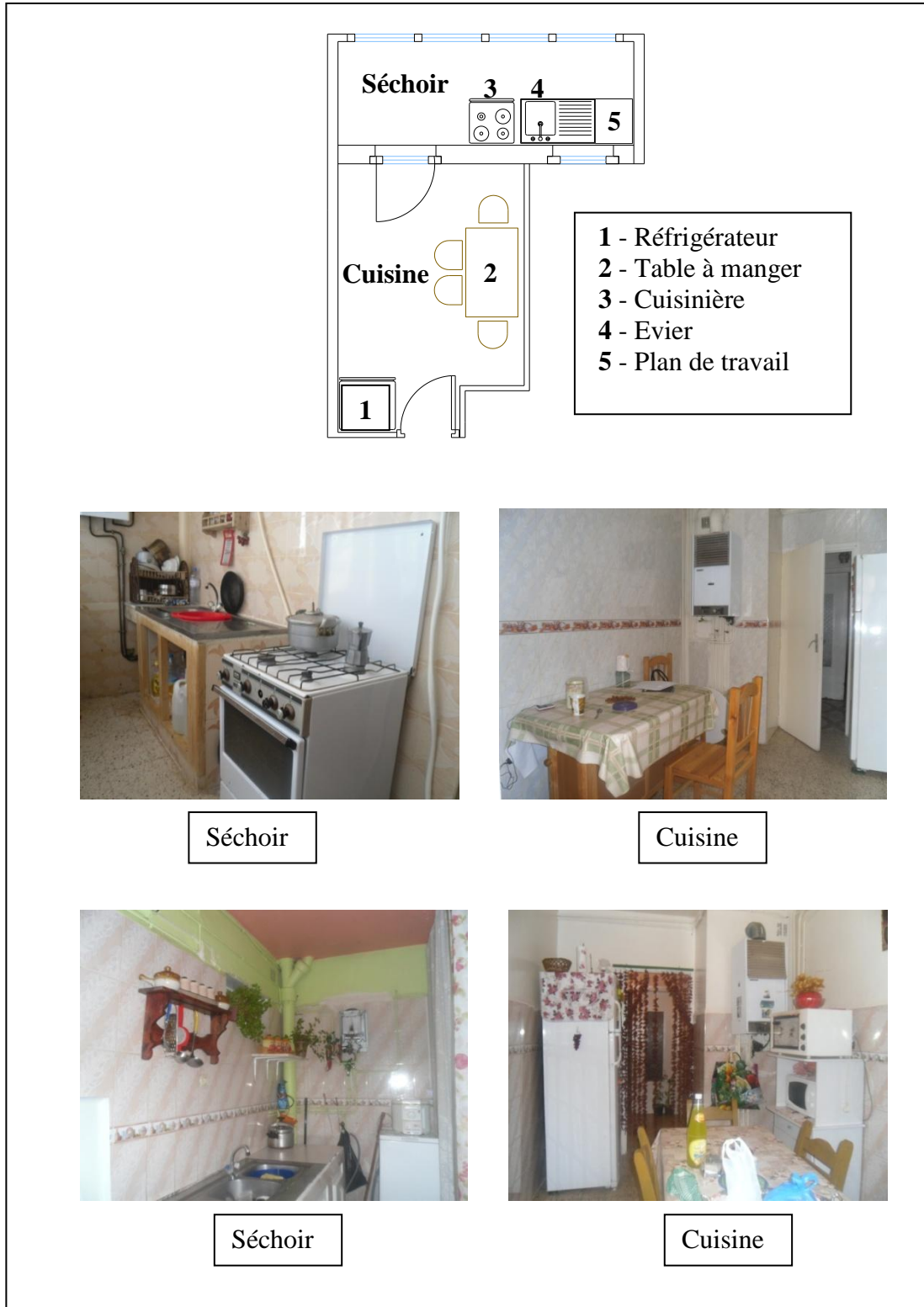


Figure 44 : Utilisation du séchoir comme espace de travail pour la cuisine
Source : auteur (2011).

35% des cas observés ont déplacé l'espace prévu pour la cuisine vers l'espace séchoir.

Dans certains cas de cuisine on remarque que le coin repas est mis en valeur par rapport à celui du travail qui est en retrait souvent au niveau du séchoir, étant un coin de désordre.

2eme cas : Incorporation du séchoir dans la cuisine :

Dans ce cas, le séchoir est complètement supprimé, par conséquence la cuisine s'agrandie.

L'effet négatif que présente cette transformation est celui de l'aération de la salle d'eau à travers la cuisine.

Le résultat de cette transformation est la création d'une grande cuisine à salle à manger tout en assurant un bon usage de l'espace et du mobilier et dont la surface est de 14m². 33% des ménages ont opté pour ce type de transformations.



Figure 45 : Agrandissement de la cuisine à travers l'incorporation du séchoir

Source : auteur (2011)

3eme cas : Incorporation du séchoir plus le déplacement du mur de la S.D.B :

Le besoin d'avoir une grande cuisine pousse l'habitant à intervenir au détriment des autres espaces : séchoir et S.D.B. Le propriétaire déplace le mur de la salle de bain tout en réduisant sa surface pour pouvoir la récupérer au niveau de la cuisine afin de l'agrandir. Cette opération permet de récupérer l'espace initial du séchoir ainsi qu'une partie de la salle de bain pour les annexer à l'espace cuisine. La surface de la cuisine passe ainsi de 8.5 m² à 15.4 m².

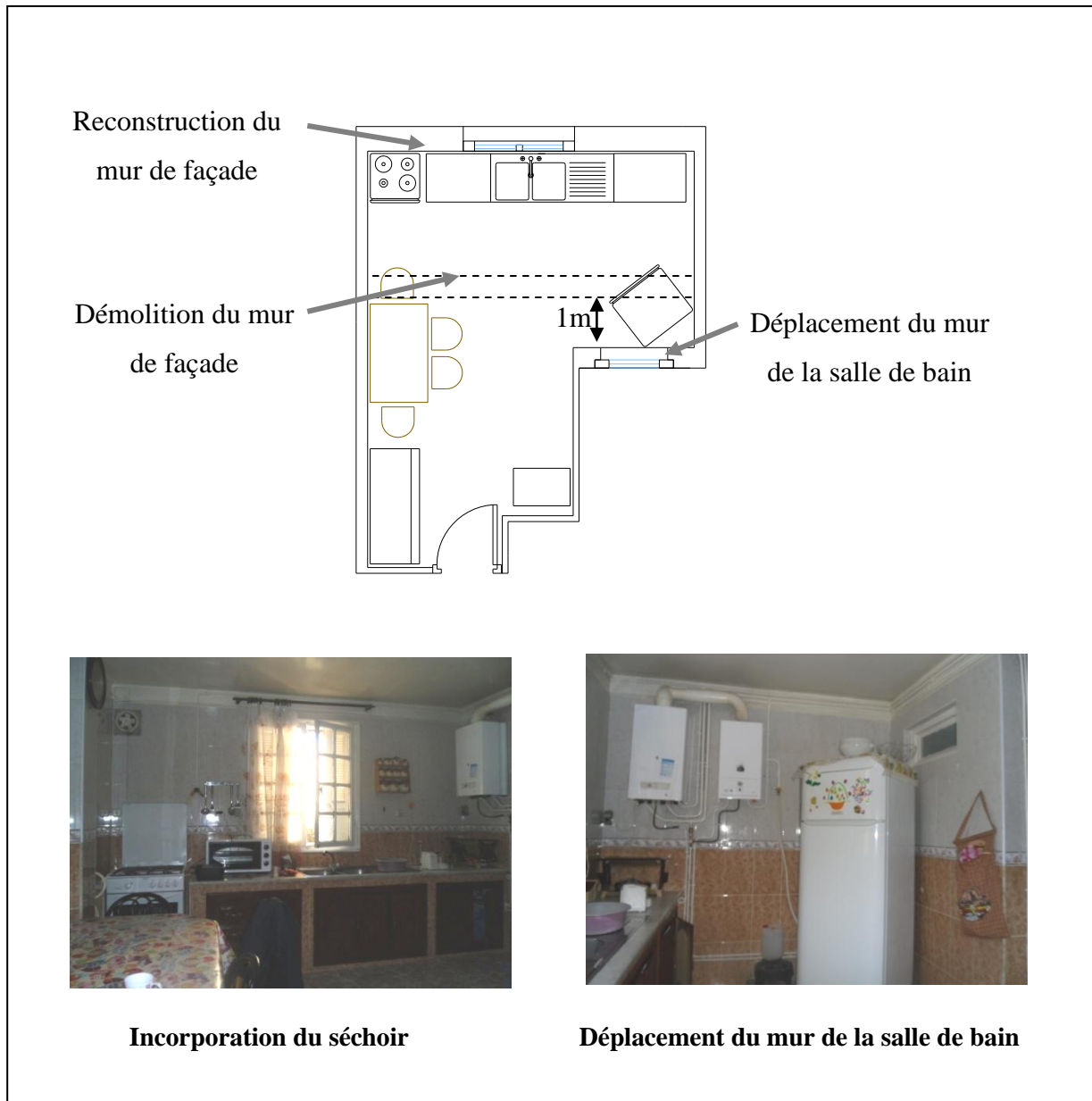


Figure 46 : Agrandissement de la cuisine au détriment du séchoir et la salle de bain

Source : auteur (2011)

Pour des raisons purement d'usage fonctionnel et d'indisponibilité de moyens, beaucoup de ménages (soit 35% de l'ensemble des logements enquêtés) ont procédé au maintien de la conception proposée de l'espace cuisine.

Agrandissement des chambres :

La suppression de la cloison séparant la chambre de la loggia, conduit automatiquement à l'agrandissement de la chambre. la loggia est ainsi supprimée au profit de l'espace chambre.

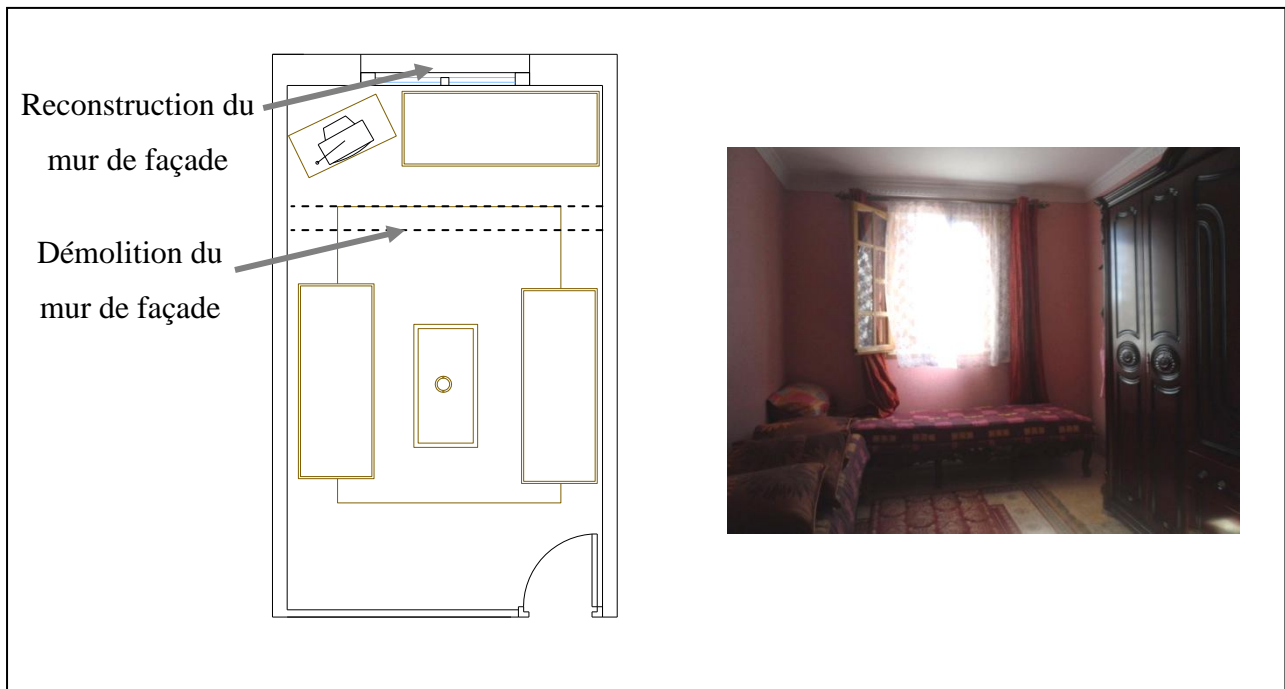


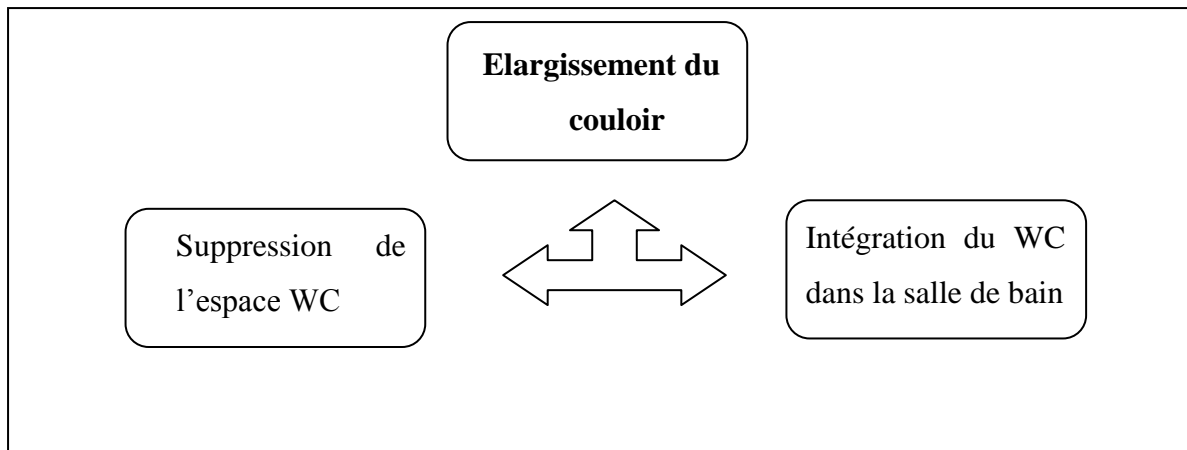
Figure 47: Transformation ayant pour but l'extension de la chambre

Source : auteur (2011)

Agrandissement du couloir :

1^{er} cas : à travers la suppression de l'espace WC :

Cette transformation consiste à supprimer l'espace WC et de l'intégrer dans la salle de bain. Elle est seulement rencontrée chez 13.33 % des ménages, elle a comme avantage l'élargissement du couloir, par contre son inconvénient réside dans le fait que la salle de bain devient moins pratique par ce qu'elle pose un problème d'usage de l'espace ; la personne qui prend sa douche peut gêner les autres.

**Schéma 1 : Elargissement du couloir**

Source : auteur

**Photo 15 : Exemples d'intervention sur l'espace WC dans le but d'élargir le couloir**

Source : auteur (2011).

- 2eme cas : à travers la suppression (élimination) de l'espace du placard (F4, F5) :



Photo 16 : Transformation ayant pour but l'élargissement du couloir à travers

Source : auteur (2011).

c. Transformations liées aux besoins nouveaux : (embellissement et modernisation)

Ces transformations consistent à l'embellissement de l'espace en le chargeant par de nouveaux éléments de décoration selon le gout de l'habitant. Elles s'effectuent principalement dans un double souci de confort, d'hygiène ainsi que celui d'esthétique et de modernisation. Certains le font pour résoudre les problèmes techniques liés à la vétusté des appareils ou par rapport au problème d'infiltration des eaux. Elles peuvent concernées les différents espaces : salle de séjour, cuisine, couloir, chambres... Ce qui permet aux usagers d'exprimer leur position socioculturelle.

Ces transformations entraînent des modifications de l'aspect physique de l'espace à travers :

- Le changement de matériaux :

- Le changement du revêtement du plancher par un nouveau modèle de carrelage ou de la dalle de sol ;
- Le rajout d'un faux plafond et des éléments en plâtre sculpté ;
- L'utilisation de la faïence pour revêtir certains murs
- Le renouvellement de la peinture
- L'utilisation du marbre pour le plan de travail de la cuisine
- L'utilisation de la brique pleine
- Le changement de la menuiserie de certaines portes et fenêtres ;

- Le changement du modèle des équipements sanitaires :

(Baignoire, siège, lavabos, évier, robinetterie...)

- Le rajout des niches au niveau des murs ;
- Le changement et le rajout des placards muraux ;

La qualité et le degré d'importance de ce type de transformations sont fortement dictés par le statut socio économique du ménage. Les ménages aisés interviennent sur tous les espaces tout en innovant et en reprenant certains modèle tirés de catalogues, films... les ménages moyens se contentent des améliorations nécessaires .D'autres ménages aux conditions modestes n'ont pas la possibilité de changer quoi que ce soit dans l'aspect physique de l'espace.

-Au niveau de la salle de séjour :

46. 66% des ménages ont effectué des travaux d'embellissement à travers le changement des revêtements des planchers et des murs.

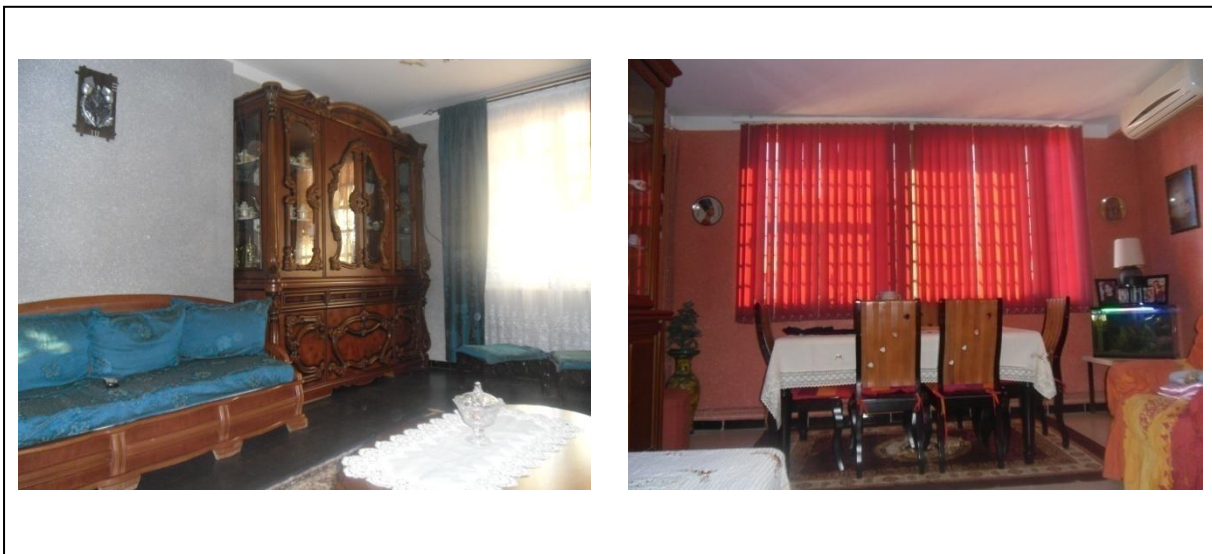


Photo 17 : Changement de peinture et dalle de sol

Source : auteur (2011) .

On retrouve également l'arc en plein cintre marquant l'accès à la salle de séjour, des niches au niveau des murs...



Photo 18 : Installation d'un placard mural et un élément décoratif



Photo 19: Remplacement de l'ouverture par une niche

Source : auteur (2011)

Au niveau de la cuisine : (70 % de logements ont subi ce genre de transformations)

- l'utilisation de faïence pour toute la hauteur
- Le rajout des éléments pour rangement
- L'utilisation du marbre pour le plan de travail de la cuisine
- Le changement de l'évier et des robinets



Photo 20: travaux d'embellissement au niveau de la cuisine

Source : auteur (2011)



Photo 21 : Le marquage de l'accès à la cuisine

Source : auteur (2011)

Cet élément architectural véhicule deux valeurs ; l'une à caractère traditionnel (la forme d'arc) et l'autre à caractère moderne (l'ouverture de l'espace). Cependant, il met en scène l'espace cuisine à tous ceux qui franchissent le seuil du logement et exprime la volonté de l'habitant à mettre en valeur cet espace en tant qu'espace montré aux visiteurs, nettoyé et rangé à travers les électroménagers et les éléments de rangements qu'il abrite. Cette tendance est adoptée par les ménages aisés et représente (6.66%).

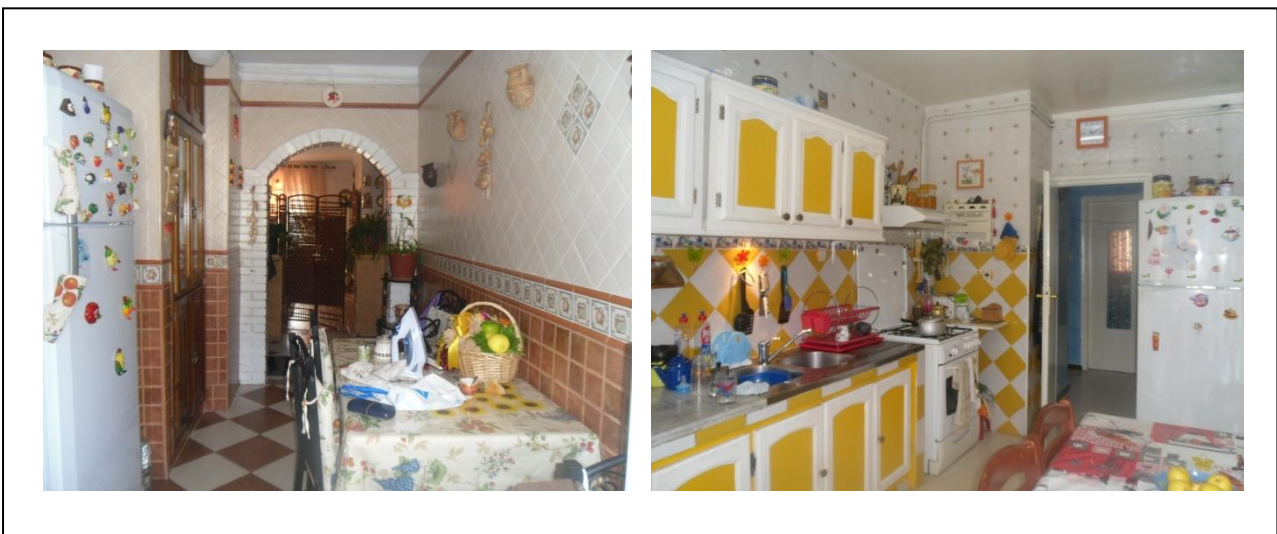


Photo 22 : La cuisine comme espace de représentation (montré)

Source : Auteur (2011).

Au niveau du couloir :

-Travaux de plâtre, de peinture et faïence à mi-hauteur pour (66.66%) des logements.



Photo 23 : Travaux de plâtre, de peinture et faïence à mi-hauteur

Source : Auteur (2011).

Au niveau des chambres :

-Travaux de plâtre et de peinture

-Renouvellement du placard par un nouveau type de bois ayant un meilleur aspect esthétique et qui est en cohérence avec le meuble utilisé.

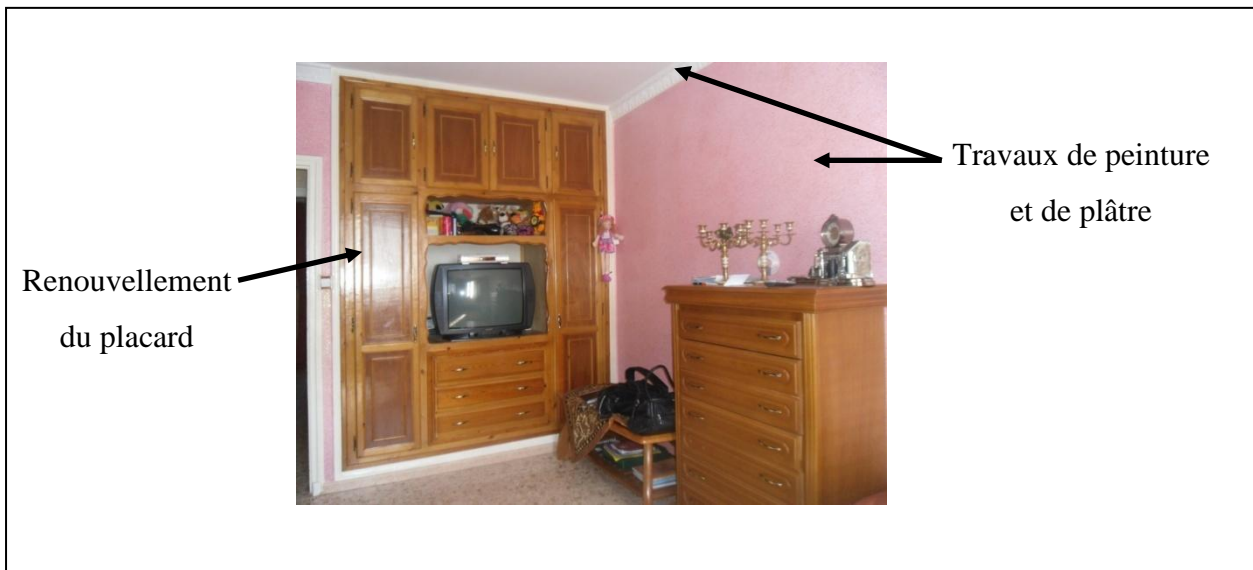


Photo 24 : Travaux d'embellissement de la chambre des enfants

Source : Auteur (2011).

Au niveau des salles d'eau :

70 % des enquêtés ont opéré des transformations sur l'ensemble des salles d'eau (WC et salle de bain). Ces transformations vont du simple changement des équipements sanitaires : baignoire, siège, lavabos, robinetterie... au changement total de l'espace qu'on peut qualifier comme une innovation de la part de l'utilisateur.

Changement de revêtements et d'appareils sanitaires :

Ce changement s'effectue principalement dans un double souci de confort et d'hygiène ainsi que celui d'embellissement et de modernisation. Certains le font pour résoudre les problèmes techniques liés à la vétusté des appareils. Ces transformations se résument dans :

- Le changement de la faïence
- Le remplacement du siège WC à la turque par un autre à l'anglaise considéré par les usagers comme plus confortable.
- Le rajout d'un BD

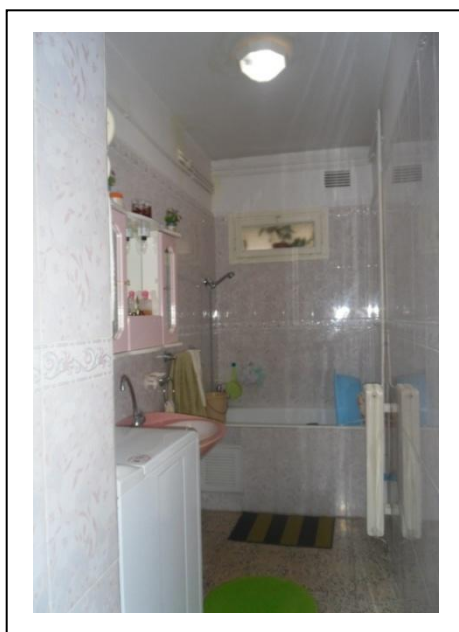
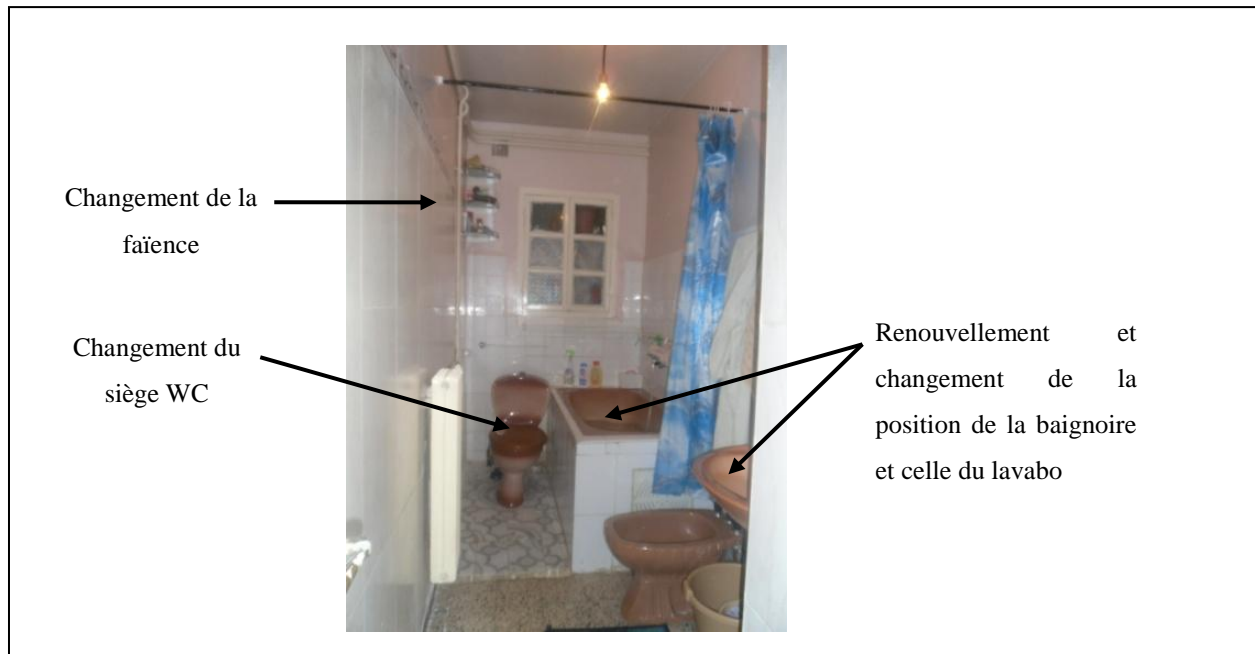


Photo 25: Changement de faïence et d'appareils sanitaires

Source : Auteur (2011)

-Changement total de l'espace :

Ces transformations ne se limitent pas seulement au changement de revêtements et d'appareils sanitaires, elles donnent de nouvelles caractéristiques spatiales à la salle de bain, à travers des actes de : (démolition, construction, rajout d'éléments...). Elles caractérisent les ménages dont la position sociale est plutôt moyenne voir aisée.

1^{er} cas : le WC et la salle de bain forment un seul espace :**Photo 26 : le WC et SDB forment un seul espace**

Source : auteur (2011)

2^{eme} cas : la salle de bain divisée en deux sous espaces :

L'espace de la salle de bain se trouve complètement transformé à travers sa division en deux sous espaces : l'un pour se laver et l'autre pour se baigner. La baignoire est éliminée pour laisser place à la réalisation d'un hammam (bain de vapeur humide), relevant de la tradition. Cette innovation reflète une volonté de la part de l'habitant à remodeler l'espace tout en combinant entre la tradition et la modernité.

**Photo 27: la SDB divisée en deux sous espaces**

Source : auteur (2011)

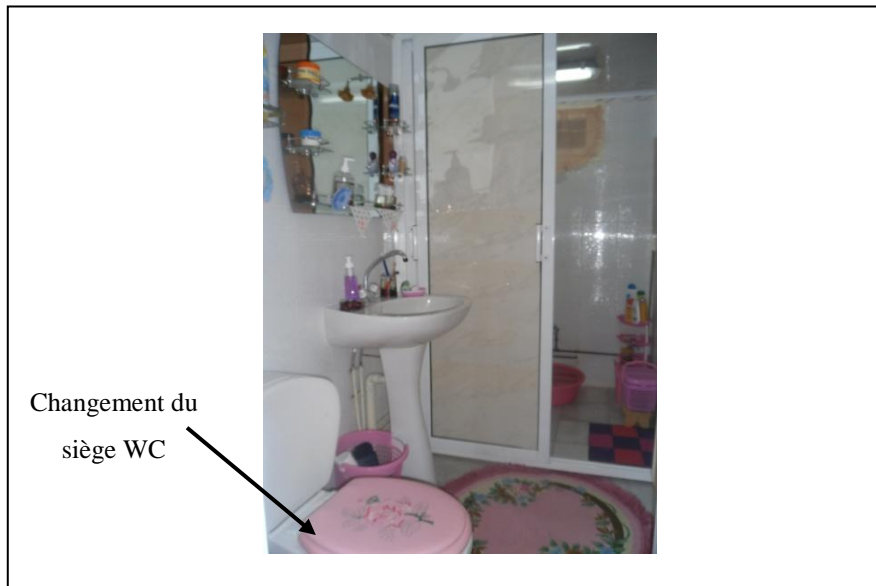


Photo 28 : Installation d'une porte coulissante pour séparer le WC de la salle de bain
Source : auteur (2011)

d. Transformations liées aux valeurs sociales:

L'intimité :

La préservation de l'intimité fait partie des besoins que doit procurer le logement. Elle « traduit le sens et l'expérience même de l'habitat. » [Perla Serfaty-Gazon, 2003, p6]. Elle se manifeste de différentes manières selon les spécificités de chaque culture et société. Dans notre société, l'intimité est considérée comme un critère ayant un poids dans la définition de la qualité de l'espace habité. Elle peut être traduite de deux manières : par rapport aux étrangers et dans le cercle familial, comme l'explique [Alberto Eigner, 2009.] Cependant, on distingue deux niveaux d'intimité :

-Au niveau de l'espace domestique :

Elle est liée à la hiérarchie et la distribution des espaces intérieurs ainsi qu'aux relations qui s'établissent entre eux.

Dans notre cas d'étude, la majorité des habitants se plaignent de la position des toilettes qui s'ouvrent sur le couloir et posent ainsi un problème d'intimité. Les uns interviennent en supprimant complètement l'espace WC (comme on la déjà vu), d'autres changent la position de la porte du WC.

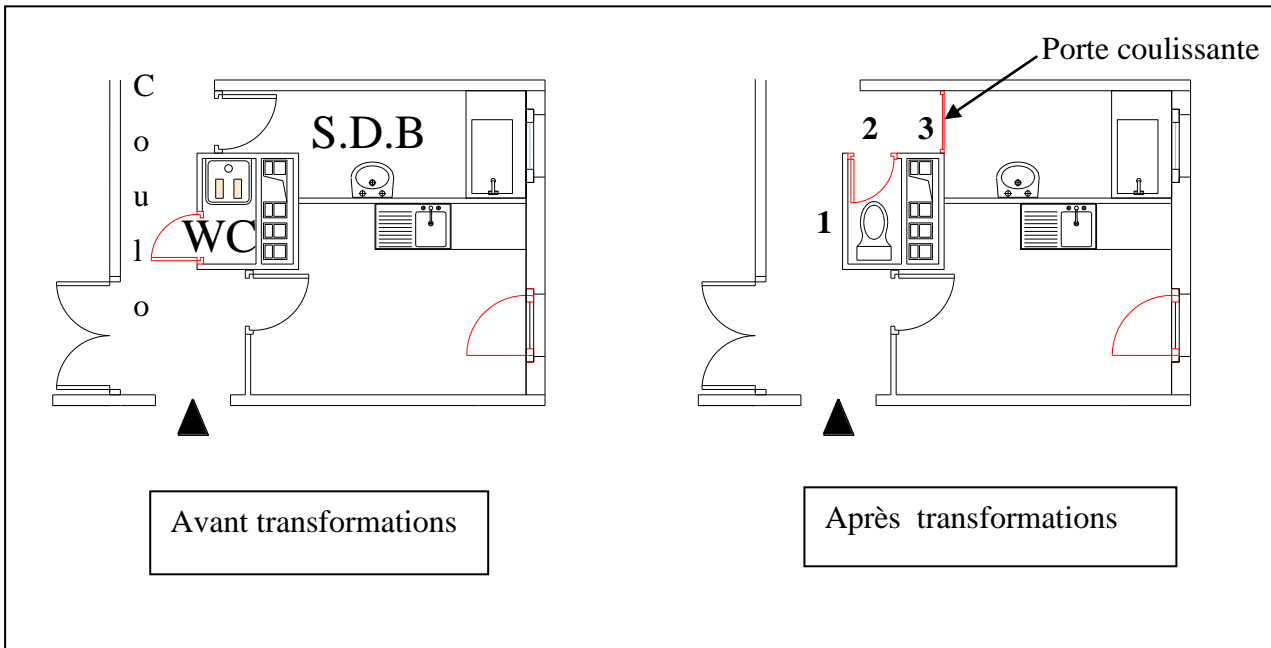


Figure 48 : transformations visant la préservation de l'intimité au niveau des espaces domestiques
Source : auteur

Cette transformation consiste à changer la position de la porte du WC qui donne sur le couloir vers le côté de la porte de la salle de bain, tout en déplaçant cette dernière. L'utilisation des portes coulissantes est plus pratique pour ne pas encombrer l'espace.



Photo 29 : Changement de la position des portes des salles d'eau
Source : auteur (2011)

La perception de la cuisine comme un espace caché où règne le désordre est très répandue par 90 % des habitants, d'où la nécessité qu'elle soit cachée de l'œil des invités à travers la fermeture de sa porte ou la mise en place de rideau ayant pour objectif la séparation de la cuisine du couloir tout en assurant l'éclairage de ce dernier. Cet élément de séparation à usage flexible et mobile est considéré comme un élément relevant de la culture locale.



Photo 30 : La cuisine comme espace caché

Source : auteur (2011)

Cependant, la fermeture et l'ouverture des espaces sont définies par les usages assignés à ces espaces ainsi que l'aspect et la qualité donnés à l'espace par l'utilisateur.

-Par rapport à l'espace extérieur :

Dans le logement standard importé, cette donnée d'intimité est absente et ne fait pas partie des principes guidant la conception du logement. On note un passage brutal de la sphère publique à la sphère privée sans aucune hiérarchisation.

Cependant, dans notre cas ce qui cause le problème d'intimité, c'est le rapport des ouvertures et notamment les loggias et les séchoirs par rapport à l'extérieur.

L'architecte propose un traitement nu du garde de corps de la loggia, et une combinaison dans le traitement du garde-corps du séchoir ; on trouve ainsi une partie fermée par des éléments en bois et l'autre nue.

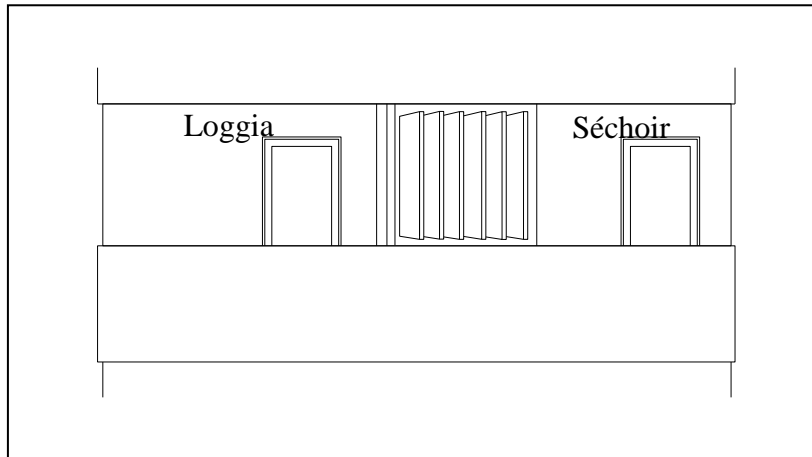


Figure 49 : Traitement proposé par l'architecte du séchoir et loggia

Source : auteur

Cette situation met les habitants dans un état d'insatisfaction. Ils procèdent ainsi à la fermeture de ces espaces.

D'après notre constat, 80% des ménages ont procédé à la fermeture des loggias et séchoirs à travers l'aménagement d'une véranda réalisée en vitre et en menuiserie aluminium, en plexiglas sur toute la longueur de la partie haute de la loggia, à travers la fermeture de l'espace en dur et en maçonnerie ; en construisant un mur percé d'une fenêtre, ou même à travers la pose de rideaux en tissu, en toile ou bâches...Tout dépend des moyens des ménages..

L'utilisation des rideaux, et du vitrage miroir est très répandue pour les fenêtres parce qu'il présente l'avantage de voir sans être vu. L'objectif est de bloquer toutes possibilités d'intrusion visuelle touchant à l'intimité familiale.

Ces actes ne peuvent être sans conséquences sur l'aspect et l'ordre prédéfinis dans la conception des façades.



Photo 31 : Fermeture des loggias et séchoirs pour des raisons d'intimité

Source : auteur (2011)

-Par rapport aux voisins :

La juxtaposition des loggias cause un problème d'intimité pour certains usagers. Cependant, ils interviennent à travers la création d'un espace tampon séparant les deux loggias. Cet espace est investi par un placard de rangement.

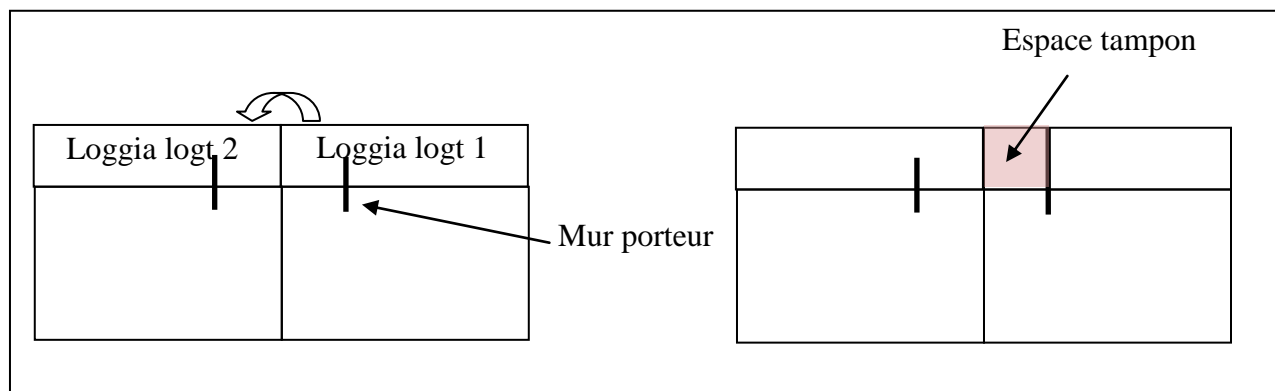


Figure 50 : Création d'un espace tampon entre deux loggias

Source : auteur (2011)

La sécurité :

Afin de répondre au besoin de sécurité, les habitants procèdent au renforcement de la porte d'entrée du logement par une seconde porte en acier, ainsi que sur les fenêtres et les loggias à travers la mise en place des barreaux en fer forgé.



Photo 32: Renforcement de la porte d'entrée

Source : auteur (2012)

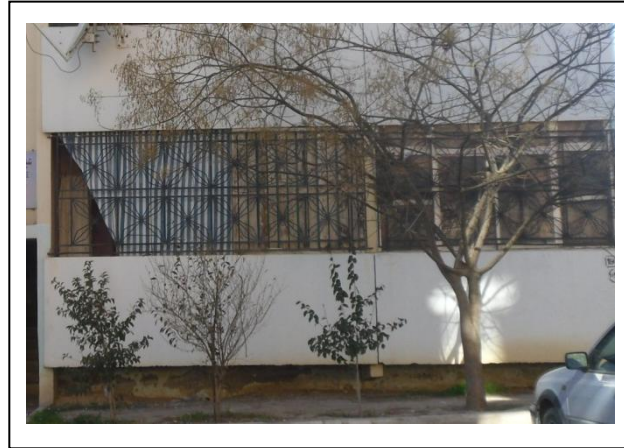
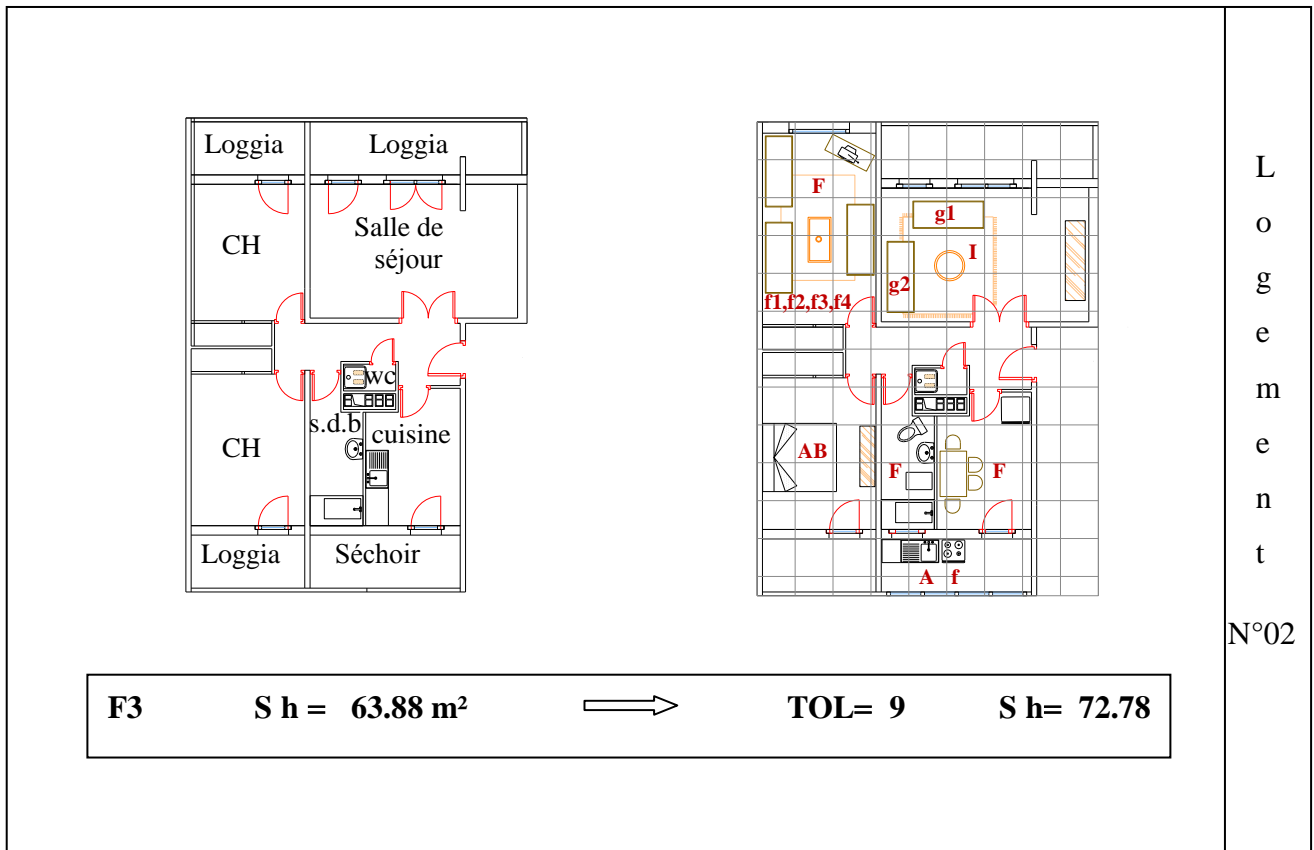
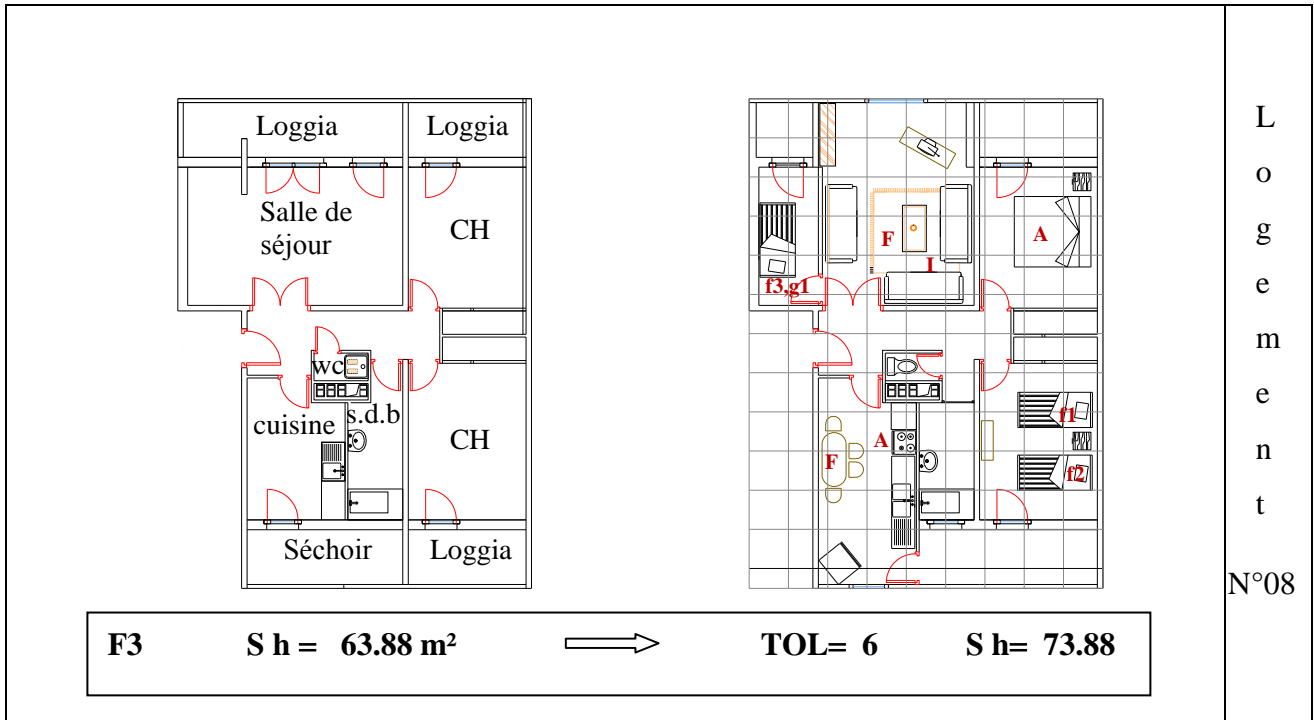


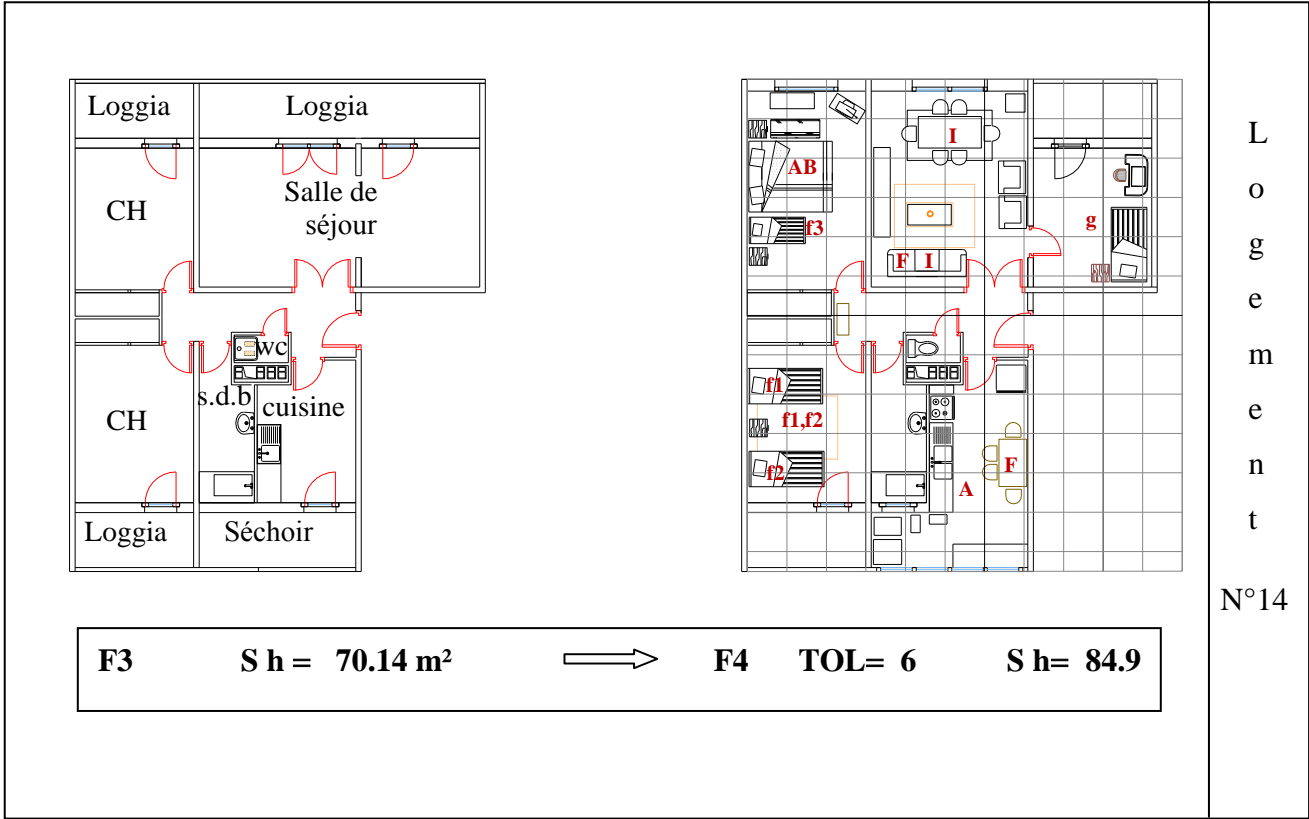
Photo 33 : la mise en place des barreaux en fer forgé.

Source : auteur (2012)

L'examen de l'espace domestique tel qu'il est vécu par ses habitants, nous renseigne sur la multiplicité et la diversité des manières d'occupation et de consommation de l'espace ainsi que les actions développées, selon la spécificité de chaque ménage. Cela peut être lu à travers la comparaison entre les différents plans des logements qui représentent l'espace conçu et les cartes comportementales reflétant le vécu de l'espace par les habitants.

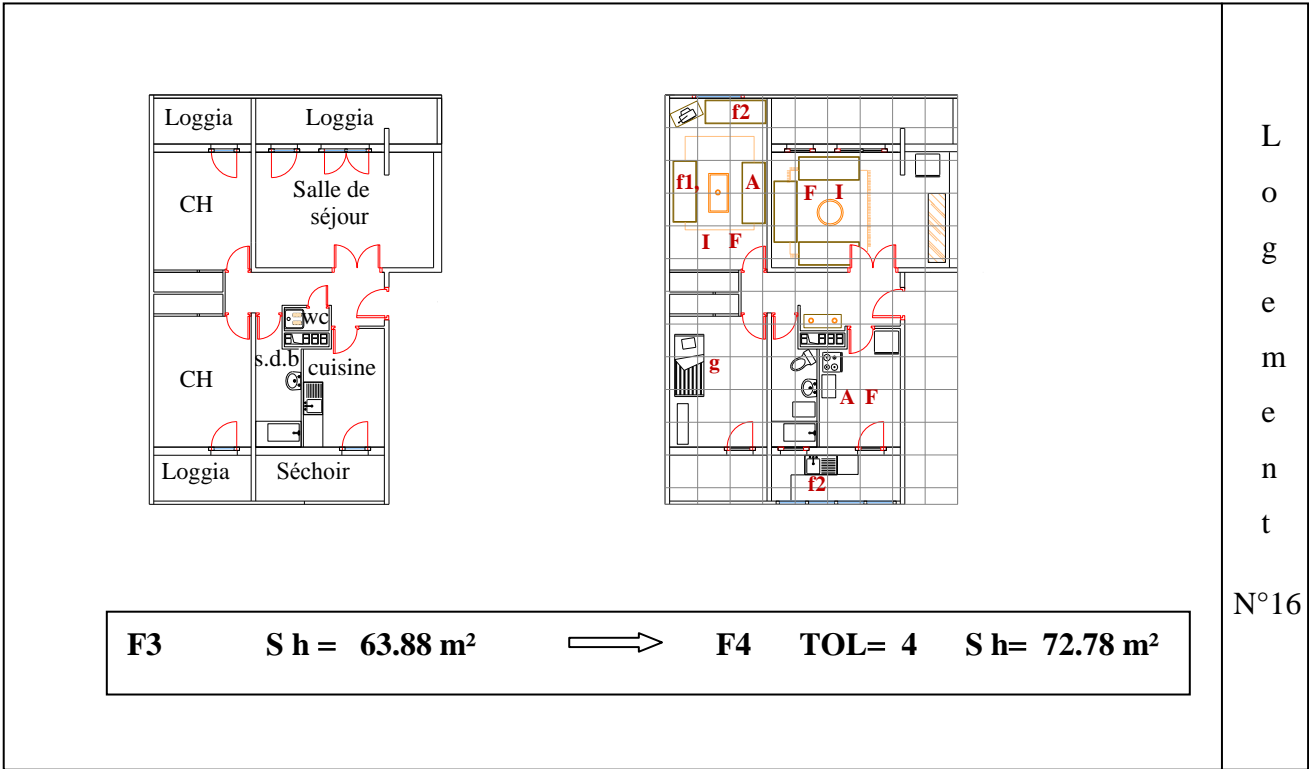
Plan du logement	Carte comportementale	L o g e m e n t N°23
<p>F2 S h = 59.25 m² → F3 TOL= 3 S h= 69.45</p>		





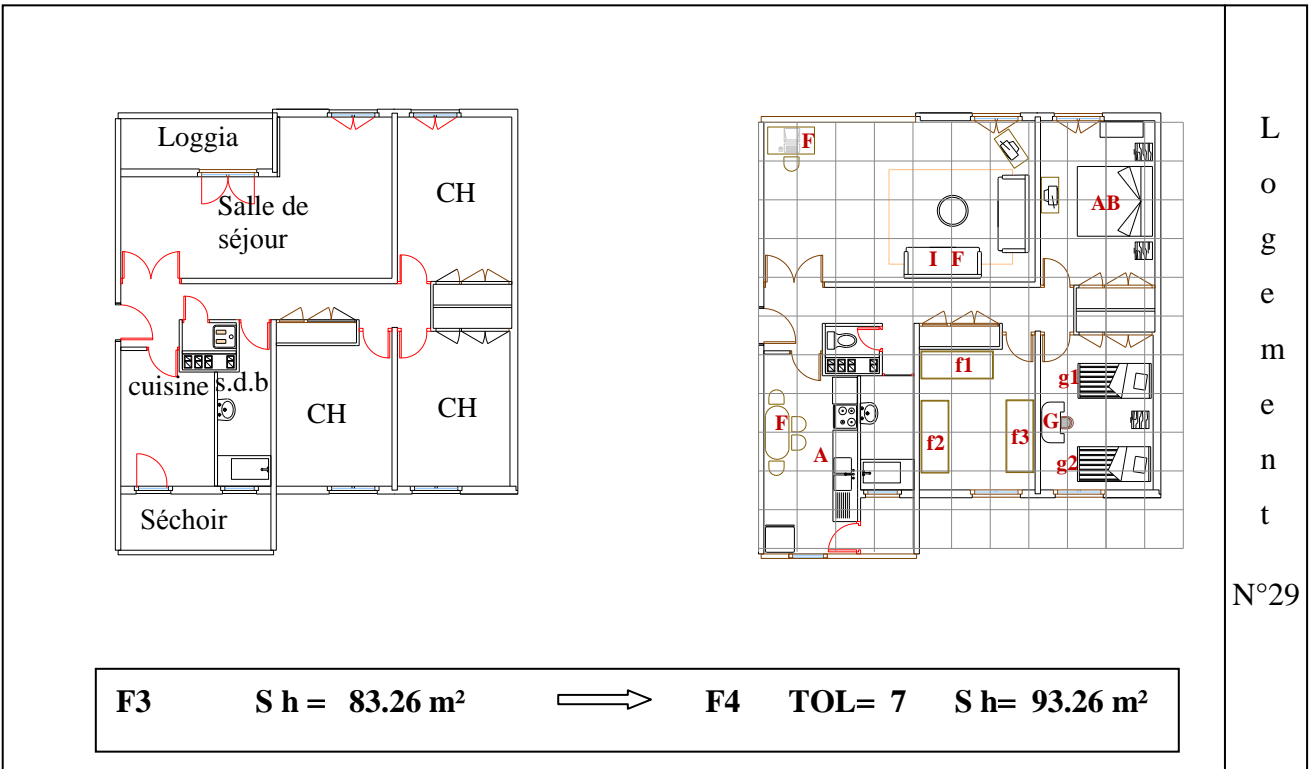
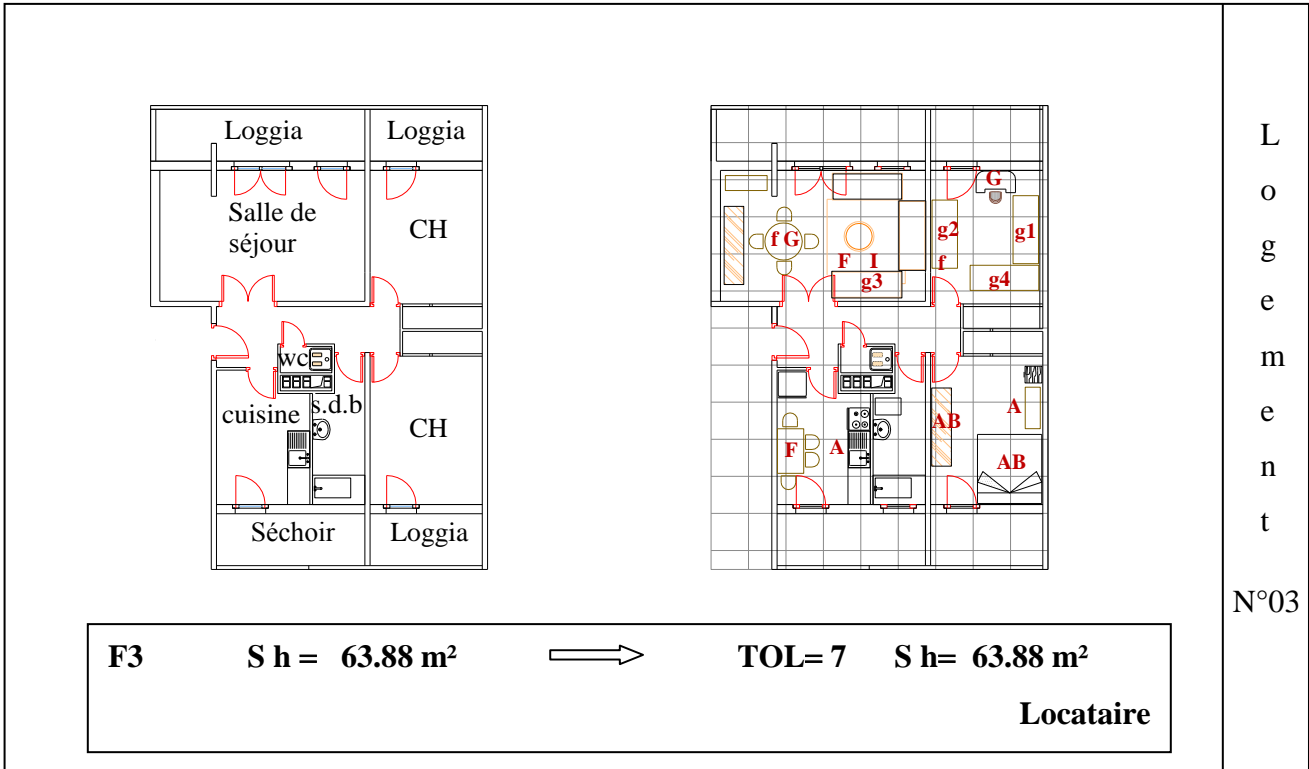
L
o
g
e
m
e
n
t

N°14



L
o
g
e
m
e
n
t

N°16



F	Famille	B	Père	G	Garçons	I	Invités
AB	Parents	A	Mère	f	Filles		

Source : Enquête personnelle

Cette comparaison entre les plans d'architecture qui qualifient les espaces selon les fonctions et les usages conventionnels et les cartes comportementales qui expriment la répartition spatiale des comportements nous permet de déceler un changement dans la configuration spatiale des logements. L'espace vécu est modulé par les différents types d'aménagements (mobilier, objet...), la répartition des individus et leurs pratiques (activités et comportements). Il est également transformé ; certains espaces ont été supprimés, d'autres fermés, d'autres agrandis, les surfaces habitables se sont améliorées... Ce qui soutient notre hypothèse : les pratiques habitantes conditionnent les configurations spatiales.

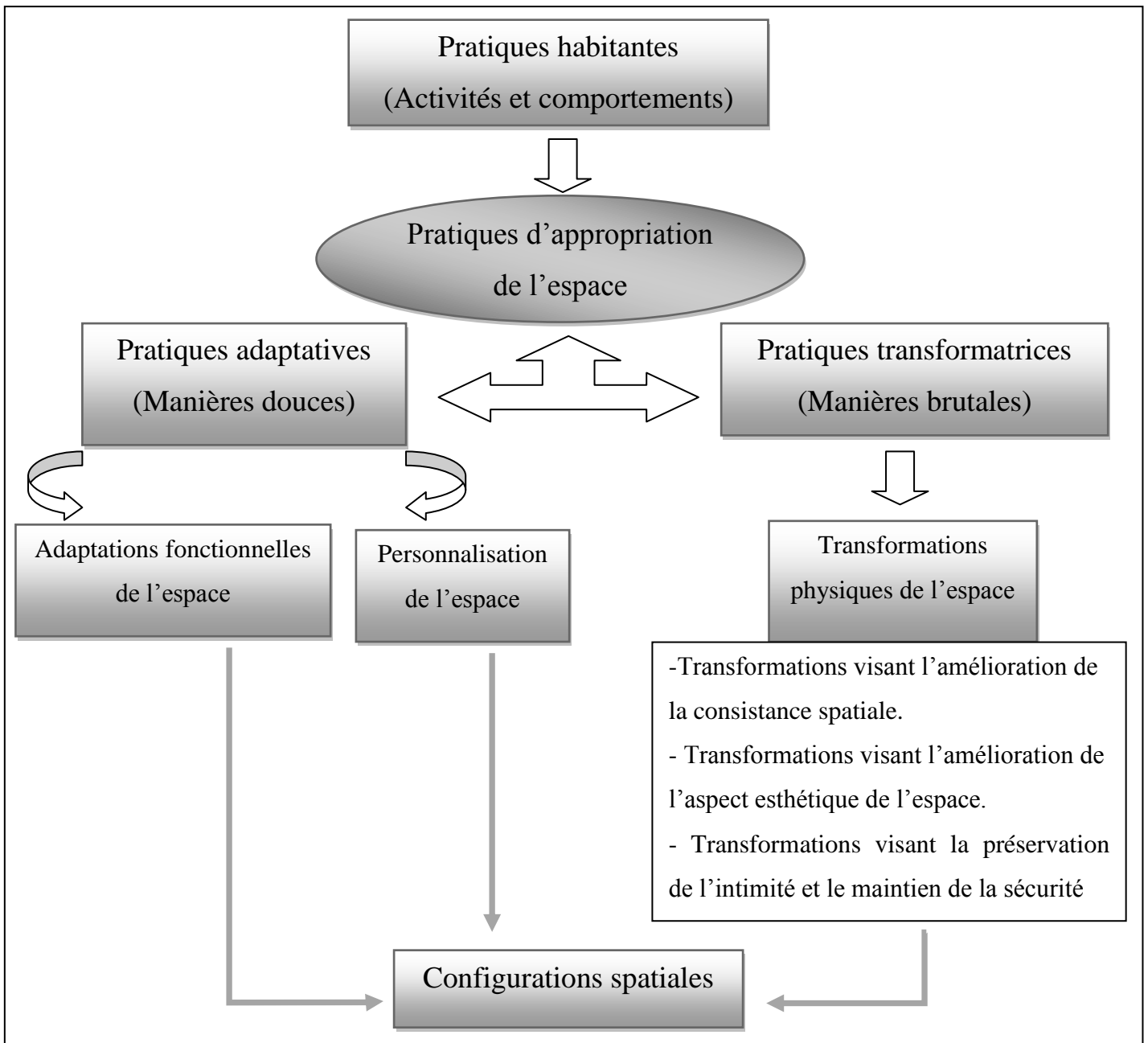


Schéma 17: Schéma explicatif de l'impact des pratiques habitantes sur les configurations spatiales Source : Auteur

Conclusion :

Les résultats de notre analyse de l'espace vécu dans la cité révèlent qu'une insatisfaction est ressentie de la part de certains habitants envers leurs logements. Cela est dû principalement à la consistance spatiale du logement (type de logement et surfaces rationnelles des espaces), aux incommodités d'usages soulignées, ainsi qu'aux besoins non satisfaits (intimité, sécurité, indépendance...); ce qui affirme que l'espace conçu présente des insuffisances et des carences dans la satisfaction des besoins des habitants et confirme l'existence d'une inadéquation entre les pratiques sociales et les configurations spatiales.

Pour parer à cette inadéquation, les habitants cherchent une meilleure corrélation en développant un ensemble de pratiques et de comportements divers sous forme de pratiques d'appropriation de l'espace, qui sont principalement liés aux besoins que l'espace ne satisfait pas, et dont l'exiguïté spatiale constitue le facteur principal. Ainsi, l'espace est considéré comme un générateur de comportement.

A travers l'analyse des pratiques socio spatiales, on a pu déceler plusieurs manières d'appropriation de l'espace habité, adoptées par les habitants en fonction de leurs besoins, leurs pratiques sociales ainsi que leurs caractéristiques socio-économiques.

Ainsi, il ressort une évidente relation entre les pratiques habitantes et les configurations spatiales qui est lue à travers les nouveaux modèles d'habiter propres à chaque ménage qu'on a représenté sous forme de cartes comportementales reflétant les nouvelles formes d'utilisation et d'occupation des différentes pièces composant l'espace domestique, qui se trouve ainsi repensé et reconfiguré. Il s'agit de l'espace vécu considéré comme une traduction explicite des différentes pratiques habitantes. D'où la confirmation de l'hypothèse : les pratiques habitantes conditionnent les configurations spatiales.

Aussi, à travers l'analyse il apparaît qu'il y'a un rapport intime entre les caractéristiques socio économiques des ménages et leurs comportements.

Enfin, nous pouvons définir l'habiter du logement de type social comme un système socio-spatial qui résulte du double impact qu'exerce la structure spatiale sur la structure sociale et celui de la structure sociale sur la structure spatiale.

On a vu que cet ensemble de comportement est influencé par un certain nombre de facteurs, dont l'exiguïté spatiale en est le facteur principal. Plus il y'a un équilibre du rapport taille famille/taille logement, moins sont les conflits d'usage et moins est le degré d'appropriation de l'espace.

Elles reflètent les aspirations des habitants à avoir un espace maximisé, avec des surfaces plus importantes permettant d'abriter les différentes activités quotidiennes et occasionnelles, tout en prenant en considération les aspects culturels propres à notre société.

Références :

- Davie.M,** (2004) Maisons traditionnelles de Beyrouth : typologie, culture domestique, valeur patrimoniale
URL :<http://almashriq.hiof.no/lebanon/900/902/MAY-Davie/maisons-I/html/whole.html>
- Dubois.N,** (2004), « l'automobile un espace vécu comme un autre chez soi », Processus cognitifs et conduites interactives, thèse de doctorat université Paris X. Nanterre <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/04/60/96/PDF/tel-00004639.pdf>
- Eiguer.A** (2004) L'inconscient de la maison, Ed dunod, Paris
- Haumont, N.** (1976), Les pratiques d'appropriation du logement. Actes de la conférence sur l'appropriation de l'espace. Strasbourg
- Lamure .C,** (1976). Adaptation du logement à la vie familiale. Ed.Eyrolles. Paris.
- Sebba. R , Churchman. A,** 1986, «The Uniqueness of the Home» in Arch. & Comport./Arch. & Behav., Vol. 3, n. 1, p. 7-24

Conclusion générale :

A travers cette recherche, on a tenté d'examiner la relation entre les pratiques sociales et les configurations spatiales dans le logement collectif standard, à partir d'un échantillon (la cité des 600 logements), relevant des ZHUN des années 70, située à la ville de Sétif, tout en examinant le degré de satisfaction ou non des habitants envers leurs logements ainsi que leurs pratiques et comportements reflétant leur vécu quotidien et en démontrant l'influence de la structure spatiale sur la structure sociale et celle de la structure sociale sur la structure spatiale .

Cette recherche a permis de montrer qu'une inadéquation existe entre les pratiques sociales des habitants et les configurations spatiales du logement standard. Cela a été confirmé à travers les deux volets d'analyse.

Dans un premier lieu, nous avons relevé certaines insatisfactions ressenties auprès des habitants, concernant les caractéristiques conceptuelles du logement en rapport avec leurs besoins réels ayant un aspect plutôt social et psychologique que biologique tel que : le besoin d'intimité, de sécurité, d'indépendance et de détente..., ainsi que les inconvénients d'usages qu'ils rencontrent quotidiennement et occasionnellement concernant certaines activités qui n'ont pas été pensées par le concepteur tel que : le lavage et l'étendage du gros linge (couvertures et tapis)...

Ces insatisfactions sont principalement liées à la consistance spatiale et les valeurs véhiculées par le logement standard, dont la rationalisation des surfaces des différentes pièces en est l'inconvénient principal, particulièrement concernant l'espace de la cuisine qui ne permet pas d'accueillir les activités souhaitées par les habitants ainsi que le couloir étroit qui n'a aucun rôle autre que celui de la distribution et la circulation.

Ainsi, la moitié des habitants aspirent à avoir un logement plus spacieux ou une habitation individuelle à cause de l'exiguïté spatiale qui s'exprime par le rapport entre la taille du logement et celle du ménage, alors que l'autre moitié vise l'installation définitive dans ce type de logement. C'est le cas des ménages adaptés.

L'ensemble des insatisfactions soulignées n'ont pas été sans influence sur le comportement des habitants. Elles ont mené à la prolifération d'un ensemble de pratiques et de comportements à l'égard de l'espace standard afin de chercher une meilleure corrélation entre leurs pratiques sociales et les configurations spatiales du logement.

Cependant, pour compléter notre démarche, nous avons étudié dans le deuxième volet de l'analyse les divers comportements des habitants à l'égard de leur espace à travers la superposition de la structure sociale sur la structure spatiale.

Les comportements s'expriment sous forme de pratiques d'appropriation réparties en trois catégories :

- Des pratiques adaptatives, d'ordre fonctionnel mais qui sont significatives (usages des différents espaces, polyvalence ou spécialisation, utilisation alternée ou simultanée des espaces).
- Des pratiques de personnalisation de l'espace (objets, meubles...)
- Des pratiques transformatrices, entraînant un changement dans la structure physique de l'espace.

Ces comportements concernent la totalité des espaces composant le logement avec une prédilection sur certains espaces, notamment le séjour, la cuisine et le séchoir et les loggias.

Un tel phénomène est encouragé par plusieurs facteurs : l'exiguïté spatiale qui peut être mesurée à travers le rapport taille logement/taille ménage, les besoins insatisfaits, les moyens économiques des habitants ainsi que les caractéristiques conceptuelles du logement (les partitions primaires du logement, dimensions et surfaces des pièces).

Ainsi, la conception architecturale et les aspects socio économiques sont considérés comme des variables qui ont une influence sur le comportement des habitants. Ces comportements sont diversifiés et proportionnels aux moyens économiques des habitants ainsi qu'au statut d'occupation. Cependant, les ménages modestes et les locataires se contentent des pratiques adaptatives et celles de personnalisation, les ménages moyens combinent entre les trois types de pratiques mais partiellement, alors que les ménages aisées interviennent de façon plus importante.

Il ressort de cette analyse que les usages des différents espaces ne sont pas toujours ceux assignés par le concepteur, les habitants introduisent un cumul d'activités dans un même espace afin de l'utiliser de façon économique. Ainsi, les valeurs de fonctionnalisation et de spécialisation véhiculées par l'espace conçu se trouvent remplacées par la polyvalence qui caractérise principalement la salle de séjour et la chambre d'enfant considérée comme un deuxième séjour familial pour la majorité des habitants. Aussi, il y'a un rapport intime entre la taille du logement et celle du ménage qui détermine la division socio spatiale du logement, ce qui nous a permis d'établir le classement suivant des espaces composant le logement : la salle de séjour comme un espace public, la cuisine comme espace semi public, la chambre des parents comme un espace privé et la chambre des enfants comme un espace semi public pour la majorité des ménages.

En ce qui concerne les comportements de personnalisation de l'espace, on retrouve deux modèles de représentation : l'un exprime une volonté de progresser à travers le mobilier utilisé et certains appareils ménagers (fauteuils, machine à laver, micro ondes, écran plasma, micro ordinateur,...), et l'autre issu du modèle socio culturel incarné chez l'habitant (tel que l'adoption de la polyvalence de l'espace, l'aménagement à travers l'utilisation de tapis, des banquettes et des matelas au sol relevant du modèle traditionnel) ; d'où la persistance du modèle traditionnel.

L'ensemble de ces comportements vise une requalification fonctionnelle, une amélioration de la consistance spatiale du logement, une prise des mesures de sécurité, une préservation de l'intimité familiale ainsi que l'introduction de l'esthétique et de la personnalisation de l'espace en tant qu'acte significatif afin d'atteindre un certain bien être. D'où le rôle positif de ces comportements dans l'amélioration des critères d'habitabilité des logements. Les habitants dénoncent que les transformations effectuées entraînent une amélioration des configurations spatiales à travers l'augmentation des surfaces des espaces ainsi que les surfaces habitables. Cette pratique permet de soulager l'exiguïté spatiale.

Enfin, le logement standard ne présente pas un rejet total de la part des habitants, parce qu'il offre des possibilités d'adaptation à travers une pluralité de pratiques socio- spatiale. Ces dernières affectent profondément les configurations spatiales des logements, en bouleversant le plan initialement élaboré par le concepteur.

Ces données valident nos hypothèses qui stipulent que la relation entre les pratiques sociales et les configurations spatiales s'exprime à travers un double mécanisme :

- L'espace conçu présente des insuffisances et des carences dans la satisfaction des besoins des individus. C'est un générateur de comportements.
- Les pratiques habitantes conditionnent les configurations spatiales du logement.

Cependant, cette analyse rejoint le cadre théorique de la recherche en démontrant que le logement ne peut être réduit simplement à l'aspect fonctionnel. Il a d'autres aspects sociaux et affectifs en tant que lieu vécu, pratiqué et approprié par les habitants en fonction de leurs besoins et leurs pratiques sociales. Elle nous renseigne sur la complexité de l'habiter qui n'est que le résultat d'un double impact de l'utilisateur sur l'espace et de l'espace sur l'utilisateur, et qui se matérialise à travers l'acte d'appropriation de l'espace.

L'étude de ces pratiques présente un grand intérêt pour la conception d'un habitat approprié à la population algérienne en prenant en considération les nouveaux besoins qu'exigerait cette nouvelle

façon d'habiter. Cependant, Quels sont les caractéristiques d'une habitation harmonieuse et adaptée aux pratiques sociales de la population algérienne?

Recommandations :

Au vu de ces conclusions et afin d'établir des principes de conceptions adéquats avec les pratiques sociales des habitants algériens, on propose ce qui suit :

- 1- D'après l'analyse on constate que la conception et la destination initiale des espaces n'a pas été définie en fonction des besoins de notre société. Dès lors une étude de besoins et des aspirations des habitants s'impose pour surmonter les obstacles quant au déploiement des pratiques et des usages au niveau des différents espaces composant le logement.
- 2- S'orienter vers une politique de logement qui ne se limite pas à la réalisation de logement type pour un habitant type, mais qui implique l'habitant dans le processus de conception de son habitat. Cette implication ne doit pas être limitée à une simple participation financière, les habitants doivent s'exprimer pour que les architectes puissent interpréter et traduire leurs souhaits.
- 3- Offrir aux habitants la possibilité de personnaliser leurs logements, à travers l'utilisation des supports spatiaux flexibles amovibles, adaptables et transformables à tout moment et à n'importe quelle occasion et permettant de suivre l'évolution de la famille car « *habiter signifie également prévoir, projeter l'avenir, organiser la vie à moyen et long terme [...] La possibilité d'agir sur son propre espace est une constante dans toutes les argumentations des habitants quant à leur "choix" sur la forme d'habitat. Elle s'explique par la liberté de conception et de transformation qu'elle permet* » [Benmati. N, 1991, pp.141-142]
- 4- Attribuer les diverses typologies de logement (F2, F3, F4,...) en correspondance avec les caractéristiques familiales (nombre d'enfants, âge, sexe...).
- 5- Opter pour un classement des typologies des logements fondé sur le cycle de la vie familiale :
 - Petits logements pour jeunes ménages
 - Petits logements pour les ménages âgés (sans enfants)
 - Grands logements pour les grandes familles.

- 6- La simplification de l'usage, la liberté d'investir l'espace, les dimensions, les matériaux, l'aspect esthétique, les valeurs socio culturelles sont des éléments importants et déterminants dans la conception de l'espace domestique.
- 7- La prise en considération de l'intimité dans la répartition des espaces et les relations entre eux, ainsi que par rapport à l'espace extérieur (l'orientation des ouvertures et le traitement des loggias et des balcons.
- 8- En ce qui concerne les configurations spatiales, les espaces sont à étudier du point de vue organisation et surfaces :

-Le séjour :

Il doit avoir une surface importante et un accès direct à partir de l'entrée.

-La cuisine :

Les souhaits des habitants à avoir une cuisine ayant l'aspect d'un espace social et accueillant plusieurs activités exige:

- Une surface plus importante.
- Une longueur croissante du plan de préparation des repas
- Une extension à l'extérieur accueillant les activités quotidiennes et occasionnelles (lavage de la grande vaisselle...)

-Les sanitaires :

Pour des raisons d'intimité, ils ne doivent pas être en face de l'entrée.

-Le couloir :

De préférence qu'il soit remplacé par un hall accueillant certaines activités tel que le regroupement de la famille, le jeu des enfants...

-La disposition des baies et radiateurs doit être étudiée pour laisser aux habitants le maximum de possibilité d'ameublement et plus de surface à décorer.

Annexe 01 : le questionnaire

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Ferhat Abbas de Sétif- Algérie
Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre
Département d'Architecture

QUESTIONNAIRE

Objet : Pratiques et usages de l'espace domestique dans le logement collectif à Sétif

Bonjour,

La réalisation de l'enquête suivante sur les pratiques et les usages de l'espace domestique dans le logement collectif, s'inscrit dans le cadre de préparation d'un mémoire de magistère en architecture, option : Habitat Urbain.

Nous cherchons à comprendre la manière dont l'espace domestique est vécu, investi et approprié par ses habitants et cela à travers l'analyse de comportements des habitants et leurs pratiques socio spatiales. Pour accomplir cette recherche, nous avons besoin de votre collaboration.

Merci pour le temps que vous avez consacré pour remplir ce questionnaire. Il est uniquement fait dans le but de ce travail. C'est anonyme.

Nous vous sommes très reconnaissants pour votre collaboration.

Mlle Adimi Imene

Le formulaire : (veuillez répondre à cet ensemble de questions)

I/ Caractéristiques du logement
--

-Bloc n° :

-Etage :

1- Quel type de logement occupez-vous ?

F2	F3	F4	F5

2-Êtes-vous :

Propriétaire

Locataire

3-Depuis quand occupez vous ce logement ?

I/ Caractéristiques démographiques (structure des ménages)

4-Veuillez remplir le tableau suivant :

Membres de la famille	Age	Activité	Niveau d'instruction
Père			
Mère			
Enfants :			
Garçon (G)			
Fille (F)			
Autres (Précisez)			

III / Pratiques et usages de l'espace domestique

5-Faites correspondre les activités suivantes à leurs espaces en mettant une croix dans les cases.
(Chaque espace peut contenir plusieurs activités)

Espaces Activités	Salon	Salle à manger	Cuisine	Les chambres	Couloir	Salle de bain	Balcons et loggias
Dormir							
Manger							
Préparation des repas							
Se laver							
Lessive							
Séchage du linge							
Recevoir (invités)							
Se reposer							
Se réunir							
Voir la télévision							
Etudier (devoirs)							
Travailler							
Bricoler							
Ranger							
Jeux enfants							
Loisirs adultes							
Circuler							
Autres (précisez)							

6-Est-ce que les aménagements changent avec les activités ?

OUI

NON

6-1-Si oui, comment ?

.....

.....

7-Dans quelle pièce vous passez la plus part de votre temps ?

Membres Espaces	Père	Mère	Enfants	
			Filles	Garçons
Salon				
Salle à manger				
Cuisine				
Chambre 1				
Chambre 2				
Chambre 3				
Chambre 4				

8-Quels sont les avantages et les inconvénients que vous procure ce logement ?

8-1-Avantages :

.....

.....

8-2-Inconvénients (les problèmes que vous rencontrez dans l'espace) :

.....

.....

(Par exemple : disposition des pièces, leurs surfaces....)

9-Est-ce que votre logement répond à vos besoins ?

OUI

NON

9-1-Si non, quels sont les besoins qui ne sont pas satisfaits ?

.....

.....

10-Y'a-t-il d'autres activités que vous voulez pratiquer et que l'organisation spatiale vous empêche ?

OUI

NON

10-1-Si oui, lesquelles ?

.....

.....

11- Est-ce que vous vous sentez bien dans votre appartement ?

OUI

NON

12-Evaluer votre logement selon les critères suivants :

Evaluation	Très satisfait	Satisfaits	Insatisfaits	Très insatisfait	Sans réponse
Nombre de pièces					
Nombre de personnes /pièces					
Surface du logement					
Surface par pièces					
Distribution interne des espaces					
Relations entre les espaces					

13- Avez-vous fait des transformations dans votre logement ?

OUI

NON

13-1-Si oui, lesquelles ?

.....

.....

13-1-1-Pourquoi ?

Par manque d'espaces.

Par manque de sécurité

Par manque d'intimité

Pour le bien être

Autres (précisez)

13-1-2-Est-ce que la nouvelle organisation (conception) vous a réglé le problème ?

OUI NON

-Comment ?.....

13-2-Si non, avez-vous l'intention de le faire ?

OUI NON

14-Comment trouvez-vous la présence des balcons ?

Utile Inutile

14-1-Avez-vous transformé les balcons ?

OUI NON

14-2-Si oui, en quoi vous les avez transformés ?

.....
.....

15- Classez les transformations effectuées selon leur grandeur dans les espaces suivants

transformations Espaces	Très grandes	Grandes	Moyennes	Faibles	Très faibles	Aucune
Salon						
Salle à manger						
Cuisine						
Salle de bain, WC						
Chambres						
Couloir						
Balcons et loggias						

16-Comptez-vous s'installer définitivement dans ce logement ?

OUI NON

16-1-Si Non, aspirez vous à avoir :

Un logement plus spacieux e habitation individuelle

Annexe 2 : La charte nationale 1976

ANALYSE DE LA SITUATION DE L'HABITAT ET ELEMENTS D'UNE POLITIQUE DE L'HABITAT DANS LA CHARTE NATIONALE - JUIN 1976.

TITRE SEPTIEME :

LES GRANDS OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT

LA POURSUITE D'UNE POLITIQUE DE PROGRES SOCIAL ET CULTUREL CONTINUE S'EFFECTUE CONJOINTEMENT AVEC L'EDIFICATION DE LA BASE MATERIELLE DU SOCIALISME.

1) *Les actions destinées à favoriser le progrès social et culturel :*

e) Loger dans les conditions décentes et selon les normes minimales du confort moderne est un élément fondamental de l'amélioration du niveau de vie des masses. Au même degré que la faim, la maladie, l'ignorance et l'obscurantisme, le taudis, qui à pris, en Algérie la forme des gourbis et des bidonvilles, est une image représentative de la misère. Aussi, la disparition des gourbis et des bidonvilles comptera-t-elle parmi les signes qui marqueront la victoire de la Révolution contre la misère. C'est par cette approche que se définit la politique du pays en ce qui concerne l'habitat.

Pour résoudre ainsi la crise du logement et promouvoir des conditions de vie meilleure, une série d'actions seront engagées dans les domaines de l'habitat et de l'urbanisation.

En effet, l'augmentation du nombre de la population autant que les nécessités d'améliorer les conditions de vie des masses populaires rendent indispensables le lancement et l'exécution d'un grand programme de construction de logements.

La poursuite et l'intensification des efforts consacrés à la réalisation des villages socialistes de la Révolution Agraire permettront de couvrir les campagnes algériennes par un véritable quadrillage formé par ces villages. Les gourbis qui ont, pendant longtemps, représenté le symbole de la pauvreté dans nos campagnes, disparaîtront ainsi à tout jamais du paysage algérien.

Par ailleurs, la réalisation d'ensembles résidentiels dans le sillage des usines nouvellement construites aidera, de son côté, à réduire les difficultés de logement que connaissent les zones industrielles et permettra aux travailleurs de résider près de leur lieu de travail.

Cependant, c'est par le lancement à l'échelle de tout le pays, d'un programme intense de construction et de rénovation de l'habitat que l'on pourra arriver au règlement définitif de la question du logement.

— Le niveau de production attendu pour la fin de la décennie en cours, en ce qui concerne les industries de matériaux de construction, permettra à l'Etat de lancer une politique audacieuse dans le domaine de l'habitat. Un vaste programme de construction sera entrepris pour atteindre, à partir du début de la décennie 1980, un rythme de réalisation, se situant au niveau de cent mille logements par an. Ce rythme suivra, ensuite, une croissance annuelle de manière à assurer, à chaque famille algérienne, vers la prochaine décennie, un logis décent comportant les éléments essentiels du confort moderne. Ce programme mobilisera des moyens considérables et permettra de liquider définitivement les bidonvilles qui défigurent l'aspect de nos agglomérations urbaines. En outre, et ce n'est pas le moindre de ses avantages, il entraînera la création de dizaines de milliers d'emplois s'étendant sur une longue période et procurant ainsi des débouchés sûrs et permanents à une grande partie de la main d'œuvre algérienne.

— Par ailleurs, l'Etat encouragera tout citoyen désireux de construire un logement individuel de le faire. A cet égard, il prendra les dispositions appropriées pour que chaque Algérien, qui serait désireux de construire un logement, puisse acquérir le lot de terrain nécessaire à l'abri de toute spéculation, obtenir, à des conditions favorables, un prêt pour financer les travaux de construction et, enfin, disposer des matériaux requis pour ces travaux.

Dans le même ordre d'idées, des dispositions seront arrêtées par l'Etat en vue de permettre à la population, et aux travailleurs en particulier, d'acquérir un logement en copropriété, notamment dans le cadre d'associations de caractère coopératif ou de leur offrir des loyers compatibles avec leurs revenus et ne pesant pas lourdement sur leur pouvoir d'achat.

— Enfin, il y a lieu de souligner que l'Etat veillera à ce que les nouvelles constructions soient insérées dans des ensembles aménagés suivant des conceptions urbanistiques modernes et répondant aux exigences d'un environnement fondé sur le souci d'améliorer la qualité de la vie.

A cet effet, de vastes opérations de rénovation seront entreprises dans les agglomérations urbaines et rurales, pour résoudre les problèmes nés de la vétusté qui caractérise certaines habitations et pour éliminer l'insalubrité qui règne dans beaucoup de quartiers.

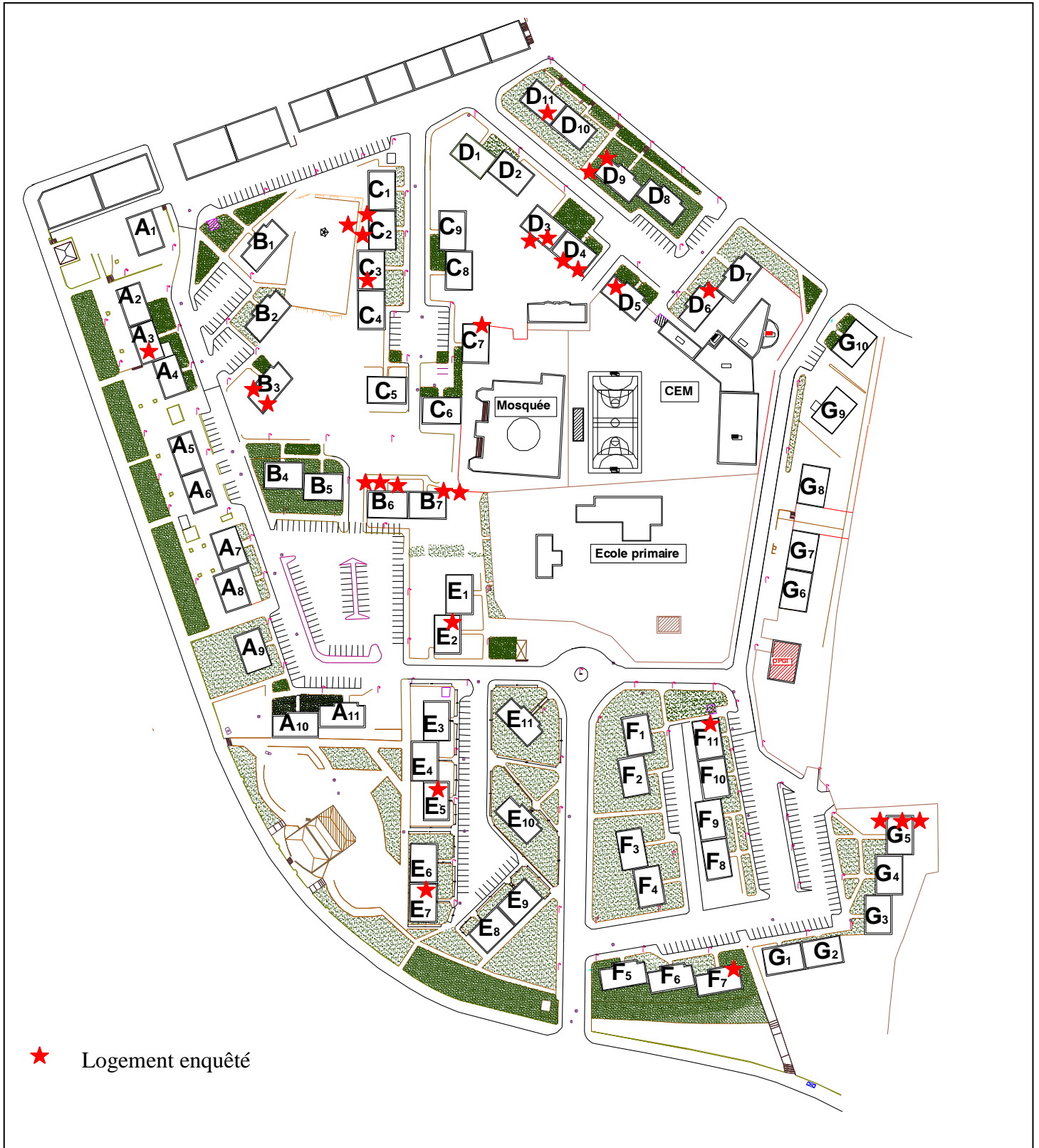
Des équipements collectifs sous forme de centres commerciaux, d'installations médicales et sanitaires, de complexes pour les sports et les loisirs, d'espaces verts et de facilités pour les transports en commun seront introduits à la faveur de leur rénovation, au sein des agglomérations urbaines actuelles.

En attendant une solution finale, en ce qui concerne son statut, pour que soient fixées définitivement les conditions de sa gestion, de son entretien, de sa location et, éventuellement, de sa cession, le patrimoine immobilier formé par les biens de l'Etat sera réaménagé et bénéficiera, dans le cadre des opérations de rénovation, des mesures qui permettront d'assurer sa conservation.

Cependant, par ses dimensions comme par son objet, l'habitat en plus des actions dont l'Etat assume la charge, demeure l'affaire de tous les citoyens, tant en ce qui concerne son développement que sa préservation et l'entretien de sa salubrité. Il importe donc, à cet effet, que le concours de tous — individuel ou collectif — s'associe à l'effort déployé par l'Etat et par les institutions qui s'y rattachent.

Annexe 03 : Liste et situation des logements enquêtés :

L'échantillon	Bâtiment	Etage	Statut d'occupation	Durée d'occupation
Logt 01	B 7	3 eme	propriétaire	31 ans
Logt 02	E 7	3 eme	propriétaire	30 ans
Logt 03	C 2	2 eme	locataire	2 ans
Logt 04	B 6	3eme	propriétaire	9 ans
Logt 05	D 3	2 eme	propriétaire	30 ans
Logt 06	C 3	1 er	propriétaire	31 ans
Logt 07	B 7	2eme	propriétaire	7 ans
Logt 08	D 4	2 eme	propriétaire	30 ans
Logt 09	D 3	3 eme	propriétaire	9 ans
Logt 10	B 6	3 eme	propriétaire	15 ans
Logt 11	A 3	3 eme	propriétaire	25 ans
Logt 12	C 2	3 eme	propriétaire	18 ans
Logt 13	B 6	1 er	propriétaire	30 ans
Logt 14	G 5	3 eme	propriétaire	6 ans
Logt 15	C 2	2 eme	propriétaire	31 ans
Logt 16	D 11	4 eme	propriétaire	29 ans
Logt 17	D 4	1 er	propriétaire	31 ans
Logt 18	G 5	2 eme	locataire	3 ans
Logt 19	B 3	1 er	propriétaire	25 ans
Logt 20	E 2	RDC	propriétaire	30 ans
Logt 21	F 11	RDC	propriétaire	31 ans
Logt 22	D 5	2 eme	propriétaire	12 ans
Logt 23	G 5	RDC	propriétaire	12 ans
Logt 24	D 9	4 ème	propriétaire	30 ans
Logt 25	E 5	2 eme	propriétaire	30 ans
Logt 26	C 7	1 er	propriétaire	31 ans
Logt 27	B 3	1 er	propriétaire	31 ans
Logt 28	F 7	1 er	propriétaire	31 ans
Logt 29	D6	4 ème	propriétaire	5 ans
Logt 30	D 9	3 eme	propriétaire	7 ans



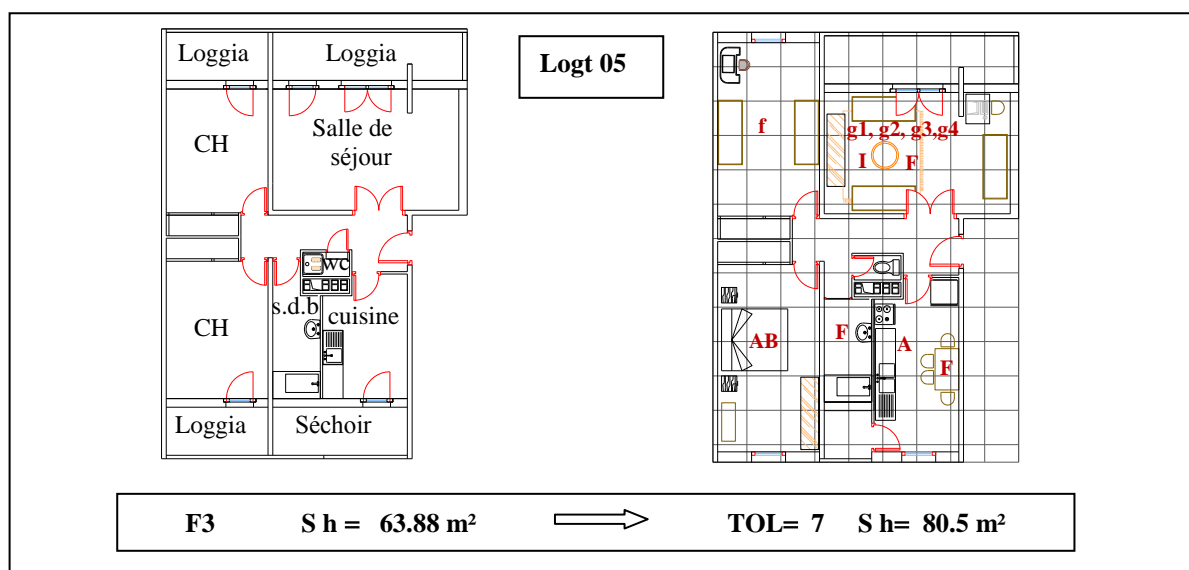
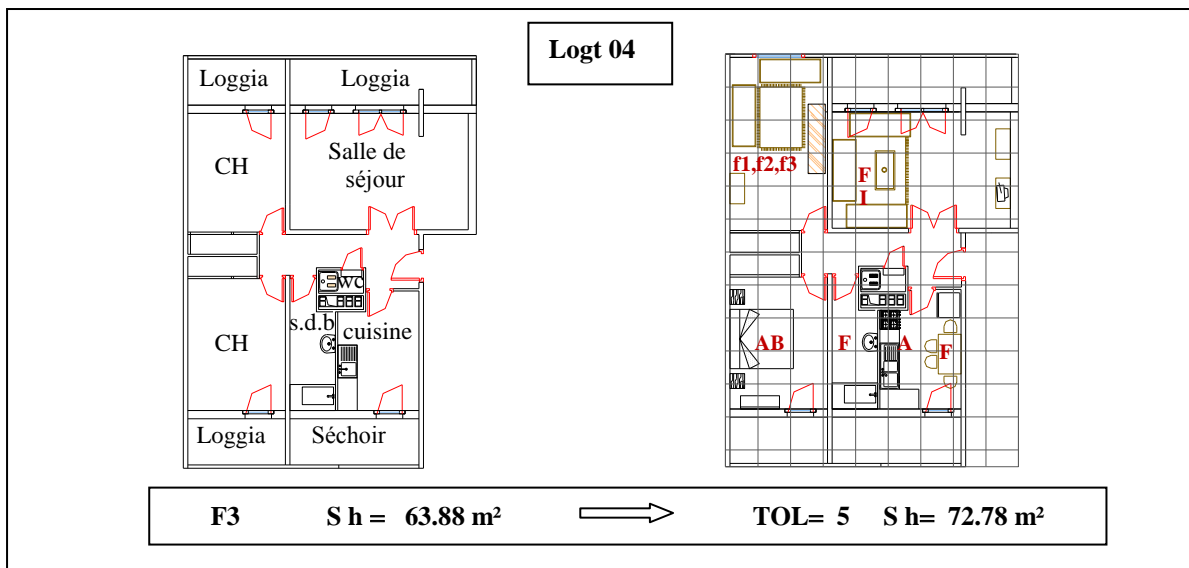
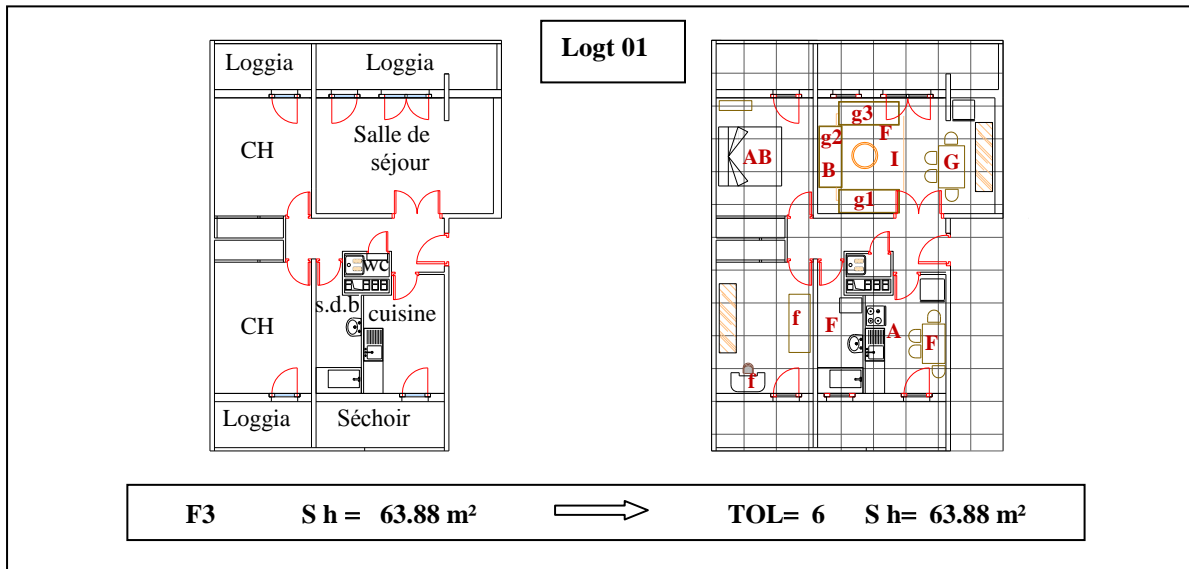
ANNEXE 04 : POSITIONS SOCIALES DES MENAGES ENQUETES

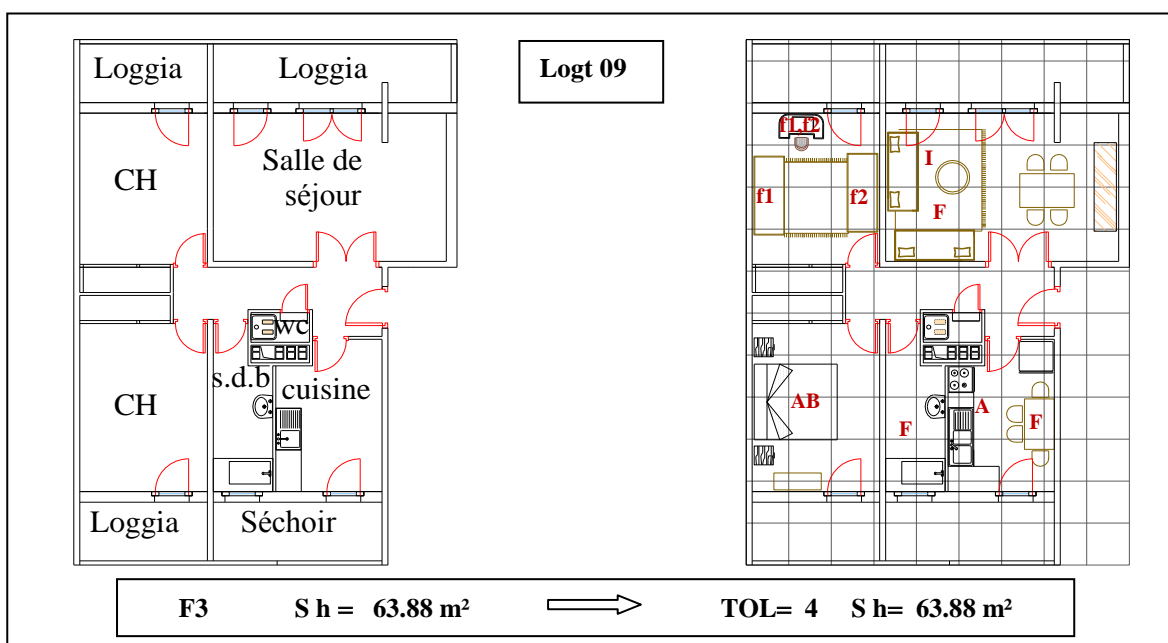
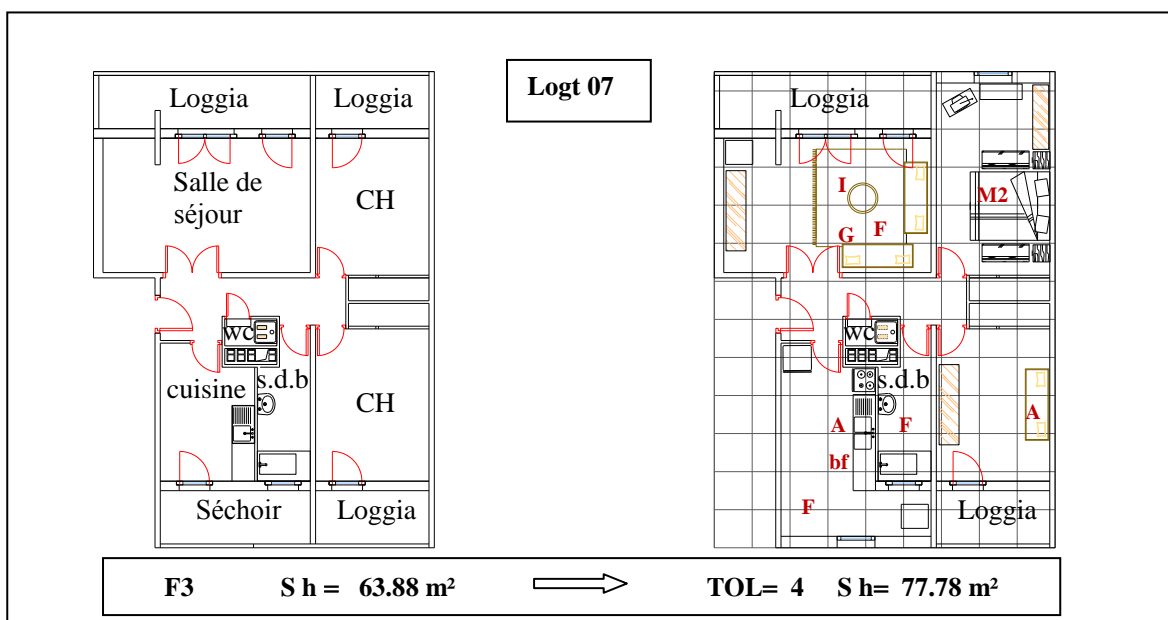
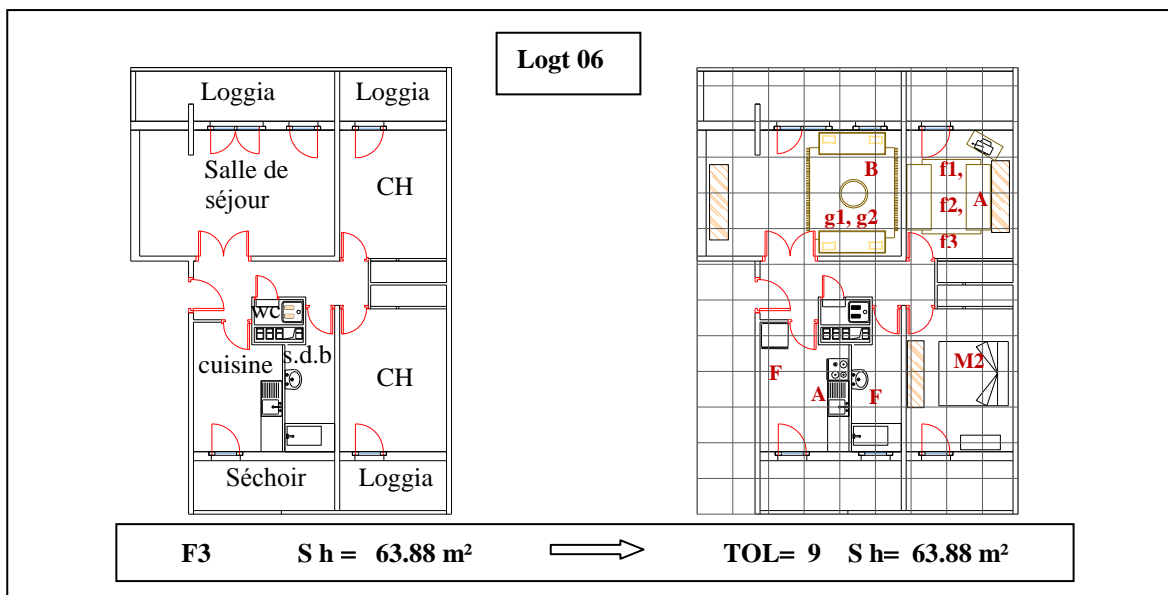
Logement	Nombre de personnes à charge	Nombre de personnes ayant un revenu	Positions Sociales		
			Modeste	Moyenne	Aisée
Logt 01	6	2		X	
Logt 02	9	2	X		
Logt 03	7	1		X	
Logt 04	5	2			X
Logt 05	7	4	X		
Logt 06	9	4	X		
Logt 07	4	1		X	
Logt 08	6	1		X	
Logt 09	4	1		X	
Logt 10	5	1		X	
Logt 11	7	2		X	
Logt 12	4	2			X
Logt 13	3	2			X
Logt 14	6	2			X
Logt 15	4	1		X	
Logt 16	4	2		X	
Logt 17	2	1		X	
Logt 18	4	1		X	
Logt 19	2	1			X
Logt 20	3	1		X	
Logt 21	2	1	X		
Logt 22	5	1		X	
Logt 23	3	1		X	
Logt 24	3	1			X
Logt 25	5	2	X		
Logt 26	6	2	X		
Logt 27	6	2		X	
Logt 28	6	5			X
Logt 29	7	2			X
Logt 30	6	2			X

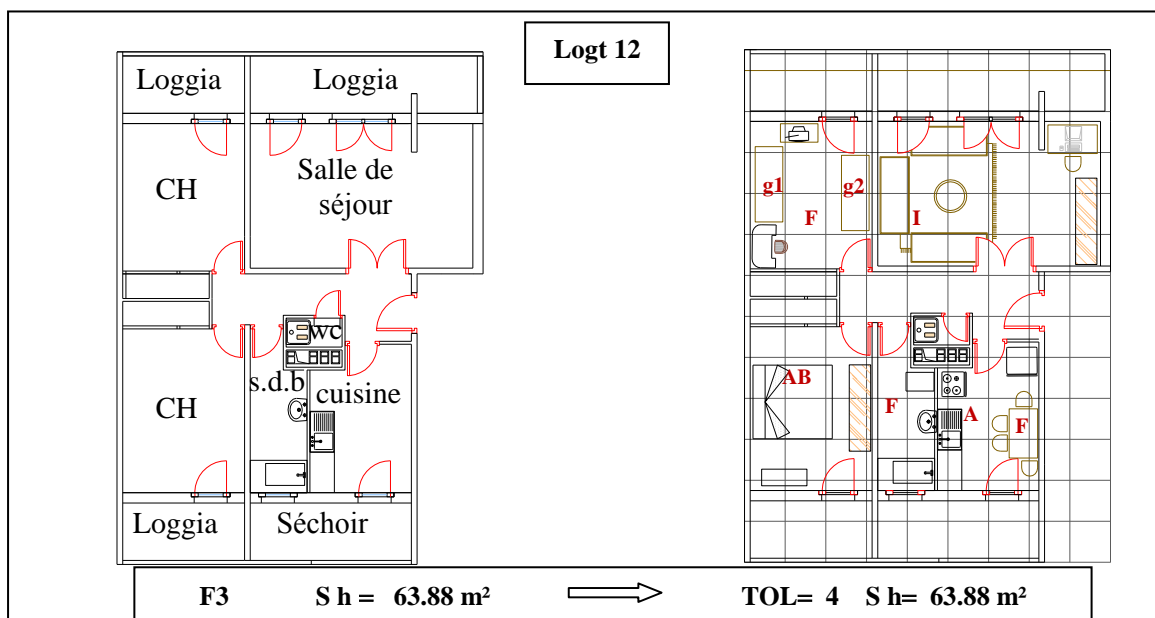
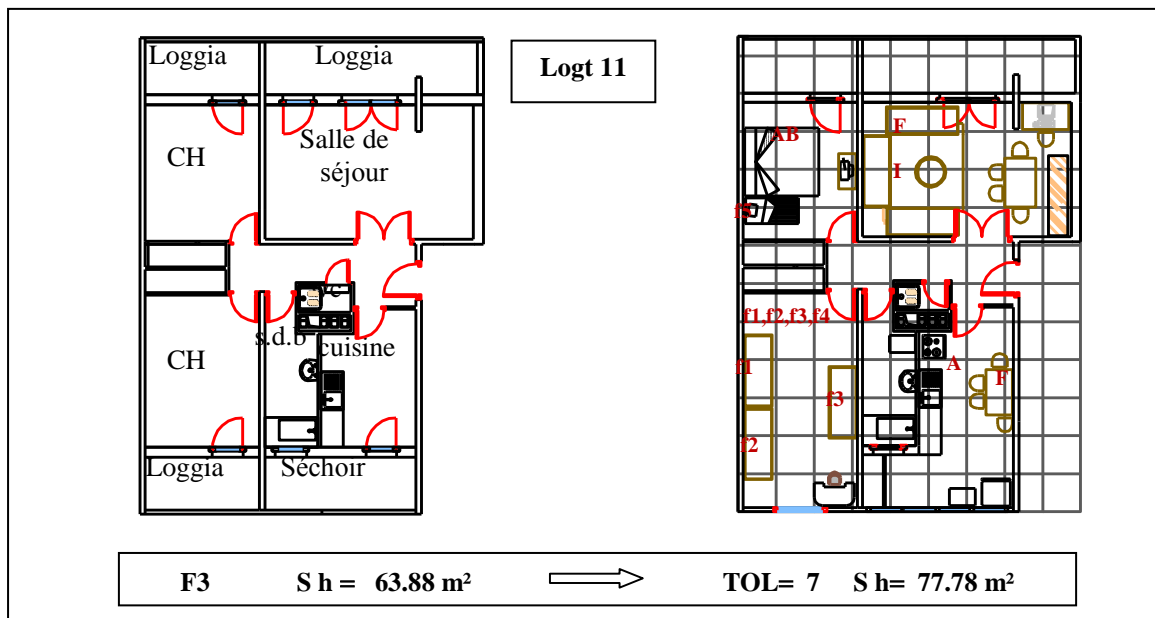
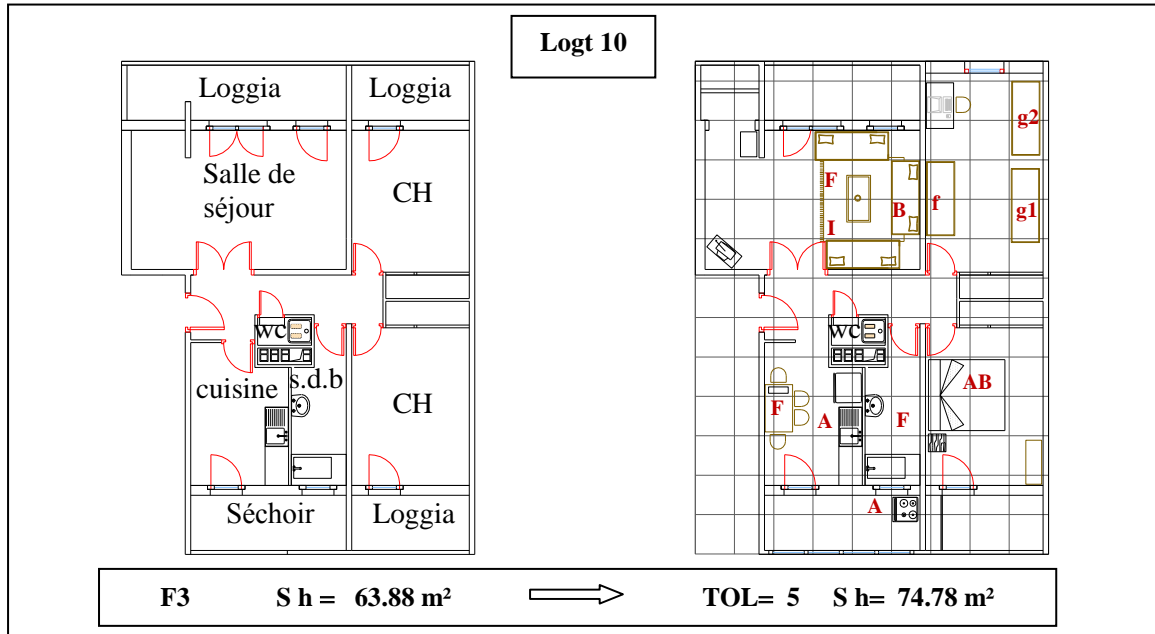
ANNEXE 05: LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

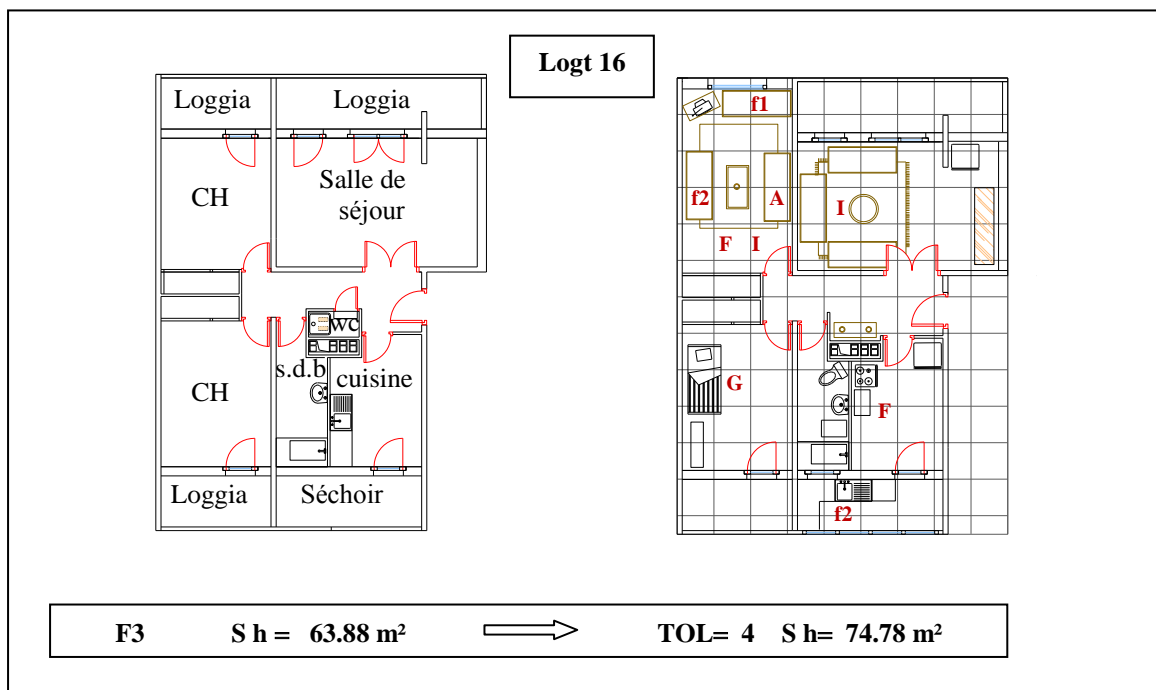
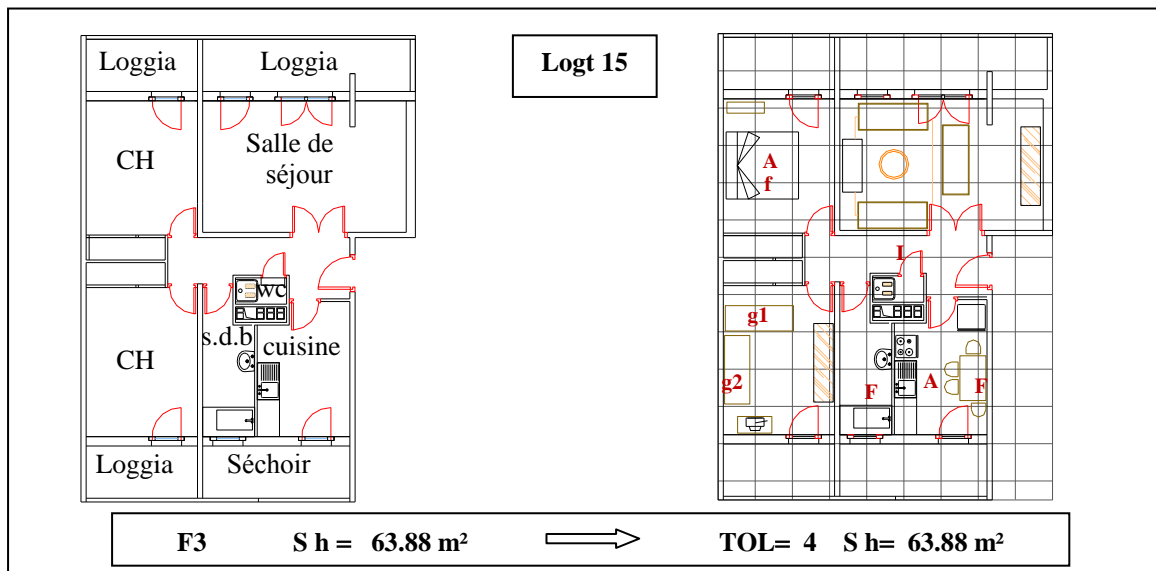
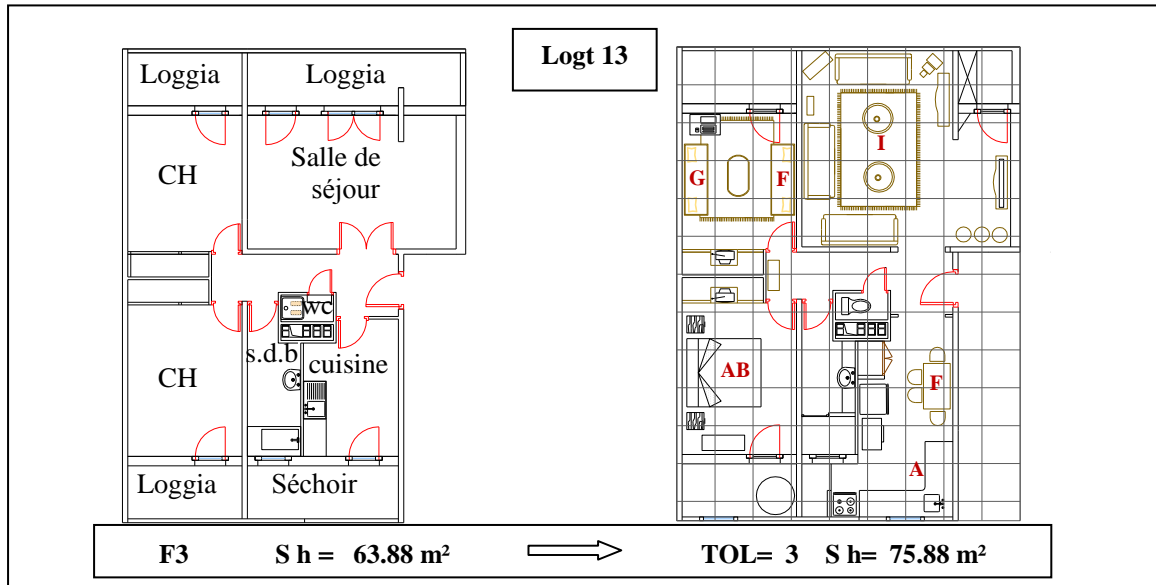
Logement	Nombre de personnes	Sexes		Nombre d'Enfants	Enfants (0-11) ans	Enfants (12-17) ans	Enfants (18 ans et +)	Moyenne d'âge des Enfants
		Masc	Fémi					
Logt 01	6	4	2	4	0	0	4	22
Logt 02	9	3	5	6	0	0	6	28
Logt 03	7	5	2	5	3	2	0	10
Logt 04	5	1	4	3	1	2	0	12
Logt 05	7	5	2	5	0	1	4	22
Logt 06	9	4	5	7	0	0	7	26
Logt 07	4	2	2	3	0	0	3	31
Logt 08	6	2	4	5	1	2	3	21
Logt 09	4	1	3	2	1	1	0	11
Logt 10	5	3	2	3	1	2	0	11
Logt 11	7	1	6	5	1	2	2	14
Logt 12	4	3	1	2	1	1	0	14
Logt 13	3	2	1	1	0	0	1	23
Logt 14	6	2	4	4	4	0	0	7
Logt 15	4	2	2	3	0	0	3	25
Logt 16	4	1	3	3	0	0	3	33
Logt 17	2	1	1	0	0	0	0	/
Logt 18	4	2	2	3	0	2	0	15
Logt 19	2	0	2	1	0	0	1	40
Logt 20	3	1	2	2	0	0	2	28
Logt 21	2	1	1	1	0	0	1	28
Logt 22	5	3	2	3	1	1	1	12
Logt 23	3	1	2	2	0	1	1	18
Logt 24	3	1	2	1	1	0	0	11
Logt 25	5	2	3	3	0	0	3	26
Logt 26	6	3	3	4	0	0	4	23
Logt 27	6	3	3	5	2	0	3	18
Logt 28	6	1	5	4	0	0	4	48
Logt 29	7	3	4	5	4	1	0	6
Logt 30	6	1	5	4	1	2	1	14

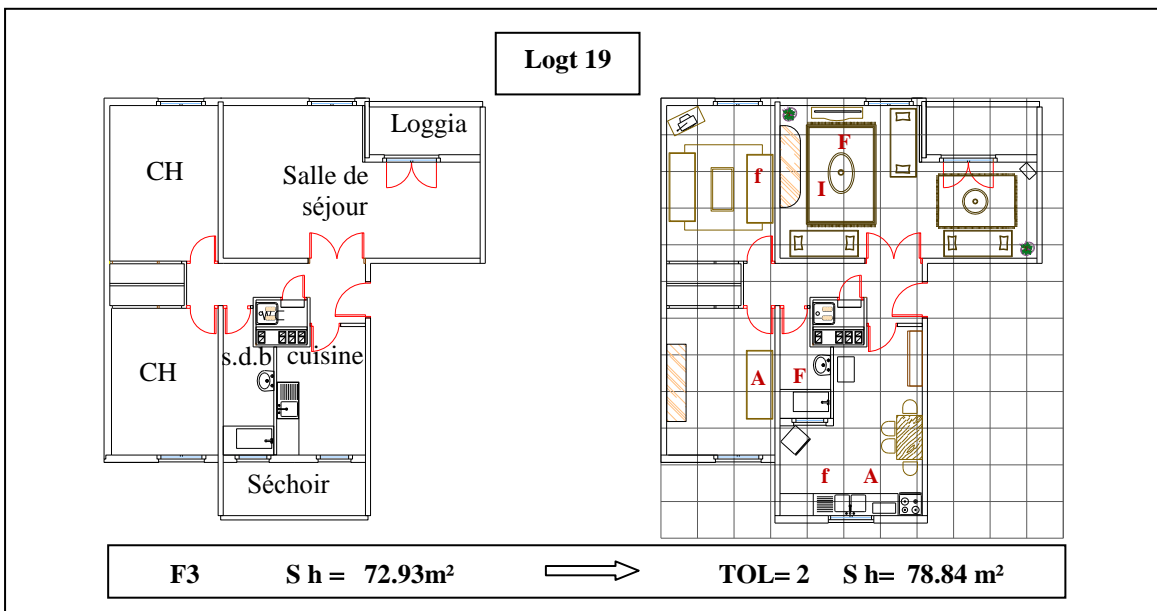
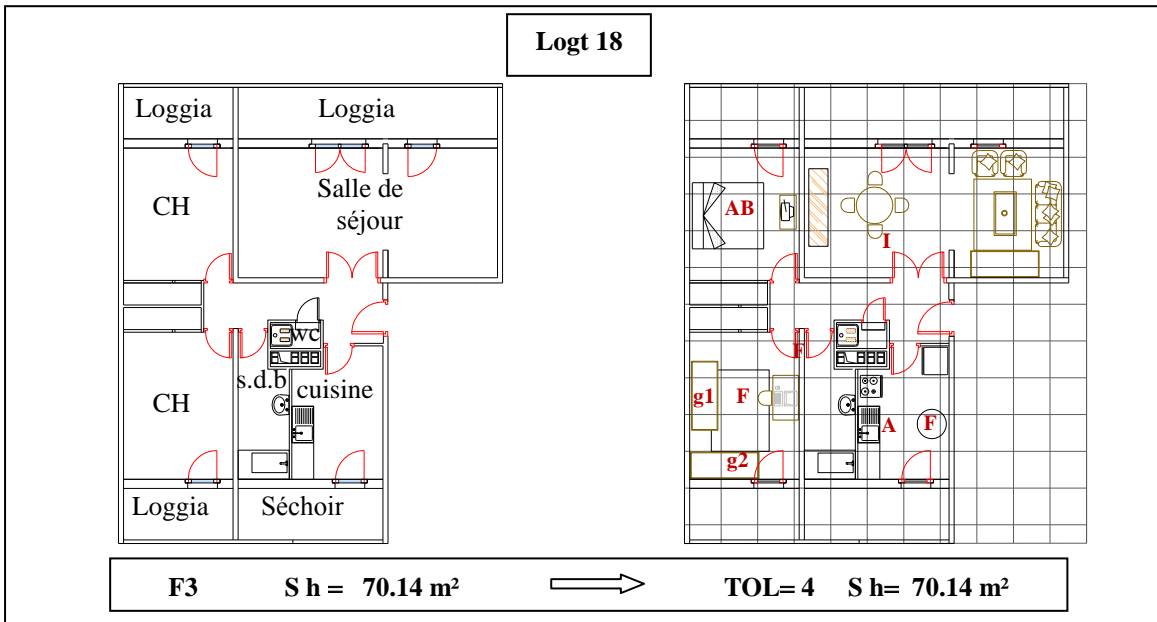
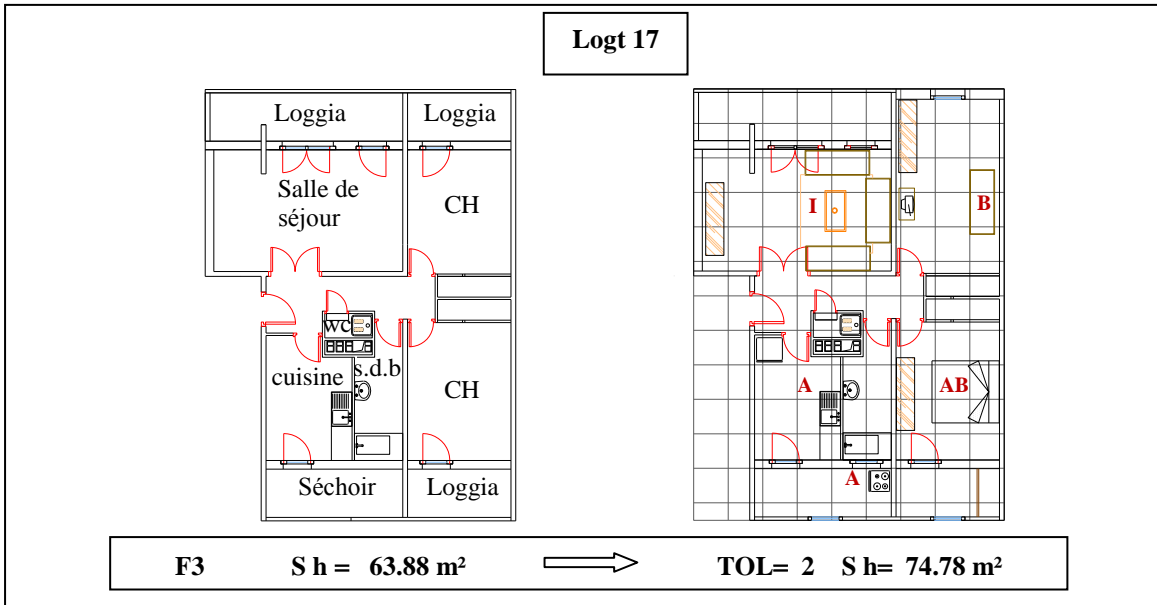
ANNEXE 06: COMPARAISON ENTRE LES PLANS DES APPARTEMENTS ET LES CARTES COMPORTEMENTALES

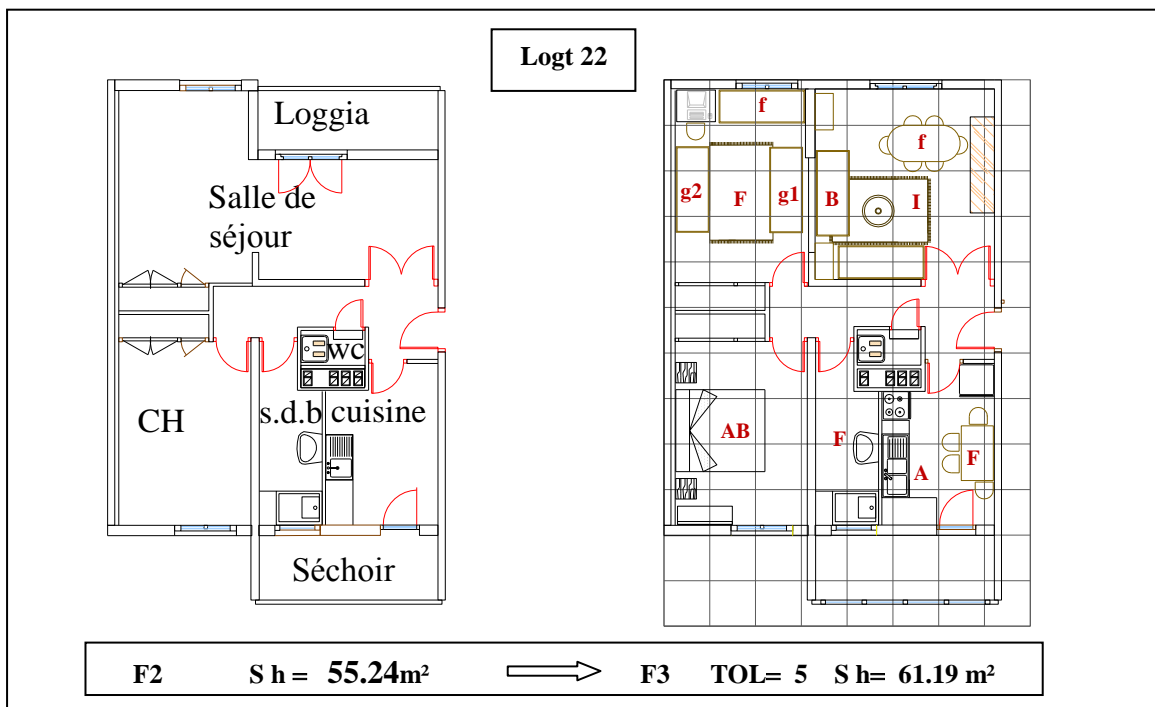
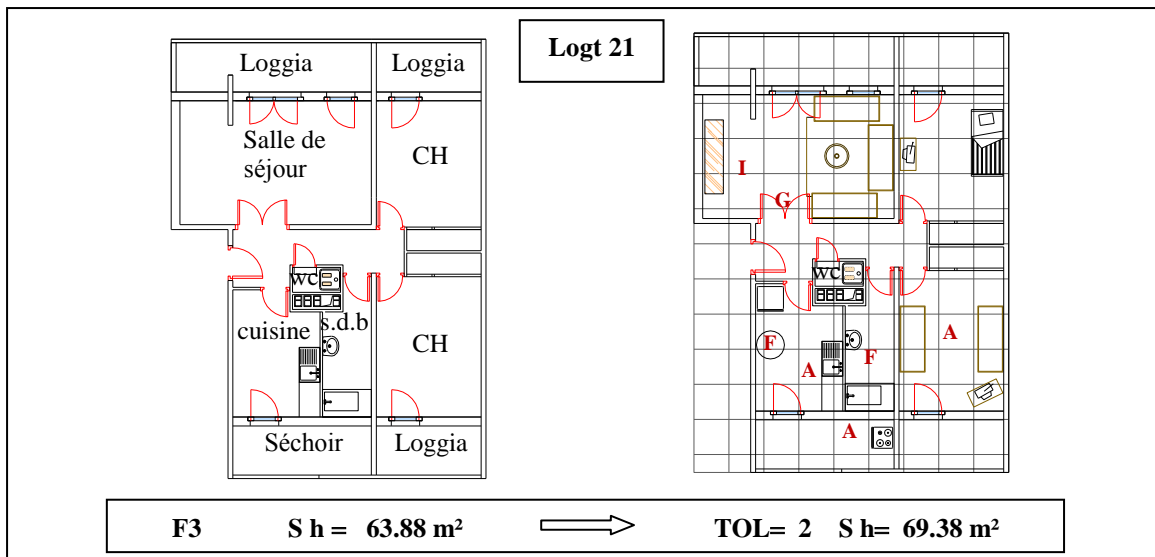
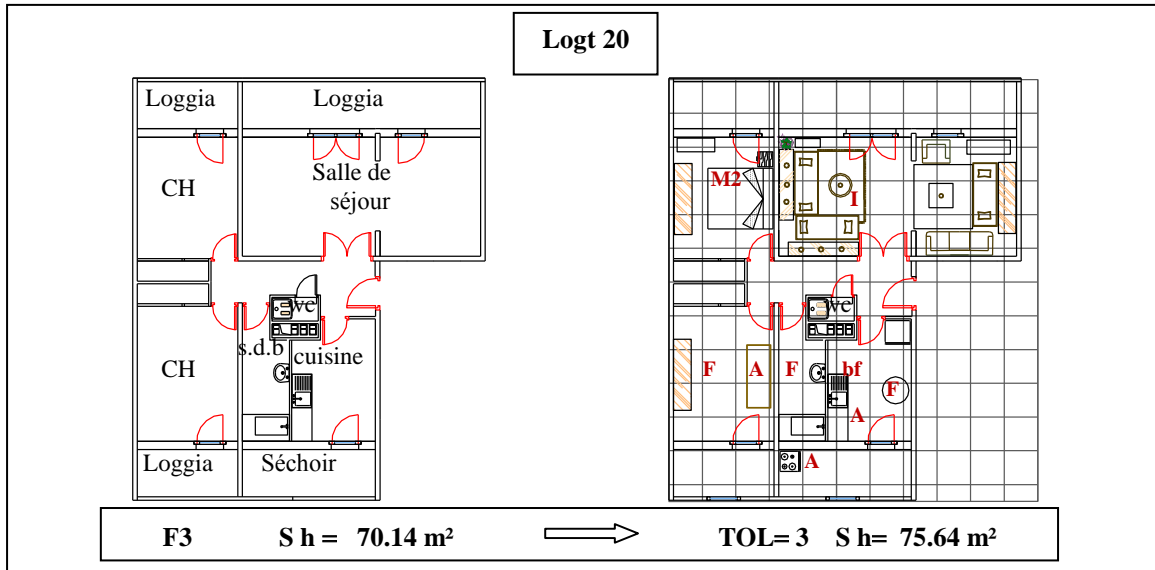


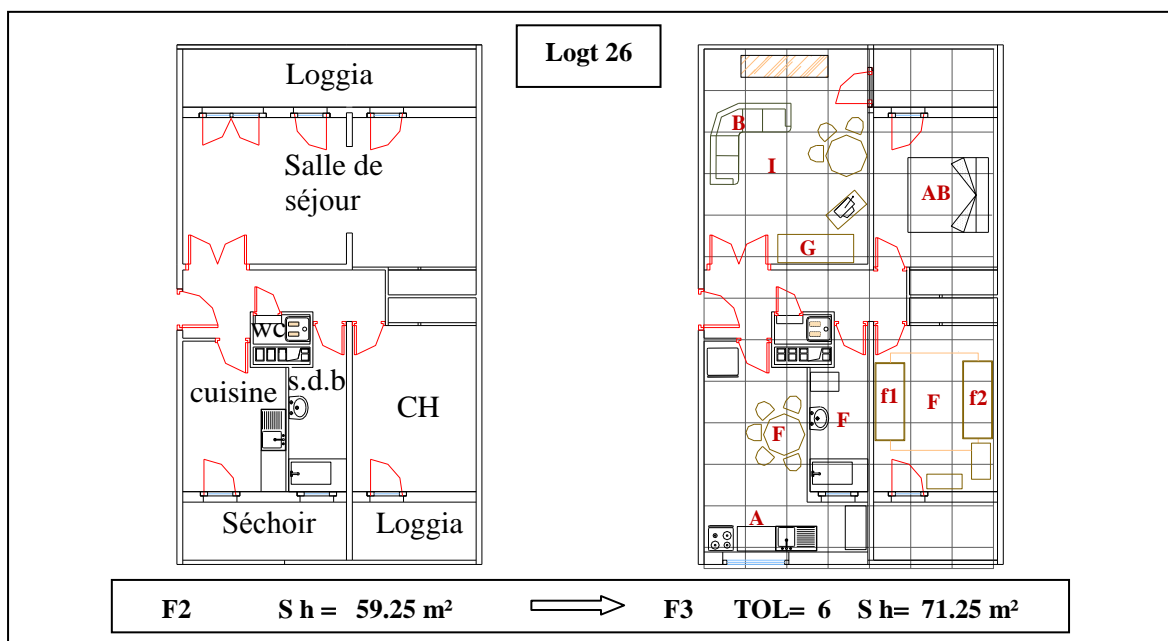
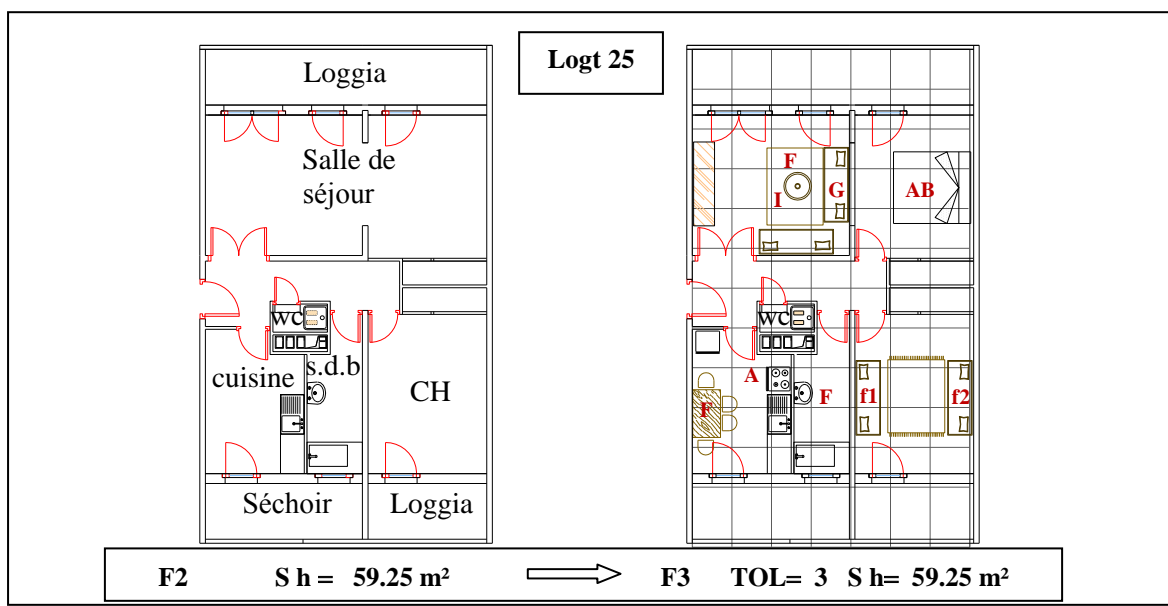
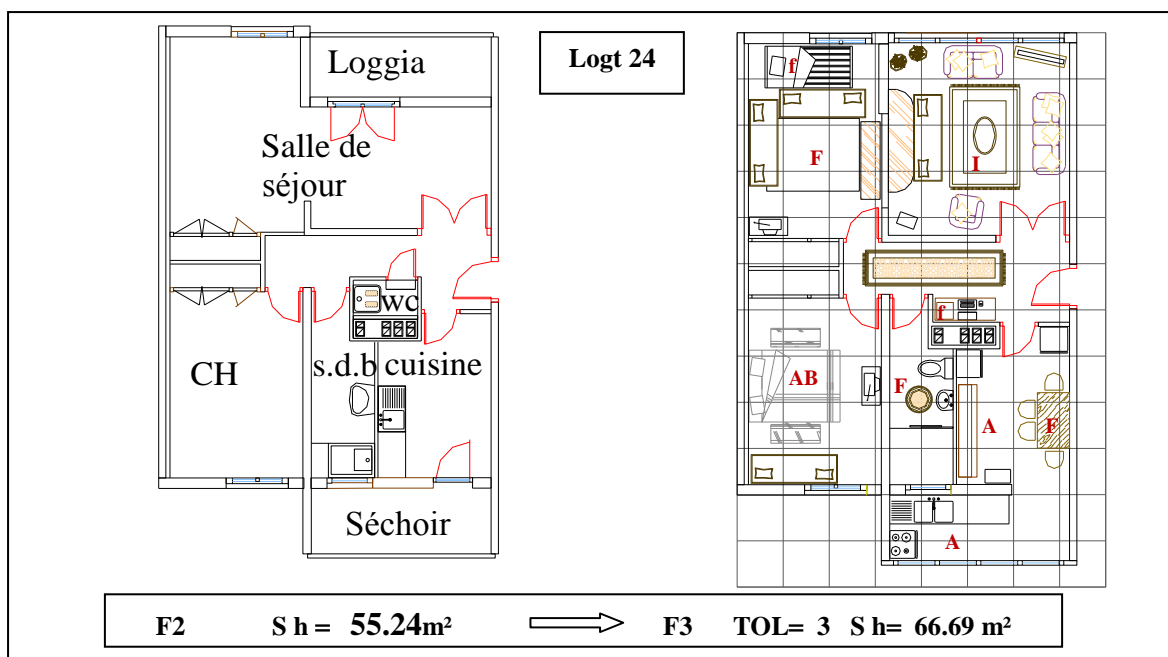


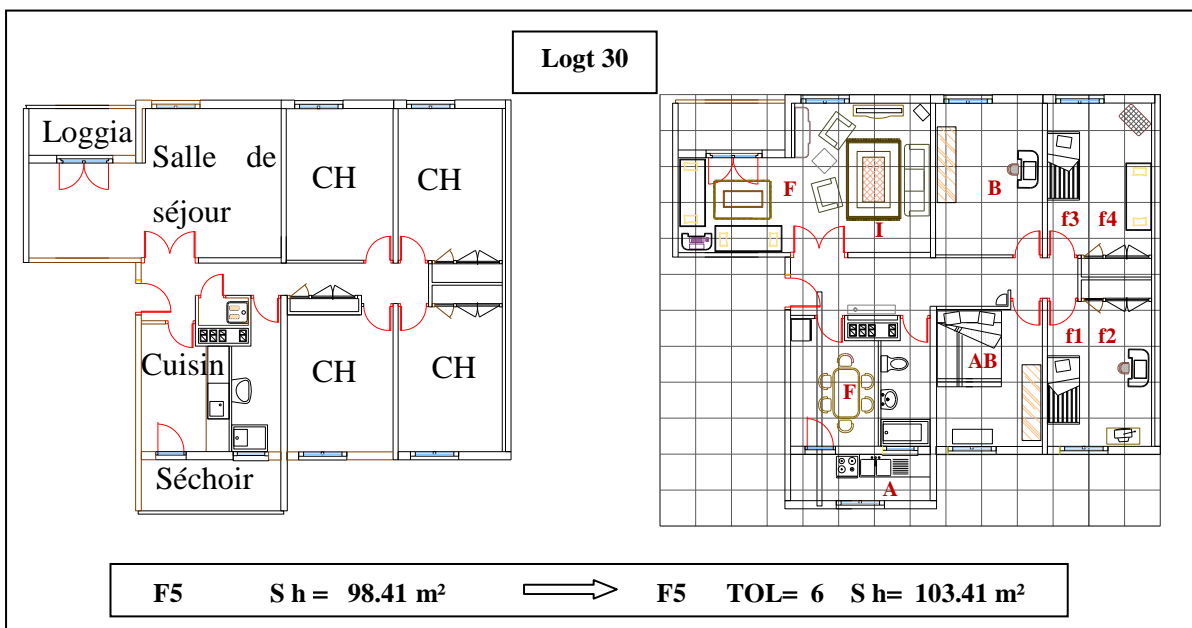
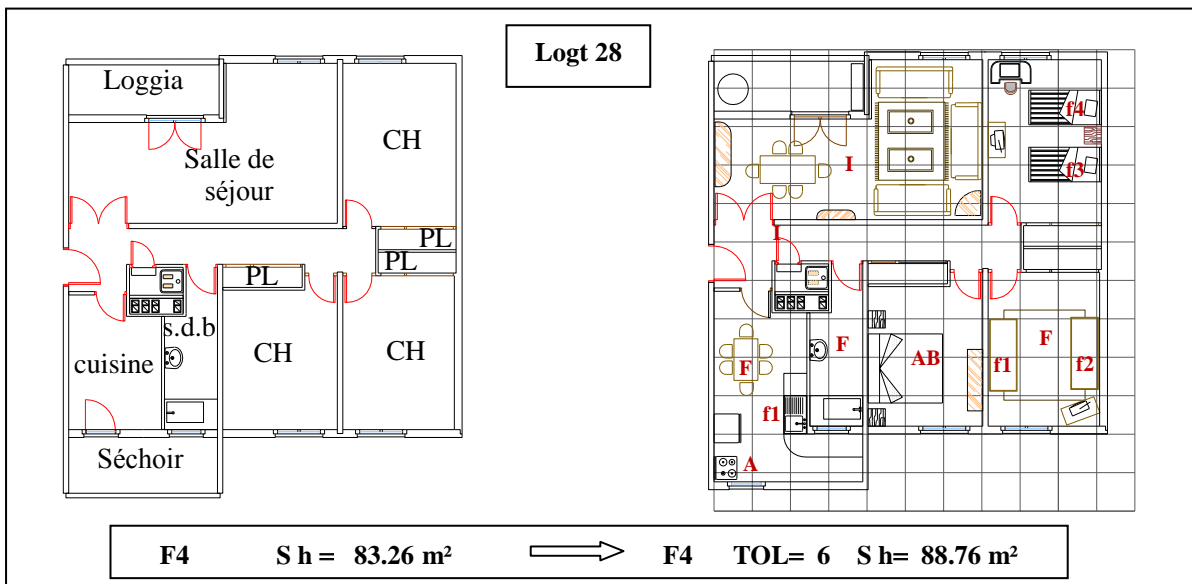
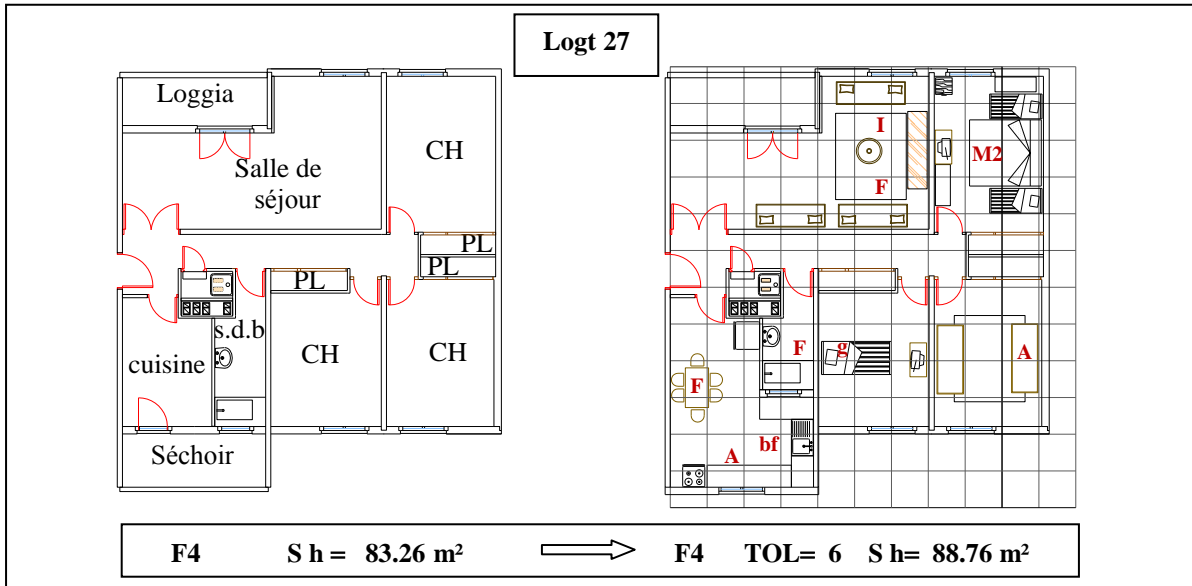












Bibliographie

A - OUVRAGES :

1. **BACHELARD, G.** (1957). La poétique de l'espace. Presses Universitaires de France. Paris
2. **BENAMRANE Djilali**, (1980) : Crise de l'habitat perspectives de développement
3. socialiste en Algérie, SNED, Alger, 306 p.
4. **BENEVOLO Leonardo** : Histoire de l'architecture moderne. TOM2 - Avant-garde et mouvement moderne (1890-1930).Ed. Dunod, Paris 1998.305p
5. **BONIN PH**, (2007) Architecture espace pensé espace vécu, Ed Recherches
6. **BOUBEKEUR Sid**, (1986) : L'habitat en Algérie stratégie d'acteurs et logiques
7. industrielles, O.P.U, Alger, 256 p.
8. **BOUDON PH** (1971) Sur l'espace architectural ; Ed. DUNOD ; Paris.
9. **BOUDON PH** (1969), Pessac de le Corbusier, ,Dunod , Paris
10. **BOURDIEU Pierre** (1972) Esquisse d'une théorie de la pratique. Ed. DROZ ; Paris
11. **CASTEX, J., DEPAULE, J.Ch., PANERAI, Ph.** 1997Formes urbaines, de l'îlot à la barre. ED Parenthèses, Marseille
12. **CHOMBART DE LAWE**, 1983, « Pouvoir et Culture », Editions L'Harmattan, Paris
13. **CLAIRE ET MICHEL DUPLAY** (1985) « Méthode illustrée de création architecturale » Ed Moniteur
14. **DE CERTEAU M**, 1990, l'invention du quotidien T2 Habiter, cuisiner. Gallimard, Paris
15. **DEPAUL J-C, DEMORGAN M, PANERAI Ph**, 1999, Analyse urbaine, Ed. Parenthèses
16. **DUFAUX F ET ANNIE F**, le monde des grands ensembles Ed Creaphis Paris 2004
17. **EIGUER.A** (2004) L'inconscient de la maison,Ed dunod,Paris
18. **ELEB M ET DEBARRE A**, (1995), l'invention de l'habitation moderne Paris 1880-1914 Ed HAZAN et Archives d'architecture moderne.
19. **FISCHER, G.N.** (1997). Psychosociologie de l'environnement social. Dunod, Paris
20. **FISHER, G. N** 1983, Le Travail et son espace de l'appropriation à l'aménagement, Dunod. Paris
21. **FRAMPTON. K**, (2006), l'Architecture moderne: Une histoire critique, Editions : Thames & Hudson

22. **HANROT. S**, (2002) A la recherche de l'architecture : essai d'épistémologie de la discipline et de la recherche architecturales. Ed L'Harmattan, Paris
23. **HEIDEGER .M**, (1958). Bâtir habiter penser. Dans Essais et conférences Gallimard, Paris
24. **LAMURE .C**, (1976). Adaptation du logement à la vie familiale. Ed.Eyrolles. Paris.
25. **LE CORBUSIER**, 1923– Vers une architecture – Ed. G. Crès & Cie – Paris.
26. **LE CORBUSIER** 1957 La charte d'Athènes. Coll. Point N°25. Ed. Minuit ; Paris
27. **LEFEBVRE Henri** ,(1968) Le droit à la ville, suivi de Espace et politiques. Ed. Anthropos ; Paris
28. **LEFEBVRE Henri**, (1970) La révolution urbaine, Gallimard Paris
29. **MERLIN P** , et **CHOAY F** ,1998, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Presses universitaires de France, Paris
30. **MOLEY CHRISTIAN**, (1999) « Regard sur l'immeuble privé », Architecture d'un habitat (1880/1970) Ed : Le moniteur. Paris
31. **MOLEY .C**, 1998 l'architecture du logement, culture et logiques d'une norme héritée. Anthropos,
32. **NADIR ABDALLAH B**, (1982) : L'habitat du tiers monde, le cas de l'Algérie, SNED, Alger.
33. **NORBERG-SCHLZ C**, (1985) « Habiter » vers une architecture figurative, Edit : Electa Moniteur, Paris
34. **NORBERG-SCHLZ C**, 1999, L'art du lieu Architecture et paysage, permanence et mutations, le moniteur, Paris
35. **NORBERG-SCHLZ C**, (1979), "Système logique de l'architecture", Coll. Architecture Recherches, éd. Mardaga
36. **PIERRE G.**, (1972) Sociologie et géographie", in collection : n°06, Ed : P.U.F., Paris
37. **PINSON D**, (1993) «Usage et architecture» L'Harmattan Paris.
38. **PINSON. D.** (1996) «architecture et modernité» Ed Flammarion Architecture Paris
39. **QUEFFELEC CHRISTIAN** (2002), la conception du logement aujourd'hui Ministère de l'Équipement. Paris.
40. **RAPOPORT A**, (1972) « Pour une anthropologie de la maison » Ed Dunod.Paris
41. **RAYMOND H, HAUMONT N., RAYMOND M.-G., HAUMONT A.**, (1966), l'habitat pavillonnaire, Ed du CRU Paris avec une préface d'Henri Lefebvre
42. **ROUX M** (2002) « Inventer un nouvel art d'habiter " Le ré-enchantement de l'espace » Ed L'Harmattan.Paris

43. **SAIDOUNI M.** (2000), *Eléments d'introduction à l'urbanisme. Histoire, méthodologie, réglementation.* Casbah. Alger.
44. **SCHOONBRODT. R** (1979), *Sociologie de l'Habitat Social Comportement des habitants et architecture des cités.* Ed Archives d'architecture moderne. Bruxelles.
45. **SEGAUD M,** (2007), « Anthropologie de l'espace, habiter, fonder, distribuer, transformer. » : Ed Armand Colin, Paris.
46. **THYSSEN XAVIER,** 1983, *Manières d'habiter le sahel tunisien* CNRS Marseille
47. **VON MEISS PIERRE** (1993) « de la forme au lieu » 2ème édition Ed PPUR Lausanne.
48. **WEILLER DANIEL,** (2000), *La cité des mots,* PUCA, Paris
49. **ZEVI BRUNO** (1959) « Apprendre à voir l'architecture » les éditions de minuit. Paris
50. **ZUCHELLI A.** (1984) *Introduction à l'urbanisme opérationnel, Vol : 1, 2, 3, 4,* Office des Publications Universitaires, Alger.

B- Articles :

51. **AMPHOUX Pascal et MONDADA Lorenza,** (1989), « Le chez soi dans tous les sens », *Architecture & Comportement*, vol. 5, n° 2
52. **BLUA VERONIQUE,** (2009), « Habiter la ville »
53. **BOUSBACI. R,** (2009), *l'habiter ou le bien de l'architecture.* Collection(s):CRÉUM - Revue Les ateliers de l'éthique.V.4 .N.1.Printemps.
54. **CARLSON Alexandre ; MARECHAL Paul ; PANIER Christian,** (1998), *Où vivre vieux ? Quel éventail de cadres de vie pour quelles personnes vieillissantes ?*
55. **CHOMBART DE LAWE,** (1969), *pour une sociologie des aspirations* edition deneoel, collection mediation , n° 63-64
56. **COMMISSION POPULATION ET BESOINS SOCIAUX,** (1995), « *RAPPORT SUR LE LOGEMENT SOCIAL* »
57. **FURET C,** (1998), «rencontre avec Catherine Furet» in *Revue Urbanisme* n°298 p. 56
58. **GOETZ B,** 2007, « la maison des philosophes (à partir d'une lecture de Martin Buber) » in *Habiter communiquer ,MEI n° 27 p.27-42]*
59. **GUIDERE.M** ,« Les méthodes d'analyse »
60. **GREBER JULES-HENRI,** 2006-2007, *Cours Le corps et l'espace. M1-M2 Philosophie du corps* Université Nancy
61. **HAUMONT N** ,1968 « habitat et modèles culturels » in *revue française de sociologie,IX,*
62. **-HAUMONT, N.** (1976) – *Les pratiques d'appropriation du logement. Actes de la conférence sur l'appropriation de l'espace.* Strasbourg

63. **HOYAUX A-F**, 2002 « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », Cybergeog, Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique
64. **KANDRICHE. M.**, (1993), « éléments de méthodologie de la recherche en sociologie de l'habitat » IN Les cahiers de l'EPAU.n° 2/3.EPAU.Alger.p30
65. **LAZZAROTTI OLIVIER**, « Habiter place Jacques Rouché, Paris, 10 décembre 2004, 11h14... »
66. **LEVY ALBERT**,(2008). « Sémiotique de l'architecture : Contribution à une étude du projet architectural. »
67. **MAUSS MARCEL**, (1904-1905) « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo : Étude de morphologie sociale »
68. **MEBIROUK H., ZEGHICHE A., BOUKHEMIS K.**, 2005 « Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes ? » in Norois 195
69. **MOUSSANNEF C**, Pour quelle stratégie d'intervention sur l'habitat précaire ?le cas du relogement à Annaba.
70. **PAQUOT Th** (2005) « Habitat, habitation, habiter », Informations sociales 3/2005 (n° 123), p. 48-54.
71. **RAYMOND H**, (Juillet- Aout 1974). « Habitat, modèles culturels et architecture. » In Architecture d'Aujourd'hui, N°174
72. **SCHNEIDER D.K.**(2004), « Balises de méthodologie pour la recherche en sciences sociales », TECFA, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université de Genève,
73. **SERFATY-GARZON Perla**, (2003) « L'Appropriation. L'Habiter. Le chez-soi, habitat et intimité. »Dictionnaire Critique de l'Habitat et du logement.Ed. Armand Colin. Paris
74. **SERFATY-GARZON Perla** (1985) « Expérience et pratiques de la maison »Dictionnaire Critique de l'Habitat et du logement.Ed. Armand Colin. Paris
75. **SIVIGNON M**, (1993)« Du verbe « habiter » et de son amère actualité », in revue de Géographie de Lyon, Revue de géographie vol. 68, 4/93. p215
76. **STOCK M**, (2004) "L'habiter comme pratique des lieux géographiques."
77. **STRAUSS C.LEVI**, (1936), Contribution à l'étude de l'organisation sociale des Indiens Bororo. Journal de la Société des américanistes,

C- Mémoires et thèses :

78. **-Dubois.N,** (2004), « l'automobile un espace vécu comme un autre chez soi », Processus cognitifs et conduites interactives, thèse de doctorat université Paris X. Nanterre
<http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/04/60/96/PDF/tel-00004639.pdf>
79. **FOURA. Y,** typification, standardisation, et homogénéisation des logements et ensembles d'habitations : l'impact sur les permanences, les modèles culturels et l'habiter. Thèse de doctorat d'état. Université de Constantine
80. **LAZERI.Y,** (2008), « Espaces habités en mutation : culture de production et culture de consommation, entre politiques volontaires et formes de négociations habitantes » (Le cas du logement et /ou logis social contemporain dans les grands ensembles à EL- Harrouch, Algérie. Université de Constantine.
81. **SAIGHI O,** (2005) Mémoire de Magister « Le phénomène de transformation du cadre physique au niveau du logement collectif : cas d'étude de la ville nouvelle de "Ali Mendjil" Constantine.
82. **TEBIB, E,** (2008), « L'habiter dans le logement de type social à Constantine manières et stratégies d'appropriation de l'espace. » Thèse de doctorat Es-sciences en urbanisme – Université de Constantine.

Abstract

Algerian cities, including Sétif, experienced a generalization of a collective social housing's model : large housing estates based on the mass production of housing with standard plans.

This model of housing proposed to the Algerian population, obeys to a production's method that excludes the inhabitants, and follows a logical design dominated by rationalization and standardization of these spaces, which is culturally foreign. It presents thus deficiencies in meeting their needs, hence the mismatch with the population that occupies it.

To overcome this framework and ensure a minimum of coherence between social practices and spatial configurations of the housing, the inhabitant engages in the manufacture of his living space at their convenience and according to its needs, through a process of appropriation of space. On the one hand, the space designed affects users through its values. On the other hand, the user acts on the space through a set of adaptive practices and other transformations.

This work is an attempt to determine how domestic space is experienced, practiced and owned by its inhabitants by studying interactions that may exist between two main elements: inhabitant's social practices and spatial patterns of housing.

From a survey with a sample of 30 social housing type in Sétif, we could detect the inhabitant's model of living and his role in modeling his space.

Keywords: living, social practices, spatial configurations, collective housing, ownership of space.

شهدت المدن الجزائرية بما في ذلك سطيف تعميم نموذج مساكن اجتماعية جماعية و هو نموذج المجمعات السكنية الكبرى التي تستند على إنتاج كبير لسكنات ذات مخططات نمطية . هذا النموذج المقترح للسكان الجزائريين، الذي يعتمد على أسلوب إنتاج يستبعد الساكن و يتبع منطق تصميمي مبني أساسا على الترشيح ، التوحيد القياسي لهذه الفضاءات و الذي هو أجنبي من الناحية الثقافية. و يشتمل على نقائص تؤثر على ارضاء حاجيات السكان و منه عدم ملاءمته للسكان الشاغلين للفضاء. لتجاوز هذا الاطار وضمان حد أدنى من التلاؤم بين الممارسات الاجتماعية والتكوينات الفضائية للسكن، يقوم الساكن بصنع فضاء حياته حسب احتياجاته عن طريق عملية تملك الفضاء. من جهة، الفضاء يؤثر على المستعملين عبر القيم التي ينقلها و من جهة أخرى، المستعمل يتصرف بالفضاء عن طريق ممارسات و تحويلات للتكيف.

هذا البحث محاولة لتحديد الأسلوب الذي من خلاله يعيش، يمارس و يمتلك الساكن الفضاء السكني عبر دراسة التفاعلات الممكنة وجودها بين عنصرين رئيسيين: الممارسات الاجتماعية للسكان و الأنماط الفضائية للسكن.

بفضل تحقيق (بحث) اجري على عينة من 30 مسكن اجتماعي في مدينة سطيف، استطعنا الكشف عن النمط السكني الخاص بكل ساكن و دوره الهام في صنع الفضاء.

الكلمات المفتاحية : الممارسات الاجتماعية، الأنماط الفضائية ، السكن الاجتماعي، تملك الفضاء .